S'adapter à la nouvelle réalité

Rapport annuel 2012

Canada

EDC

Un monde d'opportunités à saisir

MANDAT

Exportation et développement Canada (EDC) est l'organisme de crédit à l'exportation du Canada. Son mandat est de soutenir et de développer le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité des entreprises canadiennes d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international. Chaque année, plus de 7 400 entreprises canadiennes et leurs clients étrangers tirent profit de ses connaissances et de ses partenariats pour faire des affaires sur environ 200 marchés. Société d'État qui rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international, EDC est financièrement autonome et est un chef de file reconnu dans l'établissement de rapports financiers et l'analyse économique.

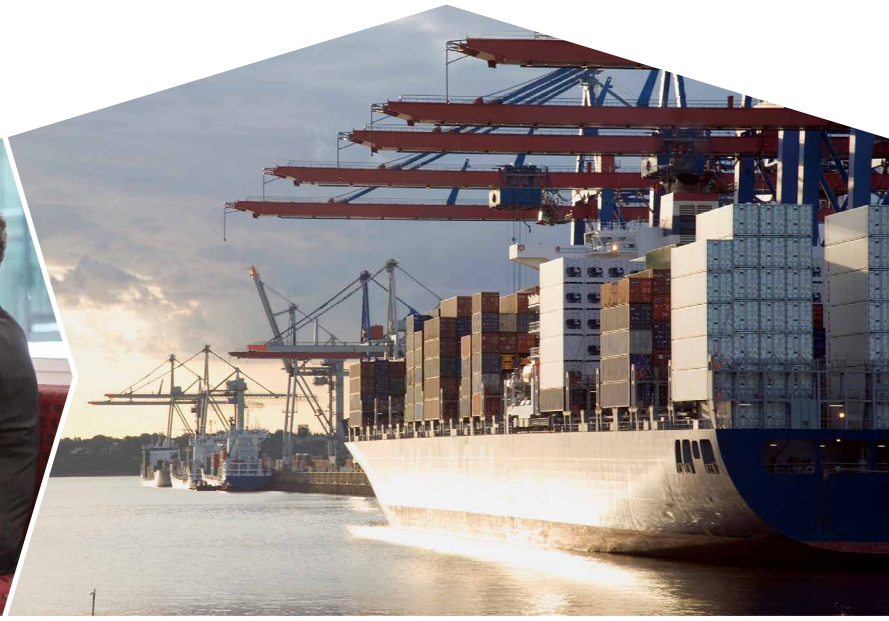

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants de 2012 | **ii**

Indicateurs de performance de 2012 | **iii**

- EDC partout au monde | **2**
- Message du président du Conseil d'administration | **4**
- Message du président | **6**
- Message de l'économiste en chef | **8**
- S'adapter à la nouvelle réalité | **10**
- Performance de la Société | **18**
- Responsabilité sociale des entreprises | **26**
- Relations avec les investisseurs | **30**
- Objectifs stratégiques de 2013 | **32**
- Conseil d'administration | **36**
- Équipe de la haute direction | **38**
- La gouvernance à EDC | **40**
- Revue financière 2012 | **44**
- Rapport de gestion | **44**
- États financiers consolidés | **81**
- Revue des dix derniers exercices | **136**
- Glossaire de termes financiers | **144**
- Représentation d'EDC | **145**

VISION EDC sera, pour le Canada, le plus avisé, le plus au fait et le plus engagé des partenaires en matière de commerce international.

VALEURS

L'équipe Nous sommes le cœur et l'âme d'EDC. Notre diversité nous enrichit tous. Chacun est important et mérite le respect. La collaboration est la clé de notre succès.

L'excellence Nous visons l'excellence en tout temps. Chacun est responsable de son travail et a le pouvoir de remettre les choses en question.

La passion L'initiative et l'enthousiasme nous animent. Chacun est fier du fruit de notre travail. Notre appartenance à EDC est une question de choix.

L'apprentissage L'apprentissage est pour nous un processus d'enrichissement continu. Nous accordons une place de choix à la croissance personnelle et au perfectionnement, et savons tirer profit de nos expériences.

FAITS SAILLANTS DE 2012

2 % — LES EXPORTATIONS DU CANADA ONT AUGMENTÉ DE 2 %

7 427 — EDC A SERVI 7 427 CLIENTS DANS 187 PAYS

72 — LA SOCIÉTÉ A OBTENU AUPRÈS DE SA CLIENTÈLE UNE NOTE DE SATISFACTION ET DE FIDÉLITÉ (NET PROMOTER SCORE) DE 72, LA PLAÇANT PARMI UN GROUPE PRESTIGIEUX D'ORGANISATIONS AFFICHANT UNE NOTE SUPÉRIEURE À 70

90 % — EDC A RÉALISÉ 90 % DE SES TRANSACTIONS DE FINANCEMENT EN PARTENARIAT AVEC DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

1 046 — LES MÉCANISMES D'ATTRACTION D'EDC À L'INTENTION D'ACHETEURS ÉTRANGERS CIBLÉS ONT PROFITÉ À 1 046 EXPORTATEURS CANADIENS

6,6 G$ — LES CLIENTS D'EDC ONT ENTREPRIS 896 TRANSACTIONS AXÉES SUR LES INVESTISSEMENTS À L'ÉTRANGER D'UNE VALEUR DE 6,6 MILLIARDS DE DOLLARS

52,7 G$ — EDC A AIDÉ À GÉNÉRER 52,7 MILLIARDS DE DOLLARS EN CONTRIBUTION AU PIB DU CANADA ET Y A APPORTÉ PLUS DE 4,0 CENTS POUR CHAQUE DOLLAR GAGNÉ

573 773 — LES ACTIVITÉS D'EDC ONT ASSURÉ LE MAINTIEN DE 573 773 EMPLOIS, SOIT 3,3 % DE LA MAIN-D'ŒUVRE AU PAYS

1,4 G$ — LES PRODUITS GAGNÉS ET LE BÉNÉFICE NET DÉGAGÉ PAR EDC SE SONT RESPECTIVEMENT ÉLEVÉS À 1,4 ET 1,3 MILLIARD DE DOLLARS

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE 2012

Indicateurs de performance	Résultats de 2012	Plan d'entreprise de 2012
Indicateurs liés à la clientèle		
Net Promoter Score	^ 72	70,0-76,0 maintien
Indicateurs liés aux activités		
Activités totales facilitées (en G$)	v baisse de 15 %	croissance de 3-6 %
Transactions d'IDCE	^ croissance de 9 %	croissance de 3-6 %
Activités sur les marchés émergents (en G$)	v baisse de 15 %	croissance de 4-8 %
Transactions réalisées en partenariat	v baisse de 9 %	croissance de 4-8 %
Ratio ODR-CTP*	v 32:68	35:65
Indicateurs financiers		
Ratio de productivité (en %)**	^ 21,7	25,5
Bénéfice net (en M$)	^ 1 321	917
Indicateurs liés au personnel		
Engagement du personnel	^ rang équivalant à celui des entreprises de haute qualité	rang équivalant à celui des entreprises de haute qualité
Maintien de l'effectif (en %)	^ 93	≥ taux du Conference Board de 89,1

Les indicateurs de performance sont ainsi pondérés :

^ Objectif atteint ou dépassé (> 98 % du Plan)

<> Objectif en grande partie atteint (≥ 95 % et ≤ 98 % du Plan)

v Objectif non atteint (< 95 % du Plan)

* Coûts d'optimisation des ressources (ODR) : investissements en TI qui rehaussent la performance des activités. Coût total de possession (CTP) : coûts de maintenance de l'infrastructure et des actifs technologiques de base.

** Le ratio de productivité est le ratio des charges administratives par rapport aux produits nets. En 2012, le ratio de productivité d'EDC de 21,7 % a été plus favorable que celui énoncé dans le Plan, grâce à l'augmentation des produits tirés des prêts et à la réduction des charges administratives non afférentes aux régimes de retraite.

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE DE 2012 PAR SECTEUR ET MARCHÉ

ACTIVITÉS FACILITÉES PAR SECTEUR INDUSTRIEL (EN MILLIONS DE DOLLARS)

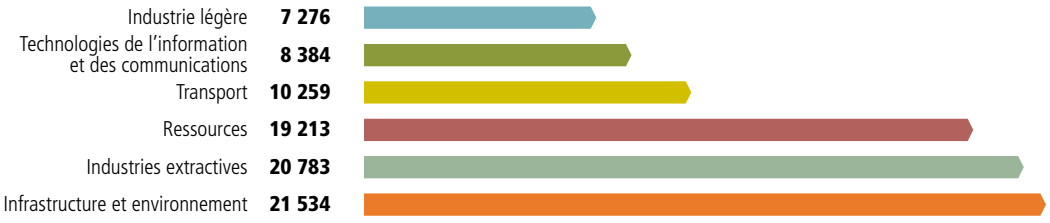

ACTIVITÉS FACILITÉES PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

EDC PARTOUT AU MONDE

EDC compte 16 représentations à l'étranger, où près de 40 employés se consacrent à faciliter les exportations et les investissements des entreprises canadiennes. EDC exploite aussi 17 bureaux au Canada afin de mieux servir les exportateurs canadiens au pays.

BUREAUX RÉGIONAUX AU CANADA

Vancouver, Colombie-Britannique
Calgary, Alberta
Edmonton, Alberta
Regina, Saskatchewan
Winnipeg, Manitoba
Windsor, Ontario
London, Ontario
Mississauga, Ontario
Toronto, Ontario
Ottawa, Ontario
Saint-Laurent, Québec
Montréal, Québec
Drummondville, Québec
Québec, Québec
Moncton, Nouveau-Brunswick
Halifax, Nouvelle-Écosse
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Monterrey | Mexique

- Grand centre manufacturier
- Revenu par habitant le plus élevé du Mexique
- Nombreuses filiales de fabricants canadiens de pièces d'automobile

Mexico | Mexique

- Volume des échanges commerciaux des clients (Mexique) : 3 G$
- Secteurs clés : industries extractives, transport, infrastructure

Panama | Panama

- Marchés de l'Amérique centrale et des Antilles (35 pays)
- Volume des échanges commerciaux des clients (région) : 1,5 G$

Lima | Pérou

- Marchés des pays andins
- Volume des échanges commerciaux des clients (région) : 1,5 G$
- Pérou et Colombie, parmi les trois pays sud-américains où il est le plus facile de faire des affaires

Santiago | Chili

- Le Canada, principal investisseur étranger au Chili
- Secteurs clés : exploitation minière, infrastructure, ressources
- Volume des échanges commerciaux des clients : 703 M$

São Paolo | Brésil

- Plaque tournante du commerce au Brésil
- Volume des échanges commerciaux des clients (Brésil) : 2,8 G$

Rio de Janeiro | Brésil

- Boum de l'infrastructure à l'approche des Jeux olympiques de 2016
- Nombreuses filiales de sociétés canadiennes d'ingénierie

Düsseldorf | Allemagne

- 27 marchés européens
- Liens avec des sociétés européennes ayant des chaînes d'approvisionnement mondiales
- UE : 2e partenaire commercial du Canada

Istanbul | Turquie

- Marchés du Caucase et de la Méditerranée orientale
- Volume des échanges commerciaux des clients (région) : 2 G$
- La Turquie, parmi les 20 grandes économies du monde

Moscou | Russie

- Marchés de la Russie et de la CEI
- Volume des échanges commerciaux des clients (région) : 948 M$
- Secteurs clés : industries extractives, machinerie, ressources

Abou Dhabi | ÉAU

- Marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
- Volume des échanges commerciaux des clients (région) : 1,7 G$
- Secteurs clés : industries extractives, infrastructure, aéronautique

Mumbai | Inde

- Plaque tournante du commerce en Inde
- L'investissement dans l'infrastructure, essentiel au maintien de la croissance

New Delhi | Inde

- 3e économie mondiale (parité des pouvoirs d'achat)
- Volume des échanges commerciaux des clients (Inde) : 2 G$

Singapour

- Importante porte d'entrée vers l'Asie du Sud-Est, la Chine et l'Inde
- Volume des échanges commerciaux des clients (Asie du Sud-Est) : 2,6 G$

Beijing | République populaire de Chine

- La Chine, chef de file de la croissance mondiale (7,5 % en 2012)
- Volume des échanges commerciaux des clients (Chine) : 7,6 G$

Shanghaï | République populaire de Chine

- Carrefour commercial de la Chine
- Secteurs clés : industrie automobile, technologies propres, industries extractives

LA NOUVELLE RÉALITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Force nous est de constater que 2012 a été une autre année empreinte de volatilité pour les exportateurs canadiens et de résultats contrastés pour Exportation et développement Canada (EDC). Malgré tout, des clients d'EDC parviennent à tirer leur épingle du jeu et à s'adapter à la conjoncture économique mondiale grâce au soutien de la Société.

Les entreprises canadiennes ont évolué dans un contexte plutôt difficile en 2012 qui a freiné davantage que prévu la croissance des exportations – un repli faisant d'ailleurs écho au dynamisme en berne de l'économie mondiale. Sans surprise, le ralentissement de la croissance sur les marchés d'exportations traditionnels du Canada a été synonyme d'une réduction des débouchés pour une foule d'entreprises au pays, surtout les petites entreprises. La taille de notre bassin d'exportateurs a donc progressivement diminué, ce qui s'est répercuté sur le nombre de clients servis par EDC en 2012. Ce nombre avait atteint un sommet sans précédent de 8 469 clients en 2009 au plus profond de la crise financière, mais il a depuis décliné pour s'établir à 7 427 clients en 2012. Ce résultat s'explique certes par la chute du nombre de nos exportateurs, mais aussi, sur une note plus positive, par l'augmentation des sources de financement disponibles.

Parallèlement, pourtant, de plus en plus de clients d'EDC se tournent vers la Société pour investir sur les marchés mondiaux et accroître les ventes de leurs sociétés affiliées à l'étranger. Pour preuve, le nombre de ce type de transactions facilitées par EDC a bondi de 9 % en 2012. Si l'on tient compte du fait que l'investissement direct canadien à l'étranger joue un rôle central dans le renforcement de la capacité concurrentielle du Canada, alors cette croissance est un bon indice du nombre grandissant d'entreprises canadiennes s'adaptant à la nouvelle réalité du commerce international.

Les débouchés et défis qui se présentent aux acteurs canadiens sur la scène mondiale soulignent l'importance capitale de la dimension représentée par la seconde initiale d'EDC : le *développement* du commerce extérieur et de l'investissement du Canada sur les marchés étrangers. C'est là l'esprit du mandat d'EDC et nous y sommes fidèles dans notre travail quotidien.

Soucieuse d'appuyer davantage d'exportateurs, EDC a fait de ses partenariats avec les institutions des secteurs public et privé un instrument vital de sa stratégie pour rehausser les échanges commerciaux du Canada. Par exemple, 90 % des transactions de financement réalisées l'an dernier par EDC a été fait de pair avec d'autres institutions financières. Et nous ne cessons de perfectionner notre approche privilégiant les partenariats. En 2012, la Société a raffermi son engagement envers ses partenaires du gouvernement du Canada et des sociétés d'État. Dans cette optique, elle a resserré sa collaboration avec le Service des délégués commerciaux (SDC) dans le but de faciliter la tenue de rencontres de jumelage entre compagnies canadiennes et acheteurs étrangers, et avec la Banque de développement du Canada (BDC) pour bonifier la gamme de solutions de financement offertes aux PME. Grâce au partage du risque et à la collaboration, tous les acteurs financiers ont été en mesure d'accroître leur appui aux entreprises canadiennes, surtout aux petites.

Au cours de la dernière année, le Conseil d'administration a fait des petites entreprises l'un de ses points de mire en débattant longuement des moyens novateurs à mettre en œuvre pour les connaître et aller à leur rencontre. La direction a décidé de relever ce défi en mobilisant de nouveaux investissements technologiques et en intensifiant ses efforts de développement des affaires afin de servir avec plus d'efficacité les petites entreprises. Consolider les activités de ces entreprises compte au rang des grandes priorités du gouvernement du Canada, car elles contribuent le plus à la création d'emplois du secteur privé au Canada.

Au chapitre de la viabilité financière, EDC a appliqué la même approche que son actionnaire, le gouvernement du Canada. La Société maintient son engagement à accroître la portée de ses activités en conservant le même niveau de ressources. En 2012, elle a atteint une plus grande productivité que prévu, en abaissant

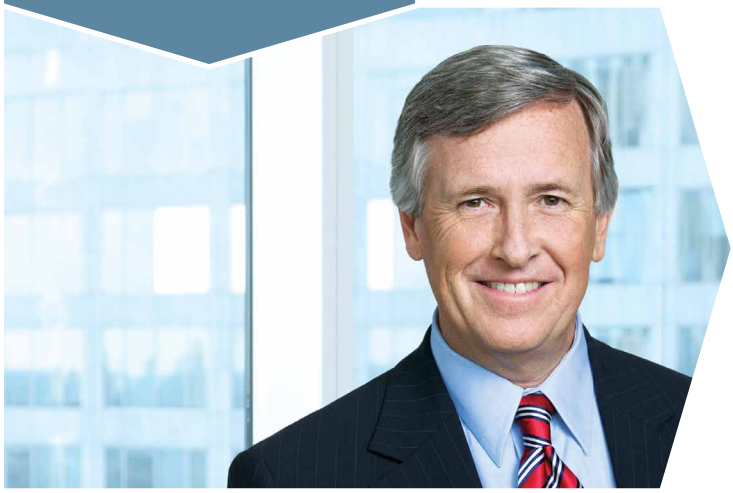

Soucieuse d'appuyer davantage d'exportateurs, EDC a fait de ses partenariats avec les institutions des secteurs public et privé un instrument vital de sa stratégie pour rehausser les échanges commerciaux du Canada.

son ratio des charges aux produits. Le cumul des dividendes versés par la Société au gouvernement du Canada au cours des six dernières années se chiffre à 1,45 milliard de dollars. Au cours de la dernière année seulement, le Conseil d'administration d'EDC a approuvé le versement d'un dividende de 500 millions de dollars. Ce bilan illustre la solidité et la stabilité financières d'EDC, qui sont mises au service des clients de la Société comme de son actionnaire.

Je suis fier des relations solides et saines qui se sont nouées entre l'Équipe de la haute direction et le Conseil d'administration pendant ma présidence. Grâce à cette extraordinaire synergie, nous sommes en mesure de donner notre avis et de prendre des décisions promptement dans une ère où tout évolue avec une rapidité fulgurante. Nos pratiques de gouvernance ont donc gagné en rigueur et, chaque année, nous affinons notre processus de planification stratégique. Par ailleurs, le Conseil a encadré l'introduction d'un régime de retraite à cotisations déterminées et a passé en revue les pratiques de gestion des risques d'entreprise, deux domaines où la contribution des administrateurs a été prédominante en 2012.

Je quitte ainsi la présidence du Conseil d'administration d'EDC après près de six ans. Je le fais avec la certitude de laisser la présidence du Conseil d'EDC en de bonnes mains. J'ai prisé ma collaboration avec un si grand nombre de Canadiens et de Canadiennes remarquables, et tout particulièrement les dynamiques dirigeants et administrateurs d'EDC. Je remercie tout spécialement Stephen Poloz et Eric Siegel, le président sortant, d'avoir fait du Conseil d'administration un partenaire à part entière de la Société. Nous n'avons pas hésité à nous fixer des objectifs ambitieux, qui ont donné lieu à des résultats éloquents.

Je tiens à mentionner que deux autres membres du Conseil achèveront leur mandat au début de 2013 : John Rooney, mon confrère albertain, et Norman Betts, qui a su communiquer la précieuse perspective du Canada Atlantique. Ils ont apporté au Conseil une approche des relations avec la direction axée sur un partenariat constructif. Je leur adresse à tous deux, ainsi qu'à tous les autres administrateurs qui ont fait de ma présidence une expérience enrichissante et mémorable, mes plus profonds remerciements.

J'ai également eu le plaisir d'œuvrer auprès de plusieurs ministres du Commerce international du Canada, dont le ministre actuel, l'honorable Ed Fast. À l'instar de ses prédécesseurs, il a pris le temps de rencontrer le Conseil d'administration et la direction. Il a témoigné toute sa confiance à EDC à titre de précieux partenaire dans la sphère du commerce extérieur. Nous lui en sommes reconnaissants.

Enfin, à tous les cadres supérieurs et employés d'EDC avec lesquels j'ai collaboré – et à tous ceux que je n'ai pas encore eu le bonheur de rencontrer –, je souhaite vous dire que vous êtes le cœur d'EDC. Vous êtes les assises sur lesquelles s'édifient quotidiennement sa réputation et sa fierté, l'impulsion derrière chaque résultat et chaque transaction de la Société. Permettez-moi de vous offrir mes plus chaleureux remerciements.

J'ai éprouvé une immense joie à être au service d'EDC, du gouvernement du Canada et des entrepreneurs, les bâtisseurs de notre grand pays et les artisans de sa prospérité. Je vous suis obligé de m'avoir accordé cet honneur. C'est avec le plus grand intérêt que je suivrai les nouveaux succès de nos exportateurs.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

JIM DINNING

PRÉPARER EDC À LA NOUVELLE RÉALITÉ MONDIALE

Le monde de l'après-crise demeure teinté d'incertitude, malgré des signes de rétablissement sur les fronts économique et financier. Ce contexte faisant figure de nouvelle normalité est caractérisé par l'instabilité financière, une croissance économique inférieure à la normale, une économie planétaire à deux vitesses – les marchés émergents filant à la vitesse supérieure – de même que des tensions budgétaires et financières tenaces.

Bref, autant d'éléments créant une conjoncture difficile pour EDC et ses clients. Un constat s'est alors imposé avec clarté : la Société devait se préparer à composer avec cette nouvelle réalité pour continuer à répondre aux besoins changeants des exportateurs canadiens. Il nous fallait donc mettre davantage l'accent sur la viabilité financière, consolider notre structure de gestion des risques, aider les entreprises à cerner de nouveaux débouchés commerciaux et réaliser des investissements technologiques de grande ampleur. C'est dans cette optique que nous avons procédé en 2012 à d'importants changements qui aideront EDC à servir un nombre croissant d'entreprises canadiennes au cours des années à venir.

Nous avons d'abord affecté certains de nos spécialistes des affaires à notre groupe des solutions technologiques. Ce groupe est désormais mieux outillé pour aller au-devant des besoins de nos clients – les PME en particulier – et pour effectuer des investissements judicieux. Les équipes transactionnelles sont par ailleurs en mesure de se consacrer exclusivement aux volets d'exécution et de service à la clientèle, rehaussant ainsi la productivité et les normes de service.

Nous avons ensuite affermi notre Cadre de référence pour la gestion des risques, fort réputé mais traditionnellement axé sur les risques financiers. Le mandat du groupe, élevé au niveau de la haute direction, a été élargi afin de tenir compte de l'éventail complet des risques d'entreprise à gérer dans le contexte mondial actuel, notamment les risques opérationnels et de non-conformité. Une structure de gouvernance améliorée touchant tant la direction que le Conseil d'administration est également en cours d'élaboration.

Enfin, nous avons fait de la viabilité financière une pierre angulaire du Plan d'entreprise d'EDC et de sa mise en œuvre. Cette philosophie de gestion fait une place centrale au nouvel engagement à long terme d'EDC à maintenir un ratio de productivité (soit le rapport des charges administratives aux produits) de 25 %, ce qui est peu élevé au regard des normes de la plupart des institutions financières. La Société s'engage ainsi à ne dépenser en coûts indirects qu'au plus 25 % de chaque dollar gagné. De plus, comme les produits brossent un tableau plutôt juste de la valeur que nous offrons aux exportateurs – ce qu'ils paient pour nos services –, nous pouvons affirmer que notre mandat profite à l'ensemble de la population canadienne.

Forte de ces trois changements organisationnels, EDC est mieux placée pour aider les entreprises canadiennes à s'adapter à l'élément changeant la donne de la nouvelle normalité : les marchés émergents offriront une part croissante des débouchés commerciaux, et les entreprises devront souvent s'y implanter pour en tirer parti.

Voilà pourquoi EDC suit de très près l'évolution de ses deux grands indicateurs de performance relatifs aux marchés émergents, soit les activités d'entreprises canadiennes facilitées et les investissements canadiens les appuyant. En 2012, environ un tiers de nos activités ont été réalisées sur ces marchés, ce qui atteste le rôle de la diversification pour ces entreprises canadiennes en quête de croissance. Nous avons également soutenu un nombre grandissant d'entreprises cherchant à se tailler une place sur les marchés mondiaux, tout en créant des emplois au Canada, en finançant et protégeant leurs investissements à l'étranger.

Nos résultats révèlent que nos 16 représentations à l'étranger et notre stratégie axée sur la poursuite de deux grands objectifs – la facilitation du commerce extérieur et la création de débouchés commerciaux – participent à la génération de retombées pour le Canada. En 2012, nous avons redoublé d'efforts pour consentir du financement à des acheteurs étrangers prometteurs et susceptibles d'être jumelés à de nouveaux fournisseurs canadiens. Ces activités de création de débouchés nous ont amenés à travailler en étroite collaboration avec des membres chevronnés du réseau international du Service des délégués commerciaux du Canada, et à mettre à profit nos forces complémentaires.

Le secteur des écotechnologies, désigné en 2011 comme nouveau domaine offrant des débouchés à l'exportation, illustre également notre processus de création des occasions d'affaires. En 2012, nous avons mis sur pied une équipe virtuelle, établi des paramètres pour augmenter notre appétence pour le risque de crédit et conclu dix transactions venant soutenir la commercialisation d'écotechnologies canadiennes ingénieuses mais non dépourvues de risques. Nous avons aussi noué avec Technologies du développement durable Canada un partenariat global qui alimentera notre filière des transactions.

En effet, EDC a adopté une philosophie privilégiant les partenariats dans la conduite de toutes ses activités. Son rôle étant de compléter les activités du secteur privé et non de s'y substituer, EDC juge que les partenariats sont un moyen idéal de s'assurer que des acteurs privés sont à même d'accroître leurs activités de financement du commerce extérieur dans la sphère d'activité d'EDC. Nous encourageons ainsi notre personnel à privilégier le partage des risques avec des acteurs privés et publics. En 2012, EDC a forgé d'autres partenariats qui engendreront de nouveaux débouchés commerciaux pour les compagnies canadiennes, notamment avec la Société financière internationale (IFC) et la Banque africaine d'import-export. Nous avons par ailleurs resserré notre collaboration avec la Banque de développement du Canada (BDC), accentuant l'aiguillage mutuel des clients du segment des petites entreprises.

Notre engagement en matière de responsabilité sociale des entreprises est l'autre philosophie guidant l'ensemble de nos activités. Dans un monde toujours plus complexe, il devient de plus en plus difficile de réaliser des contrôles préalables adéquats en vue de relever les situations entachées de corruption, les incidences environnementales et sociales de même que les violations des droits de la personne. C'est à cette fin que nous avons étoffé en 2012 notre *Code de conduite* et nos processus de contrôle préalable dans le cadre des transactions internationales.

Malgré la conjoncture, 2012 s'est révélée une bonne année pour EDC et ses clients. Certes, nous sommes conscients que la nouvelle normalité a été particulièrement éprouvante pour les PME. De fait, bon nombre d'entre elles dépendent toujours du marché américain et doivent composer avec la vigueur du huard au moyen de l'innovation et des gains de productivité. Ce contexte a fait reculer le nombre de petits exportateurs, qui représentent encore plus de 80 % de notre clientèle.

Nous offrons déjà un riche éventail de services aux petites entreprises, et nous avons entrepris de passer en revue chacune de nos activités d'assurance et de financement afin d'optimiser leur efficacité et accessibilité. Nous avons en outre lancé un important programme d'investissements technologiques qui facilitera l'utilisation en ligne, en mode libre-service, de nos outils de financement du commerce extérieur, les rendant ainsi plus accessibles aux petites entreprises. Un nouvel indicateur de performance lié aux PME rendra par ailleurs mieux compte de nos progrès à cet égard.

Je suis fier de pouvoir affirmer que malgré une conjoncture posant de multiples défis et gagnant en complexité, EDC ne cesse de générer de véritables retombées pour les exportateurs canadiens – et le mérite en revient essentiellement à nos employés.

Le Conseil d'administration d'EDC, composé de 12 hommes et femmes talentueux du secteur privé, nous aide grandement à relever ces défis grâce à leurs remarquables conseils. J'aimerais d'ailleurs remercier M. Jim Dinning, dont la présidence arrive à son terme. Pour ma part, il ne fait aucun doute que ses vastes connaissances et son engagement envers EDC en ont fait un président du Conseil rêvé pour la Société.

Je tiens aussi à exprimer des remerciements particuliers aux membres de l'Équipe de la haute direction d'EDC. Ils ont su s'adapter avec souplesse, facilité et enthousiasme à la nouvelle structure de direction. Ils ont bénéficié du soutien indéfectible des 1 250 employés de la Société, qui parviennent chaque année à s'adapter à une nouvelle conjoncture et à doter EDC de services novateurs. Leur résilience, leur ténacité et leur dévouement sont indéniablement au cœur de la réussite des exportateurs canadiens.

LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION,

STEPHEN POLOZ

UNE ÉCONOMIE MONDIALE EN MARCHE

Pour beaucoup, 2012 aura ressemblé à 2011. L'année démarrée en trombe a vu son élan réprimé durant l'été, cette fois en raison des craintes de propagation des difficultés budgétaires et financières. Le regain de dynamisme de fin d'année qui resurgit depuis quatre ans est considéré par ces mêmes observateurs d'un œil de plus en plus méfiant. À première vue, 2012 s'apparente donc à 2011 : elle accueille un nouveau profil d'activité saisonnier définissant un nouveau paradigme caractérisé par une croissance plus lente.

Toutefois, tel n'est pas le cas jusqu'à maintenant. Aussi incroyable que cela puisse paraître, la croissance vacille encore sous le coup de chocs temporaires et imprévus. Après le printemps arabe et des intempéries dévastatrices en 2011, la croissance a été mise à mal en milieu d'année par l'échec du processus électoral grec et les inquiétudes au sujet de la situation budgétaire américaine. Certes, le sentiment de panique s'est dissipé puis a laissé place à un nouvel élan, mais le pessimisme persistant qui règne sur les marchés nous rend inhabituellement vulnérables à de tels chocs, ce qui pèse considérablement sur l'économie.

La multiplication de ces chocs pourrait bien pérenniser le nouveau profil de la croissance mondiale. Mises à part les catastrophes naturelles, la débâcle financière et économique de 2008 a causé un affaiblissement structurel qui accroît la probabilité de ces chocs. Or, une véritable reprise pourrait changer la donne : une solide croissance atténuerait les effets des graves risques planant sur l'économie mondiale, restaurerait la confiance et diminuerait la sensibilité à toute évolution négative. Alors, une telle reprise de l'économie mondiale se profile-t-elle à l'horizon?

Si les arrêts de la croissance économique de 2011 ont eu un quelconque avantage, c'est d'avoir alimenté la demande sous-jacente. De fait, les excès criants du dernier cycle de croissance ont entraîné un effondrement qui a plombé l'activité économique jusque bien au-dessous des niveaux généralement considérés comme normaux. Ce repli a aidé à résorber ces mêmes excès, mais le retour à la normale plusieurs fois différé a produit un gonflement de la demande comprimée.

Ce phénomène est évident aux États-Unis, en particulier dans le marché du logement où la constitution de ménages dépasse de loin les mises en chantier depuis 2007, un contexte qui a pratiquement permis d'éponger l'excédent de stocks emblématique du dernier cycle économique. Il est vrai que la descente en chute libre du prix des habitations avait alors dissuadé beaucoup d'acheteurs potentiels, mais la tendance s'est aujourd'hui inversée et la demande redécolle. Malgré la formidable remontée des ventes et de l'activité du bâtiment vers leurs niveaux habituels, ce marché devrait connaître encore deux ou trois années de progression dans les deux chiffres.

Le logement étant un indicateur avancé établi de l'activité économique globale, ce redressement annonce donc de meilleurs jours pour l'ensemble de l'économie américaine.

Les consommateurs américains emboîtent déjà le pas. Si la profonde nervosité qui a gagné l'économie mondiale à la mi-2012 a freiné leur niveau des dépenses, elle a en revanche laissé indemne leurs revenus. Une fois le calme rétabli, la consommation a donc redémarré et est demeurée vigoureuse durant le reste de l'année sans se répercuter sur les efforts de désendettement des ménages. Ainsi, la nette diminution du ratio général d'endettement présage le maintien, voire l'amélioration, des tendances actuelles parallèlement aux niveaux d'emploi.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, la croissance vacille encore sous le coup de chocs temporaires et imprévus.

Les entreprises du marché américain suivent aussi cet élan. La demande y augmente plus vite que l'offre, essoufflant rapidement la capacité à produire des surplus. Pour maintenir le rythme, ces sociétés doivent renforcer leurs installations de production et, pour ce faire, elles peuvent compter sur le concours des institutions financières et des sociétés non financières qui ont les moyens d'investir massivement d'ici peu, grâce à des réserves en espèces ou quasi-espèces dont la valeur représente environ 36 % du PIB américain.

La conjoncture n'est cependant pas aussi prometteuse dans les autres pays développés. L'Europe a passé 2012 enlisée dans une récession, et les bilans de fin d'année n'affichaient guère de progrès malgré l'amélioration observée aux États-Unis. L'économie européenne reste morose, mais il subsiste des chances de voir s'y amorcer une reprise timide à la faveur d'une réduction du freinage budgétaire et de certaines réussites ponctuelles à l'exportation. La performance de l'économie japonaise demeure pour sa part sans éclat et largement tributaire des programmes de relance publics.

La reprise américaine donne heureusement une impulsion à la croissance mondiale. La situation des grands marchés émergents, durement touchés par les chocs de la mi-2012, a ajouté aux craintes – exagérées d'après les données actuelles – de voir s'installer une récession planétaire à double creux. La Chine, le Brésil et l'Inde terminent vraisemblablement l'année sur une meilleure note dans la foulée de l'ajustement de leurs politiques intérieures et de la hausse de leurs exportations.

Les exportateurs canadiens ont connu en 2012 une année en demi-teinte. L'embellie des premiers mois a été tempérée en milieu d'année par la décélération de l'économie mondiale pour se transformer en une reprise naissante stoppée dans sa course par les contrecoups de l'ouragan Sandy et les querelles partisanes à propos de l'imminent précipice budgétaire américain. Certaines industries affichent donc sans surprise une croissance annuelle terne au chapitre des exportations. Pourtant, les secteurs de l'automobile et de la machinerie ont progressé dans les deux chiffres tandis que ceux de l'énergie et de l'agroalimentaire ont enregistré des gains inférieurs à 10 %, mais tout de même respectables. Avec la relance de la demande mondiale, bon nombre d'exportateurs canadiens de multiples secteurs peuvent s'attendre à une croissance supérieure de leurs activités en 2013.

Si l'année qui vient de s'écouler paraît sans grand intérêt à bien des points de vue, elle pourrait se révéler une année charnière dans le cycle conjoncturel en dépit des risques et des vulnérabilités structurelles de l'économie mondiale. La panne de la croissance du milieu d'année a confirmé et même renforcé la résilience de la demande sous-jacente, sur le marché américain et ailleurs. L'année 2013 devrait par conséquent présager une reprise plus soutenue de l'économie mondiale qui inaugurera une nouvelle période de croissance pour les exportateurs canadiens.

LE VICE-PRÉSIDENT ET ÉCONOMISTE EN CHEF,

PETER G. HALL

S'ADAPTER À LA NOUVELLE RÉALITÉ

Quatre ans se sont écoulés depuis le début de la récession. Pourtant, malgré des signes manifestes de rétablissement, un fort climat d'incertitude plane toujours sur l'économie mondiale.

Cette incertitude, dont la durée est pour le moins exceptionnelle, est alimentée par des tensions budgétaires et financières tenaces, des troubles géopolitiques de même que des interruptions imprévues de la croissance économique. Les marchés émergents continuent de largement devancer les marchés développés, leur progression moyenne en 2012 se fixant respectivement à 5 % et bien en deçà de 2 %. La nouvelle tendance se dessinant sans doute avec le plus de force dans la structure du commerce mondial est l'essor du commerce Sud-Sud, soit l'intensification des échanges commerciaux et des investissements dans les économies émergentes et entre elles. On estime que le commerce entre ces marchés pourrait doubler et représenter 25 % du commerce international d'ici 2030, ramenant de 50 % à 30 % la part des échanges entre les pays développés et ces marchés de l'hémisphère Sud au cours de la même période.

C'est sur cette toile de fond que s'est poursuivi en 2012 le redressement des exportations canadiennes. Malgré une avancée, leurs niveaux sont demeurés inférieurs aux sommets d'avant la récession observés en 2008. Dans l'ensemble, l'année a donc été difficile, mais non sans réussites, pour EDC et bon nombre de ses clients, comme en font état les pages 18 à 25.

CRÉER UNE CAPACITÉ DE RENFORCEMENT DU COMMERCE

Pour aider les exportateurs à prospérer dans ce contexte difficile – où la diversification est plus essentielle que jamais –, EDC a redoublé d'efforts pour tisser des relations avec des acheteurs étrangers prometteurs sur les marchés émergents en vue de les rapprocher des fournisseurs canadiens.

Par ailleurs, la Société a mis en œuvre plusieurs nouvelles initiatives visant à dégager des débouchés commerciaux dans des domaines très porteurs pour le Canada. Il s'agit notamment des secteurs de l'infrastructure en Inde, des écotechnologies et de l'aéronautique, qui sont traités dans les pages qui suivent. Consciente que les défis posés par la conjoncture commerciale se sont révélés particulièrement éprouvants pour les PME, la Société y présente aussi certains des programmes qu'elle a mis en place afin de stimuler la croissance de ce segment capital pour l'économie canadienne.

COMMERCIALISER LES ÉCOTECHNOLOGIES

Les écotechnologies répondent à la volonté de réduire les impacts environnementaux négatifs et d'utiliser plus efficacement les ressources de la planète.

De multiples raisons ont poussé EDC à hisser les écotechnologies au rang de priorité stratégique. D'abord, les sources mondiales d'énergie classiques s'étiolant, l'intérêt s'est déplacé vers les sources renouvelables et les technologies d'extraction viables. D'ailleurs, presque toutes les grandes économies ont donné la priorité au développement de leurs éco-industries, surtout les marchés émergents empressés à contrer la rapide dégradation de leurs conditions environnementales, comme la Chine, l'Inde, l'Amérique centrale et l'Asie du Sud-Est.

Ensuite, grâce à sa main-d'œuvre qualifiée, ses pôles d'innovation, son excellence en recherche et son climat d'investissement stable, le Canada offre aux éco-entreprises un cadre idéal pour croître. Le Canada abrite déjà plus de 700 éco-entreprises, pour la plupart des PME, qui emploient quelque 44 000 Canadiens. En 2012, les recettes du secteur canadien des écotechs se chiffraient à 9,1 milliards de dollars; elles devraient atteindre 60 milliards de dollars d'ici dix ans. Fait à noter, l'exportation compte pour plus de la moitié du chiffre d'affaires de 80 % de ces entreprises.

DU DÉVELOPPEMENT À LA COMMERCIALISATION

Les entreprises en développement doivent toutefois relever des défis complexes, surtout attribuables au manque d'accès aux prêts et aux assurances. Pour une jeune éco-entreprise, l'inaccessibilité des ressources financières et d'assurance est souvent un obstacle majeur, même lorsque sa technologie a fait ses preuves sur le plan commercial. Dans cette optique, EDC a jeté les bases en 2012 d'une écostratégie étayant la croissance de ces entreprises émergentes durant l'étape de la commercialisation en tissant des partenariats avec des éco-entreprises de premier plan, des sociétés de capital-risque axées sur les écotechnologies, des fonds de capital-investissement et des institutions financières.

C'est dans le cadre de cette stratégie qu'EDC a conclu avec Technologies du développement durable Canada (TDDC) un accord de collaboration. Au terme de l'accord, EDC facilitera l'offre de solutions de financement aux sociétés du portefeuille de TDDC jugées aptes à la commercialisation, tandis que TDDC fera part à EDC de son évaluation des risques en matière de technologie et de performance. EDC tentera en outre de dégager des occasions d'affaires au sein de son réseau d'acheteurs étrangers et auprès d'importantes multinationales au profit des sociétés du portefeuille de TDDC. L'objectif à long terme d'EDC pour le secteur des écotechs est d'aider plus de petites entreprises à devenir grandes.

Grâce à l'appui d'EDC, le fabricant d'éoliennes Wind Power Endurance (photo ci-dessus), établi en Colombie-Britannique, rayonne maintenant au Royaume-Uni.

Durant la première année de l'initiative axée sur les écotechs, l'une des priorités stratégiques, EDC a travaillé avec de grandes éco-entreprises canadiennes dans plusieurs sous-secteurs, notamment la gestion des eaux, l'éclairage écoénergétique et l'énergie éolienne, en vue de déployer ses solutions de financement pour combler les lacunes du marché et d'épauler ces sociétés se trouvant à une étape décisive de leur développement. À la fin de l'exercice, EDC avait signé dix transactions de ce genre. Ces compagnies cherchaient un partenaire comme EDC pour profiter de débouchés stratégiques pouvant propulser la croissance de leurs ventes à l'exportation.

Par exemple, EDC a consenti un financement de 7 millions de dollars à Endurance Wind Power, de Surrey, en Colombie-Britannique. Ce fabricant d'éoliennes de puissance moyenne (produisant moins de 100 kW) nourrissait d'ambitieux projets d'expansion au Royaume-Uni. Le prêt d'EDC s'inscrivait dans le premier volet de cette stratégie qui a permis à l'entreprise de percer et de s'imposer sur le dynamique marché des énergies renouvelables de ce pays européen, puis de se faire connaître sur la scène mondiale.

CONCRÉTISER DES DÉBOUCHÉS DANS LE SECTEUR AÉRONAUTIQUE

Le secteur aéronautique canadien s'étend maintenant d'un bout à l'autre du pays, Vancouver, Toronto et Montréal accueillant trois grappes d'envergure mondiale qui regroupent plus de 400 entreprises. En 2012, le gouvernement a conclu un examen stratégique de l'industrie mené en raison de son importance pour la prospérité du Canada. Les principales recommandations qui en ont découlé portaient sur le soutien à apporter aux sociétés aéronautiques du pays afin de rehausser leur capacité à soutenir la concurrence mondiale.

Les recommandations formulées à l'intention d'EDC portaient sur la façon d'aider les PME canadiennes à s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement de grands acteurs mondiaux. La filière aéronautique canadienne est bien servie par des PME qui s'emploient à forger de nouvelles relations avec des sociétés de premier niveau sur la scène mondiale, réalisant des percées dans des grappes manufacturières au Mexique, au Royaume-Uni, au Brésil, aux États-Unis et en Chine.

En 2012, 128 entreprises canadiennes du secteur de l'aéronautique ont fait appel aux services d'EDC pour réaliser des activités d'exportation et d'investissement d'une valeur de 4,9 milliards de dollars.

C'est le cas de la PME montréalaise AV&R Vision et Robotique (AV&R), qui conçoit des systèmes automatisés d'inspection visuelle pour les pièces de moteur d'aéronef. En 2006, ayant décidé de servir avant tout les acteurs de cette industrie, AV&R a décroché d'importants contrats auprès de Pratt & Whitney et de General Electric aux États-Unis. Toutefois, les aléas de la conjoncture ont poussé ses clients américains à suspendre leurs commandes en 2008. Privée de la moitié de son chiffre d'affaires, AV&R s'est mise en quête de débouchés ailleurs qu'en Amérique du Nord. Ses efforts ont été récompensés par des contrats auprès de sociétés intégrées aux chaînes d'approvisionnement de la filière aéronautique en Allemagne, au Royaume-Uni et en Israël. Aujourd'hui, AV&R réalise environ la moitié de ses ventes à l'extérieur du continent nord-américain.

De grandes sociétés aéronautiques canadiennes comme Pratt & Whitney Canada (photo ci-dessus) intensifient leur présence sur les marchés mondiaux et créent de nouveaux débouchés dans la chaîne d'approvisionnement au profit des petites entreprises au pays.

Pour faciliter la gestion des coûts connexes à l'exécution de ces nouveaux contrats, AV&R a souscrit au Programme de garanties d'exportations (EGP). Grâce à la garantie partielle offerte par EDC, la banque de l'exportateur est plus encline à consentir à des prêts sur la valeur des frais initiaux avant que celui-ci ne soit payé. AV&R est donc en mesure de mener à bien ses contrats en toute quiétude en sachant qu'elle dispose du fonds de roulement nécessaire pour obtenir d'autres contrats.

Par ailleurs, des sociétés canadiennes bien implantées comme CAE et Pratt & Whitney Canada (PWC), toutes deux établies à Montréal, poursuivent leur expansion internationale, notamment au Moyen-Orient, en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est. EDC appuie la croissance de leurs chaînes d'approvisionnement de multiples façons, notamment grâce à son programme d'achat de billets à ordre devenu un instrument financier d'importance pour le motoriste aéronautique PWC qui vend et expédie des marchandises à diverses entreprises du groupe européen EADS. Aux termes de ce programme, EDC achète des billets à ordre d'EADS équivalant à la valeur des moteurs vendus par PWC. Dès lors qu'EDC assume l'obligation de paiement au titre du contrat, PWC est payée pour ses marchandises quelques jours après leur expédition, ce qui libère son fonds de roulement; EADS bénéficie pour sa part de délais de paiement d'un an au lieu des 60 jours habituels.

La conception des avions CSeries par Bombardier continue également à jouer un rôle central en matière d'innovation et de R-D. Ce volet offre aux PME participant à la chaîne d'approvisionnement de l'industrie aéronautique de nombreuses occasions de rayonner sur les marchés mondiaux. EDC a déjà pris des engagements indicatifs de financement envers des acheteurs d'avions CSeries. Au fur et à mesure que le programme évoluera et que les aéronefs trouveront preneur, EDC cherchera à rallier une capacité accrue du secteur privé.

LES IMMENSES DÉBOUCHÉS DE L'INDE

Fort de plus d'un milliard d'habitants, le marché indien – sans doute l'un des plus vastes et lucratifs de la planète – présente de formidables débouchés pour plusieurs secteurs d'expertise du Canada.

Si l'Inde a vu son PIB décliner pendant la crise mondiale, elle a depuis renoué avec une croissance supérieure à 5 %. Pour conserver durablement cet élan, l'Inde devra injecter dans la construction et la modernisation de ses infrastructures d'énormes ressources, dont la valeur est estimée à environ 2 billions de dollars américains au cours de la prochaine décennie.

Pour y arriver, elle aura besoin de partenaires qui devront mobiliser des ressources étrangères, de l'expertise comme du capital. La valeur actuelle du commerce bilatéral entre le Canada et l'Inde avoisine 4 milliards de dollars et devrait atteindre 15 milliards de dollars au cours des prochaines années. La part de marché du Canada demeure relativement modeste, puisqu'il y occupe le 34e rang auprès des fournisseurs indiens, mais elle est en progression : plus de 300 entreprises canadiennes y exercent aujourd'hui leurs activités, soit six fois plus qu'il y a cinq ans.

EDC est présente sur le marché indien depuis 2005 et y compte deux représentations, à Mumbai et à New Delhi. Malgré les défis à relever, elle est convaincue de l'immense potentiel s'offrant aux entreprises canadiennes en Inde, en particulier dans les domaines du génie, de la construction, du transport et des technologies environnementales, autant de secteurs où la Société cherche à accroître le rayonnement du Canada.

L'an dernier, EDC a participé avec succès pour la première fois au financement d'un grand projet d'infrastructure en Inde, consentant dans le cadre d'un montage financier consortial un appui de 100 millions de dollars au projet d'aluminerie de Mahan dans l'État du Madhya Pradesh.

De plus, EDC a engagé des investissements et des montants à débourser à hauteur d'environ 110 millions de dollars dans quatre fonds indiens, à savoir Avigo SME Fund II and III, India Infrastructure Fund (Infrastructure Development Finance Company), Kotak India Private Equity Fund et Everstone Capital Partners II. EDC espère ainsi donner aux PME exportatrices canadiennes accès aux portefeuilles de ces sociétés de fonds.

En 2012, plus de 300 compagnies canadiennes, dont 64 petites entreprises, ont fait appel aux services d'assurance et de financement de la Société pour réaliser des activités d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars en Inde.

CULTIVER DES RELATIONS EN INDE

Parmi les stratégies déployées par EDC pour tirer parti de ces immenses débouchés et pour créer des débouchés commerciaux en Inde, on compte la participation à des mécanismes de financement ciblant les acheteurs indiens comme Reliance Industries, le géant du secteur des hydrocarbures, Larson & Toubro, Mahindra & Mahindra, Tata Motors, ainsi que la coordination d'événements de jumelage destinés à les présenter aux entreprises canadiennes.

La Société est ainsi parvenue à faire connaître les fournisseurs canadiens et à infléchir les décisions d'achat auprès des acheteurs indiens. Les efforts d'EDC sur ce marché ont porté fruit puisque plus de 60 entreprises exportatrices, surtout des PME, y ont décroché des contrats d'une valeur de plus d'un milliard de dollars.

Bon nombre de ces débouchés sont venus du secteur de l'automobile en rapide expansion. Malgré l'essor économique de l'Inde, l'un des plus rapides au monde, il n'y a que 14 véhicules pour 1 000 habitants (la moyenne mondiale est de 120). Avec une population de 1,3 milliard d'habitants – et une classe moyenne à forte croissance ayant les moyens d'acheter des voitures – la demande va nettement augmenter. La hausse devrait atteindre 15 % au cours de la prochaine décennie, engendrant une production massive chez les constructeurs automobiles indiens et une demande simultanée de pièces automobiles.

Pour répondre à cette demande, EDC noue des relations avec des équipementiers indiens clés, comme Tata Motors, met les fournisseurs canadiens en présence de ces grands acheteurs et leur consent des prêts. L'an dernier, dans la foulée de l'Auto Expo 2012 de Delhi, EDC a coordonné un événement de jumelage en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et l'Automotive Parts Manufacturers' Association (APMA).

À cette occasion, plusieurs entreprises canadiennes ont pu s'entretenir avec les décideurs de haut rang de Mahindra & Mahindra, Ford India, Ashok Leyland et Tata Motors, dont Valiant Machine & Tool.

Cette compagnie sise à Windsor fabrique des systèmes d'automatisation destinés aux constructeurs automobiles de même que du matériel et de l'outillage pour les chaînes de production. Reconnaissant il y a quelques années que la vaste majorité de ses activités ciblait l'Amérique du Nord, elle s'est activement mise en quête de clients dans de nouvelles régions du monde.

Cette diversification l'a amenée à s'implanter en Inde afin d'appuyer nombre de ses clients importants présents sur ce marché, notamment Honda, GM, Volvo et Ford. Valiant a d'abord ouvert un petit bureau d'ingénierie et de ventes à Pune, mais compte maintenant un établissement de conception et de construction d'envergure qui soutient sa clientèle dans la région.

EDC appuie la croissance mondiale de l'entreprise depuis 2001 au moyen de ses multiples services. Grâce aux rencontres orchestrées par EDC au salon de Delhi, elle a pu considérablement mettre à profit les relations tissées avec les acteurs de la région Asie-Pacifique.

Aujourd'hui, la compagnie compte 1 600 employés travaillant dans 23 installations dans 11 pays, dont les États-Unis, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la République tchèque, la Roumanie, le Mexique et l'Inde.

EDC cultive des relations avec de grands acheteurs indiens, notamment Ford India, qu'elle présente à des fournisseurs canadiens comme l'entreprise Valiant Machine & Tool (photo ci-dessus), établie à Windsor.

SERVIR LES PETITES ENTREPRISES CANADIENNES

La nécessité et les avantages de s'adapter à la complexité du contexte commercial mondial actuel ne sont nulle part plus évidents que chez les petites entreprises canadiennes, majoritaires sur la scène de l'exportation et à l'origine d'environ la moitié des emplois du secteur privé créés au pays.

En 2012, la clientèle d'EDC était formée d'environ 80 % de petites et moyennes entreprises (PME), soit 5 807 entreprises. Ce segment, qui regroupe à EDC les compagnies ayant un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de dollars, constitue à lui seul plus de la moitié des clients de la Société.

Au Canada, le nombre de petites entreprises exportatrices a progressivement reculé depuis 2005, d'abord sous l'effet de l'envolée naissante du huard, puis de la chute des commandes en provenance des États-Unis pendant la récession. Or, ce contexte vient souligner le rôle sans précédent qu'EDC confère à la « création » de débouchés commerciaux – la Société s'attachant non seulement à faciliter le commerce, mais aussi à dégager de nouvelles occasions d'affaires en mettant de petites entreprises en présence d'acheteurs potentiels, en particulier sur les marchés émergents.

DES PROGRAMMES POUR PROPULSER LA CROISSANCE DES PETITES ENTREPRISES

Les PME ont accès à tous les services financiers d'EDC, dont certains ciblent leurs besoins particuliers, notamment le Programme de garanties d'exportations (EGP) et la police d'Assurance acheteur unique. La garantie que l'EGP fournit aux prêteurs commerciaux leur donne les moyens de prêter davantage aux PME. EDC assumant généralement une part plus importante du risque, jusqu'à 100 % pour les petites entreprises, ce programme incite les banques à appuyer des exportateurs auxquels elles n'auraient sans doute pas prêté autrement.

C'est notamment le cas d'Absolute NDE, spécialisée dans la mise à l'essai de matériel de pipeline pour le secteur des hydrocarbures. Cette entreprise québécoise a choisi d'exploiter le créneau de l'inspection de pipelines constitués de matériaux exotiques aussi bien que de matériaux traditionnels tels que l'acier au carbone. Ses méthodes d'essai automatisé par ultrasons – ou essais non destructifs – n'altèrent pas l'intégrité du pipeline.

En moins de cinq ans, elle est passée de petite à moyenne entreprise. Sa croissance l'a obligée à composer avec des risques et des besoins financiers plus importants. En 2012, sa banque a adhéré au Programme de garanties d'exportations d'EDC, lui permettant d'augmenter ainsi son fonds de roulement pour financer l'achat d'équipement nécessaire et pour accroître ses activités à l'étranger.

La compagnie compte aujourd'hui plusieurs installations (en France, au Brésil, en Norvège et en Australie) de même que 50 employés et sous-traitants dans 12 pays. Le Brésil, où l'exploitation pétrolière en mer est florissante, est notamment devenu un marché clé.

En moins de cinq ans, la société québécoise Absolute NDE (photo ci-contre) est passée de petite à moyenne entreprise. En recourant au Programme de garanties d'exportations d'EDC, elle a été en mesure d'exploiter un créneau du secteur des hydrocarbures et de cibler des débouchés sur les marchés émergents.

La société Survival Systems (photos ci-contre), établie en Nouvelle-Écosse, a su traverser la crise en misant sur la diversification. Forte du soutien d'EDC, cette petite entreprise est devenue une société au chiffre d'affaires de plus de 15 millions de dollars.

L'entreprise Survival Systems, établie en Nouvelle-Écosse, est un autre exemple du soutien d'EDC à ce segment. Elle se spécialise dans la conception de dispositifs de simulation d'évacuation d'urgence et dans l'offre de formations en technique de survie aux industries extracôtière, navale et aéronautique ainsi qu'au secteur industriel – bref à tout groupe susceptible d'avoir à réagir ou à échapper à une situation périlleuse sur terre, en mer ou dans les airs, ou à secourir des personnes en danger de mort. Son produit phare, Modular Egress Training Simulator (METS[MC]), reproduit l'intérieur de diverses plateformes d'aéronefs.

À l'image de bon nombre de petites entreprises canadiennes, la compagnie a été éprouvée par le recul économique. L'année 2011 a marqué un retour à la normale, car elle a remporté deux contrats d'envergure : auprès de l'armée américaine et de la première société pétrolière et gazière de Russie. En 2012, elle s'est davantage tournée vers la prestation de formations au secteur privé en s'intéressant davantage aux débouchés de la filière des hydrocarbures marins. Elle a mobilisé un partenaire et une société sœur en Inde, ce qui l'a aidée à obtenir un contrat auprès de la marine indienne pour l'installation d'un centre de simulation complet en 2013.

EDC soutient le rayonnement de cette entreprise sur les marchés depuis 2000. Survival Systems a depuis fait appel à plusieurs des solutions de cautionnement et d'assurance d'EDC, dont le Programme de garanties d'exportations. Elle considère comme un atout précieux l'accès à un fonds de roulement à l'étape de la fabrication des simulateurs, qui peut durer de quatre à six mois.

Forte de belles réussites à l'exportation en 2012, Survival Systems a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 15 millions de dollars. Aux yeux d'EDC, elle est passée du segment des PME (chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de dollars) à celui de cliente des marchés commerciaux. Jusqu'à présent, Survival Systems a fabriqué et vendu plus de 100 METS dans 30 pays, notamment aux États-Unis, en Australie, en Allemagne, en Pologne, au Chili, en Corée, en France, en Espagne, en Indonésie, au Nigéria, en Hollande et en Inde.

DES PARTENARIATS AU SERVICE DES PETITES ENTREPRISES

EDC est consciente qu'elle ne devra cesser de faire des partenariats l'un des piliers de ses services aux petites entreprises, et le protocole conclu en 2011 avec BDC s'inscrit dans cette voie. Ainsi, en 2012, la Société a recommandé 101 petites entreprises à BDC, qui en a recommandé plus de 40 à EDC. Le nombre de recommandations bilatérales a pratiquement doublé depuis la signature de ce nouvel accord de collaboration.

EDC entend continuer de mettre à profit ses relations avec les institutions financières pour les rendre plus aptes à servir les PME et accentuer la recommandation mutuelle d'entreprises clientes. D'autres initiatives destinées à accroître l'impact et l'accessibilité des services d'EDC pour les PME sont d'ailleurs en cours. La Société investit par exemple dans ses ressources technologiques afin d'élargir son offre de services en ligne, notamment des outils libre-service et des options de « couverture sélective » conçus pour répondre aux besoins des petits exportateurs. Dans le but de favoriser l'essor de ce segment, EDC a créé le poste de conseiller spécial aux petites entreprises, dont le rôle est d'examiner et de perfectionner sa stratégie ciblant les petites entreprises et mise en œuvre à l'ensemble de la Société. Elle a en outre ajouté l'indicateur « Transactions auprès des petites entreprises » à sa fiche de performance pour 2013.

PERFORMANCE DE LA SOCIÉTÉ PAR RAPPORT À SES OBJECTIFS

INDICATEURS LIÉS AUX ACTIVITÉS

Indicateurs de performance	Résultats réels de 2012	Plan d'entreprise de 2012	Résultats de 2011
Activités totales facilitées	baisse de 15 %	croissance de 3-6 %	croissance de 22 %
Transactions d'IDCE	croissance de 9 %	croissance de 3-6 %	croissance de 44 %
Activités sur les marchés émergents	baisse de 15 %	croissance de 4-8 %	croissance de 26 %
Transactions réalisées en partenariat*	baisse de 9 %	croissance de 4-8 %	croissance de 5 %
Ratio ODR-CTP	32:68	35:65	37:63

** À des fins de comparaison dans le cadre du présent exercice, la définition des Transactions réalisées en partenariat a été reformulée afin de tenir compte des changements apportés en 2012 à la définition de cet indicateur.*

Les indicateurs de performance sont ainsi pondérés :
- Objectif atteint ou dépassé (> 98 % du Plan)
- Objectif en grande partie atteint (≥ 95 % et ≤ 98 % du Plan)
- Objectif non atteint (< 95 % du Plan)

DES RÉSULTATS CONTRASTÉS EN 2012

Malgré des signes d'amélioration de la conjoncture, l'année 2012 a continué de présenter son lot de défis à bon nombre d'exportateurs et d'investisseurs canadiens. Le ralentissement de la croissance aux États-Unis et en Europe a en effet réduit le nombre de débouchés s'offrant aux compagnies canadiennes tributaires de ces marchés. Si la progression des marchés émergents continue d'être supérieure à celle des économies développées, une croissance plus faible que prévu en Chine et en Inde s'est traduite par un recul du cours de certains produits de base et, partant, d'une diminution du volume des exportations assurées par EDC. Parallèlement, la Société a vu décliner la demande pour ses services d'assurance et de cautionnement, les institutions financières privées intensifiant leur présence sur le marché cette année et les entreprises canadiennes accédant à davantage de liquidités – une nouvelle réjouissante pour l'économie canadienne.

Dans ce contexte, les exportations canadiennes ont progressé d'environ 2 % en 2012, mais elles demeurent à des niveaux inférieurs d'avant la récession, et le Canada compte moins d'exportateurs qu'en 2008. La diminution du bassin des exportateurs et le fléchissement de la demande ont abaissé le nombre de clients servis l'an dernier, et les activités d'entreprises canadiennes facilitées par EDC se sont rapprochées de leurs niveaux habituels de 2008, d'avant la récession. La demande pour les services d'EDC a diminué à la faveur d'une augmentation de la capacité financière du secteur privé. Il est aussi encourageant de constater que les clients d'EDC ont continué à diversifier leurs activités et à accentuer leurs investissements directs à l'étranger.

En 2012, les exportations et les investissements des 7 427 clients ayant fait appel à EDC, dont environ 80 % de PME, ont totalisé 87,4 milliards de dollars, une valeur en deçà de la croissance projetée de 3 à 6 %, ce qui constitue un repli de 15 % par rapport à 2011. Les activités des 5 817 PME facilitées par EDC se sont chiffrées à 11,7 milliards de dollars, contre 642 millions en 2011. Près de 35 % des activités de ces PME a ciblé les marchés asiatiques.

Durant l'exercice, EDC a assuré – en grande partie grâce à son Assurance comptes clients (ARI) – des transactions d'exportation de près de 73 milliards de dollars réalisées par 5 772 clients avec 75 092 acheteurs sur 187 marchés étrangers. L'ARI permet aux entreprises d'atténuer le risque de crédit et de mobiliser leurs créances auprès de leur institution financière. Ce faisant, elles sont en mesure d'offrir à leurs clients des options de paiement plus souples.

Par ailleurs, au terme de ses activités de financement, EDC a accordé des prêts à hauteur de 14,6 milliards de dollars à des clients canadiens et à leurs partenaires commerciaux à l'étranger. Fait à noter, 90 % de ces transactions de financement ont été réalisées en partenariat avec des institutions du secteur privé. Les produits gagnés par EDC, qui sont tirés des prêts, des placements et des commissions de garantie de prêt, ont atteint 1,2 milliard de dollars contre 1,1 milliard en 2011. Les couvertures d'assurance d'EDC ont généré 196 millions de dollars. La valeur des indemnités versées s'est élevée à 358 millions de dollars résultant surtout d'une indemnité de 300 millions de dollars appliquée au titre du programme de PRI de la Société.

TRANSACTIONS D'INVESTISSEMENT DIRECT CANADIEN À L'ÉTRANGER (IDCE)

L'incertitude planant sur le contexte commercial mondial actuel, il devient de plus en plus primordial pour les entreprises canadiennes d'adopter des stratégies d'investissement à l'étranger. Ces stratégies appuient leur diversification et leur croissance, mais elles leur permettent surtout d'exploiter les débouchés découlant du commerce Sud-Sud. Au nombre des transactions d'IDCE, on compte les prêts destinés à aider les compagnies à mettre sur pied des installations sur de nouveaux marchés ou à participer à des coentreprises ainsi que les produits de l'assurance pour les ventes des sociétés affiliées à l'étranger de compagnies canadiennes et l'Assurance risques politiques.

Au total, les clients d'EDC ont réalisé 896 transactions liées à leurs investissements à l'étranger en 2012, soit 9 % de plus que l'an dernier. La valeur de ces transactions a atteint 6,6 milliards, contre 5,9 milliards en 2011.

ACTIVITÉS SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Les activités réalisées sur les 138 marchés émergents pour lesquels les services d'EDC ont été utilisés ont été ramenées à 26,3 milliards en 2012 – soit une valeur inférieure à la croissance prévue de 4 % à 8 %, ce qui marque une baisse de 15 % par rapport à 2011. Parmi les principaux facteurs en cause figure une croissance plus faible que prévu sur les grands marchés émergents comme l'Inde et la Chine. Cette croissance déprimée est en partie attribuable à la chute des cours de certains produits de base exportés par le Canada.

En contrepartie, les prêts accordés par EDC aux acheteurs étrangers sur les marchés émergents, prioritaires pour EDC, ont atteint 4,4 milliards de dollars, soit 1 milliard de plus qu'en 2011, dont près de 865 millions au Brésil (388 millions en 2011), 214 millions en Chine (16 millions en 2011), 1,4 milliard au Mexique (904 millions en 2011) et 174 millions en Asie du Sud-Est (43 millions en 2011).

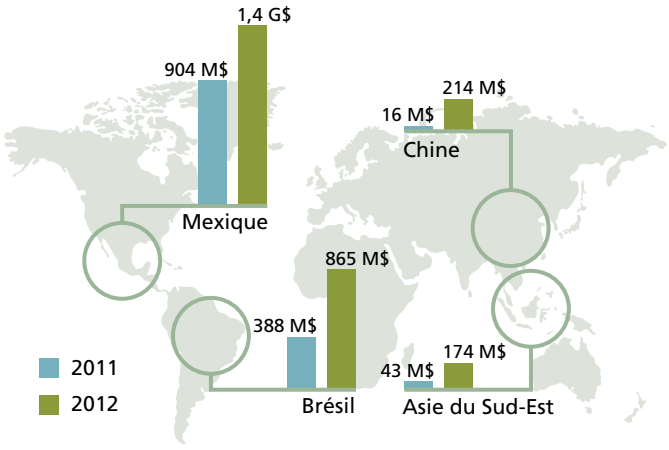

TRANSACTIONS RÉALISÉES EN PARTENARIAT

Les partenariats visant à conjuguer expertises et capacités de risque sont le meilleur moyen pour EDC d'étendre le rayonnement comme la portée de ses activités pour plus d'exportateurs et d'investisseurs canadiens. Dans la mesure du possible, EDC s'efforce de partager le risque et de compléter les activités d'autres acteurs comme la Banque de développement du Canada (BDC), les institutions financières, les compagnies d'assurance, les sociétés de cautionnement et les courtiers, selon la capacité du secteur privé.

En 2012, le nombre des transactions réalisées en partenariat est passé de 4 977 en 2011 à 4 517 en 2012, ce qui représente une réduction de 9 % alors qu'une hausse de 4 % à 8 % était attendue. Grâce à ces transactions, les clients d'EDC ont réalisé des activités d'une valeur de 35,75 milliards de dollars. Les banques ont pour leur part moins fait appel à la capacité de risque d'EDC en raison d'une croissance moins vigoureuse que prévu en Chine.

EDC compte 16 représentations sur des marchés internationaux clés. En étant présente sur un important marché pour le Canada, EDC peut réunir des renseignements commerciaux, tisser des relations avec des acheteurs étrangers et collaborer avec le MAECI et le SDC pour cerner de nouveaux débouchés au profit des entreprises canadiennes, en particulier sur des marchés florissants comme la Chine, l'Inde, le Brésil et le Mexique. À l'heure actuelle, la Société réalise 30 % de ses activités sur les marchés émergents.

Par ailleurs, le secteur privé retrouvant sa capacité en 2012, la demande à l'égard des services d'assurance et de cautionnement de la Société a généralement fléchi – une évolution positive pour l'économie canadienne. EDC s'est aussi réjouie de la réalisation en partenariat avec des institutions financières de 90 % des 794 transactions de financement conclues en 2012.

Tout au long de l'exercice, EDC a de nouveau misé sur ses partenariats. Elle a par exemple consolidé ses rapports avec le secteur bancaire en participant aux travaux du Forum des spécialistes des prêts (organisme de consultation mixte auprès du secteur financier privé canadien) et du groupe consultatif sur l'assurance crédit du gouvernement du Canada, cultivant ainsi des partenariats avec les assureurs-crédit du secteur privé. EDC a en outre conclu des protocoles d'entente : un avec la Société financière internationale (IFC) visant à tirer parti des capacités de chacun dans le cadre de projets et transactions sur les marchés émergents et un avec l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ATI) visant à faciliter les investissements et les échanges commerciaux entre le Canada et des pays du continent africain. EDC a aussi consenti un financement de 30 millions de dollars américains sur cinq ans à la Banque africaine d'import-export en vue d'approfondir ses relations d'affaires avec celle-ci.

OPTIMISATION DES RESSOURCES – COÛT TOTAL DE POSSESSION

EDC évalue chaque année ses investissements en technologie et le rapport entre l'optimisation des ressources (ODR) – les investissements technologiques destinés à améliorer les résultats d'affaires – et le coût total de possession (CTP) – les coûts d'entretien de l'infrastructure et des actifs technologiques de base. La Société s'évertuera à accorder plus de ressources aux objectifs liés à l'ODR tout en gérant le CTP.

EDC a poursuivi la mise en œuvre de son processus de modernisation des systèmes patrimoniaux et de l'architecture des technologies de l'information. Par conséquent, le résultat de 2012 (32:68) s'établit en deçà du résultat cible (35:65). Ce processus étant toujours en cours, le CTP devrait continuer à subir des pressions haussières à court terme.

FINANCEMENT ET ASSURANCES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

En 2012, la Société a continué d'offrir des solutions financières commerciales aux entreprises canadiennes ici au pays dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, qui lui a donné temporairement la souplesse supplémentaire nécessaire pour accorder du crédit aux entreprises canadiennes. En participant à des transactions faisant intervenir des institutions financières et des compagnies d'assurance canadiennes du secteur privé ainsi que BDC, EDC a aidé des sociétés canadiennes viables à s'engager sur la voie du redressement.

Aux termes du Programme, EDC a fourni des solutions commerciales d'une valeur de 2,2 milliards de dollars à 316 sociétés exportatrices canadiennes, dont 1,7 milliard de dollars en financement direct, 238 millions de dollars en cautionnement sur le marché intérieur et quelque 283 millions de dollars en assurance crédit sur le marché canadien. La Société a continué d'agir en tant que réassureur auprès d'assureurs du secteur privé afin d'accroître la capacité sur le marché au profit de 233 petites compagnies canadiennes. Depuis mars 2009, EDC a accordé une capacité de crédit d'une valeur de 11,2 milliards de dollars à 819 sociétés canadiennes en vue de leurs activités commerciales internationales. Le Programme, d'une durée de deux ans, a été prorogé par le gouvernement du Canada jusqu'au 12 mars 2013.

EDC a réalisé 90 % des 794 transactions de financement qu'elle a conclues en partenariat avec des institutions financières.

Le financement ciblé d'EDC accordé à des acheteurs étrangers comme la société indienne Tata Motors (photo ci-contre) a permis à 1 046 exportateurs canadiens de conclure de nouvelles affaires en 2012.

CRÉATION DE DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

Le premier objectif d'EDC est de générer des retombées pour le Canada, non seulement en facilitant le commerce extérieur, mais souvent aussi en cernant des débouchés commerciaux auparavant inexistants. Elle y parvient de multiples façons, notamment en contribuant à des mécanismes de financement à l'intention d'entreprises étrangères ciblées afin d'infléchir les décisions d'approvisionnement en faveur des fournisseurs canadiens et d'ainsi stimuler les exportations du Canada. En 2012, les financements d'attraction ont mené à de nouveaux contrats d'une valeur avoisinant les 3 milliards de dollars au profit de 1 046 exportateurs, essentiellement des PME. Près de 40 % de ces 207 emprunteurs étrangers se trouvaient sur des marchés émergents.

À l'heure actuelle, d'importants acheteurs du monde entier profitent de 105 transactions d'attraction, dont Codelco, la société d'État chilienne de production du cuivre; Tata Motors, Reliance Industries et Larson & Toubro, de l'Inde; Petrobras, le géant brésilien de l'énergie; PEMEX, la société pétrolière publique du Mexique; et, de la Chine, le Groupe Noble, spécialiste du transport, et China Everbright. Depuis 2004, ces transactions ont contribué à générer des ventes à l'exportation de près de 18 milliards de dollars.

En 2012, la Société a aussi collaboré avec des partenaires comme le Service des délégués commerciaux (SDC) à la tenue de 38 activités de jumelage, mettant plus de 400 fournisseurs canadiens en présence de plus de 100 grands acheteurs étrangers. Les entreprises canadiennes ont participé à plus de 600 rencontres individuelles et on s'attend à ce qu'il en émane plus de 100 transactions potentielles. Le secteur des soins de santé du Pérou, par exemple, est en plein essor et les entreprises canadiennes sont bien placées afin d'y offrir leur expertise.

Dans la foulée d'une visite au Pérou en 2011, EDC s'est employée à y faire mieux connaître le Canada et ses industries. En 2012, en collaboration avec le ministère du Développement économique et de l'Innovation de l'Ontario ainsi que le MAECI et le SDC, EDC a organisé une mission commerciale au Canada qui a donné à plus de 30 entreprises canadiennes du secteur des soins de santé l'occasion de faire valoir leurs services à des directeurs du service des approvisionnements de Grupo Auna, un des plus importants prestataires de soins de santé privés au Pérou.

INVESTISSEMENTS

EDC participe activement à des investissements directs de capital-risque et de capital de croissance en plus de travailler en partenariat avec des gestionnaires de fonds du secteur privé, au pays et à l'étranger. Dans un contexte de resserrement du crédit, ces activités s'avèrent particulièrement utiles pour aider les PME à accéder au capital-investissement dont elles ont besoin afin de percer sur les marchés mondiaux.

Au nombre de ces activités entreprises en 2012, on compte des engagements de 230 millions de dollars. Fait à noter, les engagements pris par EDC depuis la création du programme d'investissement totalisent 922 millions de dollars. De ce total, 280 millions ont visé des exportateurs de la nouvelle génération, 149 millions, des exportateurs en croissance du marché intermédiaire et 493 millions, des activités destinées à rapprocher les entreprises canadiennes des marchés émergents. C'est ainsi qu'EDC a investi 7,5 millions de dollars dans le fonds de capital-risque Avrio Ventures Limited Partnership II, qui est axé sur les entreprises canadiennes de sous-secteurs comme les bioproduits industriels, la biotechnologie agricole, les biens naturels et biologiques emballés pour la vente au détail et les ingrédients renouvelables.

INDICATEURS FINANCIERS

Indicateurs de performance	Résultats de 2012	Plan d'entreprise de 2012	Résultats de 2011
Bénéfice net (en M$)	^ 1 321	917	645
Ratio de productivité	^ 21,7 %	25,5 %	22,8 %

Les indicateurs de performance sont ainsi pondérés :
^ Objectif atteint ou dépassé (> 98 % du Plan)
<> Objectif en grande partie atteint (≥ 95 % et ≤ 98 % du Plan)
v Objectif non atteint (< 95 % du Plan)

ASSURER UNE SAINE GESTION FINANCIÈRE

Grâce à une saine gestion financière, EDC maintient un capital adéquat pour pouvoir remplir son mandat, maintenant et à l'avenir. Elle exerce ses activités de façon autonome et ne reçoit aucun crédit annuel du Parlement. Sa capacité d'autosuffisance repose sur la réalisation d'un rendement lui permettant de couvrir les risques assumés, sur la maîtrise des coûts et sur une gestion efficace des risques.

C'est ainsi qu'EDC a pu appuyer au fil des ans des exportations et des investissements d'une valeur de près de 1,1 billion de dollars à partir du capital social de 1,3 milliard de dollars investis dans la Société par le gouvernement du Canada depuis 1944.

EDC suit sa performance financière selon deux grands indicateurs : le bénéfice net et le ratio de productivité.

Dans des conditions opérationnelles normales, EDC s'attend à enregistrer des bénéfices nets annuels de 600 à 800 millions de dollars. Les variations de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances, des charges liées aux sinistres et de la juste valeur des instruments financiers peuvent faire sortir le bénéfice net de cette fourchette. Le bénéfice net de 2012 s'est établi à 1,3 milliard de dollars, soit 404 millions de plus que prévu dans le Plan et en hausse de 676 millions sur celui de 2011, principalement à cause des reprises de corrections de valeur et de provisions pour pertes sur créances de même que des recouvrements liés aux sinistres.

PRODUCTIVITÉ ACCRUE

EDC préserve sa viabilité financière en s'engageant à ne dépenser en coûts indirects qu'au maximum 25 cents environ de chaque dollar gagné. Elle détermine le respect de cet engagement au moyen de son ratio de productivité (RP), soit le rapport des charges administratives aux produits nets.

Les produits qu'EDC tire de ses services de financement et d'assurance révèlent la valeur que les entreprises y accordent. Les produits acquis par la Société en 2012, s'élevant à 1,4 milliard de dollars, étaient supérieurs à ceux de 2011 et prévus dans le Plan, surtout en raison de l'augmentation des produits tirés des prêts attribuable à l'accroissement des signatures et des déboursements.

Les charges administratives ont atteint 314 millions de dollars en 2012, en augmentation de 4 % par rapport à celles inscrites dans le Plan d'entreprise, sous l'effet d'une appréciation de la charge de retraite induite par une baisse du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation des obligations découlant des régimes de retraite d'EDC. En excluant l'incidence de la charge de retraite supplémentaire, les charges administratives se chiffrent cependant à 283 millions de dollars, en baisse sur celles de 2011 et prévus dans le Plan. Les fluctuations annuelles de la charge de retraite résultent des changements apportés aux hypothèses retenues pour l'évaluation des obligations précitées. En calculant le ratio de productivité, la Société utilise les hypothèses formulées dans le Plan d'entreprise dans l'intention d'absorber les variations dans l'exercice suivant.

Ainsi, en 2012, grâce à l'augmentation des produits tirés des prêts et à la réduction des charges administratives non afférentes aux régimes de retraite, le ratio de productivité d'EDC de 21,7 % a été sensiblement plus favorable que celui de 25,5 % énoncé dans le Plan. Cette baisse témoigne de l'approche disciplinée qu'a adoptée EDC pour accroître l'agilité et améliorer la viabilité financière pour l'ensemble de la Société.

INDICATEURS LIÉS À LA CLIENTÈLE

Indicateurs de performance	Résultats réels de 2012	Plan d'entreprise de 2012	Résultats de 2011
Net Promoter Score	^ 72	70,0-76,0 maintien	71,2

Les indicateurs de performance sont ainsi pondérés :
^ Objectif atteint ou dépassé (> 98 % du Plan)
〈〉 Objectif en grande partie atteint (≥ 95 % et ≤ 98 % du Plan)
v Objectif non atteint (< 95 % du Plan)

EDC évalue la satisfaction et la fidélité de sa clientèle à l'aide du Net Promoter Score, une norme de l'industrie qui mesure la satisfaction des clients. Recueillir des données concernant sa capacité à répondre aux besoins de ses clients permet à la Société de dresser un portrait de la fidélisation et du maintien de sa clientèle ainsi que de sa propension à recommander EDC.

La collecte de ces données se fait au moyen d'une série de sondages qui posent la question suivante à des clients actuels d'EDC : « Sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant Pas du tout probable et 10, Très probable, dans quelle mesure recommanderiez-vous EDC à un collègue qui est aussi exportateur? ». Le NPS est calculé en déduisant la proportion de clients promoteurs (9 et 10) de la proportion de clients détracteurs (de 0 à 6).

La Société a obtenu en 2012 un NPS de 72. Ce résultat révèle que la plupart des clients recommanderaient sans doute la Société à leurs partenaires et associés. Il place en outre EDC parmi un groupe prestigieux d'organisations affichant une note supérieure à 70. La qualité et la valeur des services ont été les facteurs prépondérants de 2012.

La technologie de l'information d'EDC joue aussi un rôle déterminant dans l'offre de solutions en temps utiles aux clients. Durant l'exercice, la Société a jeté les bases d'un vaste programme pluriannuel de modernisation de ses principaux systèmes d'affaires. Elle a ainsi commencé à assouplir ses systèmes transactionnels de base, améliorer l'accès en ligne à ses services et l'accès des employés aux renseignements dont ils ont besoin pour prendre des décisions rapidement.

En adoptant ces nouveaux outils technologiques et en poursuivant l'intégration de la méthode allégée à l'ensemble de ses programmes, EDC a amélioré ses délais de réponse et la prévisibilité de ses services.

INDICATEURS LIÉS AU PERSONNEL

Indicateurs de performance	Résultats de 2012	Plan d'entreprise de 2012	Résultats de 2011
Engagement du personnel	^ rang équivalant à celui des entreprises de haute qualité*	rang équivalant à celui des entreprises de haute qualité	rang supérieur à celui des entreprises de haute qualité*
Maintien de l'effectif (en %)	^ 93	≥ taux du Conference Board de 89,1	90,3

** La norme pour les entreprises de haute qualité est de 74 %. EDC a atteint un taux de 78 %.*

Les indicateurs de performance sont ainsi pondérés :
- ^ Objectif atteint ou dépassé (> 98 % du Plan)
- ‹› Objectif en grande partie atteint (≥ 95 % et ≤ 98 % du Plan)
- v Objectif non atteint (< 95 % du Plan)

PLANIFIER LA MAIN-D'ŒUVRE DE DEMAIN À EDC

Au Canada comme dans bon nombre d'autres pays industrialisés, la main-d'œuvre est appelée à subir les effets du déclin démographique au cours des années à venir. Or, dans un marché de l'emploi sous tension, il est plus important que jamais de pouvoir attirer et maintenir un effectif hautement qualifié. Dans cette optique, EDC a réalisé un examen exhaustif de l'avenir du travail, de son contexte commercial en pleine transformation, des tendances en matière de main-d'œuvre ainsi que de l'évolution législative afin de veiller à ce qu'elle continue d'offrir le meilleur service possible aux exportateurs et investisseurs canadiens.

La Société a ensuite entrepris de concevoir un programme de planification de l'effectif pour s'assurer de pouvoir compter sur les bonnes personnes ayant les bonnes aptitudes, au bon endroit et au bon moment. Ce programme comprendra un processus d'évaluation et de planification du personnel qui s'adaptera aux divers rôles inhérents aux activités d'EDC ainsi qu'un processus garantissant un juste équilibre entre de solides aptitudes techniques et les compétences comportementales.

Dans le cadre de cette stratégie, EDC a formé, en 2012, un bassin de résilience composé de 15 employés temporairement redéployés vers des dossiers clés, comme la création de débouchés commerciaux, ou encore des projets hautement prioritaires. Ces employés développent de nouvelles compétences tout en mettant leurs talents à contribution pour atteindre d'autres priorités. Cette initiative amène EDC à travailler plus intelligemment, accroît la résilience des employés comme de l'organisation et crée une capacité là où la demande se fait le plus sentir.

VALORISATION DU LEADERSHIP ET DE LA FORMATION

L'engagement d'EDC à cultiver et à valoriser une équipe de direction solide s'est avéré essentiel à l'aménagement d'un milieu de travail positif et productif. La Société a ainsi tenu des discussions plus approfondies sur le rendement et le potentiel de ses leaders lors des 179 évaluations réalisées lors du processus d'évaluation des leaders lancé au cours de la dernière année. Elle a créé un nouveau programme d'études en leadership afin d'harmoniser les programmes de formation au nouveau cadre de compétences de la Société. En 2012, 90 % des leaders ont suivi la formation « Principes de l'excellence opérationnelle » et acquis de solides assises pour former des équipes extrêmement efficaces et les diriger dans un contexte allégé.

Par ailleurs, la tendance actuelle des programmes de formation à privilégier un mode d'accès en tout temps, partout et à n'importe quel rythme s'inscrit dans le projet de modernisation des systèmes patrimoniaux d'EDC. En 2012, la Société a atteint son objectif en offrant 75 % de ses formations en ligne, les rendant ainsi plus accessibles aux employés et mettant un terme au temps perdu et aux frais engagés pour se rendre au siège social. Lors du dernier Sondage d'opinion mené auprès des employés, l'efficacité de la formation a obtenu une note de 69 %, soit 6 % de plus que les entreprises de haute qualité comparable.

Toutes ces mesures profitent aux clients d'EDC et se soldent par une main-d'œuvre plus engagée. En 2012, le taux de maintien de l'effectif était de 93 %.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Pour EDC, livrer de la valeur à ses clients veut aussi dire exercer ses activités de façon socialement responsable, conformément aux attentes de la population canadienne. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) ne saurait donc se limiter au respect des politiques et des règlements. EDC est résolue à véhiculer des valeurs comme la probité, le respect, l'équité et l'intégrité dans ses pratiques commerciales quotidiennes.

BILAN 2012 DE LA RSE

Priorité	Activité	Incidence
Promotion de la mise en œuvre uniforme des normes internationales	Exercice d'un rôle de direction dans le cadre du processus de révision des Principes de l'Équateur Signature de la première transaction visant un grand projet d'infrastructure de catégorie A en Inde	Grâce à son leadership auprès du Comité directeur des Principes de l'Équateur, la Société favorise une meilleure compréhension des Principes et préconise des modifications contribuant à uniformiser leur mise en œuvre par les banques EDC travaille avec des partenaires commerciaux pour faciliter l'application des normes internationales par une entreprise indienne
Lutte contre la corruption	Vaste sensibilisation de cet enjeu auprès des entreprises canadiennes au moyen de webinaires, de publications et de discours publics Renforcement des contrôles préalables liés aux allégations de corruption	EDC fait mieux connaître aux exportateurs les risques de corruption à l'étranger et convient de la nécessité de poursuivre ses efforts dans ce domaine EDC aide ses clients à mieux comprendre les risques liés à la corruption
Soutien aux éco-entreprises désireuses de répondre à la demande mondiale	Aménagement d'une stratégie visant la prestation de solutions financières aux éco-entreprises dont les technologies accèdent à la commercialisation ou sont à maturité	Les éco-entreprises pourront plus facilement augmenter leurs ventes sur les marchés mondiaux
Mise à jour du *Code de conduite* et du *Code d'éthique commerciale* d'EDC	Confirmation de l'engagement d'EDC à exercer ses activités de façon éthique et socialement responsable Séance d'appoint annuelle comportant une formation sur les nouvelles dispositions des codes, dont celles du *Code de valeurs et d'éthique du secteur public*	L'engagement public de la Société à demeurer en tout temps fidèle aux valeurs et aux principes d'une conduite éthique ainsi que le rôle des employés dans la réalisation de cet engagement sont énoncés avec plus de clarté

EDC estime que bien gérer les affaires – en adoptant et en incarnant ces valeurs dans le cadre de son appui aux investisseurs et aux exportateurs canadiens – c'est bon pour les affaires.

L'AMÉLIORATION DES NORMES INTERNATIONALES

Adoptés par plus de 70 institutions financières dans le monde, les Principes de l'Équateur servent de référentiel en matière de risque de crédit qui aide à cerner, à évaluer et à gérer les risques sociaux et environnementaux liés aux transactions de financement de projets. Lors de sa première année à titre de membre du Comité directeur des Principes de l'Équateur, EDC a rencontré des clients de l'industrie et des représentants des institutions financières partenaires pour discuter des modifications aux Principes qui en favoriseraient une mise en œuvre uniforme. Les dernières modifications, qui devraient être apportées au début 2013, guideront l'industrie financière dans son analyse des incidences sociales et environnementales découlant des grands projets d'infrastructure.

LE SECTEUR DE L'INFRASTRUCTURE EN INDE

En 2012, EDC a participé pour la première fois au financement d'un grand projet d'infrastructure sur le marché indien. Dans le cadre d'un montage financier consortial, la Société a consenti un appui de 100 millions de dollars pour la réalisation du projet d'aluminerie de Mahan dans l'État du Madhya Pradesh.

Le projet a donné à EDC l'occasion de travailler avec un promoteur indien et de le guider dans l'application des normes internationales tout en approfondissant sa connaissance des enjeux prépondérants de RSE que soulève la mise en œuvre de grands projets d'infrastructure en Inde.

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les dirigeants d'entreprise doivent aujourd'hui composer avec un contexte commercial complexe que vient compliquer davantage la corruption. Celle-ci nuit à la libre circulation des biens et services au Canada et d'un pays à l'autre, fausse les échanges commerciaux et étouffe la croissance économique. C'est pourquoi la corruption est restée en 2012 un enjeu de premier plan pour EDC et ses clients.

Durant l'exercice, la Société a entrepris de mieux comprendre les risques auxquels elle s'expose et d'affiner ses procédures pour en faciliter la gestion. EDC a également mis à jour son *Code d'éthique commerciale* et son *Code de conduite* en vue de préciser son engagement à exercer ses activités de manière éthique et socialement responsable ainsi que d'étoffer les directives à l'intention de ses employés. L'exercice a aussi mené à l'ajout de nouveaux processus de conformité. EDC a par ailleurs officiellement confirmé son adhésion au *Code de valeurs et d'éthique du secteur public* (régissant la conduite de tous les employés de la Société en 2012), qui fait désormais partie intégrante de son *Code de conduite*.

EDC s'est aussi attachée à sensibiliser et à renseigner ses clients au sujet du risque de corruption, notamment lors du webinaire « La lutte contre la corruption dans les transactions internationales ». En 2012, au terme d'une évaluation des risques propres à la RSE pour de nombreuses transactions, la Société a renforcé les contrôles préalables destinés à prévenir la corruption, permettant ainsi à ses clients d'être mis au fait des aspects de leurs activités susceptibles de présenter des risques de corruption et des mesures à adopter pour s'en protéger.

EDC ET CARE CANADA : AU-DELÀ DES EXPORTATIONS

Sur la scène internationale, EDC a formé un partenariat avec CARE Canada pour faciliter la mise en œuvre de projets de développement des affaires de faible envergure dans le cadre d'une initiative mondiale d'investissement dans la collectivité, Au-delà des exportations. Chaque année de ce programme d'une durée de quatre ans, EDC investit 170 000 $ et affecte des employés à divers projets de développement d'entreprises de CARE partout sur la planète. En 2012, EDC a prolongé le programme d'un an.

En 2009, lors du premier projet, deux volontaires ont mis leurs compétences au service de petites entreprises agricoles locales au Pérou. Depuis, EDC a affecté d'autres volontaires en Zambie et en Inde. À ce jour, 15 employés d'EDC ont participé au programme.

En avril, Ladislau Papara d'EDC s'est rendu à Chidambaram, en Inde, à titre de volontaire auprès de CARE Inde. Pendant trois mois, il a offert un soutien technique à l'appui de la création d'activités génératrices de revenus dans le secteur de la noix de cajou. Il a œuvré auprès d'ONG et de femmes de la région travaillant dans quatre installations de transformation où l'intervention des ONG locales et de CARE Inde demeurait indispensable à l'obtention de l'expertise technique et du financement. M. Papara a formulé un plan d'affaires pour encadrer leur développement et évalué leur chaîne de valeur. Il a pu ainsi cerner les déficiences et les occasions de croissance de ces exploitations agricoles, assurer leur viabilité et aider CARE Inde à faire en sorte qu'elles puissent employer un millier de femmes défavorisées. Ce projet cherchait avant tout à renforcer la capacité des entreprises de transformation de la noix de cajou, dont la chaîne de valeur alimentaire englobe les producteurs indiens comme des supermarchés aux quatre coins de la planète.

« Le commerce de la noix de cajou procure aux agriculteurs des revenus essentiels pour accéder à une vie meilleure et davantage de possibilités. Je crois que le commerce extérieur est une source de prospérité durable et qu'y faire participer davantage d'acteurs devrait être une priorité », affirme M. Papara.

Notre Rapport sur la responsabilité sociale des entreprises 2012, qui précise nos initiatives et nos programmes de RSE, devrait paraître en ligne le 31 mai 2013 au **www.edc.ca/rse**.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

LE MARCHÉ EN 2012

Les investisseurs ont privilégié les placements sans risque en 2012. Le rendement des obligations à dix ans a glissé de 2,38 % à 1,38 %, creusant l'écart par rapport aux titres de référence. Les titres d'EDC sont demeurés fort prisés grâce à la solidité des fondamentaux de l'économie canadienne et ses atouts au regard de nombre de marchés développés.

Les efforts des dirigeants européens pour mettre fin à la crise de la dette souveraine et aux difficultés de la Grèce ne sont pas parvenus à rassurer les marchés des capitaux mondiaux, l'incertitude régnant sur le vieux continent en 2012. D'autre part, le recours à l'austérité a éprouvé plusieurs pays déjà sous tension, et un chômage élevé et persistant a frappé la région alors plongée dans la récession.

L'Union européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne se sont efforcés d'encadrer les mécanismes d'aide aux pays le plus en difficulté. Les marchés ont réagi de manière favorable à cette intervention si bien que le rendement des obligations de maints pays périphériques de la zone euro est retombé de ses sommets historiques.

Dans ce climat d'instabilité, les investisseurs se sont mis en quête de placements de qualité supérieure. Grâce à sa solide cote de crédit (AAA/Aaa) et à ses liens avec le Canada, EDC a su répondre à cette demande.

Le programme d'emprunt d'EDC repose sur cinq éléments clés : l'émission de titres de référence en dollars américains, l'émission de titres en devises des pays du G8, les placements privés, l'émission de titres en devises des marchés émergents et l'émission d'obligations structurées. La valeur des emprunts contractés par EDC en 2012 s'est fixée à 8,8 milliards de dollars.

FAITS SAILLANTS DE 2012

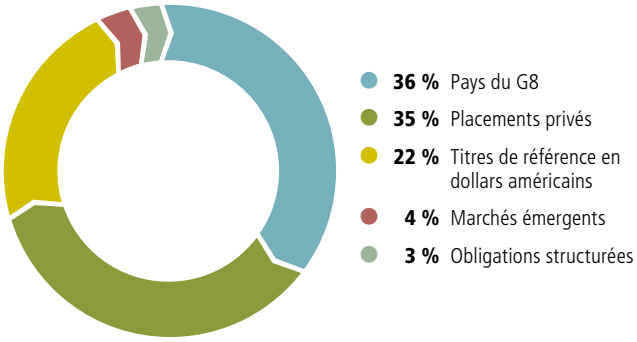

TITRES DE RÉFÉRENCE EN DOLLARS AMÉRICAINS

La première émission de titres obligataires multimarchés d'EDC en 2012, une opération de trois ans d'une valeur de 1 milliard de dollars américains, a été réalisée en juin, et la souscription a largement dépassé le montant initialement annoncé et s'est élevée à 1,8 milliard de dollars américains. Cinquante-deux investisseurs ont pris part à cette opération, mais les banques centrales en ont été les principaux acquéreurs, ce qui atteste l'efficacité de la stratégie d'EDC en matière de relations avec les investisseurs, la qualité de crédit exceptionnelle du Canada, ainsi que la forte demande qu'ont suscitée les obligations canadiennes.

Une deuxième émission de titres obligataires multimarchés de 1 milliard de dollars américains, assortis d'une échéance de cinq ans, a eu lieu en novembre. Ils ont fait l'objet d'une forte demande, les commandes de 53 investisseurs atteignant plus de 1,5 milliard de dollars américains. Le succès de cette émission, comme en témoigne la grande qualité de la souscription et sa bonne répartition sur le plan géographique, a mis en évidence le grand intérêt que les investisseurs portent à EDC.

« EDC compte parmi les rares sociétés émettrices pouvant fixer le taux des titres à dix points de plus que les bons du Trésor et créer un problème de répartition obligataire. Cette situation montre la haute estime qu'inspire au marché le parcours du Canada ainsi que la remarquable efficacité opérationnelle d'EDC et la grande cohérence de sa stratégie en matière de relations avec les investisseurs. EDC suit le marché de près depuis un certain temps, et elle a encore une fois choisi exactement le bon moment pour faire un appel public à l'épargne. »

RBC Marchés des Capitaux

COTES DE SOLVABILITÉ

	TITRES EN CAD		TITRES EN DEVISES	
	Long terme	**Court terme**	**Long terme**	**Court terme**
Moody's	Aaa	P-1	Aaa	P-1
S & P	AAA	A-1+	AAA	A-1+
DBRS	AAA	R-1 (élevée)	AAA	R-1 (élevée)
JCR				

Risque pondéré nul selon la Banque des règlements internationaux, conformément aux normes de Bâle II.

ÉMISSION EN DEVISES DES PAYS DU G8

Grâce à l'émission de titres d'emprunt en devises des pays du G8, EDC a diversifié son bassin d'investisseurs et accru la participation de ses clients internationaux à son programme de financement. Ce faisant, elle a bonifié son bilan des émissions non libellées en dollars américains et canadiens, la part de ces actifs étant passée de 6 % à 15 % au cours des dernières années.

Les émissions obligataires en livre sterling sont la pierre angulaire de cette stratégie. Au cours de l'exercice, EDC a effectué deux émissions. La première, pour une obligation d'une valeur de 400 millions de livres sterling venant à échéance en décembre 2014, a fait l'objet de deux réouvertures mobilisant chaque fois 100 millions de livres sterling pour un encours total de 600 millions de livres sterling. La seconde, venant à échéance en décembre 2015, s'élevait à 300 millions de livres sterling. EDC a aussi émis une obligation à taux variable d'un an de 100 millions de livres sterling acquise par un investisseur institutionnel du Royaume-Uni.

EDC a repris ses activités sur le marché obligataire kauri en lançant, en Nouvelle-Zélande, une obligation de cinq ans d'une valeur de 200 millions de dollars néo-zélandais, rouverte par la suite afin de recueillir 150 millions de dollars supplémentaires. Des investisseurs néo-zélandais et des investisseurs internationaux ont été les acquéreurs de ces obligations.

La demande sur le marché obligataire kangourou a poussé EDC à émettre une obligation de cinq ans d'une valeur de 750 millions de dollars australiens, rouverte afin de mobiliser 250 millions de dollars supplémentaires, pour un encours total de 1 milliard de dollars australiens. Ces obligations ont trouvé preneurs auprès de banques et de gestionnaires de fonds, en Australie et ailleurs sur le globe.

PLACEMENTS PRIVÉS

Affermir sa présence sur le marché américain est l'un des grands objectifs de la stratégie d'EDC en matière de relations avec les investisseurs. Par ailleurs, le montant des placements privés s'étant accru en 2012, les investisseurs ont bénéficié d'une diversification par émetteur et d'un accès aux titres de créance canadiens.

PERSPECTIVES POUR 2013

Les perspectives pour 2013 sont contrastées. La croissance sera freinée dans plusieurs régions, ce qui réduira les émissions d'emprunteurs souverains, supranationaux et assimilés. Malgré cette évolution conjoncturelle, EDC cherchera à être plus présente auprès des investisseurs américains vu l'importance que revêt ce marché.

En 2013, le programme de financement d'EDC devrait se chiffrer à 6,5 milliards de dollars américains. La Société ciblera les émissions de titres de référence et de billets à moyen terme ainsi que les placements privés, en mettant l'accent sur les titres en dollars américains et en devises des pays du G8 et sur les obligations libellées en devises des marchés émergents, le tout dans le but de soutenir les activités de ses clients.

Dans le climat actuel, les investisseurs recherchent un dialogue direct et des données détaillées qui puissent éclairer leurs décisions de placement. Les cadres supérieurs d'EDC entreprendront donc diverses initiatives, dont des rencontres individuelles, et participeront à des panels et à des conférences ciblées.

ÉNONCÉ ET PONDÉRATION DES RISQUES

Les titres obligataires d'EDC engagent irrévocablement le gouvernement du Canada, et ses cotes de solvabilité rendent compte de sa situation de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et de son appartenance en propriété exclusive au gouvernement du Canada. EDC s'acquitte du service de sa dette sur ses propres ressources. Or, puisque ses emprunts engagent entièrement le gouvernement du Canada, EDC peut faire appel au Trésor, le compte principal de l'État, afin de respecter les dates d'exigibilité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE 2013

Voici un survol de la stratégie d'affaires et des indicateurs de performance présentés dans le Plan d'entreprise 2013-2017. Le résumé du Plan est accessible au **www.edc.ca**

FICHE DE PERFORMANCE ET PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉUSSITE ET DE PLANIFICATION POUR 2013

Indicateurs de performance	Plan d'entreprise de 2013
Indicateurs liés à la clientèle	
Net Promoter Score	70,0-76,0 (maintien)
Indicateurs liés aux activités	
Activités totales facilitées (en G$)	baisse de 3-6 %
Activités sur les marchés émergents (en M$)*	baisse de 2 %
Transactions d'IDCE**	baisse de 2 %
Transactions réalisées en partenariat	baisse de 3-6 %
Ratio ODR-CTP	35:65
Indicateurs financiers	
Ratio de productivité (en %)	24-26
Bénéfice net (en M$)	835
Indicateurs liés au personnel	
Engagement du personnel	rang équivalant à celui des entreprises de haute qualité
Maintien de l'effectif (en %)	maintien
Nouvel indicateur en 2013	
Transactions auprès des petites entreprises***	maintien

* *En 2013, la définition des Activités sur les marchés émergents a été modifiée. Elle repose sur les produits comptables déclarés dans l'état du résultat global plutôt que sur le volume d'activités réalisées par les clients. Les produits que touche EDC représentent ce que les entreprises sont disposées à débourser pour ses services et sont une bonne indication de la valeur que revêtent ces services à leurs yeux. La cible n'était pas connue lors de la rédaction du Plan d'entreprise; elle a par la suite été établie, tel qu'il est indiqué.*

** *La définition des Transactions d'IDCE figurant au Plan d'entreprise a été reformulée, car certaines transactions ne sont plus comptabilisées en fonction de cet indicateur.*

*** *La cible n'était pas connue lors de la rédaction du Plan d'entreprise; elle a par la suite été établie, tel qu'il est indiqué.*

CONTEXTE DE PLANIFICATION

Une grande volatilité façonnera la conjoncture économique mondiale en 2013, mais les exportateurs canadiens ont toutes les raisons d'être optimistes quant aux années à venir. Trois grandes forces agissent sur l'horizon de planification.

D'abord, des segments cruciaux de l'économie mondiale peinent toujours à se remettre de la crise financière de 2008, qui continue à tempérer la croissance à court terme. Ensuite, le nouveau cadre international de réglementation financière grève la capacité des banques et des compagnies d'assurances de participer à des transactions de financement du commerce extérieur. Enfin, les marchés émergents continuent de prendre de l'expansion. Il en découle de vastes projets d'infrastructure et une solide demande de ressources naturelles, ce qui se répercute sur les cours des produits de base. Malgré un ralentissement de la croissance économique au Canada, notre dollar s'en est trouvé raffermi.

Selon les prévisions à l'exportation d'EDC, le Canada enregistrera une solide croissance dans un proche avenir. L'augmentation des exportations devrait se situer entre 6 et 8 % en 2013. Un examen plus approfondi révèle toutefois que les résultats du Canada sont inégaux. Si dans les secteurs des industries extractives et des ressources les exportations progressent, dans bien d'autres secteurs, la situation demeure difficile. Mentionnons tout particulièrement les technologies de l'information, les industries légères et le transport.

STRATÉGIE D'AFFAIRES

La stratégie d'affaires d'EDC vise à créer des retombées pour le Canada. À cette fin, la Société a axé sa stratégie d'affaires 2013-2017 sur deux objectifs stratégiques fondamentaux.

- **Facilitation des débouchés commerciaux** – La Société continuera d'adapter et d'améliorer son éventail de solutions de financement et d'assurances afin de bien répondre aux besoins en pleine évolution des sociétés canadiennes.
- **Création de débouchés commerciaux** – Des gains de productivité permettent à EDC d'investir dans des activités novatrices, créant ainsi pour les entreprises canadiennes des débouchés commerciaux qui leur seraient autrement inaccessibles ou inconnus.

La stratégie d'affaires d'EDC repose également sur sa philosophie privilégiant les partenariats et son engagement à l'égard de la responsabilité sociale des entreprises, en plus de concilier les quatre dimensions de ses activités : développement des affaires, opérations, gestion des risques et viabilité financière.

PHILOSOPHIE PRIVILÉGIANT LES PARTENARIATS

Dans la mesure du possible, EDC mettra à contribution sa capacité financière pour compléter les activités des institutions financières du secteur privé afin de veiller à ce que les clients aient accès aux solutions financières qui répondent le mieux à leurs besoins. La disponibilité de capacité du secteur privé détermine généralement le niveau de participation d'EDC. Lorsque l'accès au crédit se fait difficile, EDC intensifie ses efforts de pair avec le secteur privé afin d'offrir aux compagnies solvables la capacité dont elles ont besoin. À l'inverse, lorsque la capacité du secteur privé se rétablit, celle d'EDC n'est peut-être plus aussi nécessaire.

En revanche, si d'importantes retombées éventuelles existent pour le Canada, mais la capacité du secteur privé est limitée ou non disponible – notamment s'il s'agit de financement acheteur étranger sur des marchés exigeants, de transactions à plus longue durée dans des secteurs précis et de solutions financières pour des sociétés sur le point de percer, par exemple dans le secteur des écotechnologies ou des petites entreprises –, EDC offrira souvent une intermédiation financière jusqu'au retour du secteur privé. Dans de tels cas, EDC s'efforcera de préparer le terrain à la participation ultérieure du secteur privé.

En 2013, EDC consolidera davantage ses rapports avec le secteur bancaire en participant aux travaux du Forum des spécialistes des prêts et du groupe consultatif sur l'assurance crédit du gouvernement du Canada, cultivant ainsi des partenariats avec les assureurs-crédit du secteur privé. La Société continuera aussi à travailler de concert avec d'autres partenaires du secteur public dans le but de mettre en place les conditions nécessaires à l'éclosion d'une capacité dans le secteur privé.

MISER SUR LA TECHNOLOGIE

EDC mise sur la technologie de l'information pour offrir à ses clients des solutions opportunes de financement et de gestion des risques. Elle a donc mis en place un ambitieux programme pluriannuel de modernisation de ses principaux systèmes d'affaires, notamment son architecture logicielle. Ce faisant, EDC espère conférer plus de souplesse à ses systèmes transactionnels de base, rendre les services plus accessibles aux clients sur le Web et donner aux employés un meilleur accès à l'information qu'il leur faut pour prendre des décisions dans les délais.

PLEINS FEUX SUR LES PETITS EXPORTATEURS

Compte tenu de l'impact des activités des petits exportateurs canadiens sur les résultats commerciaux du Canada, la gamme de services qu'EDC leur offre est essentielle à la réalisation de son mandat. Ce segment, qu'EDC définit comme les sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions de dollars, est le plus important du point de vue du nombre de clients. Alors que le gros de ce segment est servi dans le cadre du programme d'Assurances comptes clients, les petits exportateurs du Canada et leurs banquiers profitent également des solutions de cautionnement et de garantie d'EDC de même que de ses transactions d'attraction.

EDC réalise par ailleurs d'importants investissements en technologie afin d'offrir un plus vaste éventail de produits et services à une plus grande part du segment des petites entreprises. La Société travaillera en étroite concertation avec ses partenaires gouvernementaux afin que les entreprises canadiennes aient accès à plus de savoir-faire canadien en matière de commerce international, notamment en les mettant en relation avec la Banque de développement du Canda (BDC), conformément au protocole conclu entre cet organisme et EDC, et en collaborant avec le Service des délégués commerciaux (SDC) et la Corporation commerciale canadienne (CCC).

TROIS INITIATIVES DE CRÉATION DE DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

Les trois grandes initiatives de création de débouchés commerciaux établies en 2012 et ciblant trois secteurs très porteurs pour le Canada demeureront prioritaires en 2013. Le secteur aéronautique est le premier de ces secteurs. En offrant du financement acheteur dans les premières années du programme de la CSeries de Bombardier Inc., EDC appuie des fournisseurs canadiens de la chaîne d'approvisionnement aéronautique et leur permet non seulement de contribuer à la production des aéronefs de la CSeries, mais aussi de servir d'autres acteurs importants de cette industrie. C'est dans ce contexte que la Société a pris des engagements indicatifs de financement envers des acheteurs de l'avion CSeries. Au fur et à mesure que le programme évoluera et que les aéronefs trouveront preneur, EDC cherchera à rallier une capacité accrue du secteur privé.

EDC poursuivra ensuite ses efforts de création de débouchés au profit du secteur des écotechs, plus particulièrement en appuyant les éco-entreprises canadiennes aux premières étapes du développement de leurs technologies et jugées par conséquent plus risquées. Au cours de la période de planification, EDC continuera d'approfondir ses connaissances du secteur et mettra au point des solutions financières favorisant la réussite des éco-entreprises canadiennes sur les marchés internationaux.

Enfin, EDC facilitera l'accès des exportateurs et des investisseurs canadiens aux débouchés dans le florissant secteur indien de l'infrastructure en prenant part au financement de projets susceptibles d'inclure des sociétés et des investisseurs du Canada. EDC étudie diverses possibilités pour affermir sa présence sur le marché et ainsi resserrer ses liens avec les acheteurs présentant les meilleures occasions pour les sociétés canadiennes faisant affaire en Inde.

GESTION PRUDENTE DES RISQUES ET VIABILITÉ FINANCIÈRE

EDC gère ses risques en menant ses activités commerciales et ses transactions de manière à réaliser des rendements suffisants par rapport aux risques assumés. Son appétence pour le risque suit les paramètres du Cadre de référence pour la gestion des risques d'entreprise (ERM) de la Société. En créant en 2012 le Groupe de gestion des risques d'entreprise et en confiant sa gouverne à un haut dirigeant, EDC a renforcé la dimension d'atténuation des multiples risques auxquels elle est exposée. En 2013, EDC perfectionnera son Cadre ERM en veillant à se prémunir contre les risques découlant des ressources humaines, des systèmes et des processus.

Grâce à son engagement à l'égard de la viabilité financière, EDC peut répondre aux exigences actuelles de ses clients, sans compromettre son aptitude à les servir à long terme. Au cours de la période de planification, EDC s'est engagée à ne dépenser en coûts indirects qu'au maximum 25 cents environ pour chaque dollar gagné. Pour ce faire, la Société se doit d'obtenir des gains de productivité chaque année en gardant le cap sur l'efficience.

MESURER LE SUCCÈS

EDC peut suivre ses résultats par rapport aux objectifs stratégiques présentés dans sa stratégie d'affaires grâce à sa fiche de performance et aux indicateurs présentés ci-après.

INDICATEURS LIÉS À LA CLIENTÈLE

NET PROMOTER SCORE (NPS)

Le Net Promoter Score (NPS) est l'indicateur utilisé pour évaluer la satisfaction et la fidélité des clients. Le NPS mesure la réputation d'EDC et la probabilité qu'un client la recommande à des collègues ou à d'autres entreprises.

INDICATEURS LIÉS AUX ACTIVITÉS

ACTIVITÉS TOTALES FACILITÉES

Cet indicateur offre un ordre de grandeur pour ce qui est des activités réalisées par les compagnies canadiennes à l'aide des solutions d'EDC. Il peut varier selon une gamme de facteurs externes comme le taux de change ou le cours des produits de base.

TRANSACTIONS D'INVESTISSEMENT DIRECT CANADIEN À L'ÉTRANGER (IDCE)

Les investissements que font les compagnies canadiennes sur les marchés étrangers constituent une source importante de retombées pour le Canada. La facilitation des transactions d'IDCE fait partie de la stratégie d'affaires d'EDC depuis plusieurs années et constitue maintenant un élément essentiel de son noyau principal d'activités. EDC continuera de mettre l'accent sur les activités d'IDCE et de les promouvoir afin d'encourager les sociétés canadiennes à poursuivre la diversification de leurs exportations.

TRANSACTIONS RÉALISÉES EN PARTENARIAT

L'aptitude d'EDC à bien servir les sociétés canadiennes est rehaussée par ses partenariats avec des acteurs des secteurs public et privé. En 2012, la Société a élargi sa définition des transactions réalisées en partenariat pour y inclure les transactions signées découlant des recommandations qu'elle a faites à BDC et de celles que BDC lui a acheminées, soulignant l'importance du travail en partenariat avec sa société d'État sœur.

OPTIMISATION DES RESSOURCES (ODR) – COÛT TOTAL DE POSSESSION (CTP)

Chaque organisation doit déterminer l'affectation optimale de ses investissements en technologie selon ses besoins, mais la tendance privilégiée est d'accorder plus de ressources aux objectifs liés à l'ODR tout en gérant le CTP. EDC transformera ses solutions technologiques et d'affaires au cours des prochaines années afin d'améliorer son service à la clientèle et de relever sa productivité et son efficience internes. Il en résultera à terme un ratio ODR-CTP amélioré.

RATIO DE PRODUCTIVITÉ (RP)

Le ratio de productivité témoigne de façon globale de l'efficacité de l'utilisation des ressources. Il s'agit du ratio des charges administratives par rapport au bénéfice net. EDC exerce ses activités de manière à ce que son ratio de productivité demeure entre 24 et 26 %.

INDICATEURS LIÉS AU PERSONNEL

MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES

EDC vise à attirer et à maintenir une main-d'œuvre hautement qualifiée afin de pouvoir réaliser sa stratégie d'affaires, maintenant et à l'avenir. Son succès à cet égard est déterminé par le taux de maintien de l'effectif et la rétroaction des employés quant à leur engagement envers la Société.

NOUVEAUX INDICATEURS POUR 2013

En 2013, la fiche de performance d'EDC évoluera afin de rendre compte des nouveaux efforts déployés pour mieux servir les petites entreprises exportatrices. Cette fiche affinera le processus d'évaluation de la performance de la Société au regard de son objectif fondamental : aider le Canada à réussir dans la sphère du commerce extérieur.

Afin de maintenir le cap sur le service aux petites entreprises exportatrices en 2013, EDC a instauré un nouvel indicateur intitulé « Transactions auprès des petites entreprises », qui regroupera toutes les transactions réalisées auprès des petites entreprises exportatrices au cours de l'année.

Par ailleurs, EDC adoptera les produits générés par la prestation de ses solutions comme indicateur de ses activités sur les marchés émergents. En mettant l'accent sur les produits générés plutôt que sur le volume d'activités, EDC pourra mesurer plus précisément la valeur qu'elle offre aux entreprises canadiennes sur les marchés émergents. Les produits que touche EDC représentent ce que les entreprises sont disposées à débourser pour ses services et sont une bonne indication de la valeur que revêtent ces services à leurs yeux. Même s'il n'est plus calculé de la même façon, cet indicateur conservera sa dénomination « Activités sur les marchés émergents ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NORMAN M. BETTS

FREDERICTON (NOUVEAU-BRUNSWICK)

Nommé pour la première fois au Conseil d'administration d'EDC en 2007, M. Betts, Ph. D. s'est vu confier un deuxième mandat en février 2010. M. Betts a de solides antécédents du service public. En tant que député de Miramichi-Sud-Ouest, il a servi la population du Nouveau-Brunswick comme ministre des Finances de 1999 à 2001 et ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick de 2001 à 2003. Actuellement professeur agrégé à la Faculté d'administration des affaires de l'Université du Nouveau-Brunswick, il siège au Conseil d'administration de plusieurs sociétés et organismes, dont la Corporation de portefeuille Énergie NB et Tembec Inc. Comptable agréé, il est titulaire d'un doctorat en gestion de l'École de gestion de l'Université Queen's.

JACQUES BOIVIN

QUÉBEC (QUÉBEC)

M[e] Boivin a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en mars 2009. Avocat au sein du cabinet ksa avocats, S.E.N.C.R.L., de Lévis au Québec, il est spécialiste du droit du regroupement d'entreprises, des ventes et du financement ainsi que de la faillite et de l'insolvabilité. M[e] Boivin a enseigné à l'École du Barreau du Québec et est membre du Barreau du Québec, de L'Association du Barreau canadien et d'INSOL International. En plus de pratiquer le droit, M[e] Boivin est un membre engagé de sa collectivité et siège au Conseil d'administration d'organisations qui appuient l'éducation et les services de santé.

JEFF BURGHARDT

PRINCE RUPERT (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

M. Burghardt a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en juin 2008. Il travaille dans le secteur agricole depuis plus de 25 ans, dont 10 ans à titre de président et chef de la direction de Prince Rupert Grain Ltd. et président du Conseil d'administration de la Northwest Corridor Development Corporation. Grand défenseur des intérêts de sa région, M. Burghardt a agi comme conseiller auprès des gouvernements fédéral et provincial dans le cadre d'initiatives touchant les transports, le développement économique et l'investissement.

ADAM CHOWANIEC

OTTAWA (ONTARIO)

M. Chowaniec, Ph. D., a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en avril 2008. Actuellement président du Conseil d'administration de Zarlink Semiconductor Inc., il a occupé des postes de haute direction à l'Université Acadia de même qu'auprès de Bell Northern Research, Nortel Networks, Commodore International et Calmos Systems. Avant de fonder Tundra Semiconductor Corporation en 1995 en tant que chef de la direction, M. Chowaniec a été président et vice-président de Newbridge Networks. De 2006 à 2008, il a présidé le Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation, créé par le premier ministre de l'Ontario. Largement reconnu pour ses qualités de leader, son excellence dans le domaine des affaires et son sens de l'innovation, il a été nommé en 1999 Homme d'affaires de l'année par la Chambre de commerce d'Ottawa.

HERBERT M. CLARKE

ST. JOHN'S (TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR)

Nommé au Conseil d'administration d'EDC en 2009, M. Clarke s'est vu confier un deuxième mandat en octobre 2012. Il a acquis une vaste expérience au sein des secteurs privé et public dans les domaines de la politique gouvernementale et des relations entre l'industrie et le gouvernement, particulièrement en ce qui a trait à l'exploitation des ressources naturelles et à l'évaluation des enjeux environnementaux. M. Clarke est président de HMC Associates Ltd., société privée de consultation et de placement. Il a occupé à la fonction publique de Terre-Neuve-et-Labrador les postes de greffier du Conseil exécutif et secrétaire auprès du Cabinet, ainsi que des fonctions de dirigeant dans les industries minière et des pêches. Il a été membre de l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, président fondateur du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, commissaire de l'examen public d'un grand projet d'hydrocarbures extracôtiers et coprésident de la commission mixte d'examen du projet hydroélectrique du cours inférieur de Churchill.

JIM DINNING

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, CALGARY (ALBERTA)

M. Dinning a été nommé président du Conseil d'administration d'EDC en 2007. Président du Conseil d'administration du Western Financial Group, il a une vaste expérience du secteur privé comme cadre supérieur et aussi comme membre ou président du conseil d'administration de diverses sociétés multinationales et exportatrices du Canada. M. Dinning a également occupé des postes de haut niveau pendant les 11 années où il a siégé à l'Assemblée législative de l'Alberta à titre de député, notamment ceux de ministre de l'Éducation et de trésorier. Il est par ailleurs chancelier de l'Université de Calgary.

LINDA M. O. HOHOL

CALGARY (ALBERTA)

M[me] Hohol a été nommée au Conseil d'administration d'EDC en 2007. Elle possède une expérience appréciable du secteur financier et une expertise en financement de capital-risque et en gestion de patrimoine. De 2002 à 2007, M[me] Hohol a été présidente de la Bourse de croissance TSX après une longue carrière à la CIBC, notamment comme vice-présidente directrice de la gestion de patrimoine. Membre du Conseil d'administration de plusieurs organismes sans but lucratif et de sociétés du secteur privé, dont ATB Financial, EllisDon Construction et Centraide de Calgary, elle a été reconnue comme l'une des 100 femmes les plus puissantes du Canada.

ELLIOT LIFSON

MONTRÉAL (QUÉBEC)

M. Elliot Lifson a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en mars 2012. M. Lifson est président de la Fédération canadienne du vêtement, vice-président du Conseil d'administration de Vêtements Peerless Inc. et administrateur de plusieurs associations et conseils. Il exerce un rôle consultatif auprès du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal, dont il a déjà assuré la présidence. Il est professeur à la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill et siège depuis peu à Export Québec, une unité du gouvernement du Québec. Membre du Barreau du Québec, il est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Montréal et d'un MBA de la Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario.

DONALD A. MACLEOD

DARTMOUTH (NOUVELLE-ÉCOSSE)

M[e] MacLeod a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en 2008. Actuellement vice-président et avocat principal auprès de J. Ray McDermott Canada, Ltd. (Secunda Marine Services), il occupe depuis 1989 des postes de haute direction au sein de la société. M[e] MacLeod a une vaste expérience des transactions commerciales au Canada et à l'étranger dans les secteurs du transport maritime et des hydrocarbures extracôtiers. Président du Conseil d'administration de la Shipowners' Mutual Protection and Indemnity Association (Luxembourg), il siège à plusieurs de ses comités de gestion et des comités de ses sociétés affiliées. M[e] MacLeod est membre de la Nova Scotia Barristers' Society.

STEPHEN S. POLOZ, PACI

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, OTTAWA (ONTARIO)

M. Poloz a été nommé au poste de président et chef de la direction en janvier 2011, après avoir accumulé près de 30 années d'expérience des marchés des capitaux, ainsi que des prévisions et politiques économiques dans les secteurs public et privé. M. Poloz est entré à EDC en 1999 comme vice-président et économiste en chef. En 2004, il a été promu au poste de premier vice-président, Affaires générales, et économiste en chef, ayant la charge de la Planification générale, des Communications, des Relations gouvernementales, des Relations internationales, des Services d'ingénierie, de la Responsabilité sociale des entreprises et des Services de recherche. De 2008 à 2010, M. Poloz a occupé le poste de premier vice-président, Groupe des produits de financement, responsable de tous les programmes de financement d'EDC, en plus des Services économiques et de l'Équipe des renseignements sur la Société et sur le commerce international. Avant d'arriver à EDC, M. Poloz a travaillé à BCA Research à Montréal pendant cinq ans et à la Banque du Canada à Ottawa pendant 14 ans. Il a été chercheur invité au Fonds monétaire international à Washington ainsi qu'à l'Agence de planification économique à Tokyo. Il a en outre occupé la présidence de l'Ottawa Economics Association.

JOHN R. ROONEY

CALGARY (ALBERTA)

M. Rooney a été nommé pour la première fois au Conseil d'administration d'EDC en 2007 et a été reconduit dans ses fonctions en janvier 2010. Cadre-entrepreneur de Calgary, il a des antécédents techniques en finance. M. Rooney est actuellement président et chef de la direction de Northern Blizzard Resources Inc. Comptable agréé et expert en évaluation d'entreprise, il compte plus de 20 années d'expérience, essentiellement dans le secteur du pétrole et du gaz naturel. Il est administrateur de plusieurs sociétés ouvertes et fermées et d'organismes sans but lucratif.

JEFFREY STEINER

TORONTO (ONTARIO)

M. Steiner a été nommé au Conseil d'administration d'EDC en décembre 2010. Avant de fonder New Franchise Media en 2010, M. Steiner a été président et chef de la direction de la Toronto Economic Development Corporation (TEDCO) pendant environ sept ans et membre du Conseil d'administration de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario pendant trois ans. M. Steiner préside actuellement le Comité de la gouvernance du Conseil d'administration des Centres d'excellence de l'Ontario, organisme qui s'appuie sur une collaboration entre l'industrie et le milieu universitaire ainsi que le financement de capital-risque pour encadrer les investissements publics dans la commercialisation de la R-D universitaire. Membre actif de la section de Toronto de la Young Presidents' Organization (YPO) et de l'Institut des administrateurs de sociétés, il a reçu le titre IAS.A.

DARLENE THIBAULT

LAVAL (QUÉBEC)

M[me] Thibault a été nommée au Conseil d'administration d'EDC en janvier 2010. Directrice à la Banque Scotia depuis 2005, M[me] Thibault y est responsable de Crédit-bail Scotia et du Programme d'immigration des investisseurs au Québec. Au cours de ses 20 ans de carrière dans le secteur des services financiers, elle a notamment travaillé auprès de la Banque HSBC, la Banque de Montréal, Bombardier Capital Ltée, AT&T Capital Canada Inc. et Pitney Bowes Leasing.

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

De gauche à droite : (rangée supérieure) Jim McArdle, Ken Kember; (rangée du milieu) Cliver Witter, Pierre Gignac, Derek Layne, Rajesh Sharma; (rangée inférieure) Benoit Daignault, Stephen S. Poloz, Susanne Laperle.

STEPHEN S. POLOZ

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Stephen Poloz a été nommé au poste de président et chef de la direction en janvier 2011, après avoir accumulé près de 30 années d'expérience des marchés des capitaux ainsi que des prévisions et politiques économiques dans les secteurs public et privé. M. Poloz est entré à EDC en 1999 comme vice-président et économiste en chef. De 2008 à 2010, M. Poloz a occupé le poste de premier vice-président, Groupe des produits de financement, responsable de tous les programmes de financement d'EDC, en plus des Services économiques et de l'Équipe des renseignements sur la Société et sur le commerce international. Avant d'arriver à EDC, M. Poloz a travaillé à BCA Research à Montréal pendant cinq ans et à la Banque du Canada à Ottawa pendant 14 ans. Il a été chercheur invité au Fonds monétaire international à Washington ainsi qu'à l'Agence de planification économique à Tokyo. Il a en outre occupé la présidence de l'Ottawa Economics Association. M. Poloz porte le titre de Professionnel accrédité en commerce international.

BENOIT DAIGNAULT

PREMIER VICE-PRÉSIDENT,
FINANCEMENT ET INVESTISSEMENTS

Benoit Daignault a été nommé premier vice-président et responsable mondial, Financement et Investissements, en janvier 2012, après avoir exercé les fonctions de premier vice-président, Développement des affaires, depuis son arrivée à EDC en 2004. Il dirige les activités mondiales d'investissement et de financement par emprunt d'EDC touchant toutes les gammes de produits de la Société, notamment le financement de projets et le financement structuré, les prêts commerciaux, les prêts aux entreprises et le financement sur actif. Il a auparavant travaillé pendant plus de 10 ans chez General Electric Capital, où il a exercé des fonctions à responsabilités croissantes, tant au Canada qu'aux États-Unis. M. Daignault est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et est analyste financier agréé (CFA). Il a terminé avec succès le programme Proteus de la London Business School et est diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia.

PIERRE GIGNAC

PREMIER VICE-PRÉSIDENT ET CHEF DE LA GESTION DES RISQUES, GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Pierre Gignac a été nommé premier vice-président, Gestion des risques d'entreprise, en janvier 2012, après avoir exécuté les fonctions de premier vice-président, Assurances, depuis janvier 2004. Il est responsable de la Gestion des risques, des Services juridiques et des Services de sécurité. Arrivé à EDC en avril 1999 à titre de directeur de groupe, Indemnisations et Comptabilité des assurances, M. Gignac a ensuite été nommé vice-président des Services d'assurances et de prêts, puis vice-président, Crédit et évaluation des risques à court terme. Auparavant, il a occupé divers postes de haut niveau pendant 14 années à La Métropolitaine, Compagnie d'Assurance-Vie. M. Gignac est Fellow de la Society of Actuaries, Fellow de l'Institut canadien des actuaires et analyste financier agréé. Il est diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia et de l'Université Laval à Québec.

KEN KEMBER

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, FINANCES, ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Ken Kember a été nommé premier vice-président, Finances, et chef de la direction financière en 2009. À ce titre, il dirige le Groupe des finances, qui englobe les entités suivantes : Trésorerie, Finances et Contrôle, Services des prêts et Services généraux. M. Kember a exercé diverses fonctions à des niveaux de responsabilité croissants au sein du Groupe des finances, dont cinq ans à titre de vice-président et contrôleur général, avant d'accéder à son poste actuel. Avant de se joindre à EDC en 1995, M. Kember a été cadre supérieur au sein du Groupe de la comptabilité et de l'audit de PricewaterhouseCoopers (PwC) à Ottawa. Titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université de Waterloo, il est comptable agréé et comptable en management accrédité. Il siège au conseil d'administration de la section de la région de la capitale nationale de Financial Executives International. M. Kember est diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia.

SUSANNE LAPERLE

PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE, RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

Susanne Laperle a été nommée première vice-présidente, Ressources humaines, en février 2001. Elle chapeaute le Groupe des ressources humaines et des communications d'EDC. Cadre chevronnée dans le secteur des ressources humaines, elle met à profit à EDC ses qualités de leader et de stratège acquises dans diverses entreprises aux multiples défis. Avant d'entrer à EDC, elle a été vice-présidente des Ressources humaines et des Communications dans plusieurs grands commerces canadiens de détail, où elle a été appelée à faciliter le changement au sein de vastes organisations. M^{me} Laperle a également été conseillère principale auprès du groupe John C. Williams de Toronto, où elle s'est spécialisée dans les domaines des ressources humaines et des communications pour des clients de l'industrie des services et du secteur public. Elle est titulaire d'un MBA de l'Université de Toronto.

DEREK LAYNE

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, SOLUTIONS D'AFFAIRES ET INNOVATION

Derek Layne a été nommé premier vice-président, Solutions d'affaires et Innovation, en décembre 2011. À la tête de ce groupe nouvellement formé à EDC, il est chargé de gérer les plateformes technologiques, les systèmes d'information ainsi que les centres d'expertise en matière de veille stratégique et de soutien aux processus et aux programmes qui sous-tendent les activités d'EDC. Avant d'intégrer son poste actuel, M. Layne a occupé diverses postes de direction liées aux activités de financement d'EDC, notamment celui de chef de la gestion des risques. Avant d'arriver à EDC en 1992, il a travaillé au sein d'une firme d'ingénierie.

JIM MCARDLE

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, AFFAIRES GÉNÉRALES, ET SECRÉTAIRE

Jim McArdle a été nommé premier vice-président, Affaires générales, et secrétaire, en janvier 2012, après avoir exécuté les fonctions de premier vice-président, Services juridiques, et secrétaire, depuis 2006. Il a la charge de la Planification et des Relations extérieures, de la Responsabilité sociale des entreprises, des Services économiques et de la Gestion des portefeuilles de l'entreprise et est secrétaire auprès du Conseil d'administration. M. McArdle s'est joint à EDC à titre d'avocat-conseil en 1993 et a été promu au poste d'avocat-conseil principal en 1994. Il a accédé au poste de chef des Services juridiques et secrétaire adjoint principal en juillet 2002. Avant d'arriver à EDC, M. McArdle a travaillé dans un grand cabinet d'avocats de Toronto pendant 10 ans. Il est diplômé du Senior Executive Program de l'Université Columbia.

RAJESH SHARMA

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Rajesh Sharma a été nommé premier vice-président, Développement des affaires, en janvier 2012, après avoir exécuté les fonctions de premier vice-président, Groupe des produits de financement, depuis 2011. Il chapeaute la stratégie d'affaires de la Société par l'entremise des équipes sectorielles spécialisées dans les grandes chaînes d'approvisionnement mondiales et est également responsable du réseau des bureaux et représentations d'EDC au Canada et à l'étranger. Depuis son arrivée à EDC en 1995, M. Sharma a supervisé diverses gammes de produits, notamment les activités de financement de projets et de financement structuré, de financement des entreprises et d'Assurance risques politiques. Auparavant, M. Sharma a travaillé quatre années chez Hydro Ontario. Il est titulaire d'un MBA de l'Université de Windsor, ainsi que d'une maîtrise en philosophie dans le domaine de l'économie et d'une maîtrise avec spécialisation en économie de l'Université du Panjab, en Inde.

CLIVE WITTER

PREMIER VICE-PRÉSIDENT, ASSURANCES

Clive Witter a été nommé premier vice-président, Assurances, en mai 2012. M. Witter compte 30 années d'expérience dans le domaine de la finance et des assurances, principalement dans des postes de haute direction. Originaire du Royaume-Uni, il a également travaillé au Canada, en Irlande, en Belgique et à Hong Kong. Avant d'entrer à EDC, il a été au service de PricewaterhouseCoopers (PwC), puis d'AVIVA Composite Insurance Group, l'une des plus grandes compagnies d'assurances au monde. Avant sa nomination à son poste actuel à EDC, il était directeur de l'exploitation, Europe continentale, chez Willis International, General Insurance Brokers, une société établie à Londres. Comptable agréé, M. Witter est diplômé du collège universitaire de Swansea, au pays de Galles.

LA GOUVERNANCE À EDC

RESPONSABILITÉ DE GÉRANCE

La bonne conduite des affaires d'EDC incombe à son Conseil d'administration, qui se compose d'administrateurs présentant une solide expérience des affaires, de la finance, de l'investissement et de la gestion des risques. En 2012, le Conseil a travaillé avec le chef de la direction, appuyant sa vision de la Société.

Chaque année, le Conseil examine le Plan d'entreprise, y apporte une importante contribution et l'approuve. En 2012, le Conseil a discuté de divers éléments à longue échéance du Plan lors de sa séance stratégique, notamment des besoins des petites entreprises et du rôle accru qu'EDC peut jouer auprès d'elles, de l'exploitation des ressources naturelles dans le Nord canadien et des incidences du commerce Sud-Sud pour EDC et les exportateurs canadiens. Le Conseil et la haute direction ont également veillé à ce que le Plan d'entreprise soit conforme à l'esprit et à l'objectif du Plan d'action pour la réduction du déficit du gouvernement du Canada ainsi que de l'énoncé des priorités et des responsabilités du ministre du Commerce international.

Le Conseil a maintenu le cap sur l'évolution des programmes de gestion des risques d'EDC, en particulier la gestion des risques d'entreprise. Ses membres ont pris part au sondage annuel sur la détermination et l'évaluation des risques. Le Comité de la gestion des risques a régulièrement fait le point sur le déroulement des transactions présentant des subtilités ou des caractéristiques uniques. Le Conseil a évalué le système de gestion des risques d'entreprise (ERM) d'EDC et offert son expertise à cet égard, proposant notamment des modifications de sa structure hiérarchique. Il a également cherché à cerner les forces et les lacunes de la ERM en se penchant sur le « bilan de santé » réalisé par des consultants externes, et passé en revue un plan d'élaboration et de mise en œuvre des améliorations à apporter au programme ERM.

Le Comité du développement des affaires a été régulièrement renseigné de la progression des grandes initiatives énoncées dans la Plan d'entreprise, et des activités et des débouchés dans les diverses régions canadiennes. Le Comité a évalué la couverture de marché de la Société en se fondant sur les industries et les segments de marché, et les lacunes en découlant. Cette évaluation avait pour but de relever les initiatives pouvant combler ces lacunes et déterminer les grandes priorités pour 2012 et par la suite. Pour sa part, le Comité de la vérification a notamment examiné et approuvé les plans de mission annuels du vérificateur général et de l'auditeur interne. Le vérificateur général a émis une opinion sans réserve à l'égard des états financiers de 2011.

En 2012, le Conseil a aussi mis sur pied un sous-comité spécial sur la technologie qui encadrera et orientera les futurs investissements technologiques d'EDC.

OBJECTIFS D'INTÉRÊT PUBLIC ET MANDAT CONFÉRÉ PAR LA LOI

La mission et les pouvoirs d'EDC lui sont conférés par voie législative. C'est le cas de son mandat sur le marché intérieur, prorogé jusqu'au 12 mars 2013, qui lui a temporairement donné la capacité d'offrir un soutien aux compagnies canadiennes au pays. Le Conseil a suivi de près la collaboration d'EDC avec des banques ainsi que des sociétés de services financiers du secteur privé visant à accroître la capacité disponible à l'appui des activités des compagnies canadiennes sur le marché intérieur. Le Conseil a aussi étudié la présence d'EDC sur la scène internationale et a discuté de son autorité d'établir des bureaux à l'étranger afin d'appuyer les exportateurs canadiens.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES ET CULTURE DE CONDUITE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Les activités d'EDC en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) font partie intégrante de ses efforts visant à rehausser les résultats commerciaux du Canada. Le Conseil s'est beaucoup préoccupé des questions de RSE en 2012. Il s'est notamment penché sur la lutte contre la corruption et la formulation de lignes directrices pour les exportations des secteurs de la défense et de la sécurité. La société pétrolière et gazière Talisman a en outre entretenu le Conseil de ses stratégies et activités liées à la RSE sur les marchés émergents.

Le Conseil favorise une culture de conduite éthique des affaires en suivant des procédures touchant les conflits d'intérêts et les délits d'initiés qui vont au-delà des critères énoncés dans le *Code de conduite* d'EDC s'appliquant aux administrateurs. Les membres du Conseil d'EDC remplissent des déclarations permanentes d'intérêts et ils s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. De plus, les documents du Conseil sont contrôlés pour toute correspondance avec des sociétés figurant dans les déclarations permanentes. La documentation relative à une transaction n'est pas remise à un administrateur ayant déclaré des intérêts dans une partie liée à la transaction.

En 2012, le Conseil a donné son aval à une série de mises à jour du *Code d'éthique commerciale* et du *Code de conduite* d'EDC. Le *Code d'éthique commerciale* précise les engagements de haut niveau de la Société tandis que le *Code de conduite* énonce les responsabilités de ses employés et administrateurs. Les changements au *Code de conduite* visaient à en renforcer les règles, à traiter de certaines catégories discrétionnaires et à étoffer les dispositions liées à l'acceptation ou l'approbation

de cadeaux et d'invitations par l'ajout de limites pécuniaires ainsi que d'exigences de consignation et de déclaration pour éviter toute situation de conflit d'intérêts. À l'issue d'une décision du Conseil, le *Code de valeurs et d'éthique du secteur public*, entré en vigueur en 2012, fait maintenant partie du *Code de conduite* d'EDC. La Société demande chaque année à ses employés de signer une déclaration confirmant leur compréhension du *Code de conduite* et leur volonté de le respecter. Les membres du Conseil sont aussi tenus de confirmer leur compréhension des dispositions du *Code de conduite* les concernant, de même que des procédures liées aux conflits d'intérêt et délits d'initiés à l'intention des membres du Conseil, et de s'y conformer.

RESPONSABILITÉS ET FONCTIONNEMENT

Les fonctions du Conseil sont indépendantes de celles de la direction de la Société. Pendant chaque réunion du Conseil et des comités, un certain temps est prévu pour des discussions à huis clos, qui se déroulent d'abord avec le chef de la direction puis en l'absence de la direction. En outre, le Comité de la vérification se réunit à huis clos à trois occasions, une fois avec les représentants du Bureau du vérificateur général du gouvernement fédéral, une autre avec le vice-président d'EDC responsable du Groupe de la vérification interne et une dernière avec les administrateurs indépendants. De plus, le chef de la gestion des risques assiste aux réunions à huis clos du Comité de la gestion des risques depuis 2012. Les rôles du président du Conseil et du chef de la direction d'EDC sont distincts. En dehors du chef de la direction, tous les membres du Conseil sont indépendants de la direction. Pour assurer la transparence, les administrateurs reçoivent les ordres du jour et la documentation relativement aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas, et ils sont libres d'y prendre part s'ils le souhaitent.

Les relations de travail entre le Conseil et la direction d'EDC se déroulent sous le signe de l'efficacité. La répartition de leurs responsabilités respectives est examinée régulièrement. Le Règlement administratif d'EDC régit les délibérations du Conseil et fixe également les questions sur lesquelles le Conseil a un pouvoir réservé. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil d'administration, surtout en matière de gérance, et précise le déroulement des travaux du Conseil. Le Conseil joue un rôle clé dans l'orientation de l'approche d'EDC relativement aux questions de gouvernance. Les résultats de l'examen annuel de la gouvernance fait par le Conseil sont évalués par l'ensemble des administrateurs. Les résultats et les discussions qui y ont été consacrées en 2012 ont jeté les fondements des activités de gouvernance à venir.

COMMUNICATION AVEC LES PARTIES INTÉRESSÉES

Tout le long de 2012, le Conseil a surveillé et facilité les communications entre EDC et ses parties intéressées, notamment le gouvernement et le grand public, pour en assurer l'efficacité. Le Conseil a suivi de près les activités de sensibilisation réalisées par EDC afin d'obtenir la rétroaction de ses parties intéressées, notamment celles du Panel consultatif d'EDC sur l'industrie et du Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises. Des spécialistes de divers domaines ont été invités à prendre la parole à des séances officielles et officieuses du Conseil, notamment Jean-René Halde, président et chef de la direction, BDC; l'honorable Perrin Beatty, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Canada; Jayson Myers, président et chef de la direction, Manufacturiers et Exportateurs du Canada; et Robin Silvester, président et chef de la direction, Port Metro Vancouver. Les administrateurs ont en outre pu rencontrer des exportateurs canadiens à l'occasion de deux réceptions. Grâce à l'encadrement du Conseil, EDC a continué d'accorder la priorité à la concertation et aux partenariats avec ses partenaires du portefeuille du commerce international, dont le Service des délégués commerciaux (SDC), la Corporation commerciale canadienne (CCC) et la Banque de développement du Canada (BDC), ainsi qu'avec les institutions financières canadiennes.

ÉVALUATION ET RELÈVE DES CADRES SUPÉRIEURS

Le Conseil a suivi en 2012 le processus en place d'évaluation du rendement du chef de la direction. Les objectifs annuels du chef de la direction en matière de rendement sont établis par le Comité des ressources humaines et sont directement liés à l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan d'entreprise. Le Comité des ressources humaines examine chaque année le rendement du chef de la direction en fonction de ces objectifs et formule des recommandations au Conseil.

Le Conseil supervise également la relève des cadres supérieurs. Le Conseil a en outre passé en revue le Plan de relève préparé par la direction et approuvé par le Comité des ressources humaines. Il a aussi donné son aval à la nomination d'un membre de la haute direction.

FORMATION ET ÉVALUATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les nouveaux administrateurs reçoivent une orientation au cours de séances d'information données par des membres de la haute direction et de réunions-discussions libres avec des membres chevronnés du Conseil. Une formation relative à la gamme des produits d'EDC et à d'autres aspects de ses activités figure régulièrement à l'ordre du jour des réunions du Conseil et de ses comités.

MANDATS DES COMITÉS

Le **Comité de la vérification** aide le Conseil à remplir son mandat en ce qui concerne diverses questions financières et des enjeux relatifs à l'éthique commerciale, à la déclaration de dividendes, aux modalités de la mission des auditeurs internes et externes ainsi qu'au suivi du Programme de conformité de la Société. Il est chargé de l'approbation et de la surveillance des grandes dépenses d'immobilisation et d'administration, ainsi que de l'examen des conséquences pour EDC des nouvelles politiques comptables, et il examine les résultats des audits internes et externes. Le Comité se charge en outre de l'approbation des rapports financiers trimestriels en vue de leur diffusion publique. Les membres du Comité de la vérification, parmi lesquels figurent des spécialistes en finance, sont indépendants de la direction d'EDC. Le Comité a tenu six réunions. Il est présidé par John Rooney.

Le **Comité du développement des affaires** propose une orientation qui renforce la capacité d'EDC de répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens. Il est chargé d'encadrer l'élaboration du Plan d'entreprise, de superviser les activités de la direction pour ce qui est de l'analyse de la conjoncture du marché et des réponses à y apporter, et de suivre la performance de la Société par rapport aux plans de développement des affaires et aux cadres de référence connexes. Il examine également diverses stratégies sectorielles et les initiatives liées à de nouveaux services, et il fait le point annuellement sur les retombées pour l'économie canadienne des transactions facilitées par EDC. Le Comité a tenu six réunions. Il est présidé par Norman Betts.

Le **Comité de la direction** est autorisé à exercer bon nombre des pouvoirs du Conseil. Il se réunit seulement en cas de nécessité pour traiter des questions urgentes qui se posent entre les réunions du Conseil. Aucune réunion du Comité n'a été nécessaire en 2012. Il est présidé par Jim Dinning, en sa qualité de président du Conseil.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines. Tous les ans, il approuve le Plan de relève de la direction ainsi que la rémunération des employés et des membres de la haute direction, y compris les indicateurs et les objectifs du Programme de rémunération au rendement, et il définit les objectifs et les critères d'évaluation du rendement du chef de la direction. Il surveille de plus la structure ainsi que le rendement des régimes de retraite des employés d'EDC et la stratégie d'investissement privilégiée. Le Comité a tenu six réunions. Il est présidé par Linda Hohol.

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** est responsable des questions relatives au régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur le programme d'éthique des administrateurs, sur les critères de nomination du chef de la direction d'EDC et du président du Conseil de même que sur le profil des compétences souhaitables et de l'expérience requise de la part des administrateurs. Il participe à l'examen des candidatures au Conseil et des programmes d'orientation et de formation. En outre, le Comité supervise le sondage auprès du Conseil sur les questions de gouvernance, surveille les relations avec la direction et examine la composition et le mandat des comités. En raison de leur importance, plusieurs questions liées à la gouvernance ont été soumises en 2012 à l'assemblée plénière du Conseil à des fins de discussion ou d'approbation. Le Comité a tenu une réunion. Il est présidé par Jim Dinning.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion prudente de la structure du capital d'EDC, notamment la gestion des risques de crédit, des risques du marché et d'autres risques d'entreprise. Il lui revient également de recommander des mises à jour au cadre des politiques internes régissant les autorisations requises par EDC pour entreprendre des activités de même que d'encadrer le processus d'approbation de transactions particulières. Le Comité est chargé de l'examen et de la recommandation des transactions qui nécessitent une autorisation du Conseil, ainsi que de la surveillance de la conformité avec la Directive en matière d'évaluation environnementale. Le Comité examine aussi les calculs étayant les décisions relatives au versement d'un dividende. Il reçoit des mises à jour périodiques sur diverses activités et initiatives se rapportant à la gestion du portefeuille. Le Comité a tenu six réunions. Il est présidé par Adam Chowaniec.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs est fixée par décret. Le président du Conseil et les administrateurs du secteur privé reçoivent des honoraires annuels et une indemnité quotidienne pour les déplacements et les réunions du Conseil et des comités auxquelles ils assistent. Le barème qui suit est en vigueur depuis 2000.

- Président du Conseil : honoraires annuels de 12 400 $ et indemnité quotidienne de 485 $
- Autres administrateurs : honoraires annuels de 6 200 $ et indemnité quotidienne de 485 $
- Présidents de comité (autre que le Comité de la direction) et vice-président du Conseil : honoraires de base plus 2 000 $

Les administrateurs sont également remboursés de leurs dépenses raisonnables, y compris des frais de déplacement, d'hébergement et de repas, engagés dans l'exercice de leurs fonctions. La plupart des administrateurs siègent à trois comités du Conseil. En 2012, il y a eu neuf réunions du Conseil – six réunions ordinaires, une séance stratégique et deux réunions extraordinaires tenues par téléconférence – et 25 réunions de comités. Les réunions convoquées entre les réunions ordinaires du Conseil sont normalement tenues par téléconférence. La rémunération globale accordée aux administrateurs du secteur privé, y compris au président du Conseil (honoraires annuels versés au prorata de la partie de l'année pendant laquelle chaque administrateur a été membre ou président d'un comité, plus indemnité quotidienne), s'est située à 221 954 $, contre 199 433 $ en 2011. Au total, les dépenses liées aux déplacements pour affaires, à la promotion et à la participation aux réunions remboursées aux membres du Conseil ainsi que les dépenses découlant des réunions du Conseil et des comités se sont élevées à 172 965 $, contre 191 146 $ en 2011 (dépenses du chef de la direction d'EDC exclues dans les deux cas). Les dépenses de représentation et de déplacement du chef de la direction d'EDC ont totalisé 107 813 $, contre 98 113 $ en 2011.

TABLEAU DES PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS[1] EN 2012

	Rémunération totale (honoraires plus indemnité quotidienne)	Réunions du Comité de la vérification 6 réunions ordinaires	Réunions du Comité du développement des affaires 6 réunions ordinaires	Réunions du Comité des ressources humaines 5 réunions ordinaires; 1 réunion extraordinaire	Réunion du Comité de la nomination et de la gouvernance 1 réunion ordinaire	Réunions du Comité de la gestion des risques 6 réunions ordinaires	Réunions du Conseil d'administration 6 réunions ordinaires; 3 réunions extraordinaires
Betts, Norman	20 610 $	6/6	6/6			6/6	9/9
Boivin, Jacques	18 610 $	6/6	6/6		1/1		9/9
Burghardt, Jeff	17 640 $	6/6	6/6	6/6			9/9
Chowaniec, Adam	20 367 $		6/6	5/6		5/6	9/9
Clarke, Herbert	19 095 $	6/6	6/6		1/1		9/9
Dinning, Jim	26 222 $			6/6	1/1	6/6	8/9
Hohol, Linda	19 883 $			6/6	1/1	6/6	7/9
Lifson, Eliott	15 212 $		5/5			5/5	8/8
MacLeod, Donald A.	10 850 $		2/6	2/6		2/6	5/9
Poloz, Stephen	s. o.		6/6	6/6		6/6	9/9
Rooney, John	18 185 $	6/6	4/6			4/6	7/9
Steiner, Jeffrey	17 155 $		6/6			5/6	9/9
Thibault, Darlene	18 125 $	6/6	6/6			6/6	9/9

(1) La présence n'est consignée qu'à l'égard des réunions des Comités auxquels les membres du Conseil siégeaient à la date de la réunion.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

45 APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

46 Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

47 PERFORMANCE FINANCIÈRE

47 Produits du financement et des placements, montant net

49 Primes d'assurance et commissions de garantie

49 Autres produits (charges)

50 Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)

50 Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres

51 Charges administratives

51 SITUATION FINANCIÈRE

51 Résumé de l'état de la situation financière

52 Analyse du Plan d'entreprise

54 Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

54 Concentration de l'exposition

54 Portefeuille de financement

59 Portefeuille d'assurances

61 Titres négociables et instruments dérivés

63 Gestion du capital

64 Accords non comptabilisés

64 Instruments financiers

65 GESTION DES RISQUES

66 Aperçu de la gestion des risques

66 Profil de risque du portefeuille

67 Structure de la gouvernance des risques

68 Gestion du risque de crédit

70 Gestion du risque de marché

72 Gestion du risque d'illiquidité

73 Gestion du risque opérationnel

74 MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

74 Changement de normes comptables

74 Mesures de performance non conformes aux IFRS

75 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

AVERTISSEMENT À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

En 2012, malgré quelques signes d'amélioration, la situation et les perspectives économiques mondiales sont demeurées difficiles. Le scénario a été le même qu'en 2011, soit un envol au début, un adoucissement en été, puis une remontée vers la fin s'étendant dans l'année suivante. En Europe, l'économie s'est contractée en raison de la fuite des investisseurs, du chômage grandissant et du resserrement du crédit. En revanche aux États-Unis, plusieurs indices économiques ont retrouvé leurs pics de 2008, quoique le gouffre budgétaire imminent ait temporisé l'activité commerciale. Par ailleurs, le ralentissement de la croissance économique des marchés émergents a été associé à l'affaiblissement du prix de certains produits de base.

Pour le Canada, cette situation mondiale s'est traduite par des événements mixtes : le recul du prix des produits de base et la contraction des économies européennes ont fait diminuer les exportations, mais en contrepartie, l'économie de notre plus grand partenaire commercial, les États-Unis, a renoué avec la croissance. Globalement, la croissance a été minime pour les exportations canadiennes en 2012. Toutefois, les conditions du marché canadien se sont améliorées quelque peu, car les entreprises du pays ont eu accès à plus de liquidités.

En 2012, ces tendances, ainsi que certains facteurs propres à EDC, ont fait reculer les activités d'assurance entre EDC et ses clients. La baisse du prix des produits de base s'est traduite par une contraction du volume des exportations à assurer, et l'accroissement des liquidités a fait baisser la demande à l'égard des solutions d'assurance d'EDC. Une meilleure capacité du secteur privé dans l'industrie du cautionnement signifie aussi des besoins moins grands en produits de cautionnement d'EDC. Les facteurs propres à EDC sont, entre autres, le ralentissement des activités d'un client important et un changement dans le programme d'assurance d'institution financière offert.

Nos activités de financement ont affiché le même niveau qu'en 2011. Nous avons signé plusieurs prêts de taille et de première qualité, essentiellement des financements de projets avec des emprunteurs étrangers. Le retrait des prêteurs européens a engendré plus d'occasions pour EDC de participer à ces transactions, ce qui nous a permis de créer d'autres possibilités pour les entreprises canadiennes.

La volonté d'EDC d'assumer des risques pour soutenir les exportateurs canadiens a été démontrée en 2012 par d'importantes sorties de prêts de ses livres et par la plus importante indemnisation versée de son histoire. Nous avons matérialisé des pertes sur nos prêts commerciaux surtout subies durant la crise du crédit et qui résultent aussi des difficultés du secteur de l'aéronautique ces dernières années. L'effet sur le résultat net de 2012 a été minime, car la plupart de ces pertes sur prêts avaient été prises en compte dans nos dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances des exercices antérieurs. Nous avons aussi cristallisé des pertes sur des prêts souverains en sortant de nos livres les prêts accordés à deux pays pauvres lourdement endettés d'Afrique ayant bénéficié d'un allègement de la dette. Même si la proportion de nos prêts de première qualité a évolué à la hausse, nous continuons de faciliter un grand nombre de prêts plus faibles en valeur et plus risqués. En nombre, plus de 80 % des nouvelles signatures de 2012 sont des prêts de qualité inférieure.

Nos assurances risques politiques sont caractérisées par des montants d'assurance élevés, et on peut comparer ces assurances à celles des risques de catastrophe que les autres assureurs offrent pour les événements tels que les catastrophes naturelles. Même si les demandes d'indemnisation ont été rares pour ce programme, elles peuvent être considérables si nous les recevons, comme ce fut le cas en 2012 quand une indemnité de 300 millions de dollars a été versée par suite des événements d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ce paiement n'a pas accru nos charges liées aux sinistres de 2012, car un passif a été comptabilisé en 2011 et pris en compte dans les charges liées aux sinistres à ce moment-là.

La capacité d'EDC de toujours déployer ses solutions de prêt et d'assurance aux entreprises canadiennes dépend de sa viabilité financière. Elle doit donc obtenir un rendement qui soit suffisant pour couvrir ses charges tout en constituant une réserve en vue d'accroître les transactions. Dans des conditions opérationnelles normales, nous nous attendons à enregistrer des bénéfices nets annuels de 600 à 800 millions de dollars et un rendement du capital de 6 à 8 % annuellement. Les variations de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances, des charges liées aux sinistres et de la juste valeur des instruments financiers peuvent faire sortir le bénéfice net de cette fourchette.

Globalement, nos résultats financiers de 2012 sont très proches de ceux de 2011 si nous excluons l'impact des changements dans nos corrections de valeur et provisions pour pertes sur créances et dans nos charges liées aux sinistres. Compte tenu de ces deux éléments, EDC a clôturé l'exercice avec un bénéfice net de 1 321 millions de dollars, en hausse de 676 millions sur celui de 2011, et une rentabilité plus élevée que normalement prévu.

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Produits du financement et des placements, montant net	**1 039**	974
Commissions de garantie de prêt	**38**	32
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	**196**	234
	1 273	1 240
Autres produits (charges)	**(16)**	61
Charges administratives	**314**	284
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)	**(340)**	125
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	**(38)**	247
Bénéfice net	**1 321 $**	645 $

Nous avions comptabilisé des dotations au compte de correction de valeur et aux provisions de 125 millions de dollars et des charges liées aux sinistres de 247 millions en 2011, en raison de la détérioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts, de la baisse de valeur des nantissements dans le portefeuille de prêts garantis au secteur de l'aéronautique et d'une demande d'indemnisation dans notre programme d'Assurance risques politiques. À titre de comparaison, des reprises de corrections de valeur et de provisions pour pertes sur créances de 340 millions de dollars ont été comptabilisées surtout à cause de la révision des hypothèses relatives à la probabilité de défaillance et à la perte en cas de défaillance, qui servent au calcul des corrections de valeur et des provisions. En outre, puisque la qualité de crédit de nos nouveaux prêts a été meilleure que celle des prêts en voie de remboursement, d'autres reprises ont été inscrites. Les recouvrements de 38 millions de dollars liés aux sinistres en 2012 résultent surtout d'une amélioration de nos recouvrements attendus et d'une baisse actuarielle de la provision pour sinistres compte tenu de la composition actuelle du portefeuille.

Voici les autres éléments qui ont influé sur les résultats de 2012.

Produits du financement et des placements, montant net – Le montant net des produits du financement et des placements a grimpé de 65 millions de dollars depuis 2011, surtout en raison de la croissance de notre portefeuille de prêts.

Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net – Le montant net des primes d'assurance et des commissions de garantie a atteint 196 millions de dollars en 2012, en baisse de 16 % par rapport à 2011 en raison surtout d'une réduction des activités facilitées dans notre portefeuille d'assurances en un an (voir plus haut).

Autres produits (charges) – Les autres charges se chiffrent à 16 millions de dollars pour 2012, en hausse de 77 millions par rapport à 2011. La variation s'explique surtout par la volatilité associée à nos instruments financiers inscrits à la juste valeur.

Charges administratives – Les charges administratives de 2012 ont atteint 314 millions de dollars, en hausse de 30 millions (11 %) depuis 2011. La majorité de la hausse résulte de la montée de la charge de retraite due à une baisse du taux d'actualisation servant à l'évaluation du passif au titre des prestations de retraite.

Financièrement autonome, EDC ne reçoit aucun crédit parlementaire. Le bénéfice qu'EDC génère s'applique directement aux comptes financiers du Canada et vient augmenter notre capital. Au premier trimestre de 2012, EDC a versé un dividende de 500 millions de dollars au gouvernement du Canada. EDC a clôturé l'exercice avec un capital imposant chiffré à 10,8 milliards de dollars, ce qui augmente sa résilience et sa capacité à aider les exportateurs et les investisseurs canadiens à affronter l'incertitude et la volatilité dans le contexte commercial actuel.

Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

À la fin de 2012, le dollar canadien s'était apprécié par rapport au dollar américain, affichant un taux de 1,01 USD le 31 décembre, contre 0,98 USD à la fin de 2011. Cette appréciation a entraîné une diminution de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les activités facilitées et les éléments du résultat global sont convertis en dollars canadiens au cours du change moyen. Le cours moyen de 2012 correspond à 1,00 USD, contre 1,01 USD pour 2011.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts de 2012 ont atteint 1 116 millions de dollars, en hausse de 107 millions par rapport à 2011. Le taux de rendement de notre portefeuille de prêts s'est établi à 3,83 % (hausse de 5 points de base en un an).

Les produits d'intérêts sur les prêts productifs de 2012 se montent à 936 millions de dollars, ayant grimpé de 42 millions par rapport à ceux de 2011 grâce à la croissance de notre portefeuille de prêts à taux variable, les déboursements nets sur les prêts ayant totalisé 2 655 millions de dollars pour l'exercice.

Le rendement de notre portefeuille à taux variable s'est accru pour passer de 2,56 % en 2011 à 2,71 % en 2012 surtout à cause de la hausse des taux LIBOR. Par contre, le rendement de notre portefeuille à taux fixe a baissé, passant de 5,26 % à 5,03 %, en raison des remboursements d'anciens prêts, dont le taux de rendement moyen était de 5,59 %, qui ont été remplacés par de nouveaux prêts n'ayant qu'un rendement moyen de 3,53 %. Le rendement global de notre portefeuille de prêts productifs a donc fléchi légèrement de 3 points de base depuis 2011 pour s'établir à 3,35 %.

Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2011

(en millions de dollars canadiens)	2012
Produits générés par la croissance du portefeuille	42
Diminution des produits en raison de la baisse du rendement	(9)
Profit (perte) de change	9
Produits d'intérêts sur les prêts productifs	42
Augmentation des produits tirés des prêts dépréciés	32
Augmentation des commissions sur prêts	31
Augmentation des autres produits tirés des prêts	2
Variation nette des produits tirés des prêts	107 $

Nous comptabilisons les produits en fonction de la valeur comptable des prêts dépréciés et de leur taux d'intérêt effectif initial. Pour 2012, nous avons comptabilisé 41 millions de dollars en produits tirés des prêts dépréciés, soit une hausse de 32 millions par rapport à 2011. La hausse découle d'une augmentation de la valeur comptable moyenne de nos prêts dépréciés en regard de 2011, surtout dans notre portefeuille de l'aéronautique. La hausse des recouvrements estimés sur ces prêts a aussi donné lieu à une hausse des produits tirés des prêts dépréciés.

Les produits sous forme de commissions sur prêts ont monté de 31 millions de dollars en 2012 surtout en raison de l'accroissement des commissions d'engagement, attribuable à l'augmentation des crédits autorisés. De plus, les remboursements anticipés sur les prêts ont entraîné la comptabilisation immédiate, en produits, des commissions différées.

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

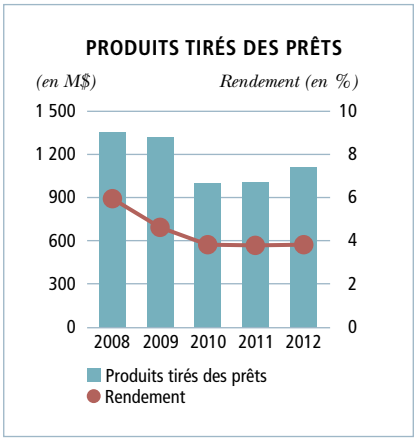

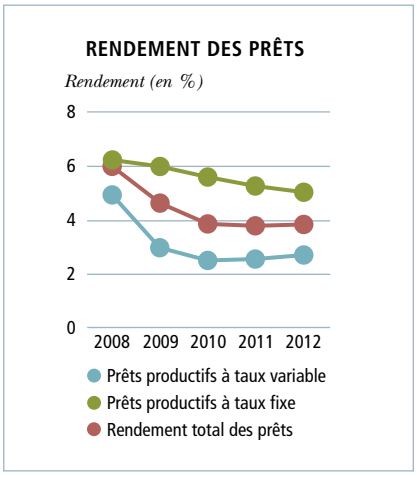

Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour combler nos besoins en liquidités. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice. Les produits tirés des titres négociables de 2012 ont régressé de 10 millions de dollars pour se chiffrer à 36 millions.

Même si le solde moyen des titres négociables a augmenté pour passer de 3 551 millions de dollars en 2011 à 3 959 millions en 2012, la baisse constante du rendement en 2012 a eu un plus grand impact sur les produits. La croissance du portefeuille de titres négociables résulte de l'augmentation des liquidités détenues pour contrer les incertitudes du marché, ainsi que du préfinancement de déboursements futurs.

Le rendement de notre portefeuille de titres négociables a régressé, passant de 1,30 % en 2011 à 0,91 % en 2012. Cela résulte surtout de la diminution du rendement des titres du Trésor américain à long terme qui représentent une partie importante de notre portefeuille.

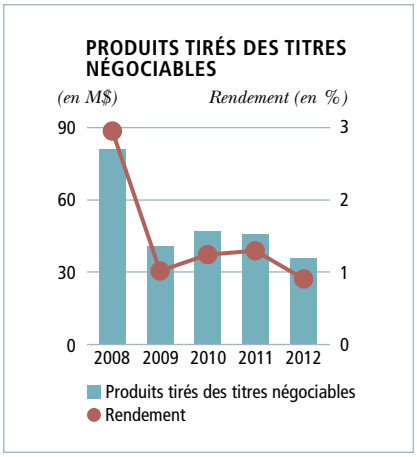

Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2011

(en millions de dollars canadiens)	2012
Effet de la croissance du portefeuille	**3**
Diminution des produits en raison de la baisse du rendement	**(13)**
Variation nette des produits tirés des titres négociables	**(10) $**

Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette et des dérivés connexes. Elles rendent aussi compte de l'incidence des swaps de devises à taux variable servant à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer des actifs libellés en dollars américains. Ces swaps de devises servent à compenser des actifs et des passifs libellés en dollars américains et ils comprennent une branche payable en dollars américains et une branche encaissable en dollars canadiens.

En 2012, les charges d'intérêts ont totalisé 108 millions de dollars, soit 15 millions de plus qu'en 2011. L'écart est dû à l'accroissement du solde moyen de notre dette et à la diminution des produits tirés des swaps de devises liés au capital. Le solde moyen de notre dette se chiffre à 23 385 millions de dollars en 2012, en hausse de 2 851 millions depuis 2011 surtout en raison du financement de notre portefeuille de prêts en croissance.

Les produits nets générés sur les swaps de devises liés au capital se montent à 66 millions de dollars en 2012, en baisse de 4 millions depuis 2011, car les taux à court terme applicables pour le dollar américain et le dollar canadien se sont rapprochés en 2012.

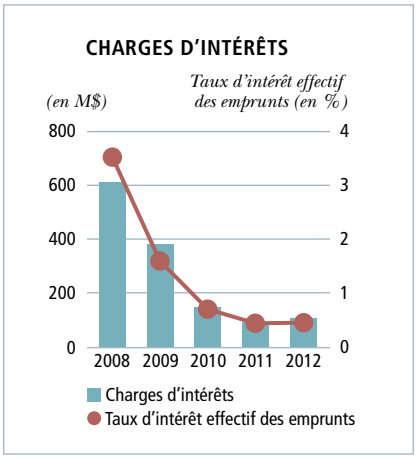

Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2011

(en millions de dollars canadiens)	2012
Effet de la croissance du volume	**17**
Baisse des produits sur les swaps de devises liés au capital	**4**
Baisse des charges attribuable à la baisse du taux d'intérêt effectif des emprunts	**(3)**
Profit (perte) de change	**(3)**
Variation nette des charges d'intérêts	**15 $**

Primes d'assurance et commissions de garantie

Les produits sous forme de primes et de commissions de garantie provenant des assurances en 2012 s'établissent à 196 millions de dollars, contre 234 millions en 2011. Comme nous l'avons mentionné, les conditions du marché telles qu'une plus grande capacité d'assumer les risques au Canada et le fléchissement du prix des produits de base ont réduit les activités facilitées, d'où la baisse des produits.

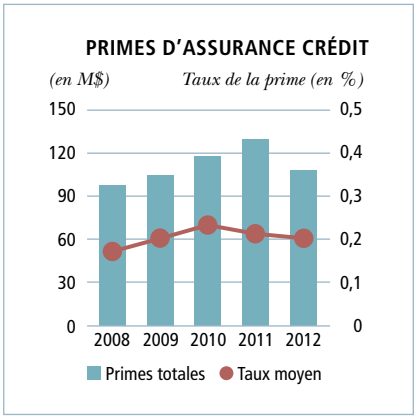

Les primes d'assurance crédit ont totalisé 114 millions de dollars pour l'exercice. Nous nous sommes associés à des réassureurs, principalement en concluant un traité de réassurance; en 2012 nous leur avons cédé des primes de 6 millions de dollars en réassurance, ce qui donne un produit des primes nettes de 108 millions. La baisse de 21 millions de dollars des primes nettes par rapport à 2011 est surtout attribuable à une réduction de 8 946 millions de dollars (14 %) des activités facilitées pour ce programme, déduction faite de la réassurance. Outre les conditions du marché, le ralentissement de l'activité d'un client de taille de notre programme d'Assurance crédit a été déterminant dans la baisse des activités facilitées en 2012 pour ce programme.

Les primes d'assurance acquises pour le programme d'Assurance d'institution financière se montent à 18 millions de dollars, en baisse de 14 millions depuis 2011 à cause surtout d'une contraction de 4 619 millions de dollars des activités facilitées à la suite d'un changement dans la gamme de produits offerts dans ce programme.

Les primes du programme d'Assurance et cautionnement de contrats comptabilisées en produits ont totalisé 48 millions de dollars pour 2012, contre 58 millions pour 2011. Les ratios sinistres-primes du secteur du cautionnement demeurent favorables, ce qui a accru l'appétence des sociétés de cautionnement pour le risque aux États-Unis à l'égard des petits clients. Par conséquent, les sociétés de cautionnement ne recherchent plus autant de réassurance auprès d'EDC comme à l'époque de la crise.

En 2012, les primes d'assurance risques politiques ont totalisé 34 millions de dollars, dont 12 millions ont été cédés en réassurance. Les produits des primes nettes s'établissent donc à 22 millions, soit 7 millions de plus qu'en 2011. Le taux moyen de ces primes, de 1,35 % en 2012, a bondi par rapport au taux de 0,92 % de 2011 surtout en raison des changements dans la composition du portefeuille.

En 2012, les commissions de garantie de prêt ont totalisé 38 millions de dollars, soit 6 millions de plus qu'en 2011. Le taux moyen des commissions de garantie de prêt a augmenté, passant de 1,29 % en 2011 à 1,53 % en 2012. Cette augmentation rend compte de la résiliation d'une garantie relative à un débiteur de première qualité du secteur du transport de surface avant la date d'échéance du contrat, ce qui a entraîné la comptabilisation immédiate en 2012 des frais différés.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

Autres produits (charges)

Les autres charges ont atteint 16 millions de dollars en 2012, contre d'autres produits de 61 millions en 2011. Les principales composantes des autres charges de 2012 comprennent les profits et les pertes réalisés et latents sur la juste valeur de divers instruments financiers (voir ci-après).

Nous émettons des instruments d'emprunt sur le marché qui nous offre le meilleur coût financier et utilisons ensuite des dérivés aux fins de la gestion des risques de taux d'intérêt et de change. En 2012, les pertes latentes sur les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ont totalisé 36 millions de dollars, tandis que les profits latents sur les dérivés liés aux emprunts ont atteint 68 millions. En 2012 et en 2011, la plupart des taux pertinents pour l'évaluation de nos emprunts et des dérivés connexes ont baissé, ce qui a entraîné des profits latents sur nos dérivés et des pertes latentes sur nos emprunts. Conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), notre dette est évaluée en fonction de notre propre cote de crédit (AAA), alors que les dérivés connexes le sont en fonction des courbes qui reflètent le risque de crédit lié à l'exposition correspondante. En 2012, le risque de crédit de ces instruments a faibli, ce qui a accru le profit sur les dérivés connexes.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Profit net latent sur les dérivés liés aux emprunts	**68**	135
Perte nette latente sur les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**(36)**	(147)
Profit (perte) net réalisé et latent sur les swaps sur défaillance de crédit liés aux prêts	**(70)**	24
Profit net réalisé et latent sur les titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net	**9**	71
Profit (perte) de change	**2**	(23)
Autres	**11**	1
Total des autres produits (charges)	**(16) $**	61 $

En 2012, nous avons comptabilisé une perte nette réalisée et latente de 70 millions de dollars (profit de 24 millions en 2011) sur notre portefeuille de swaps sur défaillance de crédit liés aux prêts. La perte est surtout due à la diminution de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit que nous avons achetés pour réduire notre risque de crédit, car la qualité du crédit des entités concernées s'est améliorée en 2012.

Nous avons désigné la plupart de nos titres négociables comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à notre modèle de gestion de ces instruments. À la fin de décembre 2012, les profits réalisés et latents sur les titres négociables désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net totalisaient 9 millions de dollars (71 millions en 2011). Notre portefeuille comprend des titres du Trésor américain, et le profit est surtout attribuable à la baisse des taux de ces titres en 2012. Puisque la baisse des taux est moins importante en 2012, le profit est inférieur à celui de 2011.

Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)

En 2012, nous avons comptabilisé des reprises de corrections de valeur et de provisions pour pertes sur créances de 340 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts, alors que nous avions comptabilisé des dotations de 125 millions en 2011. En 2011 et en 2012, la qualité de crédit de nos nouveaux prêts et engagements de prêts a été meilleure que celle des prêts en voie de remboursement, ce qui a entraîné des reprises. En 2011 toutefois, l'impact a été neutralisé en grande partie par une dégradation de la qualité du crédit. Une baisse de valeur des nantissements servant au calcul des corrections de valeur et des provisions a nécessité des dotations pour les deux exercices, mais l'impact a été plus fort en 2011. En 2012, la mise à jour des variables indépendantes, notamment la probabilité de défaillance et le montant de la perte en cas de défaillance, a donné lieu à des reprises additionnelles, comme il est précisé à la page 57.

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise).

Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres

Pour 2012, nous avons comptabilisé des recouvrements liés aux sinistres de 38 millions de dollars, contre des charges liées aux sinistres de 247 millions pour 2011. La diminution des charges est due à l'écart actuariel sur la provision nette pour sinistres sur assurances et à l'augmentation des indemnités recouvrables sur assurances.

L'ajustement actuariel reflète la révision des hypothèses retenues pour le calcul, ainsi que les variations du portefeuille et les changements dans l'évaluation des risques. L'augmentation actuarielle de la provision nette pour sinistres sur assurances de 2011 s'explique surtout par une demande d'indemnisation substantielle à l'étude en Assurance risques politiques. Le versement de l'indemnité en 2012 a entraîné la reprise du passif concerné, ce qui a contribué à la baisse actuarielle de 233 millions de dollars en 2012. Nos passifs au titre des polices et des sinistres ont subi une autre diminution actuarielle en 2012 à la suite du changement de composition du portefeuille.

Le réexamen continu de nos indemnités recouvrables sur assurances a aussi contribué aux recouvrements liés aux sinistres en 2012.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Indemnités versées	**355**	54
Indemnités versées – polices réassurées	**3**	1
Indemnités recouvrées	**(22)**	(40)
Augmentation (diminution) actuarielle de la provision nette pour sinistres sur assurances	**(233)**	179
Quote-part des réassureurs dans les indemnités recouvrées	**–**	1
Diminution (augmentation) des indemnités recouvrables sur assurances	**(156)**	50
Frais de gestion et de règlement des sinistres	**15**	2
Total des charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	**(38) $**	247 $

Charges administratives

Les charges administratives de 2012 s'élèvent à 314 millions de dollars, soit une hausse de 30 millions (11 %) en regard de celles de 2011. L'augmentation est surtout provoquée par une hausse de la charge de retraite, qui s'élève à 32 millions de dollars, et par une hausse de notre coût des locaux et de la dotation aux amortissements, qui totalisent 10 millions. La montée de la charge de retraite résulte surtout d'une baisse du taux d'actualisation servant à l'évaluation de notre obligation au titre des prestations de retraite. Le coût des locaux et la dotation aux amortissements ont grimpé comme prévu depuis le commencement du bail pour notre nouveau siège social. Nos efforts de réduction des coûts nous ont toutefois permis de réaliser des économies dans certains domaines, dont les ressources humaines (4 millions de dollars), les services d'experts-conseils (4 millions), les systèmes (2 millions) et les déplacements (2 millions).

Le ratio de productivité mesure notre efficience opérationnelle quant aux investissements que nous effectuons dans les ressources humaines et la technologie pour ne pas être dépassés par la taille et la complexité des opérations. Le ratio de productivité de 2012 a été ramené à 21,7 %, ce qui est légèrement plus favorable que le ratio de 22,8 % de 2011. Notre charge de retraite peut fluctuer beaucoup d'un exercice à l'autre en raison des changements apportés aux hypothèses retenues pour l'évaluation de notre obligation au titre des prestations de retraite. Pour cette raison, en calculant notre ratio de productivité, nous utilisons les hypothèses actuarielles retenues dans le Plan d'entreprise dans l'intention d'absorber les variations dans l'exercice suivant. Le ratio de productivité de 2012 avant l'ajustement de la charge de retraite imprévue se serait établi à 24,1 %.

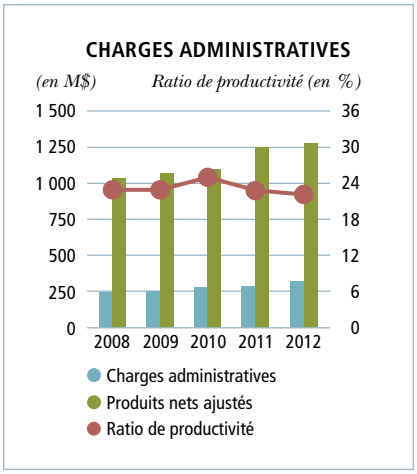

SITUATION FINANCIÈRE

Résumé de l'état de la situation financière

À la fin de 2012, les actifs totalisaient 36,2 milliards de dollars, soit 2,6 milliards (8 %) de plus qu'à la fin de 2011, hausse surtout attribuable à l'augmentation des soldes respectifs de nos prêts, de notre trésorerie et de nos titres négociables.

Trésorerie et titres négociables – Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour combler nos besoins en liquidités. À la fin de 2012, la trésorerie et les titres négociables totalisaient 4,2 milliards de dollars, en hausse de 0,3 milliard en un an. La hausse s'explique par des liquidités plus élevées détenues pour contrer les incertitudes du marché.

Prêts – Les prêts ont totalisé 30,1 milliards de dollars, en hausse de 1,4 milliard (5 %) en un an en raison surtout des déboursements nets sur les prêts.

Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts – Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts est en baisse de 498 millions de dollars par rapport au solde qu'il affichait à la fin de 2011, surtout en raison des reprises de 263 millions en 2012 et des sorties de prêts de 212 millions de dollars. Voir les pages 50, 56 et 57 pour en savoir plus.

Autres actifs de financement et de location – La hausse en 2012 résulte surtout de la saisie et de la rentrée en possession de 34 aéronefs et de deux réacteurs de rechange évalués à 465 millions de dollars.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Trésorerie et titres négociables	**4 236**	3 886
Instruments dérivés	**1 352**	1 541
Prêts	**30 131**	28 680
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	**(1 182)**	(1 680)
Autres actifs de financement et de location	**1 203**	708
Autres	**493**	461
Total des actifs	**36 233 $**	33 596 $
Emprunts	**25 880**	23 570
Instruments dérivés	**120**	178
Provision pour pertes sur engagements de prêts	**58**	41
Passifs au titre des polices et des sinistres	**583**	875
Autres passifs	**515**	676
Capitaux propres	**9 077**	8 256
Total des passifs et des capitaux propres	**36 233 $**	33 596 $

Emprunts – Les emprunts ont atteint 25,9 milliards de dollars, contre 23,6 milliards en 2011, soit une hausse de 2,3 milliards. L'accroissement est surtout imputable au montant net des instruments d'emprunt émis qui a servi au financement des déboursements nets sur les prêts. Nos besoins en emprunts sont grandement tributaires de l'activité au sein de notre portefeuille de prêts.

Analyse du Plan d'entreprise

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2012 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2012 rétrospectivement et comparerons les résultats réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2013 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2012.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2013	Chiffres réels de 2012	Plan d'entreprise 2012
Produits du financement et des placements, montant net	1 050	**1 039**	950
Primes d'assurance et commissions de garantie*	247	**234**	271
Autres produits (charges)	(25)	**(16)**	(30)
Charges administratives	330	**314**	303
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)	47	**(340)**	(125)
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	60	**(38)**	96
Bénéfice net	835	**1 321**	917
Autres éléments du résultat global	–	**–**	–
Résultat global	835 $	**1 321 $**	917 $

** Y compris les commissions de garantie de prêt.*

Plan d'entreprise 2012

Le bénéfice net de 2012 s'est établi à 1 321 millions de dollars, contre 917 millions projetés dans le Plan d'entreprise 2012, soit une hausse de 404 millions. Voici les éléments significatifs qui expliquent cet écart.

Le montant net des produits du financement et des placements de 2012 s'étant élevé à 1 039 millions de dollars, il représente une hausse de 89 millions en regard du Plan 2012. La hausse s'explique par l'augmentation des signatures et des déboursements, tant en 2011 qu'en 2012.

Les primes d'assurance et commissions de garantie de prêt inscrites en produits totalisent 234 millions de dollars pour 2012, en baisse de 37 millions par rapport au Plan en raison de la diminution des activités facilitées en 2012, comme nous l'avons déjà mentionné.

La reprise de corrections de valeur et de provisions pour pertes sur créances de 340 millions de dollars en 2012 représente une augmentation de 215 millions de la reprise annoncée dans le Plan 2012. Voici les principaux éléments qui expliquent cet écart.

- La révision des hypothèses relatives à la probabilité de défaillance et à la perte en cas de défaillance a entraîné une reprise de corrections de valeur et de provisions pour pertes sur créances de 219 millions de dollars.
- En 2012, la croissance nette du portefeuille a entraîné une reprise de 162 millions de dollars, soit 91 millions de plus que prévu dans le Plan.

Pour 2012, EDC a inscrit des recouvrements liés aux sinistres de 38 millions de dollars, alors que dans le Plan 2012, des charges de 96 millions avaient été projetées. Le réexamen continu de nos indemnités recouvrables sur assurances et la diminution actuarielle de nos passifs au titre des polices et des sinistres (en raison des changements dans la composition du portefeuille) sont les principales raisons de cet écart.

Les charges administratives sont en hausse de 11 millions de dollars en regard du Plan. La hausse s'explique surtout par une charge de retraite plus élevée par rapport au Plan. Cependant, la plupart des autres éléments des charges administratives ont baissé grâce à nos mesures de compression de coûts.

Le ratio de productivité de 2012 correspond à 21,7 %, contre celui de 25,5 % projeté dans le Plan 2012. Les principaux facteurs ayant contribué à ce ratio favorable sont :

- nos mesures de compression de coûts, grâce auxquelles les charges administratives, exclusion faite de l'ajustement de la charge de retraite imprévue dont il a déjà été question, ont été plus faibles que prévu;
- l'augmentation des commissions sur prêts inscrites en produits tirés des prêts, grâce à l'accroissement des signatures et des déboursements.

Plan d'entreprise 2013

Le bénéfice net de 2013 devrait atteindre 835 millions de dollars, soit 486 millions de moins que celui de 2012 puisque nous nous attendons à des corrections de valeur, à des provisions et à des charges liées aux sinistres plus élevées en 2013.

Dans le Plan d'entreprise 2013, nous projetons des corrections de valeur et des provisions pour pertes sur créances de 47 millions de dollars, soit une augmentation de 387 millions par rapport à la reprise réelle de 340 millions de 2012. Voici les éléments significatifs qui expliquent cet écart.

- Des reprises non récurrentes de 219 millions de dollars, comme nous l'avons déjà mentionné.
- En 2012, l'effet de la croissance nette du portefeuille s'est traduit par une reprise de 162 millions de dollars, car la qualité du crédit de nos nouveaux prêts et engagements de prêts a été meilleure que celle des prêts en voie de remboursement. Le niveau de croissance nette du portefeuille prévu au Plan 2013 nécessiterait une dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances de 46 millions.

En 2013, les charges liées aux sinistres totaliseront probablement 60 millions de dollars, soit 98 millions de plus qu'en 2012. L'écart s'explique principalement par l'impact des changements en 2012, qui ne devraient pas se reproduire, dans la composition du portefeuille sur nos passifs au titre des polices et des sinistres.

Les charges administratives prévues pour 2013 sont de 330 millions de dollars, soit une hausse de 16 millions par rapport à 2012. Les charges devraient augmenter en 2013 surtout à cause de la montée du coût des ressources humaines, attribuable aux ajustements de salaire normaux, car la préservation de nos talents est primordiale pour assurer le succès de notre mandat. Nous projetons un ratio de productivité de 25,9 %, contre 21,7 % en 2012, qui reste dans notre fourchette cible de 24 % à 26 %. Comme nous l'avons mentionné, notre ratio de productivité de l'exercice est calculé sur la base des hypothèses actuarielles retenues dans le Plan d'entreprise pour notre passif au titre des prestations de retraite, et nous absorbons les variations dans l'exercice suivant. Si nous devions inclure l'ajustement de la charge de retraite dans notre calcul du ratio de productivité de 2012, ce ratio correspondrait à 24,1 %.

Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2013	Chiffres réels de 2012	Plan d'entreprise 2012
Trésorerie et titres négociables	4 339	**4 236**	3 216
Instruments dérivés	1 497	**1 352**	2 082
Prêts	31 733	**30 131**	27 170
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 364)	**(1 182)**	(1 253)
Autres actifs de financement et de location	1 249	**1 203**	796
Autres actifs	481	**493**	616
Total des actifs	37 935 $	**36 233 $**	32 627 $
Emprunts	27 710	**25 880**	22 306
Instruments dérivés	181	**120**	130
Provision pour pertes sur engagements de prêts	63	**58**	100
Passifs au titre des polices et des sinistres	565	**583**	787
Autres passifs	774	**515**	557
Capitaux propres	8 642	**9 077**	8 747
Total des passifs et des capitaux propres	37 935 $	**36 233 $**	32 627 $

Plan d'entreprise 2012

À la fin de 2012, les prêts se chiffraient à 30,1 milliards de dollars, soit 2,9 milliards de plus que ceux prévus au Plan surtout parce que le solde des prêts au début de 2012 était plus élevé, étant le report des chiffres réels de 2011, et que les déboursements nets réels de 2012 ont dépassé ceux prévus au Plan. Les emprunts de 2012 accusent une hausse de 3,6 milliards de dollars en regard du Plan parce que, d'une part, nos besoins en financement se sont accrus en raison de l'augmentation de nos prêts et, d'autre part, les titres négociables ont grimpé de 1 milliard de dollars.

Plan d'entreprise 2013

À la fin de 2013, les prêts devraient atteindre 31,7 milliards de dollars selon le Plan, soit 1,6 milliard de plus qu'au 31 décembre 2012, surtout en raison des déboursements nets. Les emprunts s'accroîtront parallèlement à la hausse projetée des prêts.

Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2012, les risques auxquels EDC était exposée étaient évalués à 77,9 milliards de dollars, soit 1,8 milliard de plus qu'à la fin de 2011. La majorité des risques se trouvaient aux États-Unis (25 %) et au Canada (24 %). Par secteur industriel, les concentrations de risques les plus fortes appartiennent aux secteurs des industries extractives et du transport.

Exposition par programme

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Portefeuille de financement :		
Actifs de financement[1]	**30 861**	29 593
Engagements et garanties[2]	**19 923**	15 356
Total du portefeuille de financement	**50 784**	44 949
Portefeuille d'assurances :		
Assurance crédit	**7 750**	7 804
Assurance d'institution financière	**4 118**	6 969
Assurance et cautionnement de contrats[3]	**8 161**	9 191
Assurance risques politiques	**1 503**	1 768
Total du portefeuille d'assurances	**21 532**	25 732
Titres négociables et instruments dérivés	**5 588**	5 427
Exposition totale	**77 904 $**	76 108 $

[1] *Y compris les prêts bruts, les placements et l'investissement brut dans les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement.*

[2] *Y compris 417 millions de dollars pour les engagements de placements (283 millions en 2011).*

[3] *Y compris des garanties d'assurance de 6 701 millions de dollars (6 986 millions en 2011).*

EXPOSITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE

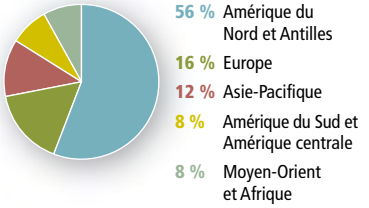

EXPOSITION PAR SECTEUR INDUSTRIEL

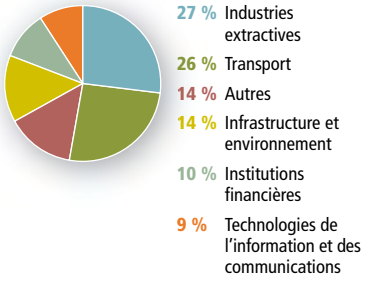

Bien que le portefeuille de financement ait augmenté à cause des nouvelles autorisations de crédit, un changement dans l'offre des programmes et une réduction de la demande à l'égard de certains des marchés émergents, particulièrement la Chine, ont réduit l'exposition du programme d'Assurance d'institution financière.

Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition brute totale par marché géographique et par secteur industriel.

PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Nous favorisons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement dans le cadre de grands projets étrangers et nous offrons du financement aux acheteurs étrangers afin de créer des occasions d'affaires pour les entreprises canadiennes. Ces produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple, à moyen ou à long terme.

Prêts bruts

À la fin de 2012, les prêts bruts se montaient à 30 336 millions de dollars, en hausse de 1 243 millions ou de 4 % par rapport à il y a un an. La croissance résulte essentiellement des déboursements nets sur les prêts qui ont totalisé 2 655 millions de dollars pour l'exercice, contre 1 658 millions en 2011, soit une hausse de 60 %. En 2012, des aéronefs pour lesquels nous avions offert un financement garanti nous ont été retournés par deux débiteurs douteux. En conséquence, les prêts correspondants totalisant 523 millions de dollars ont été sortis de nos livres et remplacés par des contrats de location d'aéronefs évalués à 465 millions de dollars. La somme restante de ces prêts, soit 58 millions de dollars, a été sortie avec le solde d'autres prêts à d'autres débiteurs totalisant 350 millions de dollars. Ces deux éléments ont réduit l'effet des déboursements nets sur les prêts bruts de 873 millions de dollars. La vigueur du dollar canadien à la fin de 2012 a aussi réduit les prêts bruts de 552 millions de dollars, car la plupart de nos prêts sont libellés en dollars américains.

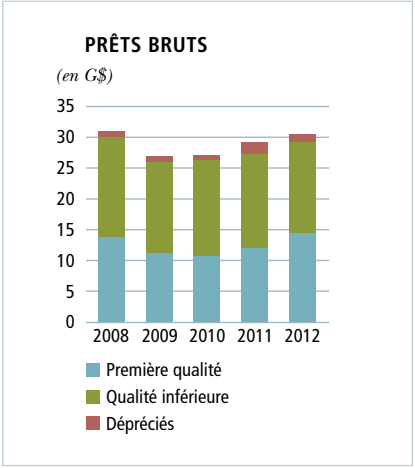

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts productifs de première qualité, prêts productifs de qualité inférieure et prêts dépréciés.

Prêts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2012, les prêts bruts dépréciés totalisaient 1 160 millions de dollars, ayant diminué de 645 millions depuis la fin de 2011. Le pourcentage des prêts dépréciés sur l'ensemble des prêts bruts a reculé, passant de 6,2 % en 2011 à 3,8 % en 2012, principalement à cause des facteurs mentionnés ci-après.

En 2012, EDC a repris possession de 34 aéronefs auprès de deux débiteurs douteux du secteur de l'aéronautique, dont 28 appareils auprès de Pinnacle Airlines, Inc., qu'elle a transférés vers le portefeuille de matériel disponible à la location. La rentrée en possession de ces aéronefs a donc réduit les prêts dépréciés de 523 millions de dollars, comme il a été indiqué ci-dessus.

Nous avons aussi sorti de nos livres un principal de 349 millions de dollars relativement à 27 emprunteurs commerciaux et à deux emprunteurs souverains. Les sorties relatives aux emprunteurs commerciaux ont été effectuées parce que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable. Les sorties concernant les emprunteurs souverains font suite à l'allègement complet de la dette de ces derniers par leurs créanciers souverains aux termes des accords du Club de Paris.

Des prêts totalisant 361 millions de dollars ont été classés comme dépréciés au cours de l'exercice, tandis que d'autres totalisant 169 millions ont été sortis de nos livres en raison des remboursements des emprunteurs et des recouvrements de principal par suite de la vente des prêts concernés.

Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur les prêts dépréciés, y compris la concentration par pays et par secteur industriel.

Prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements de financement	Garanties de prêts	Exposition en 2012		Exposition en 2011	
Secteur industriel				$	%	$	%
Industries extractives*	**8 472**	**7 772**	**279**	**16 523**	**34**	13 005	31
Aéronautique	**9 493**	**2 798**	**80**	**12 371**	**26**	11 780	28
Technologies de l'information et des communications	**2 550**	**2 816**	**140**	**5 506**	**11**	3 659	9
Transport de surface	**3 458**	**1 172**	**608**	**5 238**	**11**	5 815	14
Infrastructure et environnement	**2 693**	**1 507**	**306**	**4 506**	**9**	4 342	10
Industrie légère	**974**	**588**	**369**	**1 931**	**4**	1 467	3
Institutions financières	**1 036**	**122**	**28**	**1 186**	**3**	1 288	3
Ressources	**470**	**381**	**158**	**1 009**	**2**	1 007	2
Total	**29 146 $**	**17 156 $**	**1 968 $**	**48 270 $**	**100**	42 363 $	100

** Y compris le sous-secteur pétrolier et gazier et le sous-secteur minier.*

La croissance venant des industries extractives et des technologies de l'information et des communications est le principal facteur de l'augmentation de l'exposition de notre portefeuille commercial. Le secteur des industries extractives a grossi de 3 518 millions de dollars, notamment en raison de nouvelles autorisations de crédit dans le secteur pétrolier et gazier et le secteur minier (1 520 millions) relatives à trois contreparties en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et en République tchèque. Nous avons aussi conclu de nouvelles transactions de financement de taille dans le secteur pétrolier et gazier, chiffrées à 1 299 millions de dollars, avec des contreparties au Royaume-Uni, au Brésil et au Mexique. Toutes ces contreparties sont de première qualité.

Par ailleurs, 68 % des prêts signés en 2012 étaient de première qualité; par conséquent, la proportion des prêts de première qualité par rapport à l'ensemble des prêts commerciaux s'est accrue, passant de 51 % en 2011 à 58 % en 2012. Les plus grandes concentrations de l'exposition commerciale de première qualité viennent des secteurs des industries extractives (49 %), des technologies de l'information et des communications (12 %) et de l'infrastructure et de l'environnement (10 %).

Ensemble, les secteurs des industries extractives, de l'aéronautique et des technologies de l'information et des communications ont occupé 71 % de notre portefeuille commercial en 2012 (68 % en 2011). Ce ratio reflète, pour ces secteurs, la demande constante du financement utile aux entreprises canadiennes. Ces trois secteurs renferment aussi nos plus grandes expositions individuelles.

Pour 2012, les comptes commerciaux les plus importants se rapportent à deux contreparties américaines, à une mexicaine, à deux brésiliennes et à une saoudienne, au sein de deux secteurs, qui ensemble représentent 6 710 millions de dollars, soit 14 % de tous les comptes commerciaux. Ce pourcentage inclut deux contreparties du secteur de l'aéronautique (2 772 millions de dollars) et quatre contreparties du secteur des industries extractives (3 938 millions).

Prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements de financement	Garanties de prêts	Exposition en 2012		Exposition en 2011	
Pays				$	%	$	%
Ukraine	**246**	**44**	**–**	**290**	**18**	298	17
Serbie	**233**	**35**	**–**	**268**	**17**	275	15
Indonésie	**94**	**147**	**–**	**241**	**15**	110	6
Arabie saoudite	**143**	**–**	**–**	**143**	**9**	163	9
Uruguay	**–**	**–**	**103**	**103**	**7**	115	6
Pakistan	**61**	**–**	**–**	**61**	**4**	64	4
Chine	**55**	**–**	**–**	**55**	**3**	71	4
République dominicaine	**31**	**–**	**22**	**53**	**3**	70	4
Égypte	**53**	**–**	**–**	**53**	**3**	63	3
Autres	**274**	**20**	**11**	**305**	**19**	574	32
Total	**1 190 $**	**246 $**	**136 $**	**1 572 $**	**100**	1 803 $	100

Le portefeuille de prêts souverains et de garanties de prêts souverains s'est contracté de 231 millions de dollars (13 %) depuis 2011, surtout à cause des sorties de prêts, totalisant 175 millions, qui avaient été consentis à la Côte d'Ivoire et à la République démocratique du Congo, ce qui a aussi contribué à la réduction de l'exposition de qualité inférieure, qui est passée de 72 % en 2011 à 57 % en 2012.

Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 1 350 millions de dollars à la fin de 2012, contre 1 927 millions un an auparavant, soit une baisse de 577 millions.

Les principaux facteurs qui ont entraîné la baisse de ce total en 2012 sont les suivants :

- les sorties de prêts dépréciés – baisse de 212 millions de dollars;
- les changements dans la composition du portefeuille – baisse de 162 millions;
- la révision des taux de probabilité de défaillance – baisse de 156 millions;
- la révision de l'hypothèse de perte en cas de défaillance – baisse de 63 millions;
- la révision de la valeur des nantissements – hausse de 75 millions.

En 2012, nous avons sorti des prêts consentis à 29 emprunteurs commerciaux, le plus grand impact financier étant principalement lié aux secteurs de l'aéronautique et des institutions financières. Le résultat net de 2012 n'en a pas grandement souffert parce que les corrections de valeur et les provisions ont suffi à couvrir la plupart des pertes.

TOTAL DU COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET DES PROVISIONS, EN POURCENTAGE DE L'EXPOSITION TOTALE

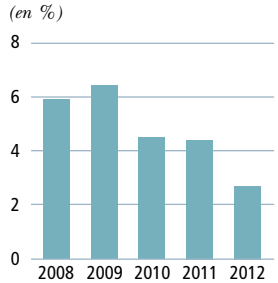

La nouvelle composition du portefeuille de financement a influé sur le compte de correction de valeur et les provisions, puisque la baisse de ces éléments en raison des remboursements a été plus forte que la hausse nécessitée par les déboursements et les nouveaux engagements de prêts. En 2012, nous avons signé plusieurs transactions importantes de première qualité pour lesquelles notre exposition était moindre. Et tout comme en 2010 et en 2011, l'impact reflète grandement l'activité au sein de notre portefeuille garanti de l'aéronautique. Pour ce portefeuille, nous avons réduit l'exposition liée aux prêts garantis, en retranchant la valeur des nantissements détenus, et avons déterminé ensuite un compte de correction de valeur ou une provision pour l'exposition restante. Les déboursements sur les nouveaux aéronefs ne nécessitent généralement pas de compte de correction de valeur ni de provision parce que la valeur des nantissements est plus élevée que celle des prêts. Pendant la durée des prêts, nous ajustons la valeur du nantissement détenu en fonction de l'âge de l'aéronef considéré et d'autres conditions du marché. Lorsque la valeur des nantissements devient inférieure à celle des prêts, des comptes de correction de valeur et/ou des provisions additionnels sont requis. Le remboursement partiel d'un prêt garanti par un aéronef réduit par conséquent notre exposition sans toutefois altérer la valeur du nantissement et diminue donc le compte de correction de valeur ou la provision requis.

En 2011, EDC a démarré un projet pluriannuel en vue d'élaborer un système d'évaluation interne du risque de crédit qui mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions. Suivant ce nouveau système, nous avons changé en 2012 nos hypothèses relatives à la probabilité de défaillance servant au calcul de nos corrections de valeur et de nos provisions. Les taux de probabilité de défaillance mis à jour ont été générés à l'aide d'un nouvel outil d'évaluation du risque de crédit, qui utilise des données historiques externes pour générer des tableaux de défaillance. Auparavant, les taux de défaillance étaient établis selon une moyenne pondérée des taux des tableaux de Moddy's et de Standard & Poor's. La mise à jour des taux de probabilité de défaillance a donné lieu à des reprises de corrections de valeur et de provisions de 156 millions de dollars, dont 93 millions représentent un changement d'estimation comptable, compte tenu de la différence entre cette nouvelle approche et l'ancienne approche.

De plus, en juin 2012, nous avons révisé les hypothèses de perte en cas de défaillance servant au calcul de nos corrections de valeur collectives et de nos provisions collectives pour notre portefeuille de prêts commerciaux non garantis et notre portefeuille de prêts souverains. La réduction de valeur dans nos hypothèses découle d'une analyse qui a été faite des taux historiques de pertes sur prêts de notre portefeuille. La révision des hypothèses de perte en cas de défaillance a donné lieu à des reprises de corrections de valeur et de provisions de 63 millions de dollars, dont 53 millions représentent un changement d'estimation comptable, compte tenu de la différence entre cette nouvelle approche et l'ancienne approche au 31 décembre 2012.

Le total du compte de correction de valeur et des provisions, exprimé en pourcentage de l'exposition totale du portefeuille de prêts à la fin de 2012, a diminué en passant de 4,4 % à 2,7 %, surtout par suite de la diminution du compte de correction de valeur et des provisions en raison des changements dans la composition du portefeuille et de la révision des variables indépendantes.

Composantes du compte de correction de valeur et des provisions

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Compte de correction de valeur et provisions de base	**939**	1 314
Compte de correction de valeur et provisions pour concentration des contreparties	**97**	104
Total du compte de correction de valeur collective et des provisions collectives	**1 036**	1 418
Compte de correction de valeur pour prêts dépréciés individuellement et provisions pour engagements de prêts et garanties de prêts dépréciés individuellement	**314**	509
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	**1 350 $**	1 927 $

Voir le tableau 8, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation, selon le risque par secteur industriel, du compte de correction de valeur collective pour pertes sur prêts et des provisions collectives pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts.

Compte de correction de valeur et provisions de base

Nous classons nos prêts productifs dans plusieurs catégories, en fonction de la cote de crédit du débiteur, du secteur industriel (s'il s'agit d'un cas commercial) et de l'existence d'une garantie. En ce qui concerne les portefeuilles garantis, l'exposition à chaque débiteur est réduite du montant de la juste valeur du nantissement, après rajustement en fonction des coûts de reprise de possession estimés. À partir de cette catégorisation, nous déterminons le compte de correction de base ou la provision de base approprié, selon le cas. La gravité des pertes en cas de défaillance est déterminée d'après les taux historiques de pertes sur prêts et d'après les estimations de la direction à l'égard de chaque catégorie de risques, et les taux de défaillance sont fondés sur un tableau de probabilité standard conçu en interne.

Comptes de correction de valeur et provisions supplémentaires

Outre le compte de correction de valeur ou la provision de base, nous ajoutons, au besoin, des comptes de correction de valeur ou provisions supplémentaires au compte de correction de valeur ou provision collective. Une correction de valeur ou provision supplémentaire pour concentration s'applique pour tenir compte du risque additionnel que nous courons lorsque notre exposition à une contrepartie en particulier dépasse un certain seuil. Nous établissons aussi des comptes de correction de valeur ou provisions supplémentaires pour risques de marché en partant du principe que les cotes de crédit existantes ne reflètent pas toujours les incertitudes financières du moment. Les comptes de correction de valeur et provisions supplémentaires sont décrits ci-dessous.

Comptes de correction de valeur et provisions supplémentaires pour concentration des contreparties

Une composante pour concentration des contreparties est ajoutée afin de tenir suffisamment compte des risques souverains et commerciaux relatifs aux contreparties qui, de l'avis de la direction, présenteraient un risque accru. La contrepartie à l'égard de laquelle notre exposition dépasse 10 % de nos capitaux propres inscrits dans nos états financiers audités de l'exercice précédent fait l'objet d'un compte de correction de valeur ou d'une provision supplémentaire pour concentration, calculé sur la portion de l'exposition qui dépasse ce seuil. Le compte de correction de valeur ou la provision pour cette portion de l'exposition est calculé de la même manière que nous calculons le compte de correction ou la provision de base pour cette contrepartie.

À la fin de 2012, nos comptes de correction de valeur et nos provisions supplémentaires pour concentration des contreparties se chiffraient à 97 millions de dollars, contre 104 millions un an auparavant. La diminution s'explique surtout par le fait qu'en 2012 le seuil est plus élevé en valeur absolue, en raison de l'accroissement des résultats non distribués de 2011. Les débiteurs du secteur de l'aéronautique ont constitué 96 % des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour concentration (98 % en 2011).

Comptes de correction de valeur et provisions supplémentaires pour risques de marché

Les comptes de correction de valeur et les provisions supplémentaires pour risques de marché s'ajoutent le cas échéant, afin de rendre compte de l'incidence des récents événements économiques que les cotes de crédit actuelles ne reflètent pas entièrement. À la fin de 2012, nous avions conclu que les cotes de crédit actuelles donnaient une image appropriée du risque présent dans l'économie, et aucun compte de correction de valeur (ou provision) supplémentaire pour risques de marché n'était nécessaire.

Comptes de correction de valeur individuelle et provisions individuelles

Nous établissons des comptes de correction de valeur pour prêts dépréciés individuellement et des provisions pour engagements de prêts et garanties de prêts dépréciés individuellement afin d'en comptabiliser la perte de valeur. Les comptes de correction de valeur individuelle et les provisions individuelles ont reculé, passant de 509 millions de dollars en 2011 à 314 millions en 2012. Ce recul est surtout attribuable au montant élevé des sorties de prêts en 2012, comme il est mentionné à la page 56.

PLACEMENTS

EDC joue un rôle important en aidant les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit. Nous détenons un portefeuille de placements qui sont concentrés sur les sociétés en phase avancée de démarrage ou les PME déjà établies du Canada afin de les aider à se développer et à s'implanter à l'étranger. En outre, nous effectuons des placements à l'étranger, surtout sur des marchés émergents où ces placements peuvent faciliter l'introduction d'entreprises canadiennes sur les marchés internationaux. Nous investissons dans des entreprises canadiennes directement ou dans des fonds de placement qui, à leur tour, investissent dans des entreprises canadiennes ou internationales. Dans le but de développer les entreprises canadiennes exportatrices et de faciliter les relations avec les entreprises étrangères, nous détenons nos placements pendant plus de cinq ans. En général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations, directement à des tiers ou par l'entremise d'une bourse.

Conformément à notre objectif commercial d'accroître nos placements, ceux-ci se sont accrus de 178 millions de dollars depuis 2011 pour s'établir à 846 millions en 2012, surtout en raison de nouveaux engagements. Au cours de l'exercice, nous avons signé des ententes pour des placements additionnels de 230 millions de dollars (62 millions en 2011).

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de nos placements.

MATÉRIEL DISPONIBLE À LA LOCATION

Le matériel disponible à la location représente les aéronefs qui nous ont été retournés en raison de l'incapacité des débiteurs connexes à respecter leurs engagements aux termes des prêts. Bien que nous n'ayons pas l'intention, dans le cadre de l'activité normale, d'agir comme bailleur, nous nous engageons, le cas échéant, dans des activités de location à des fins de gestion d'actifs afin de maximiser le recouvrement sur les aéronefs retournés et de réduire au minimum les pertes éventuelles. Notre portefeuille actuel comprend 54 aéronefs et deux réacteurs de rechange d'une valeur comptable de 525 millions de dollars (19 aéronefs et une cellule d'une valeur comptable de 55 millions en 2011). L'augmentation en 2012 tient surtout au fait que 34 aéronefs et deux réacteurs de rechange nous ont été retournés par deux débiteurs douteux. Dans ce portefeuille, 32 appareils sont actuellement loués à six preneurs dans sept pays, dont quatre se trouvent sur des marchés émergents. Des 22 appareils et deux réacteurs de rechange restants, huit aéronefs sont inutilisés et disponibles à la location, le nombre restant devant être loué en 2013. La durée de location varie actuellement de 8 à 95 mois, les paiements à recevoir au titre de la location allant de 60 000 dollars à 128 000 dollars (de 12 à 60 mois et de 60 000 dollars à 75 000 dollars en 2011).

AÉRONEFS FAISANT L'OBJET DE CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Nous avons 13 aéronefs faisant l'objet de contrats de location à long terme avec un même débiteur, qui est un transporteur aérien aux États-Unis. Ces aéronefs nous ont été retournés en raison des défauts de paiement de ce débiteur sur les prêts. Aux termes d'une entente de restructuration, ces appareils ont été redonnés en location à ce débiteur et classés comme faisant l'objet de contrats de location-financement. Notre investissement brut dans ces contrats de location-financement se monte à 96 millions de dollars (115 millions en 2011). Cette exposition est notée de qualité inférieure.

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus de réduire les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière protège les banques canadiennes contre le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des banques étrangères et des acheteurs étrangers, au profit des exportateurs canadiens.

EDC offre des produits de cautionnement par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Ses cautionnements bancaires et ses assurances cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leurs fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident celles-ci à réduire leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture qu'ils souhaitent. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

Lorsque les entreprises diversifient leurs réseaux d'approvisionnement et de distribution et se lancent à la conquête de nouveaux marchés, elles s'exposent souvent à des risques politiques qui peuvent entraîner des pertes importantes, surtout sur les marchés émergents, où des événements politiques peuvent avoir un impact négatif sur leurs activités à l'étranger. L'Assurance risques politiques d'EDC procure une tranquillité d'esprit aux entreprises et à leurs intermédiaires financiers, car elle protège leurs actifs contre des risques de ce type, ce qui leur permet de profiter des possibilités d'exportation et d'investissement sur les marchés émergents.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacun de ses quatre principaux programmes d'assurance n'est pas quantifiée de la même manière. Pour les programmes d'Assurance crédit et d'Assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations viennent s'ajouter aux activités facilitées par ces programmes. Quant au programme d'Assurance et cautionnement de contrats, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est du programme d'Assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédons en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de le réduire. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.

Passifs éventuels au titre des programmes d'assurance

Nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours à la clôture de l'exercice sont désignés comme des passifs éventuels dans les notes afférentes à nos états financiers, alors que dans le présent rapport de gestion de ce Rapport annuel, ils sont désignés sous forme d'exposition des programmes d'assurance.

À la fin de 2012, les passifs éventuels au titre des polices d'assurance et des garanties totalisaient 21 532 millions de dollars, en baisse de 16 % en un an. L'exposition réduite au sein du programme d'Assurance d'institution financière est la principale cause de la baisse.

Programme d'Assurance crédit

À la fin de 2012, les passifs éventuels au titre du programme d'Assurance crédit totalisaient 7 750 millions de dollars, assez proches du total affiché à la fin de 2011, qui était de 7 804 millions. Même si les activités facilitées ont diminué de 14 %, l'exposition ne varie pas nécessairement dans la même proportion, à cause des dates auxquelles les polices ont été délivrées et des montants d'assurance.

(en millions de dollars canadiens)	Exposition en 2012		Exposition en 2011	
Secteur industriel	**$**	**%**	$	%
Industries extractives	**2 308**	**30**	2 177	28
Ressources	**1 650**	**21**	1 730	22
Transport	**1 198**	**16**	1 114	14
Technologies de l'information et des communications	**1 019**	**13**	1 262	16
Industrie légère	**948**	**12**	1 001	13
Infrastructure et environnement	**627**	**8**	520	7
Total	**7 750 $**	**100**	7 804 $	100

Assurance d'institution financière

En 2012, les passifs éventuels au titre du programme d'Assurance d'institution financière ont totalisé 4 118 millions de dollars (6 969 millions en 2011). La diminution depuis 2011 s'explique par un changement dans l'offre des programmes et une réduction de la demande à l'égard de certains marchés émergents, particulièrement la Chine.

ASSURANCE D'INSTITUTION FINANCIÈRE – EXPOSITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE

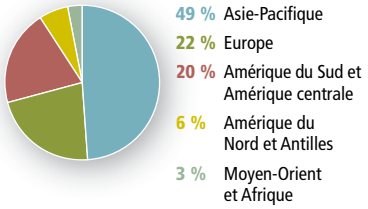

Assurance et cautionnement de contrats

En raison de la fin de la crise, nos passifs éventuels au titre du programme d'Assurance et cautionnement de contrats ont subi l'impact d'une baisse de la demande en réassurance offerte par EDC à cause d'une plus grande appétence pour le risque aux États-Unis et d'une diminution des besoins en assurance de la part de certains de nos titulaires de police importants. Par conséquent, les passifs éventuels ont régressé en passant de 9 191 millions de dollars à la fin de 2011 à 8 161 millions à la fin de 2012.

Dans le programme d'Assurance et cautionnement de contrats, 96 % de notre exposition se situait aux États-Unis et au Canada (94 % en 2011).

ASSURANCE ET CAUTIONNEMENT DE CONTRATS – CONCENTRATION PAR PROGRAMME

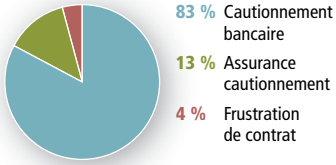

Assurance risques politiques

À la fin de 2012, les passifs éventuels liés aux assurances risques politiques se montaient à 1 503 millions de dollars (1 768 millions en 2011). La principale cause de ce déclin depuis 2011 est une exposition réduite relative à une police importante.

ASSURANCE RISQUES POLITIQUES – EXPOSITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE

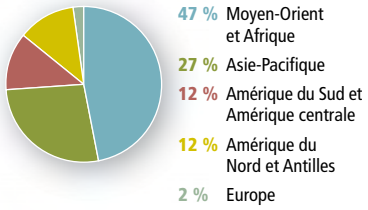

Indemnisations

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Indemnités versées	**358**	55
Indemnités recouvrées	**(22)**	(40)
Indemnités nettes	**336 $**	15 $

En 2012, les indemnités versées ont atteint 358 millions de dollars et ont représenté 970 demandes d'indemnisation venant de 71 pays (1 062 demandes de 63 pays en 2011). Comme il a été mentionné, nous avons versé une indemnité de 300 millions de dollars en 2012 en Assurance risques politiques au Moyen-Orient. En 2011, la plus grande concentration d'indemnités versées était en Amérique du Nord.

En 2012, nous avons recouvré 24 millions de dollars au total (43 millions en 2011), dont 2 millions ont été versés à des exportateurs (3 millions en 2011).

Indemnités versées par secteur des exportateurs assurés

(en millions de dollars canadiens)	2012		2011	
	$	%	$	%
Industries extractives	**309**	**87**	3	6
Ressources	**14**	**4**	15	27
Technologies de l'information et des communications	**12**	**3**	9	16
Infrastructure et environnement	**11**	**3**	14	26
Industrie légère	**8**	**2**	10	18
Transport	**4**	**1**	3	6
Institutions financières	**–**	**–**	1	1
Indemnités versées	**358 $**	**100**	55 $	100

DEMANDES D'INDEMNISATION, INDEMNITÉS VERSÉES ET DEMANDES À L'ÉTUDE

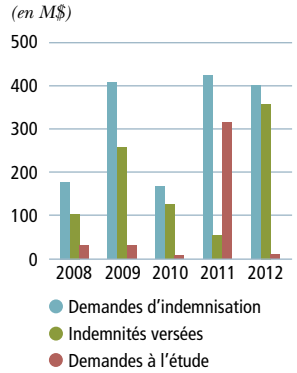

En 2012, EDC a reçu 1 563 demandes d'indemnisation à traiter, contre 1 722 demandes en 2011.

À la fin de 2012, la valeur des demandes d'indemnisation à l'étude se chiffrait à 11 millions de dollars (315 millions en 2011).

Voir le tableau 10, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des indemnisations par taille.

Passifs au titre des polices et des sinistres

À la fin de 2012, les passifs au titre des polices et des sinistres correspondaient à 583 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs se montaient à 493 millions de dollars, en baisse de 253 millions en un an. L'écart découle des changements dans la composition du portefeuille et du versement de l'indemnité de 300 millions de dollars dans le cadre du programme d'Assurance risques politiques, qui a été identifiée en 2011.

Les changements de composition du portefeuille ont aussi influencé le calcul des indemnités éventuelles sur les polices d'assurance que nous avons cédées à des réassureurs, ce qui a réduit les indemnités éventuelles, qui sont passées de 129 millions de dollars en 2011 à 90 millions. Ce montant, inscrit à l'actif dans l'état consolidé de la situation financière, représente la quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des polices et des sinistres, mais il est aussi compris dans nos passifs au titre des polices et des sinistres. Si nous devions verser une indemnité sur une de ces polices, nous pourrions en recouvrer le montant auprès du réassureur si le traité le permet.

En raison des facteurs susmentionnés, le pourcentage des passifs nets au titre des polices et des sinistres sur les passifs éventuels au titre des polices d'assurance et des garanties a fléchi pour passer de 2,9 % en 2011 à 2,3 % en 2012.

PASSIFS AU TITRE DES POLICES ET DES SINISTRES, EN POURCENTAGE DES PASSIFS ÉVENTUELS (NETS DE LA QUOTE-PART DES RÉASSUREURS)

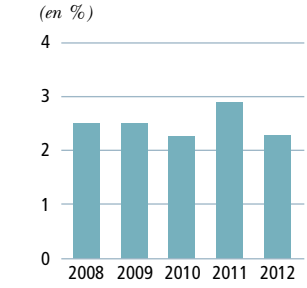

Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », nous avons présenté en vert certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le ministère des Finances fixe des lignes directrices définissant la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie relativement à nos titres négociables et à nos instruments dérivés. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

en millions de dollars canadiens)					
	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition	Exposition
Cote de crédit	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	en 2012	en 2011
AAA	1 344	787	1 230	3 361	3 169
AA	–	–	10	10	15
AA-	436	21	–	457	453
A+	308	6	8	322	130
A	–	–	–	–	15
A-	26	22	–	48	82
BBB+	38	–	–	38	22
Total	2 152 $	836 $	1 248 $	4 236 $	3 886 $

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la page 71.

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit verser un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons souvent des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de décembre 2012, nos contreparties avaient donné 979 millions de dollars en nantissement pour réduire les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (accord de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 335 millions de dollars (643 millions en 2011).

(en millions de dollars canadiens)								
	Période à courir jusqu'à l'échéance						Exposition	Exposition
Cote de crédit	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Exposition brute	Compensation du risque*	Nantissements détenus	nette en 2012	nette en 2011
AA-	62	601	335	998	(31)	(703)	264	459
A+	18	50	51	119	(7)	(66)	46	94
A	25	51	26	102	–	(89)	13	25
A-	–	34	81	115	–	(98)	17	61
BBB+	–	11	–	11	–	(14)	(3)	(3)
BBB	–	7	–	7	–	(9)	(2)	7
Total	105 $	754 $	493 $	1 352 $	(38) $	(979) $	335 $	643 $

** Résultats des accords de compensation.*

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Gestion du capital

Notre Cadre de référence pour la gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens, malgré un resserrement du crédit.

Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

Nous définissons l'offre de capital comme étant le total des capitaux propres, des comptes de correction de valeur et des provisions, tels que ces éléments sont établis conformément aux IFRS. Nous quantifions la demande de capital que les risques de crédit et de marché et les risques opérationnels et commerciaux créent en utilisant des méthodes généralement conformes aux normes de Bâle II. Nous déterminons la suffisance du capital en comparant l'offre et la demande de capital.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Demande de capital		
Risque de crédit	**6 391**	6 598
Risque de marché	**799**	1 055
Risque opérationnel	**378**	390
Risque commercial	**–**	228
Risque stratégique	**–**	542
Total de la demande de capital	**7 568 $**	8 813 $
Offre de capital	**10 820 $**	10 836 $
Note de solvabilité implicite d'EDC	**AAA**	AAA

Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté chaque trimestre au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que les changements dans la qualité des portefeuilles et d'autres risques clés pourraient avoir sur le capital.

Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. Même si notre intention est d'affecter entièrement notre capital à l'exécution de notre mandat, le Conseil d'administration peut, dans des situations particulières, décider d'autoriser le versement d'un dividende. Notre Politique sur la suffisance du capital contient donc une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

En 2012, nous avons révisé notre Politique sur la suffisance du capital afin d'exclure le capital de risques stratégiques du calcul de la demande de capital. Le capital de risques stratégiques avait pour but de soutenir des occasions d'affaires plus risquées qui ne répondaient pas à nos normes opérationnelles habituelles. Vu le caractère non affectable du capital de risques stratégiques, cet élément a été exclu lorsque EDC a révisé sa méthode de détermination de l'admissibilité d'un dividende. C'est plutôt cette méthode modifiée qui prend maintenant en compte la demande de capital affecté à des fins particulières et qui prévoit une série de tests de résistance standards ainsi qu'une analyse de sensibilité aux risques de change.

À la fin de décembre 2012, la demande de capital quant au risque commercial a été ramenée à zéro. Le risque commercial représente pour nous la volatilité de notre résultat net mensuel sur une période de cinq ans. Notre résultat net mensuel s'est si bien stabilisé durant cette période que la demande de capital à l'égard du risque commercial est maintenant tombée à zéro.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités ad hoc. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités ad hoc dont nous ne sommes pas exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec ces entités ad hoc et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités ad hoc, n'ont pas été consolidées dans l'état de la situation financière.

Dans certaines opérations de financement, les entités ad hoc servent à titriser des créances et sont habituellement largement financées par emprunt; dans certains cas, des garanties en titres de capitaux propres peuvent aussi être fournies. EDC peut aussi utiliser des entités ad hoc pour détenir des biens saisis qu'elle ne peut posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger).

Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont pratiquement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts. Nous utilisons aussi une série d'instruments dérivés, dont des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises, des contrats de change à terme, des contrats de change à terme non livrables, des swaps de devises non livrables et des swaps sur défaillance de crédit.

Conformément aux IFRS, la plupart des instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net, les placements inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments dérivés, et enfin, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La note 2 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 28 explique comment leur juste valeur est établie.

Nous utilisons des dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Nous ne contractons ces dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par le Bureau de gestion des risques que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles du ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre Cadre de référence pour la gestion des risques, voir la rubrique « Gestion des risques », aux pages suivantes.

Pierre Gignac
Premier vice-président
et chef de la gestion des risques,
Gestion des risques d'entreprise

GESTION DES RISQUES

« À EDC, la gestion des risques a pris un second souffle en 2012 lorsque les fonctions traditionnelles de la gestion des risques de crédit et de marché et de la gestion du capital ont été regroupées avec les Services juridiques et les Services de sécurité d'EDC pour former le nouveau Bureau de gestion des risques d'entreprise. J'ai eu le mandat de diriger ce nouveau groupe dans sa première année. Les marchés des capitaux mondiaux demeurant incertains, le moment était propice à une nouvelle mobilisation dans toute l'entreprise pour gérer les risques, avec l'aide d'un Conseil d'administration très engagé. »

En 2012, la fixation des marchés des capitaux internationaux sur la lenteur de la croissance économique et l'incertitude, de même qu'un changement imminent de la réglementation, a refroidi l'activité de prêt chez plusieurs institutions financières. Cette situation a réorienté le rôle d'EDC dans l'intermédiation financière vers les PME (groupe de prédilection d'EDC) et du côté du crédit commercial renouvelable (avec le retrait des banques étrangères au Canada) et de celui du financement de grands projets (avec le retrait des grandes banques prêteuses). Par contre, le volume d'assurances vendues par EDC a reculé en 2012, car plusieurs entreprises clientes de taille ont accepté de prendre plus de risques en s'autoassurant.

Par ailleurs, EDC a rencontré quelques épreuves dans son portefeuille de prêts, surtout en aéronautique où notamment American Airlines, Inc., Pinnacle Airlines, Inc. et Hawker Beechcraft, Inc. étaient placées sous la protection de la loi sur les faillites. De plus, EDC a versé la plus importante indemnité de son histoire en Assurance risques politiques à la suite des insurrections en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Malgré tout, l'ensemble de nos portefeuilles de crédit sont relativement sains.

Des progrès ont été accomplis dans notre quête de pratiques exemplaires en gestion des risques, car nous avons accru les ressources et ciblé les domaines tels que les méthodes internes d'évaluation du risque, le test de résistance et la gestion des risques d'entreprise.

Nous avons retenu les services d'un grand cabinet international d'experts-conseils pour analyser notre processus de gestion des risques d'entreprise et nous aider à perfectionner nos pratiques pour que celles-ci soient dignes d'une institution grande et complexe comme la nôtre. Une feuille de route a donc été rédigée pour l'élaboration d'un outil précieux, le Cadre de référence pour la gestion des risques d'entreprise, qui se poursuit en 2013. EDC a aussi réalisé un macrotest de résistance plus solide en 2012, en mettant à l'épreuve la suffisance de notre capital et notre résultat net sur la base de scénarios macroéconomiques préétablis. Le test sera étendu en 2013.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre propre système interne d'évaluation du crédit qui nous permettra de générer des taux de probabilité de défaillance et des taux de perte en cas de défaillance pour la plupart de nos prêts et garanties. Cette mise en œuvre pluriannuelle sera achevée en 2013.

La gestion des risques demeure primordiale pour EDC, qui cherche à réconcilier mandat (faciliter et créer le commerce pour le Canada) et viabilité financière, celle qui lui permettra de poursuivre ce mandat pendant plusieurs années encore.

Aperçu de la gestion des risques

Nos activités nous exposent à un large éventail de risques, notamment les risques de crédit et de marché et les risques opérationnels, organisationnels et commerciaux. Notre capacité à gérer ces risques reflète une compétence capitale au sein de l'organisation et elle bénéficie d'une culture bien enracinée à l'égard du risque et d'une approche efficace en matière de gestion des risques. Nous gérons les risques en veillant à ce que les activités et opérations commerciales fournissent un rendement qui soit équilibré et approprié par rapport aux risques assumés et qu'elles ne dépassent pas notre tolérance au risque.

Nos pratiques de gestion des risques énumèrent les grandes catégories de risques en plus d'identifier et de définir un grand nombre de risques auxquels nos activités et opérations pourraient s'exposer. Elles donnent une vue d'ensemble des risques potentiels qui nous guettent et servent à établir des procédés appropriés pour la surveillance des risques et pour la communication et la présentation de ceux-ci.

L'identification et l'évaluation des risques sont des éléments importants pour nos pratiques de gestion des risques. Nous avons en place des méthodes, modèles et techniques à l'échelle de la Société qui servent à évaluer l'aspect quantitatif et qualitatif des risques et qui sont appropriés pour les différents types de risques que nous courons. Le caractère approprié et la fiabilité de ces méthodes, modèles et techniques sont périodiquement réévalués et remis en question. Notre processus annuel d'évaluation de la gestion des risques, sous forme d'entrevues avec la direction, nous permet de découvrir aussi bien des risques que des occasions et de les traiter de façon proactive.

Nous utilisons aussi d'autres techniques, tels l'analyse de sensibilité et le test de résistance, pour être sûrs que les risques n'excèdent pas notre tolérance au risque et que notre capital est adéquat pour couvrir ces risques. Notre test de résistance comprend l'évaluation de l'effet que différents scénarios économiques et scénarios du marché, graves mais plausibles, risquent d'avoir sur notre profil de risque.

Nous continuons de consolider notre système de gestion des risques et cherchons à l'améliorer constamment. Nos efforts se poursuivent pour améliorer notre infrastructure, nos méthodes et nos capacités de gestion du risque. Nous croyons que ces mesures et initiatives nous permettront de réussir notre stratégie d'affaires.

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC applique les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par secteur, surtout les secteurs du transport et des industries extractives, lesquels dominent les exportations canadiennes.

Malgré les engagements importants qu'EDC a pris envers des emprunteurs de première qualité en 2012, le profil de risque d'EDC, qui est fonction de la demande de capital aux fins de la couverture du risque de crédit, est déterminé en très grande partie par des prêts de qualité inférieure. Comme l'indique le tableau ci-dessous, seulement 47 % des prêts du portefeuille d'EDC sont de qualité inférieure, alors que 90 % de la demande de capital (à l'égard du risque de crédit) est attribuable à la catégorie de débiteurs de qualité inférieure.

(en milliards de dollars canadiens)	Exposition nette	% du total	Demande de capital (risque de crédit)	% du total
Première qualité	**24,6**	**53**	**0,5**	**10**
Qualité inférieure	**22,2**	**47**	**4,7**	**90**
Total	**46,8 $**	**100**	**5,2 $**	**100**

Les grands risques de concentration auxquels s'expose EDC reflètent l'importance des secteurs mentionnés ci-dessus dans l'économie canadienne et à l'égard du mandat d'EDC (soutenir les exportateurs canadiens). Afin de réduire ce risque, EDC se dote d'un capital adéquat et réalise un test de résistance semestriel pour mettre à l'épreuve sa résilience en temps de crise.

Structure de la gouvernance des risques

Notre structure de la gouvernance des risques insiste sur une surveillance et un contrôle centralisés, stricts et équilibrés du risque et sur une responsabilisation explicite et équilibrée à l'égard du risque, y compris l'appropriation de ce risque, au sein de chaque équipe sectorielle. Cette structure aide à la transmission de l'information entre les équipes sectorielles, les membres de la haute direction (qui représentent chaque équipe sectorielle et chaque fonction de surveillance importantes), le président et chef de la direction et le Conseil d'administration.

Le Conseil et ses comités

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (le « Conseil ») surveille la gestion des risques et la gestion du capital et il exécute ce mandat par l'entremise du Comité de la gestion des risques du Conseil et du Comité de la vérification du Conseil. Le Conseil assume la responsabilité générale de l'approbation i) des politiques de gestion des risques et des règles comptables, ii) de notre *Code d'éthique commerciale* et de notre *Code de conduite* et iii) de notre Directive en matière d'évaluation environnementale. Il assume également les responsabilités de surveillance de la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise, ainsi que de la pertinence des systèmes de contrôle interne et des politiques régissant la responsabilité sociale des entreprises.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce Comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la surveillance d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce Comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance relativement à nos normes d'intégrité et de conduite, à la communication de notre information financière et à nos systèmes de contrôle interne. En outre, ce Comité surveille le Programme de conformité de la Société.

Principaux comités sur les risques

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par le président et chef de la direction et par les membres de la haute direction qui relèvent directement de celui-ci, a comme responsabilité première de gérer nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne. Elle assume cette responsabilité par l'entremise de divers comités de surveillance de la gestion, en assurant la mise en place d'une structure organisationnelle et de politiques adéquates, et par une validation indépendante au moyen de l'audit.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce Comité fournit un aval indépendant quant à l'acceptabilité de certains engagements de crédit et il a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation des politiques en matière de risques et pour établir des politiques et des procédures internes de gestion des risques.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce Comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports périodiques à cet égard. En outre, ce Comité s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la communication et la surveillance des lignes directrices.

Comité du transfert des risques

Ce Comité a l'autorité requise pour avaliser les recommandations relatives à certaines activités de transfert de risques aux fins de la gestion des portefeuilles.

Principaux groupes de gestion des risques

Groupe de gestion des risques d'entreprise

Ce Groupe est dirigé par le premier vice-président et chef de la gestion des risques, Gestion des risques d'entreprise, et occupe une fonction indépendante de surveillance et de gouvernance en matière d'identification, de quantification, de contrôle, de suivi et d'information des risques. Le Bureau de gestion des risques, qui fait partie du Groupe de gestion des risques d'entreprise, travaille avec les équipes sectorielles et d'autres groupes de surveillance internes afin d'établir des politiques, des normes et des limites qui respectent le seuil de tolérance d'EDC au risque et qui permettent de surveiller les risques nouveaux et préexistants, ainsi que la conformité à ce seuil, et d'en faire rapport. Le Bureau de gestion des risques offre un référentiel pour faire le lien entre les risques et les exigences de capitalisation, au moyen d'une modélisation du capital économique et des simulations de crise, et il permet de déterminer quels sont les critères à respecter pour que le capital d'EDC soit adéquat.

Finances et Contrôle

Le Groupe des finances et du contrôle est responsable de la planification financière, de la comptabilité et de la communication de l'information financière. Il veille à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer la communication d'une information financière complète et exacte.

Audit interne

Le Groupe de la vérification interne surveille de façon indépendante l'efficacité, la pertinence et la viabilité des processus d'affaires, de la gestion des risques et des contrôles internes connexes que la direction utilise pour l'atteinte de nos objectifs d'affaires, et il en fait rapport. Toutes les activités de la Société font partie du champ de responsabilité du Groupe de la vérification interne. Les méthodes d'audit interne, qui ciblent le risque, reflètent les normes de l'Institute of Internal Auditors, intègrent la gestion des risques d'entreprise et prennent en compte les commentaires de la direction.

Équipes sectorielles

Les équipes sectorielles ont des comptes à rendre au sujet de la gestion et du contrôle des risques significatifs auxquels elles s'exposent. Les équipes sectorielles travaillent en collaboration avec le Bureau de gestion des risques pour que les risques de crédit et de marché inhérents à leurs activités soient gérés dans les limites permises par les politiques sur les risques.

Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit dans le cadre de nos programmes d'assurance et de prêts ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en réduisant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos équipes sectorielles, qui sont groupées selon le volet des assurances et celui du financement. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle préalable de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. En outre, ceux qui dépassent certains seuils doivent obtenir une approbation indépendante (aval) du Bureau de gestion des risques ou du Comité de gestion des risques de la direction. Cet aval a pour but de s'assurer que tous les risques tangibles pertinents, liés à l'engagement de crédit proposé, ont été repérés, évalués et, si possible, réduits. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'aval doit être donné par le Comité de gestion des risques de la direction ou par le Bureau de gestion des risques. Toutes les transactions dépassant 300 millions de dollars américains doivent être autorisées par le Conseil. Toutefois, ce plafond peut descendre jusqu'à 200 millions de dollars américains si la qualité du crédit est inférieure. Notre méthode d'autorisation du crédit comprend l'intervention préalable d'un comité de la haute direction dans le processus d'examen des transactions et un travail en commun entre nos professionnels de la gestion des risques, de la souscription et du développement des affaires.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Pour tous les produits, l'autorisation du Bureau de gestion des risques est nécessaire si le montant du crédit dépasse un certain seuil. De fait, le Conseil délègue au chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par le chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les prises de décision soient restreintes aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons un risque de contrepartie en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la trésorerie sont analysées, et les limites de crédit sont recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché, qui fait partie du Bureau de gestion des risques. Les contreparties recommandées sont avalisées par le Bureau de gestion des risques ou par le Comité de gestion des risques de la direction. Toutes les transactions de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évaluées à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantissements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'un débiteur commercial. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction de notre capital et des facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par le président, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques et approuvés par le Conseil.

Évaluation des risques

En 2011, EDC a démarré un projet pluriannuel en vue d'élaborer un système d'évaluation interne du risque de crédit qui mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions. La mise en œuvre du système se fait en phases et sera achevée en 2013. Ce nouveau système utilise une échelle à 18 points qui note le risque de défaillance des débiteurs et une échelle à 6 points qui note le risque de perte sur les transactions. Même si la notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes du débiteur, notre méthode inclura l'examen de celles-ci.

Dans le cas des débiteurs non encore touchés par la transition, nous continuons d'utiliser notre méthode préexistante. Bon nombre des méthodes d'évaluation des risques liés au débiteur utilisent une combinaison de notations de crédit externes de Moody's et/ou de Standard & Poor's (S&P) et/ou de nos notations internes. Certaines de nos notations internes font appel à des outils d'analyse ou d'évaluation du risque de crédit tels que Financial Analyst, Risk Advisor ou RiskCalc de Moody's, d'origine externe. À l'étape de l'octroi du crédit, tous les débiteurs reçoivent une note, sauf ceux pour lesquels les montants sont très faibles (représentant généralement moins de 1 % de l'exposition totale). Nous évaluons les débiteurs au moyen d'une échelle de 8 à 18 niveaux selon le type de produit. L'évaluation des risques liés au débiteur est réexaminée régulièrement.

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant i) au débiteur une note de risque liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui décrit la possibilité de la défaillance du débiteur en un an, et ii) une note à la transaction sous forme d'une estimation de perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance estime le pourcentage du montant qu'EDC s'attend raisonnablement à perdre en cas d'une défaillance sur une transaction donnée.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui a trait aux contreparties de la trésorerie, chacune d'elles doit être notée par au moins deux agences de notation externes lorsque la durée du crédit dépasse un an (au moins une lorsque la durée est inférieure à un an). L'évaluation des risques des contreparties de la trésorerie repose sur des évaluations externes.

Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du degré de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les secteurs industriels et les débiteurs commerciaux. En outre, dans le cadre de notre programme d'Assurance comptes clients, nous communiquons les plafonds autorisés à court terme et imposés aux acheteurs.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques de fonctionnement comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes spécialisées ont été créées pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses lignes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans le secteur industriel du débiteur. L'Équipe de gestion du risque de crédit au sein du Bureau de gestion des risques est chargée de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Cette équipe spécialisée examine les prêts, établit les notations et surveille régulièrement le crédit des emprunteurs et les conditions générales liées au risque de crédit, en effectuant des recherches et en évaluant les tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties de prêts et des demandes d'indemnisation.

Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les possibilités dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin de réduire les risques, nous continuons d'utiliser les dérivés de crédit en ciblant les expositions importantes au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout la réassurance et la coassurance.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Bureau de gestion des risques communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une surveillance adéquates. Cette communication inclut notamment i) un rapport trimestriel sur la gestion des risques, ii) un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, iii) un rapport mensuel sur la suffisance du capital et iv) un rapport mensuel exposant en détail notre situation de trésorerie. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque dit « autre risque de prix ». Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Grâce à nos politiques et procédures, nous nous assurons de recenser, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Notre politique de gestion du risque de marché définit nos normes concernant les limites à l'égard du risque de taux d'intérêt et du risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, les instruments dérivés, les obligations structurées, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, présidé par le chef de la direction financière, surveille et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché, qui est rattachée au Bureau de gestion des risques, assure la surveillance des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques sur une base trimestrielle au Comité de gestion de l'actif et du passif ainsi qu'au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous vérifions mensuellement les limites de nos politiques en matière de risque de taux d'intérêt afin de nous assurer de leur conformité à nos politiques. Le risque de taux d'intérêt est mesuré en simulant l'incidence d'une variation de 100 points de base sur le montant net des produits du financement et des placements.

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements et du résultat net au 31 décembre 2012.

Variation du taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	2012		2011	
	+100 points de base	**-100 points de base**	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	**(21)**	**21**	(11)	11
Variation du résultat net	**(34)**	**61**	(93)	92

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport trimestriel sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre 2012, nous étions conformes à notre politique, alors qu'à la fin de 2011 nous ne l'étions pas. Ce dépassement de limite exceptionnel est attribuable à un ajustement comptable après la clôture de l'exercice qui a aussitôt engendré le dénouement d'une position de change, ce qui a ramené notre exposition à l'intérieur de la limite.

Positions de change par rapport à la limite

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Limite	**26**	23
Position	**17**	26

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre 2012.

Variations du cours du dollar canadien par rapport au cours d'autres monnaies

(en millions de dollars canadiens)	2012		2011	
	Hausse de 1 %	**Baisse de 1 %**	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	**2**	**(2)**	3	(3)

Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les swaps sur défaillance de crédit, les contrats à terme standardisés et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en les déconcentrant et en les diversifiant. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin de diversifier le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

(en millions de dollars canadiens)	**Valeur positive**	**Valeur négative**	**Valeur nette**
Moins de 1 an	**105**	**(60)**	**45**
De 1 à 3 ans	**754**	**(33)**	**721**
Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	**381**	**(13)**	**368**
Plus de 5 ans	**112**	**(14)**	**98**
Juste valeur brute des contrats	**1 352 $**	**(120) $**	**1 232 $**

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes afin de répondre aux besoins de trésorerie prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2012, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 4 015 millions de dollars.
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2012, l'encours moyen du papier commercial a été de 3 642 millions de dollars.

Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les placements que nous pouvons effectuer sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1)h) de la *Loi sur le développement des exportations*, par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par le ministre des Finances.

Financement par emprunt

La *Loi sur le développement des exportations* (la « *Loi* ») nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

Le ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts de la Société tous les ans. La conformité à la politique sur le financement par emprunt fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous engagent à faire des paiements minimaux futurs.

Les paiements futurs sur notre dette à long terme et nos autres passifs à long terme pour les cinq prochains exercices sont résumés ci-après.

Nous avons deux types d'engagement de prêt. Le premier correspond aux montants non encore versés sur les prêts déjà signés. Le second représente les engagements que nous avons pris dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et le calendrier des déboursements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en cours pour des prêts ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Le tableau suivant présente un résumé de nos paiements futurs au titre des engagements contractuels.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total en 2012	Total en 2011
Dette à long terme	5 843	10 820	4 883	1 496	23 042	22 857
Autres passifs à long terme	6	13	13	30	62	68
Paiements à verser au titre des engagements de prêts	13 382	–	–	–	13 382	9 722
Paiements à verser au titre des engagements de placements	110	25	57	225	417	283
Lettres d'offre acceptées et en cours	3 857	–	–	–	3 857	2 022
Lignes de crédit confirmées	111	–	–	–	111	410
Contrats de location	25	57	62	430	574	600
Obligations d'achat	31	9	–	–	40	36
Total	23 365 $	10 924 $	5 015 $	2 181 $	41 485 $	35 998 $

Gestion du risque opérationnel

Par risque opérationnel, on entend les risques de pertes directes ou indirectes qui résulteraient du cadre organisationnel, d'événements externes, ou d'une carence des procédés internes, du personnel ou des systèmes. Le risque opérationnel englobe le risque d'atteinte à notre réputation et le risque de non-conformité à notre mandat et aux exigences réglementaires.

Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités, y compris aux pratiques et aux contrôles servant à la gestion d'autres risques. Le risque opérationnel est difficile à mesurer intégralement et précisément, car il est souvent implicite ou se mêle avec d'autres risques, ou sinon il n'est pas assumé intentionnellement.

La gestion du risque opérationnel est réalisée à l'aide de notre infrastructure, de nos contrôles, de nos systèmes et de notre personnel, en complémentarité avec des groupes de spécialistes qui s'attaquent principalement à la gestion de risques opérationnels particuliers à l'échelle de la Société, comme la fraude, la confidentialité, la sous-traitance, l'interruption des activités, ainsi que les risques liés au personnel et aux systèmes. Des programmes, politiques, normes et méthodes spécifiques ont été conçus pour épauler la gestion du risque opérationnel.

Chaque équipe sectorielle est responsable de la gestion quotidienne du risque opérationnel. La direction des équipes sectorielles est chargée de veiller à ce que des procédures, contrôles internes et procédés appropriés soient établis pour gérer le risque opérationnel et respecter nos politiques.

Le risque opérationnel attribuable à l'utilisation des technologies et des systèmes d'information est activement géré à l'aide de programmes de protection contre le risque technologique et de sécurité informatique à l'échelle de l'entreprise et des pratiques exemplaires de l'industrie. En plus d'une évaluation précise des menaces et des vulnérabilités, ces programmes comprennent des pratiques rigoureuses en gestion du changement.

Le risque opérationnel attribuable au personnel et aux procédés est réduit à l'aide des politiques et pratiques en ressources humaines et du Sondage d'opinion bisannuel auprès des membres du personnel. Le sondage nous permet d'en recueillir les opinions sur les conditions de travail qui favoriseraient ou entraveraient la performance. Les résultats déterminent les plans d'action qui visent à tirer parti de nos points forts dans le respect de nos valeurs.

En cas d'incident susceptible d'interrompre nos activités commerciales et opérationnelles, le programme de gestion de la continuité des activités permet à la haute direction de poursuivre les tâches de gestion et les tâches opérationnelles et aux clients d'accéder à nos produits et services. Ce programme, solidement déployé à l'échelle de l'entreprise, comprend des protocoles officiels de gestion de la crise et des stratégies de continuité. EDC teste régulièrement les plans de continuité des activités qui offrent des solutions à une vaste gamme de scénarios possibles.

Nous cherchons continuellement à renforcer notre engagement à l'égard de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), laquelle repose sur cinq grands piliers : l'éthique commerciale, l'environnement, la transparence, l'investissement dans la collectivité et le climat organisationnel. Nous avons consacré beaucoup de temps et de ressources à tous ces volets et avons fait de la RSE un élément central de notre stratégie commerciale actuelle. Nous reconnaissons que croissance et durabilité vont de pair et sommes d'avis que la RSE est intimement liée à la notion de commerce durable et à son application. Nous nous efforçons de maximiser le potentiel de croissance des exportateurs canadiens, tout en étant conscients de l'impact de nos activités sur l'environnement et en adhérant aux normes d'éthique les plus rigoureuses, en plus d'investir dans la collectivité et notre personnel.

Les lignes directrices relatives à notre mandat veillent à ce que nous répondions constamment aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en respectant notre mandat. Les problèmes uniques ou complexes concernant un mandat sont soumis à un comité juridique interne.

Les entrevues annuelles avec la direction dans le cadre de notre programme de gestion des risques nous permettent d'identifier un large éventail de risques et facilitent la transmission de certaines inquiétudes concernant un risque opérationnel jusqu'à la haute direction en vue d'une mesure éventuelle.

L'examen indépendant des procédés, mené par le Groupe de la vérification interne, donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

Nous avons aussi en place un programme d'assurance pour la Société qui procure une protection additionnelle contre les pertes.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés au 31 décembre 2012. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui font appel aux estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts; le matériel disponible à la location; les passifs au titre des polices et des sinistres; les indemnités recouvrables sur assurances; les obligations au titre des prestations de retraite; les instruments financiers évalués à la juste valeur. Pour en savoir plus sur le jugement et les estimations, se reporter à la page 89 du présent Rapport annuel.

Changement de normes comptables

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs normes et interprétations nouvelles qui prendront effet ultérieurement et qui sont décrites à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés. En outre, l'IASB a des projets en cours qui concernent les instruments financiers, les contrats d'assurance, les contrats de location et la comptabilisation des produits. La révision de ces normes risque d'avoir d'énormes répercussions sur les états financiers d'EDC pour les exercices à venir.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficience d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'allègement de la dette.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel et le risque commercial que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital ».

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres subis nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements réels, des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Le tableau ci-après représente les activités du programme d'Assurance crédit.

L'écart actuariel sur les passifs au titre des polices, attribuable à la révision des hypothèses et aux changements dans la composition du portefeuille, a réduit les sinistres subis nets de 2012 et de 2011, mais la réduction de 2012 est moins importante. Pour cette raison, le taux de sinistre de 2012 est plus élevé.

(en milliers de dollars canadiens)	2012	2011
Primes directes	**108 196**	127 296
Acceptation en réassurance	**4 280**	4 615
Cession en réassurance	**(6 267)**	(7 310)
Primes souscrites nettes	**106 209 $**	124 601 $
Sinistres subis nets	**4 365 $**	(12 070) $
Taux de sinistre (en %)	**4,11 %**	(9,69) %

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	2010	2009	2008
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	**20 304**	18 356	17 518	18 885	13 635
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	**7 655**	8 087	8 229	9 389	8 747
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	**27 959**	26 443	25 747	28 274	22 382
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	**1 149**	241	326	311	294
Moyenne de tous les prêts productifs inscrits à l'actif	**29 108 $**	26 684 $	26 073 $	28 585 $	22 676 $
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	**551**	469	440	563	672
Prêts productifs à taux fixe	**385**	425	460	561	544
Autres produits tirés des prêts	**180**	115	104	197	139
Produits tirés des prêts	**1 116 $**	1 009 $	1 004 $	1 321 $	1 355 $
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable	**2,71 %**	2,56 %	2,51 %	2,98 %	4,93 %
Prêts productifs à taux fixe	**5,03 %**	5,26 %	5,59 %	5,97 %	6,22 %
Rendement total des prêts	**3,83 %**	3,78 %	3,85 %	4,62 %	5,98 %

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	2010	2009	2008
Moyenne des prêts productifs	**27 959**	26 443	25 747	28 274	22 382
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	**1 149**	241	326	311	294
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	**85**	94	108	127	128
Moyenne des actifs de location simple	**169**	98	266	439	430
Solde moyen des titres négociables	**3 959**	3 551	3 765	4 085	2 731
Solde moyen du portefeuille de placements	**433**	364	290	233	151
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	**33 754 $**	30 791 $	30 502 $	33 469 $	26 116 $
Produits du financement et des placements :					
Prêts	**1 116**	1 009	1 004	1 321	1 355
Location-financement	**6**	7	8	9	9
Location simple	**17**	21	32	32	43
Titres négociables	**36**	46	47	41	81
Placements	**4**	12	8	3	2
Total des produits du financement et des placements	**1 179**	1 095	1 099	1 406	1 490
Charges d'intérêts	**108**	93	147	381	611
Charges de location et de financement	**32**	32	53	68	43
Produits du financement et des placements, montant net*	**1 039 $**	970 $	899 $	957 $	836 $
Marge de financement nette	**3,08 %**	3,15 %	2,95 %	2,86 %	3,20 %

** À l'exclusion de l'allègement de la dette.*

Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	2010	2009	2008
Programme d'Assurance crédit[1] :					
Transactions d'assurance crédit facilitées, déduction faite de la réassurance	**53 106**	62 052	51 151	51 146	56 355
Primes et commissions acquises	**108**	129	118	104	97
Taux moyen des primes d'assurance crédit (en %)	**0,20 %**	0,21 %	0,23 %	0,20 %	0,17 %
Programme d'Assurance d'institution financière :					
Transactions d'assurance d'institution financière facilitées	**9 295**	13 914	8 324	6 037	5 124
Primes et commissions acquises	**18**	32	27	27	20
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière (en %)	**0,19 %**	0,23 %	0,32 %	0,45 %	0,39 %
Programme d'Assurance et cautionnement de contrats[2] :					
Exposition moyenne du programme d'Assurance et cautionnement de contrats	**8 303**	9 090	9 892	10 153	8 961
Primes et commissions acquises	**48**	58	51	52	42
Taux moyen des primes d'assurance et de cautionnement de contrats (en %)	**0,58 %**	0,64 %	0,52 %	0,51 %	0,47 %
Programme d'Assurance risques politiques :					
Exposition moyenne du programme d'Assurance risques politiques	**1 627**	1 625	1 349	1 388	1 402
Primes et commissions acquises	**22**	15	14	14	12
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques (en %)	**1,35 %**	0,92 %	1,04 %	1,01 %	0,86 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne des garanties de prêts	**2 476**	2 485	3 368	3 843	3 539
Commissions de garantie de prêt acquises	**38**	32	33	24	20
Taux moyen des commissions de garantie de prêt (en %)	**1,53 %**	1,29 %	0,98 %	0,62 %	0,57 %

[1] Y compris des transactions de 283 millions de dollars facilitées au Canada et des primes de 0,7 million en 2012 dans le cadre de notre mandat temporairement élargi.

[2] Y compris une exposition de 919 millions de dollars au Canada et des primes de 3,8 millions en 2012 dans le cadre de notre mandat temporairement élargi.

Tableau 4 : Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011	2010	2009	2008
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise) au titre des :					
Prêts	**(263)**	162	(234)	402	249
Engagements de prêts	**18**	(53)	(350)	1	2
Garanties de prêts	**(95)**	16	(47)	28	95
Total de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)	**(340) $**	125 $	(631) $	431 $	346 $

Tableau 5 : Concentration des expositions par marché géographique

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances							
				Assurance et cautionnement de contrats						
	Actifs de financement[1]	Engagements et garanties[2]	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Polices	Garanties	Assurance risques politiques	Titres négociables et instruments dérivés[3]	Exposition en 2012	
Pays									$	%
États-Unis	**8 267**	**3 970**	**3 619**	**75**	**180**	**77**	**–**	**3 395**	**19 583**	**25**
Canada	**4 189**	**4 915**	**348**	**3**	**1 089[4]**	**6 493[5]**	**–**	**1 401**	**18 438**	**24**
Mexique	**1 922**	**1 825**	**239**	**26**	**4**	**–**	**1**	**–**	**4 017**	**5**
Brésil	**2 266**	**433**	**235**	**430**	**7**	**–**	**40**	**–**	**3 411**	**4**
Australie	**1 153**	**1 165**	**144**	**–**	**1**	**–**	**–**	**217**	**2 680**	**4**
Royaume-Uni	**882**	**1 213**	**243**	**20**	**–**	**4**	**–**	**297**	**2 659**	**4**
Inde	**1 555**	**84**	**49**	**497**	**1**	**1**	**–**	**–**	**2 187**	**3**
Chine	**260**	**150**	**236**	**1 012**	**45**	**–**	**218**	**–**	**1 921**	**2**
Allemagne	**566**	**901**	**191**	**–**	**–**	**–**	**–**	**44**	**1 702**	**2**
Arabie saoudite	**529**	**977**	**18**	**22**	**6**	**–**	**–**	**–**	**1 552**	**2**
Autres[6]	**9 272**	**4 290**	**2 428**	**2 033**	**127**	**126**	**1 244**	**234**	**19 754**	**25**
Total	**30 861 $**	**19 923 $**	**7 750 $**	**4 118 $**	**1 460 $**	**6 701 $**	**1 503 $**	**5 588 $**	**77 904 $**	**100**

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances							
				Assurance et cautionnement de contrats						
	Actifs de financement[1]	Engagements et garanties[2]	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Polices	Garanties	Assurance risques politiques	Titres négociables et instruments dérivés[3]	Exposition en 2011	
Pays									$	%
États-Unis	9 818	3 125	3 687	132	213	88	13	3 296	20 372	27
Canada	3 725	5 026	455	11	1 573[4]	6 738[5]	–	1 806	19 334	25
Mexique	1 773	1 208	197	8	63	1	26	–	3 276	4
Chine	132	36	444	1 973	87	1	212	–	2 885	4
Brésil	1 400	657	197	465	9	–	36	–	2 764	4
Inde	1 546	252	198	722	9	–	–	–	2 727	4
Australie	730	1 311	135	1	1	–	–	19	2 197	3
Chili	959	293	19	335	10	–	–	–	1 616	2
Royaume-Uni	936	99	270	167	4	4	–	89	1 569	2
Turquie	45	44	15	1 022	3	–	–	–	1 129	1
Autres[6]	8 529	3 305	2 187	2 133	233	154	1 481	217	18 239	24
Total	29 593 $	15 356 $	7 804 $	6 969 $	2 205 $	6 986 $	1 768 $	5 427 $	76 108 $	100

[1] *Y compris les prêts bruts, les placements et l'investissement brut dans les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement.*

[2] *Y compris 417 millions de dollars au titre des engagements de placements (283 millions en 2011), 111 millions de dollars au titre des lettres d'offre confirmées (410 millions en 2011) et 2 104 millions de dollars au titre des garanties de prêts (2 740 millions en 2011).*

[3] *Y compris les montants représentant la trésorerie et les titres négociables. Les expositions ne tiennent compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des accords de compensation conclus avec des contreparties à des instruments dérivés.*

[4] *Y compris 1 045 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (1 546 millions en 2011). Les exportations couvertes par ce programme étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 52 % (58 % en 2011), le reste représentant celles vers d'autres pays.*

[5] *Y compris 6 381 millions de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (6 613 millions en 2011). Les exportations couvertes par ce programme étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 56 % (56 % en 2011), le reste représentant celles vers d'autres pays.*

[6] *Y compris 171 pays (175 en 2011) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 1 506 millions de dollars (de 0,001 million à 954 millions de dollars en 2011).*

Tableau 6 : Concentration des expositions par secteur industriel

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances							
				Assurance et cautionnement de contrats						
	Actifs de financement[1]	Engagements et garanties[2]	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Polices	Garanties	Assurance risques politiques	Titres négociables et instruments dérivés[3]	Exposition en 2012	
Secteur industriel									$	%
Comptes commerciaux :										
Industries extractives	**8 485**	**8 054**	**2 308**	**–**	**80**	**1 309**	**664**	**–**	**20 900**	**27**
Aéronautique	**9 589**	**2 878**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**12 467**	**16**
Infrastructure et environnement	**2 763**	**1 876**	**627**	**–**	**843**	**4 304**	**598**	**–**	**11 011**	**14**
Institutions financières	**1 204**	**272**	**–**	**4 118**	**–**	**–**	**–**	**2 105**	**7 699**	**10**
Transport de surface	**3 458**	**1 780**	**1 198**	**–**	**457**	**505**	**99**	**–**	**7 497**	**10**
Technologies de l'information et des communications	**2 657**	**3 019**	**1 019**	**–**	**50**	**159**	**64**	**–**	**6 968**	**9**
Industrie légère	**1 030**	**1 102**	**948**	**–**	**23**	**173**	**73**	**–**	**3 349**	**4**
Ressources	**470**	**539**	**1 650**	**–**	**7**	**251**	**5**	**–**	**2 922**	**4**
Autres	**15**	**20**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**14**	**49**	**–**
Total des comptes commerciaux	**29 671**	**19 540**	**7 750**	**4 118**	**1 460**	**6 701**	**1 503**	**2 119**	**72 862**	**94**
Comptes souverains	**1 190**	**383**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3 469**	**5 042**	**6**
Total	**30 861 $**	**19 923 $**	**7 750 $**	**4 118 $**	**1 460 $**	**6 701 $**	**1 503 $**	**5 588 $**	**77 904 $**	**100**

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances							
				Assurance et cautionnement de contrats						
	Actifs de financement[1]	Engagements et garanties[2]	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Polices	Garanties	Assurance risques politiques	Titres négociables et instruments dérivés[3]	Exposition en 2011	
Secteur industriel									$	%
Comptes commerciaux :										
Industries extractives	6 576	6 435	2 177	–	214	1 206	641	–	17 249	22
Aéronautique	10 175	1 720	–	–	–	–	–	–	11 895	16
Infrastructure et environnement	2 805	1 605	520	–	1 315	4 427	873	–	11 545	15
Institutions financières	1 038	609	–	6 969	–	–	–	2 136	10 752	14
Transport de surface	3 748	2 067	1 114	–	498	756	94	–	8 277	11
Technologies de l'information et des communications	2 687	1 018	1 262	–	98	160	49	–	5 274	7
Ressources	452	561	1 730	–	12	270	37	–	3 062	4
Industrie légère	725	837	1 001	–	68	167	74	–	2 872	4
Autres	47	40	–	–	–	–	–	14	101	–
Total des comptes commerciaux	28 253	14 892	7 804	6 969	2 205	6 986	1 768	2 150	71 027	93
Comptes souverains	1 340	464	–	–	–	–	–	3 277	5 081	7
Total	29 593 $	15 356 $	7 804 $	6 969 $	2 205 $	6 986 $	1 768 $	5 427 $	76 108 $	100

[1] Y compris les prêts bruts, les placements et l'investissement brut dans les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement.

[2] Y compris 417 millions de dollars au titre des engagements de placements (283 millions en 2011), 111 millions de dollars au titre des lettres d'offre confirmées (410 millions en 2011) et 2 104 millions de dollars au titre des garanties de prêts (2 740 millions en 2011).

[3] Y compris les montants représentant la trésorerie et les titres négociables. Les expositions ne tiennent compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des accords de compensation conclus avec des contreparties à des instruments dérivés.

Tableau 7 : Prêts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Prêts souverains		
Argentine	**46**	46
Cuba	**24**	24
Iran	**8**	–
Côte d'Ivoire	**–**	131
République démocratique du Congo	**–**	47
Total partiel	**78**	248
Prêts commerciaux		
Aéronautique	**833**	1 302
Infrastructure et environnement	**99**	15
Transport de surface	**37**	20
Technologies de l'information et des communications	**33**	83
Industrie légère	**26**	26
Industries extractives	**24**	26
Institutions financières	**23**	81
Ressources	**7**	4
Total partiel	**1 082**	1 557
Total des prêts bruts dépréciés	**1 160**	1 805
Moins : Compte de correction de valeur individuelle	**298**	422
Produits différés et autres crédits	**24**	205
Prêts nets dépréciés	**838 $**	1 178 $

Tableau 8 : Compte de correction de valeur collective pour pertes sur prêts et provisions collectives pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

(en millions de dollars canadiens)	2012			2011		
Secteur industriel	**Exposition***	**Correction et provisions collectives**	**Correction et provisions collectives en pourcentage de l'exposition**	Exposition*	Correction et provisions collectives	Correction et provisions collectives en pourcentage de l'exposition
Comptes commerciaux :						
Aéronautique	**10 486**	**476**	**4,5**	9 815	567	5,8
Industries extractives	**13 343**	**129**	**1,0**	10 747	178	1,7
Technologies de l'information et des communications	**4 089**	**113**	**2,8**	3 329	198	5,9
Infrastructure et environnement	**3 652**	**76**	**2,1**	3 651	153	4,2
Industrie légère	**1 703**	**67**	**3,9**	1 264	61	4,8
Autres	**6 823**	**97**	**1,4**	7 140	170	2,4
Total des comptes commerciaux	**40 096**	**958**	**2,4**	35 946	1 327	3,7
Comptes souverains	**1 273**	**78**	**6,1**	1 359	91	6,7
Total	**41 369 $**	**1 036 $**	**2,5**	37 305 $	1 418 $	3,8

** D'après l'exposition pondérée.*

Comme nous l'avons mentionné à la page 57 du présent rapport de gestion, le total des comptes de correction de valeur et des provisions en pourcentage de l'exposition totale du portefeuille de prêts à la fin de 2012 correspondait à 2,7 % (4,4 % en 2011).

Tableau 9 : Placements

(en millions de dollars canadiens)	Placements	Montants promis non déboursés	Exposition en 2012		Exposition en 2011	
Exposition brute			**$**	**%**	$	%
Marché canadien	**167**	**195**	**362**	**43**	326	49
Autres économies avancées	**42**	**17**	**59**	**7**	44	6
Marchés émergents	**220**	**205**	**425**	**50**	298	45
Total	**429 $**	**417 $**	**846 $**	**100**	668 $	100

Tableau 10 : Indemnisations – Concentration par taille

(en millions de dollars canadiens)	2012				2011			
	Montant des indemnités versées	**Nombre d'indemnités versées**	**Montant des indemnités recouvrées**	**Nombre d'indemnités recouvrées**	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 – 100 000 $	**13**	**863**	**4**	**418**	12	970	32	514
100 001 $ – 1 000 000 $	**27**	**97**	**8**	**29**	21	80	2	12
Plus de 1 000 000 $	**318**	**10**	**10**	**5**	22	12	6	5
Total	**358 $**	**970**	**22 $**	**452**	55 $	1 062	40 $	531

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

82 RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
83 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
84 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
85 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
86 ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
87 TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
88 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

88 1. Mandat de la Société
88 2. Résumé des méthodes comptables significatives
97 3. Titres négociables
98 4. Prêts
100 5. Prêts dépréciés individuellement
101 6. Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts
103 7. Placements à la juste valeur par le biais du résultat net
103 8. Matériel disponible à la location
105 9. Investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement
105 10. Indemnités recouvrables sur assurances
106 11. Autres actifs
106 12. Immobilisations corporelles
107 13. Immobilisations incorporelles
107 14. Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement
108 15. Dettes fournisseurs et autres crédits
108 16. Instruments d'emprunt
109 17. Instruments dérivés
111 18. Échéances des instruments d'emprunt
112 19. Passifs au titre des polices et des sinistres
113 20. Engagements de financement
113 21. Passifs éventuels
116 22. Traités de réassurance
117 23. Risques d'assurance
119 24. Capitaux propres
119 25. Gestion du capital
120 26. Risque de taux d'intérêt
122 27. Soldes en devises
123 28. Juste valeur des instruments financiers
126 29. Risques liés aux instruments financiers
127 30. Produits tirés des prêts
127 31. Produits tirés des titres négociables
128 32. Charges d'intérêts
128 33. Charges de location et de financement
128 34. Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)
129 35. Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres
129 36. Autres produits (charges)
130 37. Charges administratives
130 38. Obligations au titre des prestations de retraite
135 39. Transactions entre parties liées
135 40. Opérations portées au Compte du Canada

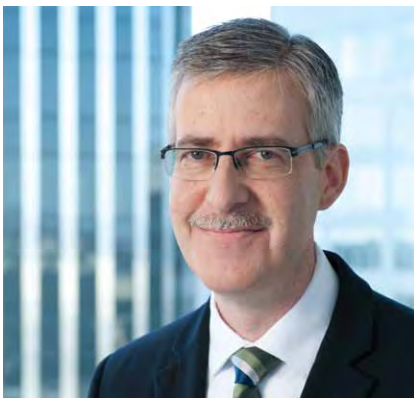

Ken Kember
Premier vice-président et chef de la direction financière

Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. La direction doit également formuler des estimations et des hypothèses et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement à la détermination du contrôle d'entités ad hoc, au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et aux provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, au matériel disponible à la location, aux indemnités recouvrables sur assurances, aux passifs au titre des polices et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur et aux obligations au titre des prestations de retraite. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent d'assurer, dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière, la protection des actifs et l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, lorsque le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre d'appuyer ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 40 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

Stephen Poloz

Le premier vice-président et chef de la direction financière,

Ken Kember

Le 21 février 2013

Vérificateur général du Canada
Auditor General of Canada

AU MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Exportation et développement Canada, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exportation et développement Canada au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, aux règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive ainsi qu'aux instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,

Clyde M. MacLellan, CA
vérificateur général adjoint

Le 21 février 2013
Ottawa, Canada

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Actifs		
Trésorerie	**80**	90
Titres négociables (note 3) :		
À la juste valeur par le biais du résultat net	**4 082**	3 720
Au coût amorti	**74**	76
Instruments dérivés (note 17)	**1 352**	1 541
Prêts (notes 4 et 5)	**30 131**	28 680
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts (note 6)	**(1 182)**	(1 680)
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 7)	**429**	385
Matériel disponible à la location (note 8)	**525**	55
Investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement (note 9)	**80**	92
Indemnités recouvrables sur assurances (note 10)	**200**	44
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des polices et des sinistres (note 19)	**90**	129
Autres actifs (note 11)	**99**	174
Immobilisations corporelles (note 12)	**66**	74
Immobilisations incorporelles (note 13)	**38**	40
Immeuble détenu en vertu d'un contrat de location-financement (note 14)	**169**	176
Total des actifs	**36 233 $**	33 596 $
Passifs et capitaux propres		
Dettes fournisseurs et autres crédits (note 15)	**113**	159
Emprunts (note 16) :		
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**24 862**	21 505
Au coût amorti	**1 018**	2 065
Instruments dérivés (note 17)	**120**	178
Obligation au titre d'un contrat de location-financement (note 14)	**173**	177
Obligations au titre des prestations de retraite (note 38)	**68**	74
Provision pour pertes sur engagements de prêts (note 6)	**58**	41
Passifs au titre des polices et des sinistres (note 19)	**583**	875
Garanties de prêts (note 21)	**161**	266
	27 156	25 340
Engagements de financement (note 20) et passifs éventuels (note 21)		
Capitaux propres		
Capital social (note 24)	**1 333**	1 333
Résultats non distribués	**7 744**	6 923
	9 077	8 256
Total des passifs et des capitaux propres	**36 233 $**	33 596 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers a été approuvée par le Conseil d'administration le 21 février 2013.

John Rooney
Administrateur

Le 21 février 2013

Stephen Poloz
Administrateur

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre *(en millions de dollars canadiens)*	2012	2011
Produits du financement et des placements :		
Prêts (note 30)	**1 116**	1 009
Location-financement (note 9)	**6**	7
Location simple (note 8)	**17**	21
Allègement de la dette	**–**	4
Titres négociables (note 31)	**36**	46
Placements (note 7)	**4**	12
Total des produits du financement et des placements	**1 179**	1 099
Charges d'intérêts (note 32)	**108**	93
Charges de location et de financement (note 33)	**32**	32
Produits du financement et des placements, montant net	**1 039**	974
Commissions de garantie de prêt	**38**	32
Primes d'assurance et commissions de garantie	**204**	238
Acceptation en réassurance	**12**	13
Cession en réassurance	**(20)**	(17)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net (note 22)	**196**	234
Autres produits (charges) (note 36)	**(16)**	61
Charges administratives (note 37)	**314**	284
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	**943**	1 017
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise) (note 34)	**(340)**	125
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres (note 35)	**(38)**	247
Bénéfice net	**1 321**	645
Autres éléments du résultat global	**–**	–
Résultat global	**1 321 $**	645 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre *(en millions de dollars canadiens)*	2012	2011
Capital social (note 24)	**1 333**	1 333
Résultats non distribués		
Solde à l'ouverture de l'exercice	**6 923**	6 628
Résultat global	**1 321**	645
Dividende payé	**(500)**	(350)
Solde à la clôture de l'exercice	**7 744**	6 923
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice	**9 077 $**	8 256 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat global	**1 321**	645
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)	**(340)**	125
Écart actuariel sur la provision nette pour sinistres sur assurances	**(233)**	179
Dotation aux amortissements	**52**	48
Variation des actifs et des passifs opérationnels		
Variation des créances au titre des intérêts et des commissions	**(3)**	20
Variation de la juste valeur des titres négociables	**(11)**	(47)
Variation de la juste valeur des emprunts	**(47)**	164
Variation de la créance résultant des instruments dérivés	**50**	174
Variation de la dette résultant des instruments dérivés	**144**	(138)
Autres	**(195)**	38
Déboursements sur les prêts	**(11 887)**	(10 393)
Remboursements sur les prêts	**9 232**	8 735
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	**(1 917)**	(450)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	**(121)**	(106)
Encaissements sur les placements	**63**	29
Remboursements sur les contrats de location-financement	**10**	9
Achats de titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net	**(40 579)**	(40 793)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net	**40 151**	40 852
Achats de titres négociables inscrits au coût amorti	**–**	(869)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables inscrits au coût amorti	**–**	814
Distributions provenant des participations dans les coentreprises	**–**	54
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	**(476)**	(10)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme – désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**8 768**	5 708
Remboursement d'emprunts à long terme – désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**(5 943)**	(6 135)
Remboursement d'emprunts à long terme – au coût amorti	**(999)**	–
Émission d'instruments d'emprunt à court terme – désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**29 601**	22 751
Remboursement d'emprunts à court terme – désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**(28 650)**	(21 870)
Variation de la créance résultant des instruments dérivés	**137**	296
Variation de la dette résultant des instruments dérivés	**(30)**	25
Dividende payé	**(500)**	(350)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	**2 384**	425
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie	**(1)**	1
Diminution nette de la trésorerie	**(10)**	(34)
Trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	**90**	124
À la clôture de l'exercice	**80 $**	90 $
Intérêts en trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts payés en trésorerie sur les emprunts	**182**	156
Intérêts reçus en trésorerie sur les swaps de devises liés au capital	**65**	70
Intérêts reçus en trésorerie sur les prêts et les titres négociables	**1 121**	1 046

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (la « Société » ou « EDC ») a été créée le 1er octobre 1969 par une loi du Parlement canadien, la *Loi sur l'expansion des exportations* devenue la *Loi sur le développement des exportations* (la « *Loi* »). La *Loi d'exécution du budget de 2009* est venue modifier la *Loi* afin d'élargir le mandat de la Société pour une période de deux ans et d'inclure des activités sur le marché intérieur, en plus du mandat de base de la Société relatif au commerce d'exportation, et les règlements régissant les activités de financement et d'assurance d'EDC en sol canadien ont été suspendus. La période a été prorogée jusqu'au 12 mars 2013. EDC est citée à la Partie I de l'Annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international (le « Ministre »).

En septembre 2008, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit le « Décret d'instruction pour les Sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du Gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales ». Depuis cette date, elle suit cette instruction, et le président et chef de la direction d'EDC en a informé le Ministre conformément aux exigences du paragraphe 89(6) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'Exportation et développement Canada.

En 1995, nous avons constitué en société Exinvest Inc. comme filiale entièrement détenue (la « filiale ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Ni notre bénéfice ni celui de notre filiale ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois notre capital autorisé ou 45,0 milliards de dollars, montant qui peut varier aux termes d'une loi de crédits. À la fin de décembre 2012, le montant des passifs éventuels s'établissait à 23,6 milliards de dollars (28,5 milliards en 2011).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la *Loi*, le montant global de nos emprunts en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2012, la limite d'emprunt était de 123,8 milliards de dollars (122,7 milliards en 2011), et les emprunts que nous avions effectivement contractés s'élevaient à 25,9 milliards de dollars (23,6 milliards en 2011).

2. Résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats opérationnels et des flux de trésorerie de notre filiale entièrement détenue et de ceux des entités ad hoc consolidées conformément à l'interprétation SIC 12, « Consolidation – Entités ad hoc », du Comité permanent d'interprétation (SIC). Conformément à SIC 12, « Consolidation – Entités ad hoc », lorsqu'une entité présentant l'information financière est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ad hoc et en raison de sa capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir de décision sur cette entité ad hoc, elle consolide cette dernière dans ses états financiers. Ces actifs sont inclus dans le matériel disponible à la location, l'investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement et les aéronefs détenus en vue de la vente. Les aéronefs détenus en vue de la vente figurent parmi les autres actifs. Les transactions et les soldes intragroupe ont été éliminés. Nous comptabilisons nos participations dans des entités contrôlées conjointement en utilisant la méthode de la mise en équivalence.

UTILISATION DU JUGEMENT, D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

Pour préparer nos états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

Les éléments pour lesquels la direction a fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses sont décrits ci-dessous.

NOTE 6 – COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR POUR PERTES SUR PRÊTS ET PROVISIONS POUR PERTES SUR ENGAGEMENTS DE PRÊTS ET SUR GARANTIES DE PRÊTS

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes sur créances probables. La direction établit les comptes de correction de valeur et les provisions à partir de diverses hypothèses et en exerçant son jugement, sur la base de son évaluation quant aux répercussions des événements récents et aux changements récents des conditions et tendances économiques. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur collective et les provisions collectives visent à fournir une estimation des pertes que le portefeuille de prêts aurait probablement subies mais qui n'ont pas encore été établies pour chaque prêt. Le jugement de la direction est requis pour ce qui est de l'évaluation des probabilités de défaillance, de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs cotés en interne et, le cas échéant, de la valeur du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'impact des événements économiques, des tendances sectorielles et des concentrations de risques sur le portefeuille et le compte de correction ou la provision nécessaire.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation et/ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, à la valeur résiduelle de la garantie sous-jacente et à son jugement initial à savoir si le prêt est considéré comme déprécié ou productif.

NOTE 8 – MATÉRIEL DISPONIBLE À LA LOCATION

Lorsqu'un aéronef nous est retourné en raison de l'incapacité du débiteur connexe à respecter ses engagements aux termes de son prêt, nous déterminons la juste valeur en fonction des valeurs de marché fournies par un évaluateur indépendant et en fonction d'autres données de marché actuelles et d'autres informations dont nous disposons. Le jugement est nécessaire pour attribuer une juste valeur aux différentes composantes de l'aéronef et pour déterminer la durée d'utilité résiduelle de ces composantes.

Nous soumettons les aéronefs de notre portefeuille de location à un test de dépréciation trimestriellement. Le jugement quant à l'impact que les événements économiques actuels, les tendances ou d'autres circonstances ont eu sur la viabilité des aéronefs est nécessaire afin de déterminer si une dépréciation s'est produite ou si une dépréciation doit être reprise au sein de notre portefeuille. Si nous jugeons qu'un événement a eu une incidence sur la valeur comptable de notre portefeuille, nous effectuons des estimations et formulons des hypothèses concernant la valeur recouvrable des aéronefs. Ces estimations et hypothèses comprennent la juste valeur actuelle des aéronefs, les flux de trésorerie estimés qui seront générés de l'utilisation des aéronefs, les loyers et tarifs de location futurs projetés et les coûts de vente estimés des aéronefs.

NOTE 10 – INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

Lorsqu'une indemnité est versée, la direction en estime le recouvrement éventuel et comptabilise celui-ci dans les indemnités recouvrables sur assurances. L'estimation dépend de notre évaluation des flux de trésorerie qui seront générés grâce aux efforts de recouvrement qui seront déployés par EDC, le titulaire de police ou l'agence de recouvrement. Le montant recouvrable estimé est réexaminé et ajusté trimestriellement.

NOTE 19 – PASSIFS AU TITRE DES POLICES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des polices et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les programmes d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le jugement de la direction est exigé pour estimer les variables qui font partie du calcul actuariel des passifs au titre des polices et des sinistres. Ces variables incluent la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres et les taux d'actualisation utilisés. Le jugement de la direction sert également à établir le degré de confiance pour l'écart défavorable.

NOTE 28 – INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments dérivés, les placements inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le montant pour lequel un actif financier pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou inobservables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que le jugement ou l'estimation est minime. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent plus de jugement et d'hypothèses, dont une série de taux d'actualisation, de courbes de taux et d'autres données appropriés dans nos modèles. La note 28 fournit d'autres informations sur les techniques employées pour évaluer nos instruments financiers.

NOTE 38 – OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

EDC a instauré des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages du personnel. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations définies et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent notre meilleur jugement et nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces hypothèses incluent le taux de rendement prévu à long terme de l'actif des régimes, le taux d'augmentation des salaires, le taux d'actualisation et la longévité des participants au régime.

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations définies est le taux d'actualisation. Ce taux est établi en fonction du rendement d'un portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspondrait à celle des obligations au titre des prestations définies du régime.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités, dont la taille et la nature du portefeuille sont régies par les politiques que notre Conseil d'administration a approuvées. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. Nous évaluons la performance de ce portefeuille par comparaison à des indices de référence appropriés. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'état consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres produits (charges), dans l'état consolidé du résultat global.

Les titres négociables détenus par notre filiale sont comptabilisés au coût amorti, car la gestion de ces instruments selon le modèle économique de la filiale consiste à recevoir des flux de trésorerie contractuels qui représentent des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Les titres sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'état consolidé du résultat global.

PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'état consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé) mais nous ne tenons pas compte des pertes sur créances futures. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin de réduire les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs et les profits sur la vente de prêts dépréciés sont inclus dans les autres produits (charges). Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise).

GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre de l'activité normale, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux banques et aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond à la prime reçue. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des primes ou la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons subir en honorant nos obligations aux termes des garanties.

Toute augmentation du passif lié aux garanties de prêts est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat global en tant que dotation au compte de correction de valeur et à la provision pour pertes sur créances (reprise). Les commissions de garantie reçues au départ sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties. Les commissions de garantie reçues à terme échu sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

DÉPRÉCIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

TITRES NÉGOCIABLES

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, une perte de valeur sur les titres négociables inscrits au coût amorti est comptabilisée lorsque, selon les indications objectives, la détérioration de la qualité du crédit après la comptabilisation initiale du titre est telle que nous ne pouvons plus raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts. La perte de valeur correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et les flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif.

PRÊTS

Les indications objectives de la dépréciation d'un prêt considéré individuellement peuvent être l'une ou plusieurs des suivantes :

- la détérioration de la qualité du crédit est telle que nous ne pouvons plus raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts;
- un prêt commercial est en souffrance depuis au moins 90 jours, à moins qu'il ne soit entièrement garanti ou que l'on ne puisse s'attendre raisonnablement à ce que les efforts de recouvrement se traduisent par un remboursement de la dette.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La partie de la valeur comptable du prêt qui représente le principal est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle, et tous les intérêts contractuels impayés comptabilisés et autres créances qui font partie de la valeur comptable du prêt sont ramenés à zéro par le biais du résultat net.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Lorsqu'un prêt est irrécouvrable, il est sorti en diminution du compte de correction de valeur individuelle. La sortie s'effectue lorsque toutes les méthodes de recouvrement ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt. La valeur comptable des prêts restructurés qui comportent des concessions et qui redeviennent productifs est ajustée en fonction du taux d'intérêt initial de ces prêts ou, dans le cas d'une consolidation de prêts, en fonction du taux d'intérêt moyen pondéré.

PRÊTS SOUVERAINS

Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts. Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations.

Les prêts souverains faisant l'objet d'un rééchelonnement de la dette sont classés comme dépréciés individuellement. Les ententes correspondantes prévoient la consolidation et le remboursement différé du principal et des intérêts venus à échéance à des taux d'intérêt de faveur. Lorsqu'un prêt est déprécié, nous réduisons sa valeur comptable en fonction de l'incidence du rééchelonnement des intérêts prise en compte dans les produits différés tirés des prêts et autres crédits (notes 4 et 5). Lorsque le prêt redevient productif, sa valeur comptable est ajustée pour rendre compte de son taux d'intérêt initial.

GARANTIES DE PRÊTS

Les garanties de prêts dont les débiteurs sont douteux sont identifiées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. Le montant de la perte sur créance et tout changement ultérieur découlant de la réévaluation de l'obligation sont portés à l'état consolidé du résultat global, en dotation au compte de correction de valeur et à la provision pour pertes sur créances (reprise).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR POUR PERTES SUR PRÊTS ET PROVISIONS POUR PERTES SUR ENGAGEMENTS DE PRÊTS ET SUR GARANTIES DE PRÊTS

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes sur créances probables et ils sont établis selon le modèle de la perte subie. Ils sont calculés après examen de l'ensemble des prêts et des engagements et garanties de prêts et englobent les comptes de correction de valeur et provisions tant individuels que collectifs.

COMPTES DE CORRECTION DE VALEUR DE PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

La correction de valeur individuelle correspond à l'écart entre la valeur comptable du prêt et les flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti tient compte des flux de trésorerie qui pourraient résulter d'une saisie après déduction des coûts d'obtention et de vente des instruments de garantie, que la saisie soit probable ou non.

Si le montant de la perte de valeur augmente ou diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette variation peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple un changement dans la situation financière du débiteur ou dans l'estimation des flux de trésorerie futurs), la perte de valeur comptabilisée précédemment est ajustée par le biais d'une correction de valeur individuelle.

Le montant de la perte de valeur initiale et tout changement ultérieur découlant de la réévaluation des flux de trésorerie futurs estimés sont portés à l'état consolidé du résultat global, en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR COLLECTIVE (ET PROVISION COLLECTIVE LE CAS ÉCHÉANT)

Un compte de correction de valeur collective (une provision collective le cas échéant) est établi pour les pertes que nous jugeons avoir eu lieu, mais qui n'ont pas encore été retracées individuellement dans notre portefeuille. Les prêts et les garanties de prêts qui sont considérés comme n'ayant pas subi une dépréciation individuellement, ainsi que les engagements de prêts, sont inclus dans le test de dépréciation collectif. Le test repose sur des événements survenus jusqu'à la date de présentation de l'information financière et tient compte de certains facteurs, notamment les tendances du cycle économique et la juste valeur des garanties. Le compte de correction de valeur (ou la provision) collective regroupe le compte de correction de valeur (ou la provision) de base, calculé en fonction des cotes de crédit des contreparties, de l'exposition considérée, de la gravité des pertes et de la probabilité de défaillance. Il peut aussi comprendre des comptes de correction de valeur (ou des provisions) supplémentaires pour risque de concentration et risques de marché.

Pour le ***compte de correction de valeur (ou la provision) de base***, nous classons nos prêts commerciaux productifs et nos engagements de prêts et garanties de prêts commerciaux par secteur à risque, puis par type d'expositions (garanties ou non garanties). Les risques des prêts souverains sont regroupés en un portefeuille. Nous attribuons des cotes de crédit à nos débiteurs, qu'ils soient commerciaux ou souverains, selon un système de notation de 19 cotes (allant de AAA à C-) qui sont conformes aux cotes précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit. En ce qui concerne les portefeuilles garantis, l'exposition à l'égard de chaque débiteur est réduite du montant de la juste valeur de la garantie, montant rajusté en fonction des coûts de reprise de possession estimés. À la lumière de ces expositions, nous déterminons le compte de correction de valeur (ou la provision) de base approprié. La gravité des pertes est déterminée d'après les taux historiques de pertes sur prêts et d'après les estimations de la direction à l'égard de chaque catégorie de risques. Les taux de défaillance sont basés sur un tableau de probabilité standard conçu en interne.

En raison de notre mandat, nous comptons des concentrations qui regroupent des contreparties importantes chacune sur le plan individuel. Nous établissons un ***compte de correction de valeur (ou une provision) pour concentration des contreparties*** qui représentent, aux yeux de la direction, un degré de risque plus élevé. Ce compte de correction de valeur ou cette provision s'applique aux contreparties à l'égard desquelles notre exposition dépasse 10 % de nos capitaux propres présentés dans les états financiers audités de l'exercice précédent.

Nous établissons le compte de correction de valeur (ou la provision) collective à l'aide de diverses hypothèses fondées sur les cotes de crédit actuelles des contreparties. Nous analysons aussi dans quelle mesure ces cotes ne reflètent pas les faits économiques récents susceptibles d'entraîner une dégradation du crédit. Ainsi, nous estimons l'effet que cela peut avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquons des ***comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché*** à certains secteurs ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Les comptes de correction de valeur collective pour prêts productifs et les comptes de correction de valeur individuelle pour prêts dépréciés sont comptabilisés en réduction des prêts, dans l'état consolidé de la situation financière. Les provisions collectives ou individuelles pour engagements de prêts et garanties de prêts sont comptabilisées en tant que passifs, dans l'état consolidé de la situation financière.

BIENS SAISIS

Les biens qui nous sont retournés[1] en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Les éléments classés comme biens détenus pour être utilisés sont inclus dans le matériel disponible à la location ou reclassés dans les contrats de location-financement. Les actifs classés comme biens détenus pour être utilisés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont inscrits par la suite au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ceux classés comme détenus en vue de la vente comprennent des aéronefs ou des pièces détachées détenus en vue de la vente et sont initialement comptabilisés en tant qu'autres actifs à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise), alors que tout profit est enregistré dans les autres produits (charges). Nous établissons la juste valeur en fonction des prix de marché fournis par un évaluateur indépendant et en fonction des données de marché actuelles et des autres informations dont nous disposons. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres produits (charges).

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les placements représentent les placements directs que nous avons effectués dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres produits (charges). Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

MATÉRIEL DISPONIBLE À LA LOCATION

Le matériel disponible à la location représente les aéronefs qui nous ont été retournés en raison de l'incapacité des débiteurs connexes à respecter leurs engagements aux termes des prêts. Bien que nous n'agissions pas, dans le cadre de l'activité normale, comme bailleur, nous pouvons, de temps à autre, nous engager dans des activités de location à des fins de gestion d'actifs afin de maximiser le recouvrement sur les aéronefs retournés et de réduire au minimum les pertes éventuelles.

Le matériel disponible à la location est comptabilisé selon le modèle du coût, étant inscrit au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, les réacteurs sont traités comme une composante séparée et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité résiduelle, déduction faite de leur valeur résiduelle. La durée d'utilité résiduelle des réacteurs varie de 1 à 19 ans. Toutes les autres composantes restantes de l'aéronef sont regroupées, et leur amortissement est calculé selon le mode linéaire, sur la durée d'utilité résiduelle de l'appareil et compte tenu de la valeur résiduelle. La durée d'utilité résiduelle des aéronefs varie de 1 à 19 ans. Les valeurs résiduelles des aéronefs et des réacteurs sont réexaminées tous les ans. Les coûts d'une révision majeure et ultérieure sont inscrits à l'actif et amortis sur la période qui précède la prochaine révision, laquelle période varie de un à trois ans.

L'amortissement ainsi que les frais d'assurance et les autres coûts liés au matériel disponible à la location sont compris dans les charges de location et de financement. Les frais engagés pour la préparation d'un contrat de location s'ajoutent à la valeur comptable de l'aéronef et sont amortis sur une période égale à la durée du contrat de location concerné. Les produits tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée des contrats respectifs.

Le matériel disponible à la location est soumis à un test de dépréciation trimestriellement. Lorsqu'un événement ou un changement de situation indique qu'un aéronef a pu avoir subi une perte de valeur, ou qu'une perte de valeur anciennement comptabilisée peut ne plus exister ou peut avoir augmenté ou diminué, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Un aéronef s'est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'aéronef et sa valeur d'utilité. Nous établissons la juste valeur en tenant compte des données de marché actuelles et des autres informations dont nous disposons. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'aéronef et de sa cession éventuelle. Les loyers actuels, ainsi que les données de marché sur les loyers futurs projetés et les justes valeurs, sont à la base de ce calcul.

La perte de valeur comptabilisée correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. En cas de reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable de l'aéronef est augmentée pour passer à un montant égal au plus faible de la valeur recouvrable et de la valeur comptable que l'aéronef aurait affichée si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée. Dans les deux cas, l'ajustement de la valeur comptable de l'aéronef est comptabilisé en autres produits (charges).

[1] Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité ad hoc et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité ad hoc.

CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Nous classons comme contrats de location-financement les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés à EDC. Nous avons deux types de location-financement : aéronefs faisant l'objet d'un contrat de location-financement et immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement.

BAILLEUR

Les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement sont ceux qui nous ont été retournés en raison de l'incapacité des débiteurs connexes à respecter leurs engagements aux termes des prêts et qui ont été remis aux débiteurs en vertu de contrats de location-financement à long terme. La valeur comptable de ces contrats de location-financement figure dans l'état consolidé de la situation financière et correspond au total des paiements minimaux futurs au titre de la location, plus les valeurs résiduelles estimées, moins les produits financiers non acquis. Les valeurs résiduelles sont fondées sur des évaluations indépendantes et elles sont revues périodiquement. Un compte de correction de valeur est établi conformément à la méthode utilisée pour notre portefeuille de prêts garantis dont il a été question précédemment.

Les produits résultant des contrats de location-financement sont comptabilisés de manière à produire un taux de rendement constant des investissements effectués dans ces contrats.

PRENEUR

L'immeuble de notre siège social est détenu en vertu d'un contrat de location-financement. Il a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière à sa juste valeur estimée au commencement du contrat de location. Les paiements au titre de la location sont affectés aux charges financières et sont comptabilisés en fonction de l'acquittement de l'obligation liée à la location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû de l'obligation. L'immeuble loué est amorti sur la durée de location la plus probable. La période de location estimée est réexaminée périodiquement.

La charge financière et la dotation à l'amortissement de l'immeuble sont comptabilisées en tant que coûts des locaux, au poste « Charges administratives » de l'état consolidé du résultat global.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres produits (charges).

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels achetés. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement des logiciels conçus en interne et des autres logiciels est de cinq ans. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

PRIMES D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance significatif du titulaire de la police en convenant d'indemniser celui-ci si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

Les indemnités recouvrables sur assurances représentent la partie des indemnités versées au titre des assurances qui sera vraisemblablement recouvrée. Elles sont réexaminées et ajustées tous les trimestres, et le profit net ou la perte nette résultant éventuellement des recouvrements est porté au crédit ou au débit des charges liées (recouvrements liés) aux sinistres.

PASSIFS AU TITRE DES POLICES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des polices et des sinistres représentent notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (gravité des

sinistres, évolution des sinistres, fréquence des sinistres et taux d'actualisation) qui sont pertinentes pour nos programmes d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés et les sinistres subis mais non déclarés, ainsi que la valeur actualisée nette des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices en vigueur.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement apporté au passif est comptabilisé en charges liées (recouvrements liés) aux sinistres au cours de la période où il est connu. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des polices et des sinistres figurant dans notre état consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision.

RÉASSURANCE

Dans le cadre de l'activité normale, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de traités de réassurance conclus avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédons les risques, nous cherchons à les réduire, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de traités de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces traités nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de traités de réassurance. Les primes de réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouvrés sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste « Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des polices et des sinistres ». Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, qu'EDC peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat et que cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants qu'EDC recevra du réassureur.

PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux à l'octroi des prêts, sont portés aux prêts et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants. Les commissions de garantie et les primes d'assurance sont comptabilisées en tant que produits différés et sont amorties sur la durée de la garantie ou de la police d'assurance correspondante.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les principaux dérivés que nous utilisons actuellement sont les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme, les contrats de change à terme non livrables, les swaps de devises non livrables et les swaps sur défaillance de crédit.

Nous utilisons des dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Nous ne contractons ces dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Bureau de gestion des risques que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'état consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'état consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Les profits et les pertes réalisés ou latents découlant de la variation de la juste valeur des dérivés associés à nos emprunts à long et à court termes et associés à nos titres négociables sont portés aux autres produits (charges). Les profits et les pertes réalisés ou latents résultant des variations de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit sont aussi inclus dans les autres produits (charges).

Nous détenons aussi un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions essentiellement libellées en dollars américains. Tous les produits et les charges liés à ce portefeuille sont portés aux charges d'intérêts, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres produits (charges).

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons souvent des instruments d'emprunt dans une monnaie qui offre un coût plus avantageux. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, leurs flux de trésorerie sont liés aux activités opérationnelles, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

EMPRUNTS

Nous avons désigné la majorité de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette à long terme et sur notre papier commercial sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres produits (charges).

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts.

Les coûts de transaction liés aux emprunts que nous comptabilisons au coût amorti sont incorporés. Les coûts de transaction liés à nos emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges d'intérêts lorsqu'ils sont engagés.

Les profits ou les pertes à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale de la dette classée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs sont différés et amortis sur la durée des instruments.

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

CONVERSION DES DEVISES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres produits (charges).

OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous avons établi des régimes de retraite à prestations définies, un régime à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocation de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Le régime de retraite à prestations définies n'est offert qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1er janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations définies sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées (qui rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les employés prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels).

Les actifs de la caisse de retraite sont évalués à leur juste valeur en vue du calcul de leur rendement attendu.

Les coûts des prestations définies (inclus dans les charges administratives) représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice, la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, nettes des produits d'intérêts sur les actifs des régimes, et l'amortissement des écarts actuariels et des autres éléments sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les écarts actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux de rendement attendu des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels sont amortis selon le mode linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes seulement dans la mesure où l'écart actuariel net à l'ouverture de l'exercice dépasse 10 % de l'obligation au titre des prestations définies ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, le montant le plus élevé des deux étant retenu. Les montants inférieurs au seuil de 10 % ne sont pas portés en résultat net.

FUTURS CHANGEMENTS EN COMPTABILITÉ

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié plusieurs nouveaux documents sous forme de normes, d'interprétations, de modifications et d'améliorations. Les normes qui s'appliquent à EDC sont indiquées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

Nouvelles normes :

- *IFRS 10 – États financiers consolidés*. Cette norme offre une nouvelle définition du contrôle qui met l'accent sur la situation de l'investisseur, à savoir si celui-ci est exposé, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et s'il a la capacité d'influer sur les rendements en raison du pouvoir de décision qu'il détient sur l'entité émettrice.
- *IFRS 11 – Partenariats*. Cette norme met l'accent sur les droits et les obligations liés à un accord, plutôt que sur sa forme juridique, afin de déterminer s'il s'agit d'une entreprise commune ou d'une coentreprise. Cette nouvelle norme exige la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser toutes les coentreprises.
- *IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Cette norme précise les obligations d'information relatives à toutes les formes d'intérêts dans d'autres entités, que ces intérêts soient comptabilisés dans l'état de la situation financière ou non.
- *IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur.* Cette norme offre une définition uniforme de la juste valeur, donne des indications quant à la façon d'évaluer la juste valeur et précise les informations à fournir en application de toutes les IFRS.

Normes modifiées :

- *IAS 1 – Présentation des états financiers*. Les modifications visent à changer la façon dont les autres éléments du résultat global sont présentés. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.
- *IAS 19 – Avantages du personnel*. Nous avons quantifié l'effet de l'application de cette modification que l'IASB a publiée en juin 2011. Cette modification élimine l'option d'utiliser la méthode du corridor pour différer les profits et les pertes. La norme impose la comptabilisation de l'incidence d'une réévaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite dans les autres éléments du résultat global et améliore les informations à fournir sur les régimes à prestations définies. Par ailleurs, conformément à la norme révisée IAS 19, l'approche du rendement attendu des actifs des régimes sera remplacée par l'approche des intérêts nets. L'évaluation selon l'approche des intérêts nets est fonction du taux d'actualisation du régime. Les nouvelles exigences entrent en vigueur le 1er janvier 2013 et doivent être appliquées rétrospectivement. L'ajustement transitoire au moment de l'adoption de la norme modifiée réduira le solde d'ouverture des résultats non distribués de 259 millions de dollars. De plus, on s'attend à ce que la charge de retraite de 2012 baisse de 5 millions de dollars dans l'information comparative retraitée.
- *IAS 27 – États financiers individuels*. Cette norme a été renommée et modifiée en conservant les directives comptables concernant la publication des états financiers individuels.
- *IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. La norme a été modifiée en raison de la nouvelle norme sur les partenariats.

Sauf indication contraire, nous ne nous attendons pas à ce que ces normes aient un effet significatif sur les résultats financiers futurs.

3. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
Émis ou garantis par :	**À la juste valeur par le biais du résultat net**	**Au coût amorti[2]**	**Total**	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti[2]	Total
Gouvernement américain	**2 954**	**55**	**3 009**	2 798	57	2 855
Institutions financières	**673**	**–**	**673**	506	–	506
Autres gouvernements	**320**	**–**	**320**	217	–	217
Gouvernement canadien[1]	**121**	**19**	**140**	185	19	204
Entreprises	**14**	**–**	**14**	14	–	14
Total des titres négociables	**4 082 $**	**74 $**	**4 156 $**	3 720 $	76 $	3 796 $

[1] *Comprend les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les sociétés d'État.*

[2] *Titres détenus par notre filiale Exinvest Inc.*

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	**De 1 à 3 ans**	**Plus de 3 ans**	**Total**	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
À la juste valeur par le biais du résultat net								
Instruments à court terme	**1 951**	**–**	**–**	**1 951**	1 690	–	–	1 690
Titres à taux fixe et à long terme	**103**	**799**	**1 229**	**2 131**	104	742	1 184	2 030
Total à la juste valeur par le biais du résultat net	**2 054**	**799**	**1 229**	**4 082**	1 794	742	1 184	3 720
Au coût amorti								
Titres à taux fixe et à long terme	**18**	**37**	**19**	**74**	–	38	38	76
Total des titres négociables	**2 072 $**	**836 $**	**1 248 $**	**4 156 $**	1 794 $	780 $	1 222 $	3 796 $

4. Prêts

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le CDOR pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012					31 déc. 2011				
	Taux variable $	**Écart %**	**Taux fixe $**	**Rendement à l'échéance %**	**Total $**	Taux variable $	Écart %	Taux fixe $	Rendement à l'échéance %	Total $
Prêts productifs :										
En souffrance	**11**	**3,72**	**–**	**–**	**11**	20	1,96	8	6,25	28
2012	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	2 807	1,86	1 034	5,30	3 841
2013	**3 378**	**1,94**	**1 035**	**5,24**	**4 413**	2 554	2,04	1 010	5,44	3 564
2014	**2 834**	**2,14**	**1 047**	**5,34**	**3 881**	2 977	1,99	974	5,50	3 951
2015	**3 880**	**2,54**	**902**	**5,46**	**4 782**	2 868	2,58	833	5,65	3 701
2016	**2 970**	**2,03**	**810**	**5,39**	**3 780**	2 417	2,21	729	5,57	3 146
2017	**2 550**	**2,43**	**916**	**4,90**	**3 466**	1 154	2,45	743	5,39	1 897
2018-2022	**4 314**	**2,15**	**2 675**	**4,72**	**6 989**	3 437	1,97	2 204	5,04	5 641
2023 et par la suite	**1 505**	**1,89**	**349**	**4,51**	**1 854**	1 254	1,58	265	4,70	1 519
Prêts productifs bruts	**21 442**	**2,15**	**7 734**	**4,86**	**29 176**	19 488	2,03	7 800	5,20	27 288
Prêts dépréciés (note 5)	**868**	**2,40**	**292**	**5,83**	**1 160**	1 033	1,76	772	5,41	1 805
Prêts bruts	**22 310 $**		**8 026 $**		**30 336 $**	20 521 $		8 572 $		29 093 $
Créances au titre des intérêts et des commissions					**157**					145
Produits différés tirés des prêts et autres crédits					**(362)**					(558)
Prêts					**30 131 $**					28 680 $

À la fin de décembre 2012, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 2,83 % (3,02 % en 2011), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 109 jours (95 jours en 2011).

Les prêts souverains représentaient 4 % du total des prêts productifs bruts, tout comme au 31 décembre 2011.

La concentration des risques par pays se présente comme suit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012		31 déc. 2011	
Pays	**Prêts productifs bruts**	**%**	Prêts productifs bruts	%
États-Unis	**7 326**	**25**	8 373	31
Canada	**3 945**	**14**	3 508	13
Brésil	**2 252**	**8**	1 391	5
Mexique	**1 888**	**6**	1 744	6
Inde	**1 472**	**5**	1 458	5
Australie	**1 153**	**4**	730	3
Chili	**1 136**	**4**	959	4
Royaume-Uni	**861**	**3**	915	3
Qatar	**745**	**3**	768	3
Allemagne	**561**	**2**	428	2
Autres	**7 837**	**26**	7 014	25
Total	**29 176 $**	**100**	27 288 $	100

Sont compris dans les montants ci-dessus les prêts productifs bruts que nous avons consentis à des contreparties individuelles, soit 2 772 millions de dollars à deux compagnies aériennes (3 210 millions à deux compagnies aériennes en 2011) situées aux États-Unis, 2 190 millions de dollars à deux sociétés pétrolières et gazières situées au Mexique et au Brésil (892 millions à une société pétrolière et gazière du Mexique en 2011) et 954 millions de dollars à une entité des industries extractives au Brésil.

En 2012, nous avons vendu pour 197 millions de dollars de prêts à diverses parties (139 millions en 2011). Cette somme englobe neuf prêts productifs totalisant 107 millions de dollars (cinq prêts productifs totalisant 101 millions en 2011). Les prêts productifs ont été vendus sans droit de recours, donnant lieu à une perte de 1 million de dollars (2 millions en 2011).

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012		31 déc. 2011	
	$	% du total	$	% du total
Première qualité*	**14 480**	**48**	11 972	41
Qualité inférieure	**14 696**	**48**	15 316	53
Prêts dépréciés individuellement (note 5)	**1 160**	**4**	1 805	6
Total des prêts bruts	**30 336 $**	**100**	29 093 $	100

* *Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure.*

Nous appliquons plusieurs politiques de réduction du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et le bien immobilier, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels que les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

Au 31 décembre 2012, 33 % de nos prêts étaient garantis principalement par des aéronefs et du matériel roulant (38 % en 2011).

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par secteur industriel. Au 31 décembre 2012, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, quel que soit le débiteur, se chiffrait à 1 581 millions de dollars (1 849 millions en 2011), compte non tenu des garanties, et à 669 millions (838 millions en 2011) compte tenu des garanties.

Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant donne une ventilation de nos prêts bruts en souffrance mais qui ne sont pas dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Moins de 30 jours	**7**	26
De 30 à 180 jours	**4**	1
Plus de 180 jours	**–**	1
Total	**11 $**	28 $

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Solde à l'ouverture de l'exercice	**29 093**	26 997
Déboursements	**11 887**	10 330
Achats de prêts	**–**	63
Remboursements de principal	**(9 082)**	(8 609)
Valeur des biens saisis et repris en possession	**(465)**	(1)
Prêts sortis	**(408)**	(76)
Recouvrements de principal résultant de la vente d'actifs	**(150)**	(122)
Profit (perte) de change	**(552)**	511
Autres*	**13**	–
Solde à la clôture de l'exercice	**30 336 $**	29 093 $

* *Comprennent des intérêts capitalisés de 9 millions de dollars (4 millions en 2011) et le financement d'aéronefs précédemment détenus en vue de la vente de 4 millions de dollars (néant en 2011). Pour 2012, aucun montant n'a été reçu du gouvernement du Canada au titre de l'allègement de la dette souveraine (4 millions de dollars en 2011).*

5. Prêts dépréciés individuellement

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Prêts bruts		
Souverains	**78**	248
Commerciaux	**1 082**	1 557
	1 160	1 805
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres crédits*	**24**	205
Compte de correction de valeur individuelle	**298**	422
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	**838 $**	1 178 $

** Représentent la sortie de deux prêts souverains dépréciés totalisant 175 millions de dollars dont la valeur comptable correspondait à zéro.*

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Solde à l'ouverture de l'exercice	**1 805**	710
Prêts classés comme dépréciés	**361**	1 383
Déboursements sur les appels de garantie de prêts	**72**	21
Valeur des biens repris en possession à cause des saisies	**(465)**	(1)
Prêts sortis	**(407)**	(74)
Remboursements de principal	**(123)**	(19)
Recouvrements de principal résultant de la vente d'actifs	**(46)**	(23)
Prêts rétablis comme productifs	**–**	(191)
Profit (perte) de change	**(37)**	1
Autres*	**–**	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	**1 160 $**	1 805 $

** Pour 2012, les intérêts capitalisés correspondent à zéro (2 millions de dollars en 2011), et aucun montant n'a été reçu du gouvernement du Canada au titre de l'allègement de la dette souveraine (4 millions de dollars en 2011).*

Au cours des troisième et quatrième trimestres de 2012, EDC a repris possession de 34 aéronefs auprès de deux compagnies aériennes dont les prêts garantis étaient dépréciés, et les prêts concernés (465 millions de dollars) ont donc été sortis et remplacés par des aéronefs inscrits à l'actif et qui ont été loués ou le seront. Cela a aussi entraîné des sorties de principal totalisant 58 millions de dollars.

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 29 emprunteurs commerciaux et à deux emprunteurs souverains pour un principal total de 407 millions de dollars (74 millions à 35 emprunteurs commerciaux et à aucun emprunteur souverain en 2011) ont été sortis. Ces sorties ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable. Dans le cas des prêts souverains sortis, les pays concernés ont bénéficié d'un allègement complet de la dette par leurs créanciers souverains aux termes des accords du Club de Paris. Pour la période de cinq ans close en décembre 2012, le cumul des sorties de prêts dépréciés a atteint 624 millions de dollars, dont 88 % des sorties ont été effectuées au cours des trois dernières années.

En 2012, les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relatifs à des prêts dépréciés, ainsi que le produit de la vente de prêts dépréciés, ont totalisé 225 millions de dollars (47 millions en 2011). Ces montants ont été portés en diminution de la valeur comptable des prêts dépréciés.

En 2012, nous avons vendu pour 91 millions de dollars de prêts dépréciés à diverses parties (38 millions en 2011). Nous avons recouvré 46 millions de dollars sur ces prêts, et les 45 millions restants ont été sortis.

Pour 2012, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés se montent à 41 millions de dollars (9 millions pour 2011).

Au 31 décembre 2012, des prêts dépréciés totalisant 776 millions de dollars (1 296 millions en 2011) étaient garantis par des actifs constitués d'aéronefs dont la juste valeur était estimée à 502 millions de dollars (925 millions en 2011).

6. Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts se ventilent comme suit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Compte de correction de valeur et provisions de base		
Crédit de première qualité	**70**	98
Crédit de qualité inférieure	**869**	1 216
Total (base)	**939**	1 314
Compte de correction de valeur et provisions pour concentration des contreparties		
Crédit de première qualité	**4**	2
Crédit de qualité inférieure	**93**	102
Total (concentration des contreparties)	**97**	104
Total (compte de correction de valeur collective et provisions collectives)*	**1 036**	1 418
Compte de correction de valeur pour prêts dépréciés individuellement et provisions pour engagements de prêts et garanties de prêts dépréciés individuellement	**314**	509
Total (compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts)	**1 350 $**	1 927 $

** Y compris une correction de valeur/provision à l'égard des contrats de location-financement de 17 millions de dollars (23 millions en 2011).*

Le tableau suivant donne une ventilation de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, par prêts commerciaux et prêts souverains.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Collectives	**Individuelles**	**Total**	Collectives	Individuelles	Total
Prêts commerciaux	**958**	**275**	**1 233**	1 327	476	1 803
Prêts souverains	**78**	**39**	**117**	91	33	124
Total des corrections de valeur et des provisions	**1 036 $**	**314 $**	**1 350 $**	1 418 $	509 $	1 927 $

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et aux provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Collectives	**Individuelles**	**Total**	Collectives	Individuelles	Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**1 258**	**422**	**1 680**	1 304	257	1 561
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts (reprise)	**(355)**	**92**	**(263)**	(65)	227	162
Sorties	**–**	**(212)**	**(212)**	–	(70)	(70)
Recouvrement de montants sortis au cours d'exercices antérieurs	**–**	**5**	**5**	–	5	5
Profit (perte) de change	**(19)**	**(9)**	**(28)**	19	3	22
Total	**884**	**298**	**1 182**	1 258	422	1 680
Provision pour pertes sur engagements de prêts						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**41**	**–**	**41**	93	–	93
Dotation à la provision pour pertes sur engagements de prêts (reprise de provision)	**15**	**3**	**18**	(53)	–	(53)
Profit (perte) de change	**(1)**	**–**	**(1)**	1	–	1
Total	**55**	**3**	**58**	41	–	41
Provision pour pertes sur garanties de prêts*						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**119**	**87**	**206**	163	22	185
Dotation à la provision pour pertes sur garanties de prêts (reprise de provision)	**(21)**	**(74)**	**(95)**	(50)	66	16
Profit (perte) de change	**(1)**	**–**	**(1)**	6	(1)	5
Total	**97**	**13**	**110**	119	87	206
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	**1 036 $**	**314 $**	**1 350 $**	1 418 $	509 $	1 927 $

** Comprise dans le passif au titre des garanties de prêts.*

En 2011, nous avons lancé un projet pluriannuel en vue d'actualiser et de standardiser nos méthodes d'évaluation du risque de crédit. En 2012, ce projet a donné lieu à des changements dans nos hypothèses relatives à la probabilité de défaillance servant au calcul de nos corrections de valeur et de nos provisions. Les taux de probabilité de défaillance mis à jour ont été générés à l'aide d'un nouvel outil d'évaluation du risque de crédit, qui utilise des données historiques externes pour générer des tableaux de défaillance. Auparavant, les taux de défaillance étaient établis selon une moyenne pondérée des taux des tableaux de Moody's et de Standard & Poor's. Au 31 décembre 2012, la différence entre cette nouvelle approche et l'ancienne approche se traduisait par des reprises de corrections de valeur et de provisions de 93 millions de dollars, ce qui représente un changement d'estimation comptable. L'impact sur les périodes futures n'a pas été établi, car il n'est pas possible de l'estimer.

En juin 2012, nous avons révisé les hypothèses de perte en cas de défaillance servant au calcul de nos corrections de valeur collectives et de nos provisions collectives pour notre portefeuille de prêts commerciaux non garantis et notre portefeuille de prêts souverains. La réduction de valeur dans nos hypothèses découle d'une analyse qui a été faite des taux historiques de pertes sur prêts de notre portefeuille. Au 31 décembre 2012, la différence entre cette nouvelle approche et l'ancienne approche se traduisait par des reprises de corrections de valeur et de provisions de 53 millions de dollars, ce qui représente un changement d'estimation comptable. L'impact sur les périodes futures n'a pas été établi, car il n'est pas possible de l'estimer.

La dotation au compte de correction de valeur pour prêts dépréciés individuellement et aux provisions pour engagements de prêts et garanties de prêts dépréciés individuellement s'élève à 21 millions de dollars pour 2012 (293 millions pour 2011) et comprend :

- des dotations de 294 millions de dollars (376 millions en 2011) attribuables à de nouvelles dépréciations et à une augmentation des corrections de valeur et des provisions à l'égard de débiteurs douteux existants;
- des reprises de 273 millions de dollars (83 millions en 2011) attribuables aux variations des flux de trésorerie ou recouvrements futurs estimés attendus des débiteurs douteux existants.

7. Placements à la juste valeur par le biais du résultat net

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012		31 déc. 2011	
	Coût	**Juste valeur**	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Prêts et titres de créance	**11**	**7**	15	9
Titres de capitaux propres	**51**	**36**	52	48
	62	**43**	67	57
Placements dans des fonds de placement	**402**	**386**	344	328
Total des placements	**464 $**	**429 $**	411 $	385 $

Pour 2012, les produits des placements se montent à 4 millions de dollars (12 millions en 2011). La variation de la juste valeur des placements a entraîné une perte latente de 10 millions de dollars en 2012 (14 millions en 2011). En 2012, nous avons réalisé une plus-value de 13 millions de dollars résultant de la vente de deux placements directs, comptabilisé une plus-value de 10 millions sur six fonds et réalisé une perte de 10 millions résultant de la sortie du bilan de trois placements directs et d'un placement dans un fonds de placement.

8. Matériel disponible à la location

Le matériel disponible à la location représente les aéronefs qui nous ont été retournés en raison de l'incapacité des débiteurs connexes à respecter leurs engagements aux termes des prêts.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
	Aéronefs	**Réacteurs**	**Frais de révision majeure**	**Total**	Aéronefs	Réacteurs	Frais de révision majeure	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	**79**	**60**	**12**	**151**	167	132	22	321
Entrées	**364**	**124**	**4**	**492**	–	–	–	–
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	**(5)**	**(3)**	**–**	**(8)**	(88)	(72)	(10)	(170)
Solde à la clôture de l'exercice	**438**	**181**	**16**	**635**	79	60	12	151
Cumul des amortissements et des pertes de valeur :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(51)**	**(37)**	**(9)**	**(97)**	(94)	(72)	(15)	(181)
Dotation aux amortissements	**(11)**	**(5)**	**(2)**	**(18)**	(8)	(5)	(3)	(16)
Élimination en raison des transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	**3**	**2**	**–**	**5**	51	40	9	100
Solde à la clôture de l'exercice	**(59)**	**(40)**	**(11)**	**(110)**	(51)	(37)	(9)	(97)
Valeur comptable	**379**	**141**	**5**	**525**	28	23	3	54
Frais de préparation de baux				**–**				1
Total du matériel disponible à la location				**525 $**				55 $
Nombre d'aéronefs*				**54**				20

** En sus des 54 aéronefs, ce portefeuille comprend aussi deux réacteurs de rechange. En 2011, les 20 aéronefs représentaient 19 aéronefs et une cellule.*

Chaque trimestre, nous recherchons des indications de dépréciation de nos aéronefs compte tenu des conditions du marché du moment. En 2012, à la lumière des ventes récentes d'aéronefs, des prix de location et d'autres conditions du marché, rien n'a indiqué que nos aéronefs compris dans ce portefeuille avaient subi une dépréciation, et aucune perte de valeur n'a donc été comptabilisée pour cette période. Compte tenu de tous ces facteurs, rien n'indiquait non plus la nécessité d'inscrire une reprise de pertes de valeur antérieures.

En 2012, 34 aéronefs et deux réacteurs de rechange évalués à 465 millions de dollars (néant en 2011) qui nous ont été retournés en raison de leur saisie ont été transférés vers ce portefeuille. À ce portefeuille se sont aussi ajoutés deux autres aéronefs évalués à 23 millions de dollars qui ont été reçus aux termes d'un échange non monétaire à la fin de 2011. En 2011, ces aéronefs étaient classés dans les autres actifs car ils devaient subir une révision en 2012. Nous avons inscrit à l'actif des coûts de révision majeure de 4 millions de dollars en 2012 (néant en 2011); ces coûts seront amortis sur une période de 36 mois. De plus, nous avons transféré un aéronef et une cellule évalués à 3 millions de dollars (23 aéronefs et trois réacteurs de 71 millions de dollars en 2011) depuis ce portefeuille vers le portefeuille détenu en vue de la vente qui est compris dans les autres actifs.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable par type d'aéronef et il résume les accords de location actuels relatifs au portefeuille de matériel disponible à la location.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
	Nombre d'aéronefs en portefeuille	**Valeur comptable**	**Nombre d'aéronefs en location simple**	**Fourchette de la durée des contrats de location actuels**	Nombre d'aéronefs en portefeuille	Valeur comptable	Nombre d'aéronefs en location simple	Fourchette de la durée des contrats de location actuels
Type d'aéronef								
Avions à réaction régionaux CRJ200	**18**	**44**	**18**	**De 8 à 41 mois**	20	54	20	De 12 à 60 mois
Avions à réaction régionaux CRJ900	**8**	**94**	**–**	**–**	–	–	–	–
Dash 8-Q400*	**28**	**387**	**14**	**De 91 à 95 mois**	–	–	–	–
Total du portefeuille	**54**	**525 $**	**32**		20	54 $	20	–

** En sus des 28 aéronefs, il y a deux réacteurs de rechange Dash 8-Q400 qui sont disponibles à la location.*

Les produits de location simple ont atteint 17 millions de dollars pour l'exercice (21 millions en 2011). À la fin de décembre 2012, 32 aéronefs étaient loués à six compagnies aériennes en vertu de contrats de location simple (20 aéronefs en 2011). Les 14 appareils Dash 8-Q400 et les deux réacteurs de rechange seront loués au même preneur en 2013 pour une période de 96 mois. À la fin de décembre 2012, huit avions à réaction régionaux CRJ900 étaient inutilisés et étaient disponibles à la location (aucun avion inutilisé en 2011).

Les loyers minimaux à recevoir au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
2012	**–**	13
2013	**51**	12
2014	**48**	8
2015	**44**	4
2016	**41**	1
2017	**41**	–
2018 et par la suite	**122**	–
Total	**347 $**	38 $

AÉRONEFS OU PIÈCES DÉTACHÉES DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

En 2012, nous avons vendu sept aéronefs, une cellule et trois réacteurs d'une valeur comptable de 8 millions de dollars.

En sus de ces ventes, quatre aéronefs évalués à 11 millions de dollars qui avaient fait l'objet d'un accord d'échange non monétaire à la fin de 2011 ont été livrés au début de 2012 et ne font plus partie du portefeuille détenu en vue de la vente.

À la fin de l'exercice, nous avions aussi six aéronefs et deux réacteurs dont nous tenterons de recouvrer la valeur comptable de 9 millions de dollars en vendant ces appareils en pièces détachées aux termes d'un contrat. En 2012, nous avons réduit la valeur comptable de ces actifs de 3 millions de dollars, dont 2 millions à cause d'une réduction de la valeur de quatre aéronefs, le 1 million restant représentant des paiements reçus lors de la vente de pièces détachées.

9. Investissement net dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement

Voici un tableau de rapprochement de notre investissement brut dans des aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement et de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Total des loyers minimaux à recevoir au titre de la location	**63**	81
Valeur résiduelle estimée des aéronefs loués	**33**	34
Investissement brut dans des contrats de location-financement	**96**	115
Produits non acquis	**(17)**	(23)
Intérêts à recevoir sur les contrats de location-financement	**1**	–
Investissement net dans des contrats de location-financement	**80**	92
Valeur actualisée des valeurs résiduelles estimées	**(25)**	(24)
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	**55 $**	68 $
Compte de correction de valeur pour pertes*	**17 $**	23 $

** Compris dans le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts.*

Le tableau suivant présente les paiements minimaux à recevoir au titre de la location, les valeurs résiduelles estimées, l'investissement brut dans les contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
	Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	**Valeurs résiduelles estimées**	**Investissement brut dans les contrats de location-financement**	**Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location**	Paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Valeurs résiduelles estimées	Investissement brut dans les contrats de location-financement	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location
2012	**–**	**–**	**–**	**–**	17	–	17	16
2013	**16**	**–**	**16**	**16**	17	–	17	15
2014	**16**	**–**	**16**	**15**	17	–	17	14
2015	**16**	**–**	**16**	**13**	17	–	17	13
2016	**12**	**20**	**32**	**9**	11	21	32	9
2017	**3**	**13**	**16**	**2**	2	13	15	1
Total	**63 $**	**33 $**	**96 $**	**55 $**	81 $	34 $	115 $	68 $

Les produits tirés des contrats de location-financement ont atteint 6 millions de dollars pour l'exercice (7 millions en 2011). À la fin de décembre 2012, 13 aéronefs faisaient l'objet de contrats de location-financement conclus avec une compagnie aérienne, tout comme à la fin de 2011. La durée résiduelle des contrats varie de 40 à 59 mois.

10. Indemnités recouvrables sur assurances

Au cours de l'exercice, les indemnités recouvrables sur assurances ont évolué comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Solde à l'ouverture de l'exercice	**44**	94
Indemnités versées	**355**	54
Indemnités versées – polices réassurées	**3**	1
Indemnités recouvrées	**(22)**	(40)
Variation de la tranche recouvrable du cumul des indemnités versées	**(179)**	(66)
Profit (perte) de change	**(1)**	1
Solde à la clôture de l'exercice	**200 $**	44 $

Du montant de 358 millions de dollars (55 millions en 2011) versé en indemnités en 2012, 84 % se sont rapportés au programme d'Assurance risques politiques (72 % relativement au programme d'Assurance crédit en 2011). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012		31 déc. 2011	
	Indemnités versées	**Indemnités recouvrées**	Indemnités versées	Indemnités recouvrées
Moyen-Orient et Afrique	**305**	**2**	5	2
Amérique du Nord et Antilles	**25**	**12**	30	22
Europe	**13**	**2**	11	10
Asie-Pacifique	**11**	**1**	4	–
Amérique du Sud et Amérique centrale	**4**	**5**	5	6
Total	**358 $**	**22 $**	55 $	40 $

11. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Créance résultant d'une restructuration	**48**	55
Primes d'assurance à recevoir/primes de réassurance payées d'avance	**14**	26
Aéronefs ou pièces détachées détenus en vue de la vente*	**9**	31
Créance au titre des commissions de garantie	**7**	6
Charges payées d'avance	**5**	7
Participations dans les coentreprises	**1**	2
Autres aéronefs*	**–**	23
Autres	**15**	24
Total des autres actifs	**99 $**	174 $

** Voir la note 8.*

La créance résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette créance se rapporte à une dette indiquée à la note 15.

12. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
	Matériel informatique	**Mobilier et matériel**	**Agencements ou aménagements des locaux loués**	**Total**	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	**22**	**19**	**50**	**91**	73	33	32	138
Entrées	**3**	**1**	**1**	**5**	9	12	30	51
Sorties	**(1)**	**(3)**	**–**	**(4)**	(60)	(26)	(12)	(98)
Solde à la clôture de l'exercice	**24**	**17**	**51**	**92**	22	19	50	91
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(9)**	**(5)**	**(3)**	**(17)**	(62)	(29)	(14)	(105)
Dotation aux amortissements	**(7)**	**(4)**	**(2)**	**(13)**	(7)	(2)	(1)	(10)
Sorties	**1**	**3**	**–**	**4**	60	26	12	98
Solde à la clôture de l'exercice	**(15)**	**(6)**	**(5)**	**(26)**	(9)	(5)	(3)	(17)
Valeur comptable	**9 $**	**11 $**	**46 $**	**66 $**	13 $	14 $	47 $	74 $

Au 31 décembre 2012, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles totalisaient 1 million de dollars (1 million en 2011).

13. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Logiciels conçus en interne	**Logiciels acquis**	**Total**	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**81**	**86**	**167**	78	76	154
Entrées	**6**	**8**	**14**	3	10	13
Sorties	**(3)**	**–**	**(3)**	–	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	**84**	**94**	**178**	81	86	167
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(71)**	**(56)**	**(127)**	(66)	(46)	(112)
Dotation aux amortissements	**(4)**	**(12)**	**(16)**	(5)	(10)	(15)
Sorties	**3**	**–**	**3**	–	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	**(72)**	**(68)**	**(140)**	(71)	(56)	(127)
Valeur comptable	**12 $**	**26 $**	**38 $**	10 $	30 $	40 $

Au 31 décembre 2012, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations incorporelles totalisaient 7 millions de dollars (4 millions en 2011).

14. Immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement

L'immeuble de notre siège social est détenu en vertu d'un contrat de location-financement. Les paiements minimaux futurs à effectuer au titre de la location-financement, ainsi que la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, sur la base d'une durée attendue de 25 ans, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012		31 déc. 2011	
	Paiements minimaux	**Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location**	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
2012	**–**	**–**	11	11
2013	**11**	**11**	11	10
2014	**11**	**10**	11	10
2015	**11**	**10**	11	9
2016	**11**	**9**	11	9
2017	**11**	**9**	11	9
2018 et par la suite	**232**	**124**	232	119
Total	**287**	**173**	298	177
Moins : Charges financières futures	**(114)**	**–**	(121)	–
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	**173 $**	**173 $**	177 $	177 $

Au cours de l'exercice, l'immeuble faisant l'objet d'un contrat de location-financement a subi les changements suivants dans son compte :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Coût :		
Solde à l'ouverture de l'exercice	**177**	–
Entrées	**–**	177
Solde à la clôture de l'exercice	**177**	177
Cumul des amortissements :		
Solde à l'ouverture de l'exercice	**(1)**	–
Dotation aux amortissements	**(7)**	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	**(8)**	(1)
Valeur comptable	**169 $**	176 $

15. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Dette résultant d'une restructuration	**48**	53
Dettes résultant des avantages du personnel	**18**	21
Provision pour maintenance des aéronefs	**14**	13
Dettes fournisseurs et charges à payer	**12**	19
Dette résultant du Compte du Canada	**11**	11
Dépôt de garantie lié à la location d'aéronefs	**3**	8
Obligation résultant d'un échange d'actifs non monétaires*	**–**	11
Autres	**7**	23
Total des dettes fournisseurs et autres crédits	**113 $**	159 $

** Voir la note 8.*

La dette résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette dette se rapporte à une créance indiquée à la note 11.

La provision pour maintenance d'aéronefs représente les paiements reçus de locataires pour nos aéronefs loués et mis de côté en vue des réparations et révisions majeures des aéronefs.

La dette résultant du Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus d'emprunteurs sur le Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice.

En 2011, nous avions comptabilisé une obligation au titre d'un échange d'actifs non monétaires à la suite de la signature d'une entente visant l'échange de huit aéronefs CRJ200 contre deux CRJ900. Quatre de ces aéronefs ont été livrés en 2011; les quatre restants l'ont été au début de 2012. À la fin de 2012, aucune obligation ne subsistait.

Les dépôts de garantie liés à la location d'aéronefs sont reçus des locataires de nos aéronefs loués et sont détenus pendant la durée de la location.

16. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. Nous avons recours aux swaps de devises et aux swaps croisés pour convertir, principalement en dollars américains, les instruments qui sont libellés en dollars canadiens et en d'autres devises. Les swaps de taux d'intérêt sont surtout utilisés pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable et liés principalement au LIBOR. Les contrats dérivés et les obligations structurées servent à la gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de change, ainsi qu'à la gestion de l'actif et du passif.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**Au coût amorti**	**Total**	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	**4 435**	**–**	**4 435**	3 567	–	3 567
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an	**5 482**	**–**	**5 482**	5 426	1 016	6 442
échéant à plus d'un an	**14 945**	**1 013**	**15 958**	12 512	1 037	13 549
Total des emprunts à long terme	**20 427**	**1 013**	**21 440**	17 938	2 053	19 991
Intérêts courus	**–**	**5**	**5**	–	12	12
Total des emprunts	**24 862 $**	**1 018 $**	**25 880 $**	21 505 $	2 065 $	23 570 $

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspond à 24 317 millions de dollars (20 916 millions en 2011), soit 545 millions de moins que la juste valeur de décembre 2012 (en 2011, 589 millions de moins que la juste valeur du 31 décembre 2011).

OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous avons émis un certain nombre d'obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés.

Les obligations structurées en cours, qui sont classées dans les emprunts, se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
À coupon zéro	**320**	611
Remboursables par anticipation ou prorogeables	**97**	258
À taux variable inversé	**40**	58
Taux variable contre taux fixe	**20**	21
À deux devises	**15**	39
Total	**492 $**	987 $

Nous avons signé des accords de swap pour réduire les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Nous avons en substance créé une dette à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swap en vertu desquels nous recevons des intérêts à taux fixe et payons des intérêts à taux variable. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont exposés de façon plus détaillée à la note 17.

17. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure précise.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Contrats de change à terme non livrables – Contrat à terme de courte échéance, réglé en trésorerie, sur lequel le profit ou la perte à la date du règlement correspond à l'écart, entre le taux de change convenu et le taux de change au comptant du moment, que l'on applique au montant nominal de référence.

Swaps de devises non livrables – Engagement d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations à des dates et à des taux prédéterminés, dont l'unique caractéristique est que seule la valeur nette en une monnaie prédéterminée change de mains.

Swaps sur défaillance de crédit – Transactions entre deux parties permettant l'échange et la gestion des risques de crédit d'une ou de plusieurs tierces entités de référence. L'acheteur de la protection de crédit verse périodiquement des frais au vendeur de la protection pendant une période déterminée, en contrepartie d'une indemnité si un incident de crédit (défaillance ou incapacité de payer) se produit parmi les entités de référence.

Pour diversifier et réduire le risque de crédit inhérent à notre portefeuille de prêts, nous concluons des swaps sur défaillance de crédit qui nous protègent contre les risques de crédit. Au 31 décembre 2012, nous avions conclu des swaps sur défaillance de crédit pour nous protéger contre les risques de crédit que présentaient cinq entités (neuf au 31 décembre 2011). Auparavant, pour compenser le coût de ces transactions, nous avons vendu des swaps sur défaillance de crédit à l'égard de titres adossés à des créances avec flux groupés qui comprennent un groupe diversifié de sociétés. Au 31 décembre 2012, aucun swap sur défaillance de crédit en cours n'avait été vendu (deux avaient été vendus au 31 décembre 2011).

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration.

Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices (établies par notre Bureau de gestion des risques et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles du ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des accords de compensation et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit, avec ces contreparties. Ces conventions prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil. Un tiers dépositaire détient des nantissements qui, à la fin de décembre 2012, s'établissaient à 979 millions de dollars (788 millions en 2011) et qui étaient constitués de titres d'État notés AAA. Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit. Toute exception à ces règles doit être approuvée par le Conseil d'administration. Nous avons en outre mis en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. Nous ne prévoyons pas de manquement majeur de la part des contreparties avec lesquelles nous traitons.

En 2012, nous avons réexaminé nos contrats incorporant des dérivés et avons déterminé qu'ils ne modifiaient pas significativement les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat; par conséquent, il n'y a pas lieu de les présenter séparément dans l'état consolidé de la situation financière.

Les montants nominaux ne figurent pas dans notre état consolidé de la situation financière ni à titre d'actif ni à titre de passif, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	**31 déc. 2012**				31 déc. 2011			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	**De 1 à 3 ans**	**Plus de 3 ans**	**Total**	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	**4 355**	**6 333**	**2 788**	**13 476**	3 337	4 232	4 349	11 918
Swaps croisés	**1 495**	**5 354**	**5 906**	**12 755**	2 506	3 280	6 611	12 397
Swaps de devises	**2 146**	**–**	**–**	**2 146**	2 673	–	–	2 673
Swaps sur défaillance de crédit – achat de protection	**119**	**263**	**–**	**382**	589	107	269	965
Contrats de change à terme	**299**	**–**	**–**	**299**	391	–	–	391
Contrats de change à terme non livrables	**60**	**–**	**–**	**60**	414	64	–	478
Swaps de devises non livrables	**–**	**–**	**–**	**–**	46	–	–	46
Swaps sur défaillance de crédit – vente de protection	**–**	**–**	**–**	**–**	(49)	–	–	(49)
Total des instruments dérivés	**8 474 $**	**11 950 $**	**8 694 $**	**29 118 $**	9 907 $	7 683 $	11 229 $	28 819 $

Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Swaps croisés	**1 011**	1 021
Swaps de taux d'intérêt	**289**	292
Swaps de devises	**(44)**	36
Swaps sur défaillance de crédit – achat de protection	**(24)**	30
Swaps sur défaillance de crédit – vente de protection	**–**	(15)
Contrats de change à terme	**–**	(1)
Total des instruments dérivés	**1 232 $**	1 363 $

La variation de la juste valeur des instruments dérivés qui a été portée au résultat net de 2012 représente une perte de 2 millions de dollars (profit de 139 millions en 2011).

18. Échéances des instruments d'emprunt

Nous combinons souvent des instruments d'emprunt et des instruments dérivés pour générer un financement à faible coût. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour générer un financement à taux variable à un coût qui sera moins élevé qu'une émission d'obligations à taux variable. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la majorité de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
Année d'échéance	**Émission d'instruments d'emprunt**	**Swaps**	**Montant net**	**Rendement* (en %)**	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Montant net	Rendement* (en %)
Émission à taux fixe								
2012	**–**	**–**	**–**	**–**	5 833	(4 817)	1 016	4,64
2013	**3 832**	**(3 832)**	**–**	**–**	2 239	(2 239)	–	–
2014	**3 899**	**(2 906)**	**993**	**3,19**	2 870	(1 854)	1 016	3,19
2015	**5 150**	**(5 150)**	**–**	**–**	3 757	(3 757)	–	–
2016	**2 029**	**(2 009)**	**20**	**8,16**	2 159	(2 138)	21	8,16
2017	**2 689**	**(2 689)**	**–**	**–**	278	(278)	–	–
2018 à 2022	**71**	**(71)**	**–**	**–**	97	(97)	–	–
2023 et par la suite	**254**	**(254)**	**–**	**–**	539	(539)	–	–
Total partiel	**17 924**	**(16 911)**	**1 013**	**3,47**	17 772	(15 719)	2 053	3,71
Émission à taux variable								
2012	**–**	**–**	**–**		4 091	4 653	8 744	
2013	**6 053**	**3 835**	**9 888**		396	2 255	2 651	
2014	**1 214**	**2 714**	**3 928**		585	1 677	2 262	
2015	**–**	**5 009**	**5 009**		–	3 656	3 656	
2016	**–**	**1 934**	**1 934**		–	2 081	2 081	
2017	**–**	**2 629**	**2 629**		–	221	221	
2018 à 2022	**139**	**70**	**209**		108	81	189	
2023 et par la suite	**–**	**254**	**254**		17	539	556	
Total partiel	**7 406**	**16 445**	**23 851**	**0,32**	5 197	15 163	20 360	0,58
Total	**25 330 $**	**(466) $**	**24 864 $**		22 969 $	(556) $	22 413 $	

** Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.*

À la fin de décembre 2012, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts, liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012					31 déc. 2011				
	Moins de 1 an	**De 1 à 3 ans**	**Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans**	**Plus de 5 ans**	**Total**	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments d'emprunt	**10 281**	**10 820**	**4 883**	**1 496**	**27 480**	10 420	6 658	6 155	3 193	26 426
Swaps										
Créance	**(4 186)**	**(8 591)**	**(4 860)**	**(1 353)**	**(18 990)**	(5 234)	(4 619)	(6 140)	(3 037)	(19 030)
Dette	**3 858**	**7 721**	**4 561**	**320**	**16 460**	4 695	3 932	5 734	836	15 197
Total	**9 953 $**	**9 950 $**	**4 584 $**	**463 $**	**24 950 $**	9 881 $	5 971 $	5 749 $	992 $	22 593 $

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 17.

19. Passifs au titre des polices et des sinistres

Les passifs au titre des polices et des sinistres, ventilés entre les programmes, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Assurance	**Réassurance**	**Passif net**	Assurance	Réassurance	Passif net
Assurance crédit	**114**	**(8)**	**106**	143	(10)	133
Assurance et cautionnement de contrats	**96**	**(2)**	**94**	122	(4)	118
Assurance risques politiques	**373**	**(80)**	**293**	610	(115)	495
Total	**583 $**	**(90) $**	**493 $**	875 $	(129) $	746 $

Les passifs au titre des polices et des sinistres se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Primes d'assurance différées	**100**	93
Provision pour sinistres sur assurances	**483**	782
Total des passifs au titre des polices et des sinistres	**583 $**	875 $

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des polices et des sinistres.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Assurance	**Réassurance**	**Passif net**	Assurance	Réassurance	Passif net
Solde à l'ouverture de l'exercice	**875**	**(129)**	**746**	640	(109)	531
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	**(259)**	**33**	**(226)**	227	(16)	211
Mise à jour des hypothèses actuarielles	**(23)**	**4**	**(19)**	6	(13)	(7)
Variation résultant d'hypothèses spéciales et du changement de la plateforme de calcul	**–**	**–**	**–**	(11)	13	2
Profit (perte) de change	**(10)**	**2**	**(8)**	13	(4)	9
Solde à la clôture de l'exercice	**583 $**	**(90) $**	**493 $**	875 $	(129) $	746 $

20. Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 13 382 millions de dollars (9 722 millions en 2011). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR pour le dollar américain.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012					31 déc. 2011				
	À taux fixe $	**Rendement ponctuel estimé %**	**À taux variable $**	**Écart %**	**Total $**	À taux fixe $	Rendement ponctuel estimé %	À taux variable $	Écart %	Total $
Prêts commerciaux	**569**	**3,16**	**12 728**	**1,87**	**13 297**	314	4,54	9 202	1,83	9 516
Prêts souverains	**44**	**5,93**	**41**	**3,19**	**85**	103	5,93	103	3,33	206
Total	**613 $**	**3,36**	**12 769 $**	**1,87**	**13 382 $**	417 $	4,89	9 305 $	1,85	9 722 $

Nous avons aussi des engagements de prêts dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend des lettres d'offre acceptées et en cours pour des prêts de 3 857 millions de dollars (2 022 millions en 2011) et des garanties de prêts de 52 millions (179 millions en 2011), ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées de 111 millions (410 millions en 2011).

Nous avons des engagements de prêts de 9 millions de dollars envers deux débiteurs douteux.

Le troisième type d'engagements de financement se rapporte aux placements et totalise 417 millions de dollars (283 millions en 2011), dont tous représentent des engagements à l'égard de certains fonds de placement. Les prélèvements sur les engagements s'étendent généralement sur une période de cinq ans et ils sont normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

21. Passifs éventuels

Nos passifs éventuels découlent des assurances crédit, des assurances d'institution financière, des assurances et cautionnements de contrats ainsi que des assurances risques politiques, y compris les garanties, qui représentent les risques directs pris en charge. Nous augmentons aussi nos passifs éventuels en assumant des risques pris auprès d'autres assureurs. Nous réduisons nos passifs éventuels en cédant des risques à d'autres compagnies d'assurance au moyen de traités de réassurance.

Le programme d'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services, qui vendent à crédit selon des échéances inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, la défaillance de sa part, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, le non-transfert et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre. Le programme d'Assurance d'institution financière offre aux banques canadiennes une protection contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période ne dépassant pas habituellement un an. Le programme d'Assurance et cautionnement de contrats couvre les ventes dont les échéances sont habituellement supérieures à un an. Il comprend les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat. L'Assurance risques politiques protège contre les risques politiques inhérents au capital social et aux autres types d'investissements à l'étranger.

À la fin de décembre 2012, nos passifs éventuels se montaient à 23 636 millions de dollars (28 472 millions en 2011). Leurs échéances se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012					
	Assurance crédit	**Assurance d'institution financière**	**Assurance et cautionnement de contrats**	**Assurance risques politiques**	**Garanties***	**Total**
2013	**7 750**	**4 112**	**472**	**33**	**4 250**	**16 617**
2014	**–**	**5**	**370**	**83**	**3 815**	**4 273**
2015	**–**	**1**	**221**	**42**	**337**	**601**
2016	**–**	**–**	**43**	**313**	**244**	**600**
2017	**–**	**–**	**193**	**298**	**52**	**543**
2018 – 2022	**–**	**–**	**161**	**504**	**97**	**762**
2023 et par la suite	**–**	**–**	**–**	**230**	**10**	**240**
Total	**7 750 $**	**4 118 $**	**1 460 $**	**1 503 $**	**8 805 $**	**23 636 $**

** Y compris des garanties de 6 701 millions de dollars fournies dans le cadre du programme d'Assurance et cautionnement de contrats.*

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2011					
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Assurance et cautionnement de contrats	Assurance risques politiques	Garanties*	Total
2012	7 804	6 931	960	78	4 824	20 597
2013	–	35	455	138	4 216	4 844
2014	–	2	213	15	332	562
2015	–	1	201	37	96	335
2016	–	–	39	313	120	472
2017	–	–	175	469	68	712
2018 – 2022	–	–	162	477	61	700
2023 et par la suite	–	–	–	241	9	250
Total	7 804 $	6 969 $	2 205 $	1 768 $	9 726 $	28 472 $

** Y compris des garanties de 6 986 millions de dollars fournies dans le cadre du programme d'Assurance et cautionnement de contrats.*

POLICES D'ASSURANCE

La répartition géographique des principales concentrations de risques s'établit comme suit :

ASSURANCE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011				
	Assurance crédit	**Cession en réassurance**	**Acceptation en réassurance**	**Assurance crédit, montant net**		Assurance crédit	Cession en réassurance	Acceptation en réassurance	Assurance crédit, montant net
États-Unis	**3 702**	**42**	**(125)**	**3 619**	États-Unis	3 737	22	(72)	3 687
Canada	**232**	**129**	**(13)**	**348**	Canada	322	140	(7)	455
Japon	**357**	**–**	**(10)**	**347**	Chine	446	–	(2)	444
Indonésie	**315**	**–**	**–**	**315**	Indonésie	324	1	–	325
Royaume-Uni	**258**	**–**	**(15)**	**243**	Royaume-Uni	289	1	(20)	270
Mexique	**232**	**12**	**(5)**	**239**	Japon	228	–	(1)	227
Autres	**2 690**	**1**	**(52)**	**2 639**	Autres	2 434	34	(72)	2 396
Total	**7 786 $**	**184 $**	**(220) $**	**7 750 $**	Total	7 780 $	198 $	(174) $	7 804 $

ASSURANCE D'INSTITUTION FINANCIÈRE

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012		31 déc. 2011
Chine	**1 012**	Chine	1 973
Turquie	**759**	Turquie	1 022
Inde	**497**	Inde	722
Brésil	**430**	Corée du Sud	475
Corée du Sud	**386**	Brésil	465
Chili	**302**	Russie	391
Autres	**732**	Autres	1 921
Total	**4 118 $**	Total	6 969 $

ASSURANCE ET CAUTIONNEMENT DE CONTRATS

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011		
	Assurance et cautionnement de contrats	**Acceptation en réassurance**	**Assurance et cautionnement de contrats, montant net[2]**		Assurance et cautionnement de contrats	Acceptation en réassurance	Assurance et cautionnement de contrats, montant net[2]
Canada	**44**	**1 045**	**1 089[1]**	Canada	31	1 542	1 573[1]
États-Unis	**21**	**159**	**180**	États-Unis	50	163	213
Chine	**45**	**–**	**45**	Chine	87	–	87
Émirats arabes unis	**21**	**–**	**21**	Mexique	63	–	63
Israël	**16**	**–**	**16**	Émirats arabes unis	54	–	54
Autres	**103**	**6**	**109**	Autres	209	6	215
Total	**250 $**	**1 210 $**	**1 460 $**	Total	494 $	1 711 $	2 205 $

[1] *Dont 243 millions de dollars (355 millions en 2011) dans le cadre de notre mandat temporairement élargi.*

[2] *Compte non tenu des garanties.*

ASSURANCE RISQUES POLITIQUES

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
	Assurance risques politiques	**Acceptation en réassurance**	**Cession en réassurance**	**Assurance risques politiques, montant net**		Assurance risques politiques	Acceptation en réassurance	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net
Libye	**300**	**–**	**–**	**300**	Libye	300	–	–	300
Chine	**39**	**179**	**–**	**218**	Pérou	366	–	(116)	250
Angola	**271**	**–**	**(65)**	**206**	Chine	29	183	–	212
République dominicaine	**316**	**–**	**(190)**	**126**	Angola	277	–	(66)	211
Papouasie-Nouvelle-Guinée	**199**	**–**	**(99)**	**100**	Thaïlande	188	–	(48)	140
Autres	**1 426**	**20**	**(893)**	**553**	Autres	1 320	61	(726)	655
Total	**2 551 $**	**199 $**	**(1 247) $**	**1 503 $**	Total	2 480 $	244 $	(956) $	1 768 $

GARANTIES

Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur en couvrant jusqu'à 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur ou une banque étrangère. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme. Chaque garantie émise renferme une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur.

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux banques et aux institutions financières qui accordent des prêts aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'acheteur. À la fin de décembre 2012, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se

chiffraient à 2 078 millions de dollars, dont 41 millions étaient assortis d'un nantissement (2 626 millions de dollars dont 53 millions étaient assortis d'un nantissement en 2011). Nos garanties relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 26 millions de dollars pour 2012, dont 3 millions étaient assortis d'un nantissement (114 millions dont aucun n'était assorti d'un nantissement en 2011).

À la fin de décembre 2012, nos garanties en cours s'élevaient à 8 805 millions de dollars (9 726 millions en 2011).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Assurance et cautionnement de contrats :		
Garanties pour cautionnement bancaire[1]	**6 382**	6 613
Garanties de change	**297**	339
Garanties de sûretés financières	**22**	34
Garanties dans le cadre du programme d'Assurance et cautionnement de contrats	**6 701**	6 986
Garanties de prêts[2]	**2 104**	2 740
Total	**8 805 $**	9 726 $

[1] *Dont 615 millions de dollars au Canada dans le cadre de notre mandat temporairement élargi (610 millions en 2011).*

[2] *Dont 64 millions de dollars au Canada dans le cadre de notre mandat temporairement élargi (37 millions en 2011).*

Les garanties de prêts dans l'état consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Produits différés tirés des garanties	**51**	60
Provision pour pertes sur garanties de prêts	**110**	206
Total	**161 $**	266 $

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans divers procès. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière consolidée ou nos résultats opérationnels consolidés.

22. Traités de réassurance

Nous cédons des risques en réassurance afin de limiter les risques de pertes importantes. La réassurance ne nous libère toutefois pas de nos obligations envers l'assuré. Cependant, elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Nous avons conclu des traités et des arrangements de réassurance facultative pour couvrir notre portefeuille d'Assurance crédit, certains débiteurs cautionnés ainsi que des expositions aux risques politiques que présentent certains pays. Notre Équipe de gestion des risques évalue et surveille les risques de contrepartie associés aux réassureurs, et la direction a conclu qu'aucune provision additionnelle n'était à constituer pour les risques cédés.

Nous avons assumé des risques à l'exportation liés à certains exportateurs canadiens dans le cadre d'arrangements facultatifs conclus avec des assureurs-crédit privés. Dans le cadre du programme d'Assurance et cautionnement de contrats, nous avons conclu des traités généraux de réassurance à l'égard des produits de cautionnement avec plusieurs sociétés de cautionnement. De plus, nous avons assumé des risques en réassurance facultative dans le cadre de nos programmes d'Assurance frustration de contrat, d'Assurance cautionnement et d'Assurance risques politiques.

Les répercussions de la réassurance sur nos passifs éventuels sont décrites à la note 21, et l'incidence sur les primes se traduit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
	Primes directes et commissions de garantie	**Primes acceptées en réassurance**	**Primes cédées en réassurance**	**Total des primes et des commissions de garantie**	Primes directes et commissions de garantie	Primes acceptées en réassurance	Primes cédées en réassurance	Total des primes et des commissions de garantie
Assurance crédit	**110**	**4**	**(6)**	**108**	131	5	(7)	129
Assurance d'institution financière	**18**	**–**	**–**	**18**	32	–	–	32
Assurance et cautionnement de contrats	**44**	**6**	**(2)**	**48**	51	8	(1)	58
Assurance risques politiques	**32**	**2**	**(12)**	**22**	24	–	(9)	15
Total	**204 $**	**12 $**	**(20) $**	**196 $**	238 $	13 $	(17) $	234 $

23. Risques d'assurance

RISQUE D'ASSURANCE ET RISQUE FINANCIER

Les risques associés à nos produits d'assurance sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des secteurs industriels et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle préalable à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du degré de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par les excellentes ressources dont dispose EDC en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, de secteurs industriels et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur. Par contre, selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédons ce risque à une contrepartie (le « réassureur »). Suivant cette structure, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour réduire ce risque, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons donc pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Équipe de gestion des risques de marché.

CONTRATS D'ASSURANCE ET DE GARANTIE

Nos produits d'assurance servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes occasionnées par les risques politiques. Les garanties sont habituellement émises aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

A. Risque de crédit

Le principal risque que nos programmes d'Assurance crédit, d'Assurance d'institution financière et d'Assurance et cautionnement de contrats nous font courir est le risque de crédit. Le risque de crédit peut venir soit de nos clients, soit de leurs débiteurs. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement du secteur industriel où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est surtout examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

B. Risque politique

Dans le cadre de notre programme d'Assurance risques politiques, nous assurons principalement le risque politique, plutôt que le risque de crédit mentionné ci-dessus. Notre évaluation tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des indemnisations et des recouvrements examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

CALCUL ACTUARIEL

PRINCIPAUX RISQUES

L'exactitude des passifs au titre des polices et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influencer le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

1) les cycles économiques;
2) une évolution des sinistres se traduisant par des pertes plus élevées que prévu;
3) une concentration de pertes sur créances;
4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standards et formulons des hypothèses appropriées afin de réduire ce risque.

HYPOTHÈSES CLÉS

Les principales composantes du processus d'établissement de la provision pour sinistres qui s'exposent à des risques sont la fréquence des sinistres, la gravité des sinistres, l'évolution des sinistres et les cours du change. Ces composantes à risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si des facteurs externes, comme ceux mentionnés ci-dessus, le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives à risque.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes à risque sur le résultat net. Les principales composantes à risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des polices et des sinistres a été quantifiée. Les résultats sont les plus sensibles à une variation des trois facteurs suivants : la fréquence des sinistres, la gravité des sinistres et les cours du change.

SENSIBILITÉ AUX PRINCIPALES COMPOSANTES À RISQUE

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2012
	Changements d'hypothèse	**Incidence sur les passifs bruts**	**Incidence sur le résultat net**
Fréquence des sinistres	**+10 %**	**39**	**32**
Fréquence des sinistres	**-10 %**	**(41)**	**(33)**
Gravité des sinistres	**+10 %**	**41**	**35**
Gravité des sinistres	**-10 %**	**(42)**	**(35)**
Cours du change	**+10 %**	**58**	**47**
Cours du change	**-10 %**	**(48)**	**(39)**
Évolution des sinistres	**+10 %**	**5**	**5**
Évolution des sinistres	**-10 %**	**(5)**	**(5)**

(en millions de dollars canadiens)			31 déc. 2011
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	45	36
Fréquence des sinistres	-10 %	(47)	(37)
Gravité des sinistres	+10 %	49	39
Gravité des sinistres	-10 %	(50)	(41)
Cours du change	+10 %	63	48
Cours du change	-10 %	(63)	(47)
Évolution des sinistres	+10 %	6	6
Évolution des sinistres	-10 %	(6)	(6)

ÉVOLUTION DES SINISTRES

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime d'un sinistre se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)						
Année de souscription	2008	2009	2010	2011	**2012**	Total
Estimation du cumul des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	92	68	51	44	**38**	
1 an plus tard	132	40	34	42		
2 ans plus tard	115	38	33			
3 ans plus tard	109	37				
4 ans plus tard	105					
Estimation du cumul des sinistres au 31 déc. 2012	105	37	33	42	**38**	255
Cumul des sinistres subis au 31 déc. 2012	103	35	30	35	**9**	212
Effet de la marge et de l'actualisation	2	–	–	1	**4**	7
Passifs au titre des sinistres de 2008-2012 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2012	4 $	2 $	3 $	8 $	**33 $**	50 $

24. Capitaux propres

Le capital social autorisé d'EDC s'élève à 3,0 milliards de dollars, soit 30 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 13,3 millions (13,3 millions en 2011). Ces actions donnent droit à notre actionnaire de toucher un dividende de temps à autre. Aucune action n'a été émise en 2012 (aucune en 2011). En mars 2012, un dividende de 500 millions de dollars a été versé au gouvernement du Canada (350 millions en 2011). Le dividende par action en 2012 correspond à 37,59 $ (26,32 $ en 2011).

25. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital suivant une politique sur la suffisance du capital que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende. La demande est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles (prévues et imprévues) découlant du risque de crédit, du risque de taux d'intérêt, du risque de change, du risque opérationnel et du risque commercial. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé, les résultats non distribués, ainsi que le compte de correction de valeur et les provisions. En 2012, nous avons révisé notre politique sur la suffisance du capital afin d'exclure le capital de risques stratégiques du calcul de la demande de capital. Le capital de risques stratégiques avait pour but de soutenir des occasions d'affaires plus risquées qui ne répondaient pas à nos normes opérationnelles habituelles. Toutefois, la méthode de détermination de l'admissibilité d'un dividende a été modifiée pour rendre compte de notre besoin estimé en capital au titre de ces occasions d'affaires, en la soumettant à un test relatif aux taux de change, et pour considérer une série de tests de résistance standards à effectuer selon les pratiques actuelles du marché.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

Le tableau suivant présente les éléments constitutifs de l'offre de capital d'EDC au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	**1 182**	1 680
Provision pour pertes sur engagements de prêts	**58**	41
Provision pour pertes sur garanties de prêts	**110**	206
Provision pour sinistres sur assurances	**483**	782
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des polices et des sinistres	**(90)**	(129)
Capital social	**1 333**	1 333
Résultats non distribués	**7 744**	6 923
Offre de capital	**10 820 $**	10 836 $

26. Risque de taux d'intérêt

Le tableau qui suit résume nos risques de taux d'intérêt fondés sur l'écart entre le montant nominal de l'actif et celui du passif, classés selon la date de révision contractuelle des taux ou la date d'échéance, si celle-ci est antérieure. Les montants nominaux reflètent notre exposition réelle à la révision des taux à diverses dates d'échéance. Les écarts entre les montants nominaux et les valeurs comptables, ainsi que les positions non exposées au risque de révision de taux et les capitaux propres, sont présentés dans la colonne intitulée « Non sensible aux taux d'intérêt » pour des raisons de comparabilité avec l'état consolidé de la situation financière. Les taux d'intérêt effectifs présentés indiquent les taux historiques des instruments à taux fixe et à taux variable.

(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 12 mois	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt[2]	Total au 31 déc. 2012
Actifs							
Trésorerie et titres négociables	80	2 055	17	1 485	466	133	4 236
Prêts bruts	226	21 799	452	3 675	3 024	1 160	30 336
Taux d'intérêt effectif (en %)	*5,02 %*	*2,89 %*	*5,18 %*	*5,30 %*	*4,74 %*		
Moins :							
Produits différés et autres crédits	–	–	–	–	–	(362)	(362)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	(1 182)	(1 182)
Aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement	–	5	5	69	–	1	80
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*7,32 %*	*7,32 %*	*7,32 %*	–		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–	429	429
Matériel disponible à la location, autres actifs et créance au titre des intérêts	–	–	–	–	–	2 696	2 696
Total des actifs	306 $	23 859 $	474 $	5 229 $	3 490 $	2 875 $	36 233 $
Passifs et capitaux propres							
Emprunts	–	10 918	409	13 688	315	550	25 880
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*0,90 %*	*2,87 %*	*2,59 %*	*7,95 %*		
Total des montants à payer sur les swaps	–	21 376	84	–	–	6 870	28 330
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*0,56 %*	*0,43 %*	–	–		
Total des montants à recevoir sur les swaps	–	(7 411)	(489)	(13 668)	(316)	(6 852)	(28 736)
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*4,19 %*	*4,66 %*	*3,48 %*	*4,11 %*		
Écarts de change cumulés sur les swaps croisés[1]	–	–	–	–	–	406	406
Total des emprunts							25 880
Autres passifs et produits différés	–	–	–	–	–	1 276	1 276
Capitaux propres						9 077	9 077
Total des passifs et des capitaux propres	– $	24 883 $	4 $	20 $	(1) $	11 327 $	36 233 $
31 décembre 2012							
Écart total	306	(1 024)	470	5 209	3 491	(8 452)	–
Écart cumulatif	306	(718)	(248)	4 961	8 452	–	–
Dollar canadien	183	1 081	48	229	213	(1 753)	–
Devises	123	(2 105)	422	4 980	3 278	(6 699)	–
Écart total	306 $	(1 024) $	470 $	5 209 $	3 491 $	(8 452) $	– $

[1] *En raison de la conversion des devises, les montants à payer et à recevoir sur les swaps pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par suite de la conversion des devises dans lesquelles sont libellés les montants à payer et à recevoir sur les swaps.*

[2] *Les montants non sensibles aux taux d'intérêt représentent les écarts entre les valeurs comptables et les montants nominaux, ainsi que les contrats de change et les contrats de change à terme non sensibles aux taux d'intérêt.*

(en millions de dollars canadiens)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 12 mois	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt[2]	Total au 31 déc. 2011
Actifs							
Trésorerie et titres négociables	90	1 690	104	1 372	505	125	3 886
Prêts bruts	350	19 702	478	3 546	3 212	1 805	29 093
Taux d'intérêt effectif (en %)	*5,43 %*	*3,04 %*	*5,33 %*	*5,57 %*	*5,12 %*		
Moins :							
Produits différés et autres crédits	–	–	–	–	–	(558)	(558)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	(1 680)	(1 680)
Aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement	–	5	5	66	16	–	92
Taux d'intérêt effectif (en %)		*7,31 %*	*7,31 %*	*7,36 %*	*7,20 %*		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	–	–	385	385
Matériel disponible à la location, autres actifs et créance au titre des intérêts	–	–	–	–	–	2 378	2 378
Total des actifs	440 $	21 397 $	587 $	4 984 $	3 733 $	2 455 $	33 596 $
Passifs et capitaux propres							
Emprunts	–	7 561	3 644	10 886	878	601	23 570
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*1,25 %*	*3,36 %*	*3,21 %*	*5,81 %*		
Total des montants à payer sur les swaps	–	19 979	409	–	–	6 884	27 272
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*0,98 %*	–	–	–		
Total des montants à recevoir sur les swaps	–	(6 142)	(3 036)	(10 930)	(879)	(6 916)	(27 903)
Taux d'intérêt effectif (en %)	–	*4,19 %*	*4,66 %*	*3,48 %*	*4,11 %*		
Écarts de change cumulés sur les swaps croisés[1]	–	–	–	–	–	631	631
Total des emprunts							23 570
Autres passifs et produits différés	–	–	–	–	–	1 770	1 770
Capitaux propres						8 256	8 256
Total des passifs et des capitaux propres	– $	21 398 $	1 017 $	(44) $	(1) $	11 226 $	33 596 $
31 décembre 2011							
Écart total	440	(1)	(430)	5 028	3 734	(8 771)	–
Écart cumulatif	440	439	9	5 037	8 771	–	–
Dollar canadien	186	1 166	(200)	(462)	503	(1 193)	–
Devises	254	(1 167)	(230)	5 490	3 231	(7 578)	–
Écart total	440 $	(1) $	(430) $	5 028 $	3 734 $	(8 771) $	– $

[1] *En raison de la conversion des devises, les montants à payer et à recevoir sur les swaps pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par suite de la conversion des devises dans lesquelles sont libellés les montants à payer et à recevoir sur les swaps.*

[2] *Les montants non sensibles aux taux d'intérêt représentent les écarts entre les valeurs comptables et les montants nominaux, ainsi que les contrats de change et les contrats de change à terme non sensibles aux taux d'intérêt.*

27. Soldes en devises

Nous avons des actifs et des passifs considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à réduire au minimum notre coût du capital et à optimiser notre rendement, dans les limites des plafonds et des lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par notre Conseil d'administration.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments dérivés que nous avons utilisés pour gérer le risque de change auquel s'exposent nos positions d'actif et de passif. Notre position de change nette (convertie en dollars canadiens) s'établissait comme suit à la fin de décembre 2012 :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012							
	Actifs			Passifs				
	Bruts	ID*	Montant net	Bruts	ID*	Montant net	Position de change nette	Cours du change
Dollars américains	**27 980**	**132**	**28 112**	**(18 168)**	**(10 172)**	**(28 340)**	**(228)**	**0,9933**
Euros	**1 687**	**–**	**1 687**	**(6)**	**(1 680)**	**(1 686)**	**1**	**1,3107**
Dollars australiens	**868**	**–**	**868**	**(3 146)**	**2 282**	**(864)**	**4**	**1,0321**
Livres sterling	**808**	**–**	**808**	**(2 476)**	**1 669**	**(807)**	**1**	**1,6138**
Pesos mexicains	**153**	**–**	**153**	**(22)**	**(129)**	**(151)**	**2**	**0,0771**
Yens japonais	**123**	**–**	**123**	**(438)**	**317**	**(121)**	**2**	**0,0115**
Couronnes norvégiennes	**92**	**–**	**92**	**(279)**	**187**	**(92)**	**–**	**0,1787**
Zlotys polonais	**75**	**–**	**75**	**–**	**(72)**	**(72)**	**3**	**0,3211**
Couronnes tchèques	**64**	**–**	**64**	**–**	**(62)**	**(62)**	**2**	**0,0523**
Dollars néo-zélandais	**35**	**–**	**35**	**(294)**	**257**	**(37)**	**(2)**	**0,8211**
Shillings tanzaniens	**10**	**–**	**10**	**–**	**–**	**–**	**10**	**0,0006**
Dollars de Hong Kong	**1**	**–**	**1**	**(13)**	**13**	**–**	**1**	**0,1282**
Livres turques	**–**	**–**	**–**	**(76)**	**76**	**–**	**–**	**0,5568**
Reals brésiliens	**–**	**–**	**–**	**(255)**	**256**	**1**	**1**	**0,4849**
Francs suisses	**–**	**–**	**–**	**(304)**	**304**	**–**	**–**	**1,0857**

** Instruments dérivés (note 17).*

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2011							
	Actifs			Passifs				
	Bruts	ID*	Montant net	Bruts	ID*	Montant net	Position de change nette	Cours du change
Dollars américains	26 157	32	26 189	(17 187)	(9 287)	(26 474)	(285)	1,0164
Euros	1 260	–	1 260	(15)	(1 258)	(1 273)	(13)	1,3173
Livres sterling	997	–	997	(1 324)	330	(994)	3	1,5766
Dollars australiens	654	–	654	(2 140)	1 464	(676)	(22)	1,0414
Yens japonais	287	–	287	(574)	287	(287)	–	0,0132
Pesos mexicains	164	–	164	–	(166)	(166)	(2)	0,0728
Zlotys polonais	67	–	67	–	(67)	(67)	–	0,2951
Couronnes tchèques	63	–	63	–	(62)	(62)	1	0,0515
Reals brésiliens	45	–	45	–	(45)	(45)	–	0,5455
Dollars néo-zélandais	42	–	42	–	(52)	(52)	(10)	0,7927
Dollars de Hong Kong	35	–	35	(276)	241	(35)	–	0,1309
Shillings tanzaniens	11	–	11	–	(6)	(6)	5	0,0006
Livres turques	–	–	–	(27)	27	–	–	0,5392
Francs suisses	–	–	–	(315)	315	–	–	1,0836
Couronnes suédoises	–	–	–	(446)	446	–	–	0,1477
Couronnes norvégiennes	–	–	–	(457)	461	4	4	0,1701

** Instruments dérivés (note 17).*

28. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012		31 déc. 2011	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Prêts productifs à taux fixe	**7 462**	**8 237**	7 481	7 768
Prêts productifs à taux variable	**20 666**	**20 774**	18 364	17 132
Total des prêts productifs	**28 128**	**29 011**	25 845	24 900
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	**838**	**838**	1 178	1 178
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	**28 966**	**29 849**	27 023	26 078
Trésorerie	**80**	**80**	90	90
Titres négociables :				
À la juste valeur par le biais du résultat net	**4 082**	**4 082**	3 720	3 720
Au coût amorti	**74**	**75**	76	76
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	**429**	**429**	385	385
Indemnités recouvrables sur assurances	**200**	**200**	44	44
Instruments dérivés	**1 352**	**1 352**	1 541	1 541
Passifs				
Dettes fournisseurs	**113**	**113**	159	159
Emprunts :				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**24 862**	**24 862**	21 505	21 505
Au coût amorti	**1 018**	**1 060**	2 065	2 155
Instruments dérivés	**120**	**120**	178	178
Garanties de prêts	**161**	**161**	266	266

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Équipe de gestion des risques de marché, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation.

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris la créance au titre des intérêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée.

PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur s'inspire des lignes directrices contenues dans l'*International Private Equity and Venture Capital Valuation Guideline*. Suivant le type de placement, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : i) l'approche marché, notamment en utilisant le prix coté d'une action ou le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements; ii) l'approche résultat ou flux de trésorerie actualisés; iii) l'approche liquidation ou patrimoniale. Les évaluations sont établies par la direction et sont examinées et approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Bureau de gestion des risques et de notre Groupe des finances.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur peuvent comprendre le taux d'actualisation, le taux de rendement et une pondération des résultats prévisionnels.

INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

La juste valeur des indemnités recouvrables sur assurances est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable.

EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes pouvant comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Nous évaluons les swaps sur défaillance de crédit en incluant dans l'évaluation une variable additionnelle, soit les écarts sur valeurs nominales de ces swaps sur les marchés, ou en fonction des prix cotés fournis par les courtiers, le cas échéant.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie le cas échéant.

INSTRUMENTS FINANCIERS DONT LA VALEUR COMPTABLE SE RAPPROCHE DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur de la trésorerie, des dettes fournisseurs et des garanties de prêts est présumée être égale à la valeur comptable en raison de la courte échéance de ces instruments.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau ci-après donne la hiérarchie des justes valeurs des éléments comptabilisés à leur juste valeur dans notre état de la situation financière. Cette hiérarchie constitue l'ordre de priorité des techniques d'évaluation qui servent à déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012				31 déc. 2011			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs								
Titres négociables :								
À la juste valeur par le biais du résultat net	**2 131**	**1 951**	**–**	**4 082**	2 029	1 691	–	3 720
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	**–**	**–**	**429**	**429**	–	–	385	385
Instruments dérivés	**–**	**1 288**	**64**	**1 352**	–	1 517	24	1 541
Passifs								
Emprunts :								
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**–**	**24 542**	**320**	**24 862**	–	20 894	611	21 505
Instruments dérivés	**–**	**120**	**–**	**120**	–	178	–	178

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2011 et 2012 en ce qui concerne les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			
	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	**Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net**	**Instruments dérivés**	**Total**
Solde à l'ouverture de l'exercice	**385**	**(611)**	**24**	**(202)**
Profits (pertes) latents comptabilisés en résultat net	**(10)**	**(12)**	**55**	**33**
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	**121**	**–**	**–**	**121**
Actifs et passifs venus à échéance	**–**	**288**	**(14)**	**274**
Remboursement de capital	**(53)**	**–**	**–**	**(53)**
Sorties	**(10)**	**–**	**–**	**(10)**
Profit (perte) de change	**(4)**	**15**	**(1)**	**10**
Solde à la clôture de l'exercice	**429 $**	**(320) $**	**64 $**	**173 $**
Total des profits (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	**3 $**	**(36) $**	**35 $**	**2 $**

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2011			
	Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	317	–	–	317
Profits (pertes) latents comptabilisés en résultat net	(14)	(64)	26	(52)
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	106	(519)	(2)	(415)
Remboursement de capital	(29)	–	–	(29)
Profit (perte) de change	5	(28)	–	(23)
Solde à la clôture de l'exercice	385 $	(611) $	24 $	(202) $
Total des profits (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(7) $	(64) $	26 $	(45) $

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. En 2012, aucun transfert n'a eu lieu entre ces niveaux (aucun en 2011).

En 2012, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Pour pouvoir effectuer notre analyse de sensibilité, nous avons ajusté les hypothèses sur la courbe de taux et la volatilité retenues pour l'évaluation de nos emprunts et de nos actifs dérivés de niveau 3. Les résultats de l'analyse de nos emprunts de niveau 3 se placent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 15 millions de dollars à un écart favorable de 22 millions. Du côté de nos actifs dérivés de niveau 3, les résultats donnent une fourchette allant d'un écart défavorable de 20 millions de dollars à un écart favorable de 11 millions.

L'effet de retenir d'autres hypothèses possibles pour l'évaluation de nos placements classés au niveau 3 se traduirait par une fourchette allant d'une révision à la baisse de 3 millions de dollars à une révision à la hausse de 14 millions de dollars de la juste valeur.

29. Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont les risques de crédit, de marché et d'illiquidité.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liés au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et procédés de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte présenté en vert dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 68 à 70).

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans le même secteur industriel ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés	Exposition au 31 déc. 2012		Exposition au 31 déc. 2011	
Pays					$	%	$	%
États-Unis	**8 153**	**485**	**18**	**3 395**	**12 051**	**31**	13 894	37
Canada	**4 022**	**978**	**167**	**1 401**	**6 568**	**17**	6 651	18
Brésil	**2 252**	**51**	**14**	**–**	**2 317**	**6**	1 456	4
Mexique	**1 890**	**98**	**32**	**–**	**2 020**	**5**	1 891	5
Inde	**1 493**	**3**	**61**	**–**	**1 557**	**4**	1 552	4
Australie	**1 153**	**–**	**–**	**217**	**1 370**	**4**	750	2
Royaume-Uni	**863**	**–**	**19**	**297**	**1 179**	**3**	1 025	3
Chili	**1 136**	**–**	**–**	**–**	**1 136**	**3**	960	3
Qatar	**745**	**–**	**–**	**–**	**745**	**2**	768	2
Allemagne	**566**	**5**	**–**	**44**	**615**	**2**	472	1
Autres	**8 063**	**484**	**118**	**234**	**8 899**	**23**	8 226	21
Total	**30 336 $**	**2 104 $**	**429 $**	**5 588 $**	**38 457 $**	**100**	37 645 $	100

Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par secteur industriel.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés	Exposition au 31 déc. 2012		Exposition au 31 déc. 2011	
Secteur industriel					$	%	$	%
Comptes commerciaux :								
Aéronautique	**9 493**	**80**	**–**	**–**	**9 573**	**25**	10 136	27
Industries extractives	**8 472**	**279**	**13**	**–**	**8 764**	**23**	6 835	18
Transport de surface	**3 458**	**608**	**–**	**–**	**4 066**	**11**	4 915	13
Institutions financières	**1 036**	**28**	**167**	**2 105**	**3 336**	**9**	3 233	9
Infrastructure et environnement	**2 693**	**306**	**70**	**–**	**3 069**	**8**	3 094	8
Technologies de l'information et des communications	**2 550**	**140**	**107**	**–**	**2 797**	**7**	2 855	8
Autres	**1 444**	**527**	**72**	**14**	**2 057**	**5**	1 804	5
Total des comptes commerciaux	**29 146**	**1 968**	**429**	**2 119**	**33 662**	**88**	32 872	88
Comptes souverains	**1 190**	**136**	**–**	**3 469**	**4 795**	**12**	4 773	12
Total	**30 336 $**	**2 104 $**	**429 $**	**5 588 $**	**38 457 $**	**100**	37 645 $	100

RISQUE DE MARCHÉ

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque dit « autre risque de prix ». Nous sommes exposés aux effets défavorables qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs de recenser, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs et les options intégrées à ces actifs et passifs risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

RISQUE DE CHANGE

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et procédés de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux présentés en vert dans le rapport de gestion (pages 70 et 71) du présent Rapport annuel.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, notamment en détenant une trésorerie et des titres négociables et en gardant un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et procédés de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux présentés en vert dans le rapport de gestion (page 72) du présent Rapport annuel.

30. Produits tirés des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Intérêts sur prêts – taux variable	**551**	469
Intérêts sur prêts – taux fixe	**385**	425
Produits sous forme de commissions sur prêts	**129**	98
Produits tirés des prêts dépréciés	**41**	9
Autres produits tirés des prêts	**10**	8
Total des produits tirés des prêts	**1 116 $**	1 009 $

31. Produits tirés des titres négociables

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Instruments à la juste valeur par le biais du résultat net		
Instruments à court terme	**5**	5
Instruments à long terme	**31**	41
Total des produits tirés des titres négociables	**36 $**	46 $

32. Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et dérivés connexes		
À court terme	**28**	23
À long terme – taux variable	**100**	78
À long terme – taux fixe*	**(33)**	(26)
Emprunts comptabilisés au coût amorti		
À long terme – taux fixe	**71**	78
Total des charges d'intérêts sur les emprunts et les dérivés connexes	**166**	153
Produits d'intérêts sur les swaps de devises liés au capital	**(66)**	(70)
Autres	**8**	10
Total des charges d'intérêts	**108 $**	93 $

** Y compris les intérêts sur des instruments dont les flux de trésorerie compensent les flux de trésorerie d'une portion des emprunts à long terme comptabilisées au coût amorti.*

33. Charges de location et de financement

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Frais de maintenance et de révision	**4**	4
Dotation aux amortissements	**18**	16
Autres	**10**	12
Total des charges de location et de financement	**32 $**	32 $

34. Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)

La dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances, inscrite dans l'état consolidé du résultat global, se ventile comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Changement dans la composition du portefeuille[1]	**(162)**	(164)
Mises à jour des variables indépendantes :		
Variation de la valeur des nantissements	**75**	190
Révision des probabilités de défaillance[2]	**(156)**	(84)
Révision des pertes en cas de défaillance[3]	**(63)**	–
Changement dans la période de survenance de la perte	**(12)**	50
Relèvement de la limite de concentration	**(4)**	(28)
Changement dans la qualité du crédit	**(13)**	186
Autres	**(5)**	(25)
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)	**(340) $**	125 $

[1] *Représente les besoins en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions (reprise) par suite des remboursements, des déboursements et des nouveaux engagements de financement.*

[2] *Voir la note 6. Ce montant inclut 93 millions de dollars en raison d'un changement d'estimation comptable.*

[3] *Voir la note 6. Ce montant inclut 53 millions de dollars en raison d'un changement d'estimation comptable.*

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts (reprise)	**(263)**	162
Dotation à la provision pour pertes sur engagements de prêts (reprise)	**18**	(53)
Dotation à la provision pour pertes sur garanties de prêts (reprise)	**(95)**	16
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)	**(340) $**	125 $

35. Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres

Les charges liées (recouvrements liés) aux sinistres inscrites dans l'état consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Indemnités versées	**355**	54
Indemnités versées – polices réassurées	**3**	1
Indemnités recouvrées	**(22)**	(40)
Augmentation (diminution) actuarielle de la provision nette pour sinistres sur assurances	**(233)**	179
Quote-part des réassureurs dans les indemnités recouvrées	**–**	1
Diminution (augmentation) des indemnités recouvrables sur assurances	**(156)**	50
Frais de gestion et de règlement des sinistres	**15**	2
Total des charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	**(38) $**	247 $

36. Autres produits (charges)

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Profit net latent sur les dérivés liés aux emprunts	**68**	135
Perte nette latente sur les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	**(36)**	(147)
Profit (perte) net réalisé et latent sur les swaps sur défaillance de crédit liés aux prêts	**(70)**	24
Profit net réalisé et latent sur les titres négociables inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net	**9**	71
Profit (perte) net réalisé et latent sur les placements inscrits à la juste valeur par le biais du résultat net*	**3**	(7)
Profit (perte) de change	**2**	(23)
Autres	**8**	8
Total des autres produits (charges)	**(16) $**	61 $

** Voir la note 7.*

Nous avons désigné la plupart de nos obligations à long terme comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de leur appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés connexes. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels les obligations connexes sont exposées.

En 2011 et en 2012, la plupart des taux pertinents pour l'évaluation de notre dette ont baissé, ce qui a entraîné des pertes sur nos emprunts et des profits sur les dérivés connexes. Ces taux ont moins reculé qu'en 2011, entraînant des pertes inférieures sur nos emprunts et des profits moins élevés sur les dérivés connexes. Conformément aux IFRS, notre dette est évaluée en fonction de notre propre cote de crédit (AAA), alors que les dérivés connexes le sont en fonction des courbes qui reflètent le risque de crédit lié à l'exposition correspondante. En 2012, le risque de crédit auquel ces instruments étaient exposés s'est atténué, ce qui a contribué également aux profits sur les dérivés connexes.

En 2012, nous avons comptabilisé une perte nette réalisée et latente de 70 millions de dollars (profit de 24 millions en 2011) sur notre portefeuille de swaps sur défaillance de crédit liés aux prêts. La perte est surtout due à la diminution de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit que nous avons achetés pour réduire notre risque de crédit, car la qualité du crédit des entités concernées s'est améliorée en 2012.

La plupart de nos titres négociables sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à notre modèle de gestion de ces instruments. À la fin de décembre 2012, les profits réalisés et latents sur les titres négociables évalués à la juste valeur par le biais du résultat net totalisaient 9 millions de dollars (71 millions en 2011). Les profits de 2012 sont inférieurs du fait que les taux applicables à l'évaluation de ces instruments ont moins régressé au cours de l'exercice.

37. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Salaires et avantages	**150**	154
Prestations de retraite, autres avantages de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	**62**	30
Coût des locaux	**26**	20
Dotation aux amortissements	**29**	25
Autres	**47**	55
Total des charges administratives	**314 $**	284 $

38. Obligations au titre des prestations de retraite

RÉGIMES DE RETRAITE

Le volet à prestations définies du régime de retraite a été établi le 24 avril 2000 à l'intention des membres de notre personnel embauchés avant le 1er janvier 2012. Le régime offre des prestations aux retraités en fonction de leurs années de service et de la moyenne de leurs salaires les plus élevés pendant cinq années consécutives. Au moment de la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation. Tous les membres du personnel permanents embauchés avant le 1er janvier 2012 sont des participants au Régime de retraite enregistré, mais les cotisations du personnel au régime sont facultatives.

Lors de l'établissement du régime de retraite à prestations définies, les membres du personnel avaient choisi de transférer leurs prestations depuis le Compte de pension de retraite de la fonction publique. Les obligations connexes et les actifs servant à la capitalisation des régimes qui ont été transférés du gouvernement du Canada sont inclus dans les obligations et les actifs indiqués dans le tableau ci-après.

Nous avons établi le volet à cotisations définies en date du 1er janvier 2012 à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel permanents embauchés à compter de cette date. Les prestations de retraite sont basées sur le cumul des cotisations et des rendements des placements attribués aux membres du personnel. Les cotisations du personnel sont obligatoires et correspondent à 4 %, 5 % ou 6 % de la rémunération annuelle d'un membre du personnel. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque membre du personnel qui aura fait un choix parmi plusieurs catégories de placements autorisées par le régime. Nous versons une cotisation en contrepartie de celle du membre en fonction de son âge et de son nombre d'années de service admissible.

Nous avons un Régime de retraite enregistré et un Régime de retraite complémentaire pour les cotisations définies et les prestations définies. Le but du Régime de retraite complémentaire est d'offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations en vertu du régime enregistré sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations sont augmentées pour atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées en vertu du Régime de retraite enregistré en l'absence de tels plafonds.

En 2012, la durée moyenne résiduelle d'activité des membres du personnel participant aux régimes de retraite a été de 11 ans (11 ans en 2011).

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du Régime de retraite enregistré a été effectuée en date du 31 décembre 2011. La prochaine évaluation obligatoire, à réaliser en 2013, sera en date du 31 décembre 2012. Dans le cas du Régime de retraite complémentaire, une évaluation actuarielle annuelle est effectuée en date du 31 décembre de chaque exercice également.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités. Ces régimes sont capitalisés à mesure que le coût des avantages est engagé, et les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels. En 2011, EDC a annoncé des changements dans sa politique de fin de contrat de travail et dans son régime complémentaire d'assurance vie.

- À partir du 1er juillet 2013, les membres du personnel n'accumuleront plus les années de service pour la portion d'allocation de retraite de la politique de fin de contrat de travail de la Société. Les années de service accumulées jusqu'au 1er juillet 2013 seront mises en réserve, et l'allocation de retraite correspondante sera versée, aux termes de la politique, lorsque le membre du personnel quittera la Société. Puisque l'obligation au titre des prestations définies ne reflète que les années de service à ce jour, ce changement de politique n'aura une incidence sur l'obligation qu'à partir du 1er juillet 2013.
- À compter du 1er juillet 2013, le régime complémentaire d'assurance vie sera aboli. Cette compression (ou réduction) a fait baisser l'obligation au titre des prestations définies des autres régimes d'avantages de 1,8 million de dollars, dont 1 million ont été immédiatement comptabilisés en charge au titre des prestations définies pour 2011, car cette somme représente un profit sur le coût des services passés (droits acquis). Le reste de l'incidence a été classé comme un profit sur le coût des services passés non comptabilisé (droits non acquis) et a été partiellement amorti en 2012 selon la méthode du corridor. L'écart non amorti sera comptabilisé en capitaux propres au 1er janvier 2013, dans le cadre de la transition à la norme révisée IAS 19.

En 2012, la durée moyenne résiduelle d'activité des membres du personnel participant aux autres régimes d'avantages a été de 13 ans (14 ans en 2011).

Le tableau suivant présente la situation financière de nos obligations au titre des prestations de retraite.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Régime de retraite enregistré	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
Obligation au titre des prestations définies :						
Obligation à l'ouverture de l'exercice	**630**	**52**	**139**	471	35	103
Coût des services rendus au cours de la période	**29**	**2**	**8**	20	2	6
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	**30**	**2**	**7**	27	2	6
Cotisations des membres du personnel	**7**	**–**	**–**	7	–	–
Perte (gain) actuarielle sur l'obligation au titre des prestations	**(18)**	**(6)**	**(2)**	119	14	27
Prestations versées	**(18)**	**(1)**	**(2)**	(14)	(1)	(1)
Coût des services passés	**–**	**–**	**–**	–	–	(2)
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	**660**	**49**	**150**	630	52	139
Juste valeur des actifs des régimes :						
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	**444**	**44**	**–**	396	46	–
Rendement attendu des actifs des régimes	**30**	**1**	**–**	31	2	–
Gain (perte) actuariel sur les actifs des régimes	**14**	**1**	**–**	(24)	(3)	–
Cotisations de l'employeur	**63**	**4**	**2**	48	–	1
Cotisations du personnel	**7**	**–**	**–**	7	–	–
Prestations versées	**(18)**	**(1)**	**(2)**	(14)	(1)	(1)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	**540**	**49**	**–**	444	44	–
Situation de capitalisation – (déficit) excédent des régimes	**(120)**	**–**	**(150)**	(186)	(8)	(139)
Perte actuarielle nette non amortie	**153**	**13**	**37**	197	22	41
Coût (profit) des services passés non comptabilisé – droits non acquis	**–**	**–**	**(1)**	–	–	(1)
Actif (passif) au titre des prestations définies	**33 $**	**13 $**	**(114) $**	11 $	14 $	(99) $

La perte actuarielle nette non amortie de notre Régime de retraite enregistré s'est établie à 153 millions de dollars (197 millions en 2011), soit 87 millions de plus (134 millions en 2011) que 10 % de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de décembre 2012. Selon la méthode du corridor, cet excédent est amorti, en étant porté à la charge de retraite, selon le mode linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des membres du personnel participant au régime. À compter du 1er janvier 2013, conformément à la norme révisée IAS 19, la méthode du corridor n'est plus permise, et les pertes actuarielles non amorties doivent être comptabilisées en capitaux propres au moment de la transition, le 1er janvier 2013, après quoi elles doivent être portées aux autres éléments du résultat global.

COMPOSITION DES ACTIFS

Les actifs des régimes sont investis en titres de créance, en titres de capitaux propres, dans l'immobilier et en liquidités. Pour le Régime de retraite enregistré, les pourcentages de répartition ciblés sont de 30 % en titres de créance, de 55 % en titres de capitaux propres et de 15 % en placements immobiliers. À la fin de décembre 2012, les pourcentages effectifs étaient de 31 % en titres de créance, de 54 % en titres de capitaux propres (34 % et 53 % en 2011) et de 15 % en placements immobiliers (13 % en 2011). Pour le Régime de retraite complémentaire, la cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, tel qu'il est prescrit par l'Agence du revenu du Canada, ce qui s'est traduit à la fin de 2012 par des pourcentages effectifs de 54 % en liquidités et de 46 % en titres de capitaux propres (55 % et 45 % en 2011).

La norme IAS 19 exige que les entités présentent, pour l'exercice considéré et les quatre exercices précédents, l'obligation au titre des prestations définies, les actifs des régimes, l'excédent ou le déficit et les ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes et aux passifs des régimes. Dès l'adoption des IFRS, EDC a choisi de présenter ces informations de manière rétrospective à partir de la date de transition. Les informations pour des exercices additionnels seront fournies à mesure qu'elles seront connues.

Les montants de l'exercice considéré et des deux exercices précédents sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	Régime de retraite enregistré	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
Obligation au titre des prestations définies	**660**	**49**	**150**	630	52	139
Actifs des régimes	**540**	**49**	**–**	444	44	–
Déficit	**(120)**	**–**	**(150)**	(186)	(8)	(139)
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	**(18)**	**(6)**	**(1)**	3	(5)	(1)
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	**14**	**1**	**–**	(24)	(3)	–

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2010		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
Obligation au titre des prestations définies	471	35	103
Actifs des régimes	396	46	–
Excédent (déficit)	(75)	11	(103)
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	2	(1)	4
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	4	–	–

CHARGE AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

(en millions de dollars canadiens)	2012			2011		
	Régime de retraite enregistré	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
Coût des services rendus au cours de la période	**29**	**2**	**8**	20	2	6
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	**30**	**2**	**7**	27	2	6
Rendement attendu des actifs des régimes	**(30)**	**(1)**	**–**	(31)	(2)	–
Perte actuarielle comptabilisée pour la période	**11**	**2**	**2**	1	–	–
Coût (profit) des services passés – droits acquis	**–**	**–**	**–**	–	–	(1)
Charge totale comptabilisée en résultat net*	**40 $**	**5 $**	**17 $**	17 $	2 $	11 $
Rendement effectif des actifs des régimes	**44 $**	**2 $**	**– $**	7 $	(1) $	– $

** Un montant additionnel de 212 000 $ a été comptabilisé en résultat net pour le régime à cotisations définies.*

TOTAL DES PAIEMENTS EN TRÉSORERIE

Les paiements en trésorerie pour les obligations au titre des prestations de retraite de 2012 ont totalisé 68 millions de dollars (50 millions en 2011). Ces paiements ont consisté en cotisations versées dans la caisse des régimes de retraite et en prestations versées directement aux bénéficiaires des autres régimes d'avantages non capitalisés. Le total des paiements en trésorerie en 2012 comprend des cotisations additionnelles de 42 millions de dollars (28 millions en 2011) versées dans la caisse du Régime de retraite enregistré en raison d'un déficit relevé à la suite de l'évaluation actuarielle pour 2011, 2010, 2009 et 2008, ainsi qu'une cotisation spéciale de 4 millions versée dans celle du Régime de retraite complémentaire en raison d'un déficit relevé à la suite de l'évaluation actuarielle pour 2011. De plus, des cotisations totalisant 212 000 $ ont été versées dans le régime à cotisations définies en 2012. Nous prévoyons cotiser 62 millions de dollars en 2013 aux régimes de retraite, dont 59 millions au Régime de retraite enregistré et 3 millions aux autres régimes d'avantages.

Hypothèses	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
(Moyenne pondérée)	**Régime de retraite enregistré**	**Régime de retraite complémentaire**	**Autres régimes d'avantages**	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
Obligation au titre des prestations définies :						
Taux d'actualisation	**4,50 %**	**4,50 %**	**4,50 %**	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Taux d'augmentation des salaires	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**	3,25 % à 5,60 %	3,25 % à 5,60 %	3,25 % à 5,60 %
Coûts des prestations :						
Taux de rendement attendu des actifs des régimes	**6,50 %**	**3,25 %**	**s.o.**	7,50 %	3,75 %	s.o.
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies projetées	**4,50 %**	**4,50 %**	**4,50 %**	5,50 %	5,50 %	5,50 %
Taux d'inflation	**2,25 %**	**2,25 %**	**2,25 %**	2,25 %	2,25 %	2,25 %
Taux d'augmentation des salaires	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**	3,25 % à 5,60 %	3,25 % à 5,60 %	3,25 % à 5,60 %

Selon IAS 19, le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies doit être basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Puisque les obligations au titre des régimes de retraite sont à long terme, le rendement des titres de créance à long terme est très important. Sur un marché comme le Canada, les titres de créance à long terme de grande qualité émis par les sociétés sont peu nombreux. En raison de cette lacune sur le marché à long terme, il est nécessaire d'extrapoler la partie à long terme de la courbe des taux des obligations de sociétés de grande qualité en y ajoutant des points de données supplémentaires. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle de l'Institution canadien des actuaires (ICA), qui complète l'extrapolation des taux à long terme de la courbe en incluant des points de données relatifs aux obligations provinciales canadiennes cotées AA, ajustées en fonction des écarts pour le risque de crédit par comparaison avec le rendement des titres de créance de sociétés. Nous avons affiné davantage ce modèle en dérivant notre taux d'actualisation de 4,50 %, qui a ensuite servi au calcul de l'obligation au titre des prestations définies pour 2012.

Le taux d'augmentation des salaires utilisé dans le calcul des obligations au titre des prestations définies représente une hypothèse à long terme et tient compte de l'inflation, de la hausse de productivité, du mérite et des promotions.

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est fonction de la composition cible des actifs en portefeuille, énoncée dans la politique sur les placements, et du rendement effectif à long terme attendu des différentes catégories d'actifs.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires, conformes aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite. Comme pour 2011, nous avons appliqué pour 2012 la table de mortalité UP94, qui utilise une projection dynamique générationnelle fondée sur l'échelle AA et donne, en nombre d'années, l'espérance de vie moyenne d'un retraité qui part à la retraite à l'âge de 65 ans.

Du côté des autres régimes d'avantages, le taux d'augmentation annuel initial des prestations au titre des frais médicaux couverts est présumé être de 7,36 % (7,93 % en 2011), avec une tendance à la baisse projetée sur cinq ans pour finalement arriver à un taux de 4,50 % en 2017 (4,50 % en 2017 pour l'exercice 2011) et les exercices ultérieurs. Le taux tendanciel utilisé pour les frais de soins dentaires s'est maintenu à 4,50 % depuis 2011.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations et de la charge au titre des prestations définies. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau n'est qu'hypothétique et ne doit être interprétée qu'avec prudence.

(en millions de dollars canadiens)	2012					
	Régime de retraite enregistré		Régime de retraite complémentaire		Autres régimes d'avantages	
Sensibilité des hypothèses	**Obligation**	**Charge**	**Obligation**	**Charge**	**Obligation**	**Charge**
Taux d'actualisation	**4,50 %**	**4,50 %**	**4,50 %**	**4,50 %**	**4,50 %**	**4,50 %**
Effet d'une : hausse de 1 % (en $)	**(111)**	**(18)**	**(8)**	**(1)**	**(27)**	**(4)**
baisse de 1 % (en $)	**148**	**24**	**10**	**2**	**37**	**5**
Taux de rendement à long terme attendus des actifs	**s.o.**	**6,50%**	**s.o.**	**3,25%**	**s.o.**	**s.o.**
Effet d'une : hausse de 1 % (en $)	**s.o.**	**(5)**	**s.o.**	**–**	**s.o.**	**s.o.**
baisse de 1 % (en $)	**s.o.**	**5**	**s.o.**	**–**	**s.o.**	**s.o.**
Taux d'augmentation des salaires*	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**	**3,25 % à 5,65 %**
Effet d'une : hausse de 1 % (en $)	**24**	**6**	**10**	**3**	**2**	**–**
baisse de 1 % (en $)	**(24)**	**(6)**	**(6)**	**(2)**	**(2)**	**–**

** Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.*

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie sur une base de continuité d'exploitation et sur une base de solvabilité. Au 31 décembre 2011, les ratios du Régime de retraite enregistré d'EDC s'établissaient à 87,9 % sur une base de continuité d'exploitation et à 62,4 % sur le plan de la solvabilité. Puisque notre ratio de solvabilité est inférieur à 100 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles afin de rétablir le ratio à 100 %. En 2012, nous avons versé des cotisations spéciales de 42 millions de dollars dans la caisse du Régime de retraite enregistré et continuerons à verser toutes les cotisations nécessaires pour maintenir la solvabilité. Pour le Régime de retraite complémentaire, le ratio de solvabilité était de 91,5 % au 31 décembre 2011, et nous avons versé une cotisation spéciale de 4 millions de dollars en 2012 dans la caisse de ce Régime afin d'éliminer le déficit. Les prochaines évaluations officielles seront effectuées par les actuaires en 2013 et seront en date du 31 décembre 2012.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 3,8 millions de dollars (2,6 millions en 2011) et une hausse des obligations de 35,2 millions (31,6 millions en 2011). Une baisse de un point de pourcentage de ces coûts tendanciels aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 2,7 millions de dollars (1,9 million en 2011) et une réduction des obligations de 25,9 millions (23,3 millions en 2011).

39. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions sont évaluées à leur valeur d'échange.

RECOUVREMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 40, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2012, nous avons retenu 5 millions de dollars (7 millions en 2011) des recettes et des recouvrements portés au Compte du Canada en contrepartie de ces charges et frais indirects. Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'état consolidé du résultat global.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les membres du Conseil d'administration et de l'Équipe de la haute direction. Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Salaires et autres avantages à court terme	**4**	4
Avantages postérieurs à l'emploi	**2**	1
Total	**6 $**	5 $

40. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la *Loi*, le Ministre peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines transactions de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces transactions et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces transactions sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le vérificateur général du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada, s'élevaient à 3 722 millions de dollars à la fin de décembre 2012 (3 894 millions en 2011).

La *Loi* prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 20 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la *Loi*, la position au 31 décembre se chiffrait à 3,4 milliards de dollars (3,7 milliards en 2011). La position par rapport au plafond prescrit par la *Loi* augmente à mesure que nous prenons de nouveaux engagements qui se traduisent par un octroi de crédit ou une création de passif éventuel.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	**2012[1]**	2011[1]	2010[1]
Prêts bruts	**30 336**	29 093	26 997
Créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts[3]	**157**	145	163
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	**(362)**	(558)	(549)
Quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	**–**	–	–
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	**(1 182)**	(1 680)	(1 561)
Prêts nets	**28 949**	27 000	25 050
Matériel disponible à la location	**525**	55	143
Investissement net dans les aéronefs faisant l'objet de contrats de location-financement	**80**	92	99
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net[2]	**429**	385	317
Trésorerie et titres négociables	**4 236**	3 886	3 803
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des polices et des sinistres	**90**	129	109
Immobilisations corporelles	**66**	74	33
Immobilisations incorporelles	**38**	40	42
Autres actifs	**1 820**	1 935	2 286
Total des actifs	**36 233 $**	33 596 $	31 882 $
Emprunts	**25 880**	23 570	22 484
Autres passifs	**474**	588	459
Provision pour pertes sur engagements de prêts[4]	**58**	41	93
Passifs au titre des polices et des sinistres	**583**	875	640
Garanties de prêts[5]	**161**	266	245
Total des passifs	**27 156**	25 340	23 921
Capital social	**1 333**	1 333	1 333
Résultats non distribués	**7 744**	6 923	6 628
Cumul des autres éléments du résultat global	**–**	–	–
Capitaux propres	**9 077**	8 256	7 961
Total des passifs et des capitaux propres	**36 233 $**	33 596 $	31 882 $

[1] *Les chiffres des exercices 2003 à 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien, tandis que ceux de 2010, de 2011 et de 2012 sont basés sur les IRFS.*

[2] *Ancien poste « Placements en titres de capitaux propres du portefeuille de financement, à la juste valeur par le biais du résultat net » mis à jour; maintenant intitulé « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net ».*

[3] *Les créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts ont été reclassées dans les prêts en application des IFRS. Pour les exercices 2003 à 2009, les créances au titre des intérêts et des commissions sur les prêts sont comptabilisées dans « Autres actifs ».*

[4] *Pour les exercices 2003 à 2009, la provision pour pertes sur engagements de prêts englobe la provision pour pertes sur garanties de prêts. Pour les exercices 2010, 2011 et 2012, la provision pour pertes sur garanties de prêts est présentée avec les garanties de prêts.*

[5] *Les garanties de prêts comprennent les produits différés au titre des commissions de garantie et la provision pour pertes sur garanties de prêts. Pour les exercices 2003 à 2009, la provision pour pertes sur garanties de prêts est regroupée avec les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts; les produits différés au titre des commissions de garantie sont regroupés avec les prêts.*

2009[1]	2008[1]	2007[1]	2006[1]	2005[1]	2004[1]	2003[1]
26 823	30 898	19 108	19 581	17 306	19 419	21 459
–	–	–	–	–	–	–
(556)	(689)	(589)	(825)	(1 053)	(1 289)	(1 487)
–	–	–	61	124	–	–
(1 948)	(1 928)	(1 316)	(1 674)	(2 148)	(2 674)	(3 290)
24 319	28 281	17 203	17 143	14 229	15 456	16 682
315	334	372	233	114	–	–
113	142	122	–	–	–	–
196	150	95	58	44	44	40
5 432	3 843	2 528	3 353	3 263	2 894	2 576
159	157	88	67	40	59	120
17	15	7	7	9	10	13
41	36	32	28	31	37	44
2 306	2 298	2 642	1 936	1 999	2 250	1 682
32 898 $	35 256 $	23 089 $	22 825 $	19 729 $	20 750 $	21 157 $
24 435	25 882	15 583	15 140	13 424	15 545	17 325
369	1 627	375	787	596	696	497
713	807	564	394	355	448	472
793	824	543	518	590	584	628
–	–	–	–	–	–	–
26 310	29 140	17 065	16 839	14 965	17 273	18 922
1 333	983	983	983	983	983	983
5 317	5 077	5 121	5 003	3 781	2 494	1 252
(62)	56	(80)	–	–	–	–
6 588	6 116	6 024	5 986	4 764	3 477	2 235
32 898 $	35 256 $	23 089 $	22 825 $	19 729 $	20 750 $	21 157 $

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2012[1]	2011[1]	2010[1]
Produits du financement et des placements :			
Prêts	**1 116**	1 009	1 004
Location-financement	**6**	7	8
Location simple	**17**	21	32
Allègement de la dette	**–**	4	25
Titres négociables	**36**	46	47
Placements	**4**	12	8
Total des produits du financement et des placements	**1 179**	1 099	1 124
Charges d'intérêts	**108**	93	147
Charges de location et de financement	**32**	32	53
Produits du financement et des placements, montant net	**1 039**	974	924
Commissions de garantie de prêt	**38**	32	33
Primes d'assurance et commissions de garantie	**204**	238	210
Acceptation en réassurance	**12**	13	11
Cession en réassurance	**(20)**	(17)	(11)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	**196**	234	210
Autres produits (charges)	**(16)**	61	(49)
Charges administratives	**314**	284	273
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	**943**	1 017	845
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances (reprise)	**(340)**	125	(631)
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	**(38)**	247	1
Bénéfice net	**1 321**	645	1 475
Autres éléments du résultat global	**–**	–	–
Résultat global	**1 321 $**	645 $	1 475 $

[1] *Les chiffres des exercices 2003 à 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien, tandis que ceux de 2010, de 2011 et de 2012 sont basés sur les IFRS.*

2009[1]	2008[1]	2007[1]	2006[1]	2005[1]	2004[1]	2003[1]
1 321	1 355	1 405	1 174	1 155	1 148	1 249
9	9	8	–	–	–	–
32	43	37	4	–	–	–
49	–	1	261	64	43	56
41	81	123	123	123	63	60
3	2	1	–	–	–	–
1 455	1 490	1 575	1 562	1 342	1 254	1 365
381	611	717	628	494	345	404
68	43	46	19	–	–	–
1 006	836	812	915	848	909	961
24	20	14	12	9	8	7
197	171	149	147	147	153	140
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–
197	171	149	147	147	153	140
(76)	(13)	45	9	–	(7)	7
246	240	219	203	182	178	173
905	774	801	880	822	885	942
431	346	196	(301)	(554)	(312)	644
216	222	132	(75)	41	98	140
258	206	473	1 256	1 335	1 099	158
–	–	–	(34)	(48)	143	–
258 $	206 $	473 $	1 222 $	1 287 $	1 242 $	158 $

COMPTE DE LA SOCIÉTÉ

ACCORDS FINANCIERS AMÉNAGÉS *(en millions de dollars canadiens)*	**2012[1]**	2011[1]	2010[1]
Financement			
Financement direct	**13 754**	13 734	12 472
Garanties	**864**	893	936
Total	**14 618**	14 627	13 408
Assurances			
Assurance crédit	**54 087**	62 872	52 073
Assurance d'institution financière	**9 295**	13 914	8 324
Assurance et cautionnement de contrats	**531**	1 049	2 514
Assurance risques politiques[2]	**2 855**	2 859	2 420
Garanties	**6 063**	7 179	5 877
Total	**72 831**	87 873	71 208
DONNÉES FINANCIÈRES ET AUTRES			
Financement *(en millions de dollars canadiens)*			
Valeur des prêts bruts	**30 336**	29 093	26 997
Valeur des placements	**429**	385	317
Valeur des prêts non déboursés[3]	**13 382**	9 722	8 775
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	**417**	283	314
Valeur des prêts déboursés[3]	**11 887**	10 393	10 095
Valeur des déboursements pour les placements	**121**	106	117
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	**1 907**	2 506	2 304
Sommes non versées sur les garanties de prêts	**197**	234	243
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	**111**	410	384
Valeur des prêts rééchelonnés	**–**	4	25
Valeur des prêts sortis	**408**	76	75
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	**37**	56	57
Assurances *(en millions de dollars canadiens)*			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	**21 532**	25 732	23 171
Valeur des indemnités versées	**358**	55	126
Valeur des indemnités recouvrées	**22**	40	36
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	**627**	381	440
Valeur des demandes d'indemnisation à l'étude à la clôture de l'exercice	**11**	315	8
Nombre de polices délivrées	**7 525**	7 913	9 714
Nombre de polices et de garanties en vigueur	**8 214**	8 665	9 238

[1] *Les chiffres des exercices 2003 à 2009 sont basés sur l'ancien référentiel comptable canadien, tandis que ceux de 2010, de 2011 et de 2012 sont basés sur les IRFS.*

[2] *Les chiffres antérieurs à 2007 n'ont pas été retraités en fonction de la présentation actuelle.*

[3] *Y compris les placements antérieurs à 2006.*

2009[1]	2008[1]	2007[1]	2006[1]	2005[1]	2004[1]	2003[1]
11 148	12 966	11 362	8 665	4 298	5 075	4 763
761	1 120	1 222	1 313	793	1 077	1 176
11 909	14 086	12 584	9 978	5 091	6 152	5 939
52 658	56 304	44 661	41 580	40 659	39 192	36 722
6 037	5 124	2 776	1 336	906	985	545
3 733	3 736	3 935	5 494	4 566	3 450	4 078
2 622	2 432	2 989	4 845	3 892	3 501	3 332
5 810	4 137	3 077	2 858	2 330	1 623	1 244
70 860	71 733	57 438	56 113	52 353	48 751	45 921
26 823	30 898	19 108	19 581	17 306	19 419	21 459
196	150	95	58	44	44	40
8 814	8 024	6 096	3 913	2 994	2 794	3 040
367	279	143	85	–	–	–
10 555	13 324	9 972	8 321	4 574	4 172	4 194
74	96	56	22	–	–	–
3 166	3 612	2 549	2 442	1 470	1 909	1 820
392	553	418	537	1 004	820	509
459	509	2 373	2 607	2 550	1 682	1 732
53	–	2	251	128	64	232
58	5	21	6	39	81	113
71	72	65	69	60	47	61
22 395	24 075	17 609	16 299	14 060	12 175	11 468
258	104	60	59	46	68	80
20	24	15	38	32	25	31
422	266	171	199	221	261	282
32	32	5	17	25	38	52
10 573	10 120	9 708	10 458	10 427	10 756	10 184
9 252	9 328	9 330	9 104	8 748	8 209	7 491

COMPTE DU CANADA

ACCORDS FINANCIERS AMÉNAGÉS *(en millions de dollars canadiens)*	**2012**	2011	2010
Financement			
Financement direct	**1**	–	76
Assurances			
Assurance crédit	**41**	44	129
Assurance d'institution financière	**–**	–	–
Assurance et cautionnement de contrats	**–**	–	–
Assurance risques politiques	**–**	–	–
Total partiel	**41**	44	129
Total	**42 $**	44 $	205 $
DONNÉES FINANCIÈRES ET AUTRES			
Financement *(en millions de dollars canadiens)*			
Valeur des prêts et des effets à recevoir	**3 164**	3 442	4 720
Valeur des prêts non déboursés	**–**	–	505
Valeur des prêts déboursés (déduction faite des garanties)	**–**	569[2]	446[2]
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	**208**	241	295
Sommes non versées sur les garanties de prêts	**–**	–	–
Sommes non affectées	**–**	–	–
Valeur des prêts rééchelonnés	**–**	–	2
Nombre d'opérations financées	**–**	–	5
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	**–**	–	–
Assurances *(en millions de dollars canadiens)*			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	**9**	8	10
Valeur des indemnités versées	**–**	–	–
Valeur des indemnités recouvrées	**–**	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	**–**	13	13
Nombre de polices délivrées	**–**	–	1
Nombre de polices et de garanties en vigueur	**1**	4	7

[1] *Compte tenu des activités au titre des transactions de remboursement des droits de douane dans le secteur du bois d'œuvre.*

[2] *Y compris les sommes déboursées conjointement avec l'Office ontarien de financement relativement à des prêts dans le secteur automobile.*

2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
14 222[2]	–	27[1]	3 645[1]	649	987	1 209
628	–	–	–	–	–	1
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–
628	–	–	–	–	–	1
14 850 $	– $	27 $[1]	3 645 $[1]	649 $	987 $	1 210 $
5 905	3 226	2 765	3 592[1]	3 994	3 786	3 219
607	1	2	1 516[1]	1 526	2 368	3 303
14 398[2]	–	31[1]	3 647[1]	650	1 020	981
385	457	462	535	1 311	1 341	1 486
–	–	–	15	59	145	225
–	–	–	–	39	52	61
1	–	–	15	41	6	31
16	–	27[1]	803[1]	37	55	45
–	–	–	–	1	2	2
120	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–
11	15	8	–	–	–	–
13	22	35	44	44	44	45
103	–	–	–	–	–	2
53	2	2	2	4	4	5

GLOSSAIRE DE TERMES FINANCIERS

Assurance d'institution financière – Programme qui, entre autres, offre directement aux institutions financières canadiennes une réduction du risque de crédit au moyen d'une couverture les protégeant contre le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des banques étrangères et des acheteurs étrangers.

Bénéfice net – Résultat net à l'exclusion de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes sur créances, des charges liées aux sinistres et des charges administratives.

Compte de correction de valeur collective (et provision collective, le cas échéant) – Compte de correction de valeur (provision, le cas échéant) établi pour les pertes que nous jugeons avoir eu lieu, mais qui n'ont pas encore été retracées individuellement dans notre portefeuille.

Coût amorti – Montant auquel un actif ou un passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif) de toute différence entre ce montant initial et le montant remboursable à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur) pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

Couverture – Pratique de gestion des risques de taux d'intérêt ou de change encourus du fait d'une exposition dans le cours normal des activités.

Écarts actuariels – Variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs d'un régime, causées par des différences entre les hypothèses actuarielles et ce qui s'est effectivement produit, et par des changements aux hypothèses actuarielles.

Entité ad hoc – Entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini. Une telle entité peut prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités ad hoc sont souvent créées avec des clauses juridiques qui imposent des limites strictes et parfois permanentes du pouvoir décisionnel de l'organe de gouvernance, du fiduciaire ou de la direction quant aux opérations de l'entité ad hoc.

Évaluation actuarielle (relative aux régimes de retraite) – Évaluation par un actuaire indépendant de la situation financière d'un régime d'avantages. Elle comprend l'évaluation des actifs d'un régime et de l'obligation au titre des prestations définies selon des estimations des événements futurs qui se répercuteront sur les coûts et obligations découlant des régimes d'avantages du personnel.

Financement non déboursé au titre des engagements de prêts – Montant promis aux termes d'une convention de prêt existante, mais non encore versé à l'emprunteur.

IFRS – Normes internationales d'information financière.

Instruments dérivés – Contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, du cours des produits de base, du cours des titres de capitaux propres, des indices du marché ou d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur produits de base et les swaps sur défaillance de crédit.

Juste valeur – Montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les institutions financières à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge de financement nette – Montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits.

Méthode de répartition des prestations au prorata des services – Méthode d'évaluation actuarielle servant à établir le total estimatif des prestations futures et selon laquelle on attribue habituellement une part égale de ce total à chaque année de service.

Montant net des produits du financement et des placements – Produits tirés d'actifs de financement, de location, de titres négociables ainsi que de placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

Obligation au titre des prestations définies – Valeur actuarielle, avant déduction des actifs d'un régime, des paiements futurs vraisemblablement nécessaires pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et des périodes antérieures.

Passif éventuel – Obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance de certains événements futurs. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des passifs éventuels.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêts bruts – Montants de principal à recouvrer aux termes de conventions de prêt existantes.

Prêt déprécié individuellement – Prêt considéré individuellement qui est déprécié du fait de preuves tangibles d'une perte de valeur.

Ratio de productivité – Représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'allègement de la dette et des profits et pertes latents sur les dettes à long terme et les dérivés.

Réassurance facultative – Réassurance sur la base d'une opération individuelle.

Risque d'illiquidité – Risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir nos obligations quotidiennes ou risque auquel nous nous exposons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché.

Risque de change – Risque que les fluctuations du cours du change aient un effet défavorable sur la valeur des instruments financiers.

Risque de crédit – Risque de perte lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie.

Risque de taux d'intérêt – Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque de marché – Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Il représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

Risque opérationnel – Risque de perte directe ou indirecte qui résulterait du cadre organisationnel, d'événements externes, ou d'une carence de procédés internes, du personnel ou des systèmes.

Taux d'intérêt effectif – Taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

REPRÉSENTATION D'EDC

AU CANADA

Siège social
Exportation et développement Canada
150, rue Slater
Ottawa ON
K1A 1K3
Tél. : 613-598-2500
Téléc. : 613-598-3811
edc.ca

Bureau de Vancouver
Bureau 400, Bentall Four
1055, rue Dunsmuir
CP 49086
Vancouver BC
V7X 1G4
Tél. : 604-638-6950
Téléc. : 604-638-6955

Bureau d'Edmonton
Bureau 3400
10180, 101e rue
Edmonton AB
T5J 3S4
Tél. : 780-801-5402
Téléc. : 780-801-5333

Bureau de Calgary
Bureau 2403
308, 4e avenue Sud-Ouest
Calgary AB
T2P 0H7
Tél. : 403-817-6700
Téléc. : 403-537-9811

Bureau de Regina
Bureau 300
1914, rue Hamilton
Regina SK
S4P 3N6
Tél. : 306-586-1727
Téléc. : 306-586-1725

Bureau de Winnipeg
Commodity Exchange Tower
Bureau 2075
360, rue Main
Winnipeg MB
R3C 3Z3
Tél. : 204-975-5090
Téléc. : 204-975-5094

Bureau de Windsor
Bureau 209
3270, promenade Electricity
Walker Industrial Park
Windsor ON
N8W 5J1
Tél. : 519-974-7674
Téléc. : 519-974-9753

Bureau de London
Bureau 1512
148, rue Fullarton
London ON
N6A 5P3
Tél. : 519-963-5400
Téléc. : 519-963-5407

Bureau de Mississauga
Bureau 805
1, promenade City Centre
Mississauga ON
L5B 1M2
Tél. : 905-615-6470
Téléc. : 905-615-6471

Bureau de Toronto
Bureau 3120
155, rue Wellington
Toronto ON
M5V 3L3
Tél. : 416-349-6515
Téléc. : 416-349-6516

Bureau de Drummondville
1412, rue Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville QC
J2C 7V3
Tél. : 819-475-2587
Téléc. : 819-475-2408

Bureau de Montréal
Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, Place Victoria
CP 124
Montréal QC
H4Z 1C3
Tél. : 514-908-9200
Téléc. : 514-878-9891

Bureau de Québec
D-3, bureau 600
2875, boulevard Laurier
Québec QC
G1V 2M2
Tél. : 418-577-7408
Téléc. : 418-577-7419

Bureau de Saint-Laurent
Bureau 201
9900, boulevard Cavendish
Saint-Laurent QC
H4M 2V2
Tél. : 514-215-7200
Téléc. : 514-215-7201

Bureau d'Halifax
Tour 2
Bureau 1605
1969, rue Upper Water
Halifax NS
B3J 3R7
Tél. : 902-450-7600
Sans frais : 1-888-332-3343
Téléc. : 902-450-7601

Bureau de Moncton
Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB
E1C 1E5
Tél. : 506-851-6066
Téléc. : 506-851-6406

Bureau de St. John's
510, rue Topsail
St. John's NL
A1E 2C2
Tél. : 709-772-8808
Téléc. : 709-772-8693

À L'ÉTRANGER

São Paulo
Consulat général du Canada
Av. das Nações Unidas 12901
Cenu Torre Norte, 16° Andar
CEP 04578-000
São Paulo – SP, Brésil
Tél. : 011-55-11-5509-4320
Téléc. : 011-55-11-5509-4275

Rio de Janeiro
Consulat général du Canada
Av. Atlântica, 1130, 5° Andar
Copacabana
Atlântica Business Center
Rio de Janeiro, Brésil
CEP 22021-000
Tél. : 011-55-21-2295-0391
Téléc. : 011-55-21-2275-5735

Chili
Ambassade du Canada
Nueva Tajamar
481 – Piso 12
Tour du Nord
Las Condes
Santiago, Chili
Tél. : 011-56-2-652-3807
Téléc. : 011-56-2-652-3808

Pérou
Ambassade du Canada
Bolognesi 228, Miraflores
Lima 18
Pérou
Tél. : 011-51-1-319-3385
Téléc. : 011-51-1-446-6257

Mexique
Ambassade du Canada
Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
México, D.F. 11560
Mexique
Tél. : 011-52-55-5387-9316
Téléc. : 011-52-55-5387-9317

Consultat du Canada
Torre Gomez Morin 955
Piso 4, Oficina 404,
Col. Montebello
San Pedro Garza Garcia, N.L.
Mexique CP 66279
Tél. : 011-52-81-8378-0240, poste 3360
Téléc. : 011-52-81-8356-9965

Panama
Ambassade du Canada
Torres de las Américas
Tour A, 11e étage
Panama, Panama
Tél. : 011-507-294-2526
Téléc. : 011-507-674-0887

Allemagne
Consulat du Canada
Benrather Strasse 8
40213 Düsseldorf
Allemagne
Tél. : 011-49-0-211-17217-45
Téléc. : 011-49-0-211-17217-80

Turquie
Consulat du Canada
209 Buyukdere Caddesi
Tekfen Tower – 16e étage
Levent 4, Istanbul
34394
Turquie
Tél. : 011-90-212-385-9700
Téléc. : 011-90-212-385-9715

Russie
Ambassade du Canada
23 Starokonyushenny Pereulok
Moscou 119002
Russie
Tél. : 011-7-495-925-6095
Téléc. : 011-7-495-925-5667

Chine élargie
Consulat général du Canada
ECO City Building
8e étage, 1788 Nanjing Xi Lu,
District de Jing An
Shanghaï 200040
Chine
Tél. : 011-86-21-3279-2800
Téléc. : 011-86-21-3279-2801

Ambassade du Canada
19, rue Dongzhimenwai
District de Chayoang
Beijing 100600
Chine
Tél. : 011-86-10-5139-4126
Téléc. : 011-86-10-5139-4463

Inde
Haut-commissariat du Canada
7/8 Shantipath
Chanakyanpuri
New Delhi 110021
Inde
Tél. : 011-91-11-4178-2288
Téléc. : 011-91-11-4178-2607

Consulat général du Canada
Indiabulls Finance Centre
21e étage, tour 2
Senapati Bapat Marg
Chemain Elphinstone (Ouest)
Mumbai 400013
Inde
Tél. : 011-91-22-6749-4480
Téléc. : 011-91-22-6749-4481

Singapour
Haut-commissariat du Canada
Bureau 11-01
1, rue George
Singapour 049145
Tél. : 011-65-6854-5949
Téléc. : 011-65-6854-5848

Émirats arabes unis
Ambassade du Canada
CP 6970
Abou Dhabi
Émirats arabes unis
Tél. : 011-971-2-694-0376
Téléc. : 011-971-2-694-0389

Couverture

(recto)
Coin supérieur gauche : offerte par Pratt & Whitney Canada
Coin supérieur droit : © Martin Lipman
Bas de la page : © José Fuste Raga/age fotostock

(verso)
À gauche : © Martin Lipman
À droite : © Mel Stuart/Westend61/Corbis

À l'intérieur

Page 1 © GoGo Images Corporation/Alamy
Pages 2, 3 © iStock, Creativeye99
Page 5 © Martin Lipman
Pages 6, 9, 38 © Stephen Fenn
Pages 10, 12 photos offertes par Endurance Wind Power
Page 13 photo offerte par Pratt & Whitney Canada
Page 14 © Dinodia
Page 15 photo offerte par Valiant
Page 16 photo offerte par Absolute NDE
Page 17 photo offerte par Survival Systems
Pages 18, 21, 24 © Martin Lipman
Page 20 © Corbis
Page 22 © REUTERS/Amit Dave
Pages 26, 29 © Ladislau Papara

This document is also available in English.

Imprimé au Canada.

edc.ca

EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document. © Exportation et développement Canada, 2013. Tous droits réservés.

EDC